LETTRES DE CICERON A ATTICUS. AVEC DES REMARQUES, ...

Numérisé par Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M

Digitized by Google

6.16.F.23

Digitized by Google

6-16-F-19-24

Digitized by Google

LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius.

Par M. L. MONGAULT, *Précepteur de MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES.*

TOME CINQUIEME.

BIBLIOTECA N.A.Z.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

A PARIS,
Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë Saint Jacques, à l'Empereur.

M. DCCXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE ONZIEME.

Digitized by Google

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM LIBER UNDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

ACCEPI à te ſignatum libellum, quem Anteros attulerat; ex quo nihil ſcire potui de noſtris domeſticis rebus: de quibus acerbiſſime afflictor, quod, qui eas diſpenſavit, neque adeſt iſtic, neque ubi terrarum ſit ſcio. Omnem autem ſpem habeo exiſtimationis, privatarumque rerum in

Digitized by Google

BIBLIOTEC. NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS
LIVRE ONZIEME.

LETTRE I.

A la fin de 704. ou au commencement de 705.

J'Ay reçû la Lettre I que vous aviez donnée à Anteros ; il ne m'a pû rien apprendre de mes affaires domeſtiques. Le mauvais état où elles ſont, m'afflige & m'inquiéte d'autant plus que celui qui en a eû le maniment, n'eſt point à Rome, & que je ne ſçai en quel endroit du monde il peut être. La ſeule reſſource qui me reſte pour

Digitized by Google

tua erga me mihi perſpectiſſima benivolentia: quam ſi his temporibus miſeris & extremis præſtiteris, hæc pericula, quæ mihi communia ſunt cum ceteris, fortius feram: idque ut facias, te obteſtor, atque obſecro. Ego in ciſtophoro in Aſia habeo ad H-S bis & vicies. Hujus pecuniæ permutatione fidem noſtram facile tuebere: quam quidem ego niſi expeditam relinquere putaſſem, credens ei, cui tu ſcis jam pridem minime credere, commoratus eſſem paulliſper, nec domeſticas res impeditas reliquiſſem: ob eamque cauſſam ſerius ad te ſcribo, quod ſero intellexi, quid timendum eſſet. Te etiam atque etiam oro, ut me totum tuendum ſuſcipias; ut, ſi ii ſalvi erunt, quibuſcum ſum, una cum iis poſſim incolumis eſſe, ſalutemque meam benevolentiæ tuæ acceptam referre.

les regler & les rétablir, c'eſt vôtre amitié ſur laquelle je compte fort. Si vous m'en donnez de nouvelles marques dans un temps où nous ſommes menacez des plus cruelles extremitez, je ſoutiendrai avec plus de courage la vûë des maux qui me ſeront communs avec tant d'autres Citoyens. Je vous prie inſtamment de regler mes affaires. J'ai en Aſie deux millions deux cens mille ſeſterces en monnoye du pays [2] Vous pourrez aiſément en tirant des Lettres de change ſur cette ſomme, acquitter mes dettes. Si je n'avois pas crû, ſur la foi d'un homme qui depuis long-temps ne vous trompe plus, [3] que mes affaires étoient en meilleur état, je ſerois demeuré encore quelque temps pour y donner ordre; & ſi je ne vous en ai pas écrit plûtôt, c'eſt que j'ai été averti trop tard du mauvais état où elles ſont. Je vous conjure de m'aider de vos ſoins, & de me ſoutenir de tout vôtre credit; afin que ſi la fortune eſt favorable à ceux avec qui je ſuis, je puiſſe en profiter, & que j'en ſois redevable à vôtre amitié.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

CIceron partit pour la Grece le 11. de Juin, comme on le voit dans la septiéme Lettre du quatorziéme Livre des Fam. & ne revint en Italie que vers la fin d'Octobre de l'année suivante, comme il paroît par la douziéme Lettre du même Livre. Pendant tout ce temps-là, nous n'avons de luy que quatre Lettres à Atticus, & il paroît même par ces Lettres qu'il ne luy en écrivit pas davantage. La seconde Lettre de ce Livre est du commencement de Février l'an de Rome 705. Celle ci n'a point de date, ainsi je n'ai pû en fixer au juste l'année : mais comme Ciceron marque à Atticus qu'il ne luy avoit point écrit depuis long-temps, elle ne peut estre au plûtôt que de la fin de cette année 704.

1. *La Lettre.*] SIGNATUM LIBELLUM. Il y avoit la même difference entre *Epistola* & *libellus*, que chez nous entre *Lettre* & *billet*. Le *libellus* estoit une Lettre courte, pliée autrement que les Lettres, & écrite avec moins de cérémonie. On se servoit ordinairement de ce mot pour marquer les Lettres de galanterie, *un billet doux. In hoc libello obsignato attuli gaudia multa*, Plaut. Et dans Petrône *libellus venerius. Libellus* signifie aussi quelquefois une Lettre écrite par articles, en forme de Memoire.

Digitized by Google

2. *En monnoye du pays*] *In Ciſtophoro.* Voyez la derniere Remarque ſur la ſixiéme Lettre du ſecond Livre. Ces deux millions deux cens mille ſeſterces, c'eſt-à-dire plus de deux cens mille livres, que Ciceron avoit laiſſées en Aſie, faiſoient partie de ce qu'il avoit retiré en une année de ſon Gouvernement. L'on peut juger par là quelles ſommes en devoient rapporter ceux qui n'eſtoient pas ſi ſcrupuleux que Ciceron, & qui ne ſe piquoient pas d'un deſintereſſement auſſi parfait que celui qu'il fit paroître.

3. *Sur la foy d'un homme qui depuis long temps ne vous trompe plus.*] Philotime Affranchi de Terentia. Voyez les Lettres 4, 5, & 9 du ſixiéme Livre.

Digitized by Google

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

LItteras tuas accepi pridie Nonas Febr. eoque ipso die ex testamento crevi hereditatem. Ex multis meis miserrimis curis est una levata, si, ut scribis, ista hereditas fidem, & famam meam tueri potest, quam quidem te intelligo, etiam sine hereditate, tuis opibus defensurum fuisse. De dote quod scribis, per omnes deos te obtestor, ut totam rem suscipias, & illam miseram mea culpa & negligentia tueare meis opibus, si quæ sunt; tuis, quibus tibi molestum non erit, facultatibus: cui quidem deesse omnia, quod scribis, obsecro te noli pati: in quos enim sumptus abeunt fructus prædiorum? jam illa H S LX. quæ scribis, nemo mihi umquam di-

Digitized by Google

LETTRE II.

L'an de Rome 705. ſous le ſecond Conſulat de Ceſar, qui eut pour Collegue Servilius Iſauricus.

J'Ai reçû vôtre Lettre le quatre de Février ; & le même jour, j'ai fait l'Acte par lequel je me porte pour heritier. [1] Parmi de ſi grands ſujets de chagrin, j'en aurai un de moins ſi, comme vous me le marquez, cette ſucceſſion peut ſervir à payer mes creanciers & à rétablir mon credit ; & quand cette reſſource auroit manqué, j'en aurois toûjours trouvé une ſûre en vous. Quant à ce que vous me dites de la dot de ma fille, cela m'eſt d'autant plus ſenſible qu'elle n'eſt malheureuſe que par ma faute & par ma negligence. Je vous conjure par tout ce qu'il y a de plus ſacré, de la ſecourir. Employez pour elle ce qui peut me reſter de bien, aidez-la du vôtre, ſans neanmoins vous incommoder. Ne la

xit ex dote esse detracta. Numquam enim essem passus. Sed hæc minima est ex iis injuriis, quas accepi; de quibus ad te dolore & lacrimis scribere prohibeor.

Ex ea pecunia, quæ fuit in Asia partem dimidiam fere exegi. Tutius videbatur fore ibi, ubi est, quam apud publicanos. Quod me hortaris ut firmo sim animo, vellem posses aliquid afferre, quamobrem id facere possem. Sed si ad ceteras miserias accessit etiam id, quod mihi Chrysippus dixit parari, (tu nihil significasti) de domo, quis me miserior uno jam fuit? oro, obsecro, ignosce: non possum plura scribere. Quanto mœrore urgear, profecto vides: quod si mihi commune cum ceteris esset, qui videntur in eadem causa esse, minor mea culpa videretur, & eo

laiſſez pas plus long-temps, je vous prie, dans l'extrême beſoin où vous me dites qu'elle eſt. A quoi donc eſt-ce qu'on employe le revenu de mes terres? On ne m'avoit point dit qu'on eût retranché ſur ſa dot ces ſoixante mille ſeſterces dont vous me parlez, [2] & je ne l'aurois jamais ſouffert. Mais c'eſt le moindre de tous les ſujets de plaintes qu'on m'a donnez; la douleur m'empêche de vous en faire le détail.

J'ai retiré environ la moitié de l'argent que j'avois en Aſie; J'ai crû qu'il ſeroit plus ſûrement où je l'ai placé, qu'entre les mains des Fermiers de la Republique. Vous m'exhortez à ne me point laiſſer abbatre; je voudrois bien que vous euſſiez quelque choſe à m'apprendre qui pût me ſoutenir & me conſoler. Mais ſi pour ſurcroît de maux ce que Chryſippus m'a dit de ma maiſon, [3] & dont vous ne me parlez point, eſt veritable, fût-il jamais un homme auſſi malheureux que moi? Pardonnez-moi, je vous prie, la douleur m'empêche de vous en dire davantage. Vous voyez dans quel accablement je ſuis. Si ce malheur m'étoit commun avec tous ceux qui ont ſuivi Pompée,

tolerabilior esset. Nunc nihil est, quod consoletur; nisi quid tu efficis, si modo etiam nunc effici potest, ut ne qua singulari afficiar calamitate, & injuria.

Tardius ad te remisi tabellarium, quod potestas mittendi non fuit. A tuis & nummorum accepi H-S LXX. *& vestimentorum quod opus fuit. Quibus tibi videbitur, velim des litteras meo nomine. Nosti meos familiares. Signum requirent, aut manum: dices iis, me propter custodias ea vitasse.*

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *ET le même jour j'ai fait l'Acte par lequel je me porte pour heritier.*] Celui qu'on faisoit heritier, estoit ordinairement obligé de prendre cette qualité dans un certain temps marqué dans le Testament. La formule estoit : *cùm me N. haredem institue-*

ma faute me paroîtroit moindre, & je me consolerois plus aisément. Mais il ne me reste plus de consolation, à moins que vous ne fassiez en sorte, si toutefois il est encore temps, qu'on ne me traîte pas plus mal que les autres.

Je vous ai renvoyé un peu tard celui qui m'a apporté vos Lettres, mais je n'ai pû le faire partir plûtôt. Vos gens m'ont donné soixante & dix mille sesterces, & les habits dont j'ai eû besoin. 4 Je vous prie d'écrire en mon nom à ceux à qui vous jugerez que je devrois écrire. Vous connoissez mes amis; ils seront surpris de ne voir ni mon écriture, ni mon cachet; mais vous leur direz que c'est une précaution que j'ai prise, en cas que mes Lettres fussent interceptées.

---

rit, eam hæreditatem adeo cernoque. Atticus ayant donc mandé à Ciceron que quelqu'un de ses amis l'avoit fait son heritier, Ciceron luy marque que le jour même qu'il avoit reçû sa Lettre, il avoit accepté la succession.

2. *Qu'on eut retranché sur sa dot ces soixante mille sesterces dont vous me parlez.* Tullia avoit esté repudiée par Crassipes

pendant que Ciceron eſtoit en Cilicie. Alors le mari n'eſtoit obligé à rendre la dot qu'en pluſieurs payemens, à moins qu'on n'eût ſpecifié dans le Contrat, qu'il ſeroit obligé de la rendre en un ſeul payement. Craſſipes avoit déja rendu un tiers de la dot, & c'eſtoit ſur ce premier payement que Terentia avoit apremment retenu ces 60000 ſeſterces; ou bien ſur l'argent que Ciceron avoit deſtiné pour le premier payement qu'on devoit faire à Dolabella. Je ne conçois pas comment un homme auſſi judicieux que Manuce a pû s'imaginer qu'il s'agiſſoit ici de Terentia femme de Ciceron. Il n'y a qu'à lire les quatre premieres Lettres de ce Livre avec la neuviéme, la dix-ſeptiéme, & la vingt-quatriéme; & l'onziéme Lettre du 14. des Fam. pour ſe convaincre qu'il s'agit par tout de Tullia; & Corradus a eû raiſon de dire qu'il faloit eſtre aveugle

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

QVid hic agatur ſcire poteris ex eo, qui litteras attulit: quem diutius tenui, quia quotidie aliquid novi exſpectabamus: neque nunc mittendi tamen ulla cauſſa fuit, præter

pour ne le pas voir. La douleur tendre & vive que Ciceron fait paroître toutes les fois qu'il parle de cette affaire, convient fort aux sentimens qu'il avoit pour sa fille, & nullement à ceux qu'il avoit pour sa femme, dont il eut de si grands sujets de se plaindre depuis qu'il fût sorti de l'Italie pour aller trouver Pompée, qu'il la repudia lorsqu'il fut de retour à Rome.

3. *Ce que Chrysippus m'a dit de ma maison.*] Que les gens du parti de Cesar, qui estoient maîtres à Rome, vouloient la luy ôter parce qu'il estoit allé trouver Pompée.

4. *Les habits dont j'ai eû besoin*] Pour les Esclaves qu'il avoit à sa suite. *Vestimenta* aussi bien que *vestis*, signifient quelquefois en general, les étofes, les meubles, les hardes.

LETTRE III.

Même année 705.

VOus pourrez sçavoir par celui qui m'a apporté vôtre Lettre, en quel état sont ici vos affaires. Je l'ai retenu plusieurs jours, parce que j'attendois qu'il y eût quelque chose de nouveau; mais il n'est rien arrivé, & je ne vous

eam, de qua tibi rescribi voluisti. Quod ad Kal. Quint. pertinet, quid vellem; utrumque grave est tam gravi tempore, periculum tantæ pecuniæ, & dubio rerum exitu, ista quam scribis abruptio. Quare ut alia, sic hoc vel maxime tuæ fidei benivolentiæque permitto, & illius consilio & voluntati: cui miserâ consuluissem melius, si tecum olim coram potius, quam per litteras de salute nostra, fortunisque deliberavissem.

Quod negas præcipuum mihi ullum incommodum impendere, etsi ista res nihil habet consolationis, tamen etiam præcipua multa sunt, quæ tu profecto vides, ut sunt, & gravissima esse, & me facillime vitare potuisse: ea tamen erunt minora, si, ut adhuc factum est, administratione diligentiaque tua levabuntur. Pecunia apud Egnatium est. Sit à me, ut est. Neque enim hoc quod agitur videtur diuturnum

écris que pour répondre à ce que vous me demandez. Quant à cette affaire du premier de Juillet, [1] quel parti prendre ! Comment risquer une somme si considerable dans un temps si malheureux ? ou comment faire ce divorce dont vous me parlez dans la situation incertaine où sont les affaires ? Ainsi je m'en remets sur cela, encore plus que sur tout le reste, à vôtre amitié ; & j'en laisse ma fille la maîtresse. Elle seroit moins malheureuse si, avant que de partir, je vous avois consulté plûtôt de vive voix que par Lettres, [2] sur une affaire si importante & pour elle & pour moi.

Vous prétendez que je n'ai de maux à craindre que ceux qui peuvent m'être communs avec ceux dont j'ai suivi le parti. C'est une triste consolation ; & d'ailleurs combien ai-je en mon particulier de chagrins qui, comme vous voyez, ne sont pas mediocres, & que j'aurois pû aisément m'épargner ! Il n'y a que les soins que vous voulez bien vous donner pour moi, qui puissent les diminuer. J'ai de l'argent chez Egnatius ; il faut l'y laisser jusqu'à ce que la fortune se soit declarée pour l'un ou

Digitized by Google

esse posse ; ut scire jam possim, quid maxime opus sit : etsi egeo rebus omnibus ; quod is quoque in angustiis est, qui cum sumus ; cui magnam dedimus pecuniam mutuam, opinantes nobis, constitutis rebus, eam rem etiam honori fore. Tu, ut antea feciſti, velim, si qui erunt, ad quos aliquid scribendum à me existimes, ipse conficias. Tuis salutem dic. Cura, ut valeas. In primis id, quod scribis, omnibus rebus cura & provide, ne quid ei desit, de qua scis me miserrimum esse. Idibus Jun. ex castris.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *Cette affaire du premier de Juillet.*] Ciceron devoit faire alors à Dolabella un second payement de la dot de sa fille ; & comme son gendre estoit dans le parti ennemis, il vouloit attendre pour le payer, qu'on vît comment les affaires tourneroient. Il avoit lieu de se plaindre de la maniere dont

l'autre parti, ce qui ne peut pas aller bien loin. Cependant je manque de tout auſſi-bien que Pompée, à qui j'ai prêté une groſſe ſomme, dans la penſée que cela ſera avantageux & honorable pour moi ſi ſes affaires tournent bien. Je vous prie d'écrire des Lettres en mon nom, comme vous avez déja fait ; & ſelon que vous le jugerez à propos. Mes complimens à toute vôtre famille. Ayez ſoin de vôtre ſanté. Je vous recommande par deſſus toutes choſes de faire en ſorte, comme vous me le promettez, qu'il ne manque rien à une perſonne dont les peines, comme vous ſçavez, augmentent fort les miennes. Au camp le 13. de Juin.

Dolabella en avoit uſé avec ſa femme, & il avoit eû envie qu'elle fit divorce avec luy ; mais comme Dolabella avoit beaucoup de credit auprés de Ceſar, il vouloit attendre quel ſeroit le ſuccès de la bataille qu'il voyoit bien qu'on donneroit bien-tôt, & qui devoit décider des affaires. Ciceron parle encore dans deux autres Lettres * du deſſein qu'il avoit de faire faire divorce à ſa fille avec Dolabella, & ce n'eſt pas le ſeul exemple que l'on trouve dans ces derniers temps de la Republique, de la liberté que les femmes

avoient a lors de ſe ſeparer de leur mari, & d'en épouſer un autre. Voici ce que Cœlius mandoit à Ciceron quelques années auparavant. *Paula Valeria ſœur de Triarius, a fait divorce avec ſon mari le jour même qu'il devoit arriver de ſon Gouvernement, & cela ſans aucune raiſon; elle doit épouſer D. Brutus.* Epiſt. 7. Lib. 8. Fam.

* Epiſt. 20. h. Lib. Epiſt. 13. Lib. 14. Fam.

2. *Si avant que de partir je vous avois*

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Accepi ab Iſidoro litteras, & poſtea datas binas. Ex proximis cognovi prædia non veniſſe. Videbis ergo ut ſuſtenteiur per te: de Fruſinati, ſi modo futuri ſumus, erit mihi res oportuna. Meas litteras quod requiris, impedior inopia rerum, quas nullas habeo litteris dignas; quippe cui nec quæ accidunt, nec, quæ aguntur, ullo modo probentur. Utinam coram tecum olim potius, quam per epiſtolas. Hic

conſulté plûtôt de vive voix que par Lettres.] Depuis que Ciceron eut quitté Rome avec Pompée juſqu'à ce qu'il partit pour la Grece, il ne vit point Atticus. Il ſe repentoit alors d'avoir eſté joindre Pompée ; & il ſuppoſe que ſi Atticus l'eût vû, il l'auroit déterminé à demeurer en Italie, & qu'il luy auroit mieux fait connoître le mauvais eſtat où eſtoient ſes affaires domeſtiques.

LETTRE IV.

Même année 705.

J'Ai reçû la Lettre que vous aviez donnée à Iſidore, & deux autres encore de plus fraîche date. Dans la derniere vous me marquez qu'on n'a vendu aucune de mes Métairies. Vous aurez donc la bonté de fournir de l'argent à ma fille. Je ſerai bien aiſe de retirer la maiſon de Fruſino, [1] pourvû que nous ſoyons jamais en état d'en joüir. Vous vous plaignez de ce que je ne vous écris pas aſſez ſouvent ; c'eſt que je ne vois rien qui merite de vous être mandé ; car je n'approuve ni ce que l'on fait, ni ce qui arrive ici. [2]

BIBLIOTECA N... ROMA

Digitized by Google

tua, ut poſſum, tueor apud hos. Cetera Celer. Ipſe fugi adhuc omne munus, eo magis, quod ita nihil poterat agi, ut mihi & meis rebus aptum eſſet.

Quid ſit geſtum novi quæris: ex Iſidoro ſcire poteris: reliqua non videntur eſſe difficiliora. Tu id velim, quod ſcis me maxime velle, cures, ut ſcribis, ut facis. Me conficit ſollicitudo, ex qua etiam ſumma infirmitas corporis: qua levata, ero una cum eo qui negotium gerit, eſtque in ſpe magna. Brutus amicus in cauſſa verſatur acriter. Hactenus fuit, quod caute à me ſcribi poſſet. Vale. De penſione altera, oro te, omni cura conſidera quid faciendum ſit, ut ſcripſi iis litteris, quas Pollex tulit.

Je voudrois bien, avant que d'y être venu, avoir conferé avec vous plûtôt de vive voix que par Lettres. Je ménage ici vos interêts auprès de nos gens autant que je puis, & Celer 3 agit auſſi de ſon côté. Je n'ai point voulu juſqu'à preſent me charger de rien; cela ne conviendroit ni à mon goût, ni à mes interêts.

Vous me demandez des nouvelles de ce qui s'eſt paſſé depuis peu; 4 vous pouvez l'apprendre par Iſidore; nous viendrons auſſi aiſément à bout du reſte. 5 Continuez, je vous prie, comme vous me le promettez, d'avoir ſoin de cette affaire que je vous ai recommandée par deſſus toutes les autres. Le chagrin qui m'accable nuit fort à ma ſanté. 6 Quand elle ſera rétablie, j'irai joindre Pompée qui eſt maintenant rempli de grandes eſperances. Brutus nôtre ami fait paroître beaucoup de zéle, & ſe diſtingue fort. 7 Voilà tout ce que la prudence me permet de vous mander. Adieu. Examinez, je vous prie, avec tout le ſoin poſſible, ce qu'il y a à faire ſur ce ſecond payement de la dot de ma fille, comme je vous l'ai déja écrit par Pollex.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. *De retirer la maiſon de Fruſino.*] On voit par la treiziéme Lettre de ce Livre, qu'il vouloit retirer ce bien qu'il avoit vendu à pacte de rachapt. *De fundo Fruſinati redimendo jam pridem intellexiſti voluntatem meam.* Fruſino eſtoit ſur le grand chemin nommé la *voye Latine.* C'eſtoit une ancienne ville des Volſques, à preſent *Fruſſilone.*

2. *Je n'approuve ni ce que l'on fait, ni ce qui arrive ici.*] Ciceron laiſſoit trop voir ſon chagrin. Il deſapprouvoit tout, il craignoit tout; ce qui donna occaſion à ce bon mot de Pompée, qui fatigué de ce que Ciceron exageroit toûjours les forces de Ceſar, luy dit, *pour nous craindre vous n'avez qu'à paſſer de ſon côté.*

3. *Celer.*] Q. Pilius Celer frere ou couſin de la femme d'Atticus.

4. *Des nouvelles de ce qui s'eſt paſſé depuis peu.*] Au combat de Dyrrachium. Ceſar ayant attaqué le camp de Pompée, fut repouſſé vigoureuſement, & auroit eſté entierement défait ſi Pompée avoit ſçû profiter de ſon avantage. *Il n'a manqué aux ennemis pour remporter une victoire complete*, dit alors Ceſar, *que d'avoir un Chef qui ſçût vaincre.*

Plutar.

Digitized by Google

Plutar. Cæsar. Suet. Julio Cæsar. Lib. 3. bell. civ. &c.

5. *Nous viendrons aussi aisément à bout du reste.*] Cet avantage, quoiqu'assez mediocre (car Cesar dit qu'il ne perdit que 960. hommes, & les autres Historiens ne font monter la perte qu'à deux mille hommes) cet avantage, dis je, donna une si grande confiance à tout le parti de Pompée, qu'ils regardoient déja la guerre comme finie. *His rebus tantum fiducia ac spiritus Pompeianis accessit, ut non de ratione belli cogitarent, sed vicisse jam sibi viderentur.*

Cæs. Lib. 3. bel. civ.

6. *Le chagrin qui m'accable nuit fort à ma santé; quand elle sera rétablie, j'irai joindre Pompée.*] Ciceron estoit alors à Dyrrachium, & il ne se trouva point à la bataille de Pharsale.

7. *Brutus nôtre ami fait paroître beaucoup de zele & se distingue fort.*] Avant la guerre civile, il avoit toûjours affecté de faire paroître sa haine pour Pompée, qui pendant la guerre de Sylla avoit fait mourir son pere d'une maniere fort cruelle. Brutus ne luy avoit jamais parlé, & ne le saluoit pas même lorsqu'il le rencontroit; mais il sacrifia à la Republique & à la bonne cause, un si juste ressentiment.

Plut. in Brut. & Pomp.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

QVæ me cauſſæ moverint, quam acerbæ, quam graves, quam novæ, coëgerintque impetu magis quodam animi uti, quam cogitatione, non poſſum ad te ſine maximo dolore ſcribere: fuerunt quidem tantæ, ut id, quod vides, effecerint. Itaque nec quid ad te ſcribam de meis rebus, nec quid à te petam reperio. Rem & ſummam negotii vides. Equidem ex tuis litteris intellexi, & iis, quas communiter cum aliis ſcripſiſti, & iis, quas tuo nomine, quod etiam mea ſponte videbam, te ſubdebilitatum novas rationes tuendi mei quærere. Quod ſcribis placere, ut propius accedam, iterque per oppida noctu faciam; non ſane video, quemadmodum id fieri poſſit. Neque enim ita apta habeo diverſoria, ut tota

LETTRE V.

Même année 705.

JE ne pourrois sans une extrême douleur, vous marquer les raisons qui m'ont fait prendre mon parti si brusquement, & presque sans reflexion. Imaginez-vous tout ce qu'il y a de plus fort, [1] de plus extraordinaire, & de plus cruel; enfin, jugez-en par le parti que j'ai pris. [2] Ainsi, je ne sçai que vous écrire sur ce qui me regarde, & je ne vous recommande rien en particulier; vous voyez bien en general ce qu'il y a à faire pour moi. Il me paroît, & par vos Lettres & par celles que vous m'avez écrites avec quelques autres de mes amis, que vous n'esperez pas beaucoup de la voye que vous aviez prise pour me servir, & que vous en cherchez quelque autre. [3] Vous me conseillez de m'approcher de Rome, & de passer de nuit dans les villes; mais je ne vois pas comment je le

tempora diurna in his poſsim conſumere ; neque ad id , quod quæris , multum intereſt , utrum me homines in oppido videant , an in via. Sed tamen hoc ipſum , ſicut alia conſiderabo , quemadmodum commodiſsime fieri poſſe videatur.

Ego propter incredibilem & animi & corporis moleſtiam conficere plures litteras non potui : iis tantum reſcripſi, à quibus acceperam. Tu velim & Baſilo, quibus præterea videbitur, etiam Servilio conſcribas , ut tibi videbitur, meo nomine. Quod tanto intervallo nihil omnino ad vos ; profecto intelligis rem mihi deeſſe , de qua ſcribam , non voluntatem. Quod de Vatinio quæris : neque illius , neque cujuſquam mihi præterea officium deeſſet , ſi reperire poſſent , qua in re me juvarent. Quintus averſiſsimo à me animo Patris fuit. Eodem Corcyra filius venit. Inde profectos eos una cum ceteris arbitror.

Digitized by Google

pourrois faire, je n'ai pas de gîtes assez commodes pour y passer la journée entiere ; & , si je marche de jour, il importe peu qu'on me voye sur la route ou dans les villes. Cependant je verrai ce qu'il y aura de mieux à faire là-dessus comme sur tout le reste.

La tristesse & l'accablement où je suis, ne me permettent pas d'écrire beaucoup de Lettres ; j'ai seulement fait réponse à celles que j'ai reçûes. Je vous prie d'écrire en mon nom à Basilus, & à Servilius, & en general à tous ceux à qui vous croirez que je devrois écrire, & comme vous le jugerez à propos. Si vous avez été si long-temps sans recevoir de mes Lettres, vous devez bien juger que c'est que je n'ai eû rien à vous mander. Vatinius, dont vous me parlez, est trés-bien intentionné pour moi ; & il ne tiendra pas à luy, non plus qu'à tous les autres, qu'ils ne me rendent service. Mon frere s'est declaré hautement contre moi ; son fils est allé de Corcyre le joindre à Patres ; & je crois qu'ils en sont partis avec ceux qui vont trouver Cesar.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. [*Imaginez-vous tout ce qu'il y a de plus fort &c.*] Aprés la bataille de Pharsale, Caton qui estoit demeuré à Dyrrachium avec quinze Cohortes pour garder le gros bagage, voulut déférer le commandement à Ciceron, parce qu'il avoit esté Consul, & que Caton n'avoit esté que Préteur. Ciceron le refusa, & declara qu'il vouloit se retirer : ce qui irrita si fort le jeune Pompée & ses amis, qu'ils l'auroient tué, si Caton pour le dérober à leur fureur, ne l'avoit emmené hors du Camp. *Plutar. Cicer.*

2. *Vous en jugerez par le parti que j'ai pris*] De revenir en Italie avant que d'avoir fait sa paix, & sans sçavoir si Cesar le trouveroit bon.

3. *Que vous n'esperez pas beaucoup de la voye que vous avez prise pour me servir, & que vous en cherchez quelqu'autre.*] Je ne vois pas qu'on puisse donner un autre sens à ces paroles, *te subdebilitatum novas rationes tuendi mei quarere ; subdebilitatum* ne peut marquer ici qu'une esperance foible & incertaine. S'il y avoit quelque variété dans les Manuscrits, je croirois que le texte est corrompu. On lit dans ses Editions ordinaires *te subita re quasi debilitatum*, mais c'est une correc-

Digitized by Google

tion de Lambin. Le ſens ſeroit alors *que ſurpris & embaraſſé de m'avoir vû prendre ſi bruſquement une reſolution ſi extraordinaire.*

4. *Baſilus*] L. Minucius Baſilus. Il fut Préteur en 708. & ayant eſté chagrin de ce que Ceſar ne luy donna point de Gouvernement aprés ſa préture, il entra dans la conjuration de Brutus & de Caſſius.

Dio. Lib. 43. *Appian. Lib.* 2. *civil. Oroſ. Lib.* 6. *cap.* 18.

5. *Vatinius.*] On a vû ailleurs qu'il avoit eſté fort ennemi de Ciceron ; mais ils s'étoient depuis reconciliez, & Ciceron avoit plaidé pour luy.

Voy. la 1. *Lettre du* 1. *Liv. des Fam. & la* 9. *du* 5.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

SOllicitum esse te cum tuis communibusque fortunis, tum maxime de me, ac de dolore meo, sentio: qui quidem dolor meus non modo non minuitur, cum socium sibi adjungit dolorem tuum, sed etiam augetur. Omnino pro tua prudentia sentis, qua consolatione levari maxime possim. Probas enim meum consilium, negasque mihi quidquam tali tempore potius faciendum fuisse. Addis etiam (quod etsi mihi levius est, quam tuum judicium, tamen non est leve) ceteris quoque, id est, qui pondus habeant, factum nostrum probari. id si ita putarem, levius dolerem. Crede, inquis mihi. Credo equidem: sed scio, quam cupias minui dolorem meum.

Digitized by Google

LETTRE VI.

Même année 705.

JE vois l'inquiétude que vous donnent les malheurs dont vous êtes menacé avec tous les autres Citoyens, & encore plus mes chagrins particuliers ; la part que vous prenez à ma douleur eſt une nouvelle peine pour moi, & l'augmente au lieu de la diminuer. Vous avez bien ſenti ce qui étoit le plus propre à me conſoler ; car vous approuvez le parti que j'ai pris, & vous prétendez que je n'en pouvois point prendre d'autre. Vous ajoûtez que tout le monde eſt du même avis, du moins ceux dont le jugement eſt de quelque poids. Quoique leur approbation me faſſe beaucoup moins de plaiſir que la vôtre, elle ne m'eſt pas neanmoins indifferente ; & ſi j'en étois bien aſſuré, cela diminueroit mon chagrin. Croyez-moi, dites-vous ; je vous crois ; mais je connois vôtre amitié & l'envie que vous avez d'adoucir mes peines.

Me discessisse ab armis numquam pœnituit : tanta erat in illis crudelitas, tanta cum barbaris gentibus conjunctio, ut non nominatim, sed, generatim proscriptio esset informata; ut jam omnium judicio constitutum esset, omnium vestrum bona prædam esse illius victoriæ; vestrum, plane dico, numquam enim de te ipso nisi crudelissime cogitatum est. Quare voluntatis me meæ numquam pœnitebit : consilii pœnitet. In oppido aliquo mallem resedisse, quoad arcesserer. Minus sermonis subiissem : minus accepissem doloris : ipsum hoc me non angeret. Brundisii jacere in omnes partes est molestum. Propius accedere, ut suades, quo modo sine lictoribus, quos populus dedit, possum ? qui mihi incolumi adimi non possunt. Quos ego modo paullisper cum bacillis in turbam conjeci ad oppidum accedens, ne quis impetus militum fieret.

Recipio tempore me domum. Te nunc ad Oppium. Et cum his placeret

Je ne me ſuis jamais reproché d'avoir quité un parti où l'on voyoit des nations barbares mêlées avec les Romains, où tout reſpiroit la cruauté, où la proſcription auroit été generale, où l'on regardoit déja tous vos biens comme un butin legitime ; je dis les vôtres en particulier, car leur mauvaiſe diſpoſition pour vous n'avoit que trop paru. Je n'ai donc rien à me reprocher de ce côté-là, mais je devois prendre d'autres meſures. Je devois me retirer dans quelque ville hors de l'Italie, juſqu'à ce qu'on me rappellât. Cela auroit moins fait parler, & je n'aurois pas à preſent tant de chagrin & d'inquiétude. Il ſeroit fâcheux pour moi en toute maniere de demeurer à Brindes dans le triſte état où je ſuis. Vous me conſeillez de m'approcher, mais comment marcher ſans mes Licteurs que le peuple Romain m'a donnez, & qu'on ne peut m'ôter qu'avec la vie ? [1] Cependant, quand je ſuis entré dans Brindes, je n'ai point fait marcher devant moi mes faiſſeaux, de peur que les ſoldats ne ſe jettaſſent deſſus.

Je vous promets d'aller à Rome quand il en ſera temps ; [2] mais voyez aupa-

modo propius accedere, ut hac de re considerarem: credo fore auctores: sic enim recipiunt, Cæsari non modo de conservanda, sed etiam de augenda mea dignitate curæ fore: meque hortantur, ut magno animo sim; ut omnia summa sperem: ea spondent, confirmant, quæ quidem mihi exploratiora essent, si remansissem. Sed ingero præterita. Vide, quæso, igitur ea, quæ restant, & explora cum istis; & si putabis opus esse, & si istis placebit, quo magis factum nostrum Cæsar probet, quasi de suorum sententia factum. Adhibeantur Trebonius, Pansa, si qui alii; scribantque ad Cæsarem, me, quidquid fecerim, de sua sententia fecisse.

Tulliæ meæ morbus, & imbecillitas corporis me exanimat, quam tibi intelligo magnæ curæ esse; quod est mihi gratissimum. De Pompeii exitu mihi dubium numquam fuit. Tanta enim desperatio rerum ejus omnium regum & populorum animos occupa-

paravant Oppius, 3 afin que ſi les amis de Ceſar ſont d'avis que je m'approche, je me détermine là-deſſus. Je ne doute point qu'ils ne me le conſeillent ; car ils m'aſſurent que bien loin d'avoir rien à craindre de la part de Ceſar, j'en dois attendre de nouvelles marques de diſtinction. 4 Ils m'en répondent, & ne veulent point que j'en doute. Je me laiſſerois perſuader plus aiſément ſi j'étois demeuré en Italie ; mais ne rappellons point le paſſé, remedions au preſent. Voyez, je vous prie, avec eux ſi, pour faire trouver bon à Ceſar que j'aille à Rome, il ne ſeroit pas à propos qu'il ſçût que je n'ai rien fait que par leur avis. Joignez à eux Trebonius, 5 Panſa 6 & les autres amis de Ceſar ; qu'ils luy écrivent que je n'ai fait que ce qu'ils m'ont conſeillé.

La maladie de ma fille & la delicateſſe de ſa complexion m'allarment fort ; je vous ſuis ſenſiblement obligé du ſoin que vous prenez d'elle. La mort de Pompée ne m'a point ſurpris ; 7 car tous les Rois & tous les peuples regardoient ſi fort ſes affaires comme deſeſperées, que quelque part

rat, ut, quocumque veniſſet, hoc putarem futurum. Non poſſum ejus caſum non dolere. Hominem enim integrum, & caſtum, & gravem cognovi. De Fannio conſoler te? perniciosa loquebatur de manſione tua. L. vero Lentulus Hortenſii domum ſibi, & Cæſaris hortos, & Bajas deſponderat. Omnino hæc eodem modo ex hac parte fiunt: niſi quod illud erat infinitum. Omnes enim, qui in Italia manſerant, hoſtium numero habebantur. Sed velim hæc aliquando ſolutiore animo.

Quintum fratrem audio profectum in Aſiam, ut deprecaretur. De filio nihil audivi. Sed quære ex Diochare, Cæſaris liberto, quem ego non vidi, qui iſtas Alexandreas litteras attulit. Is dicitur vidiſſe an euntem, an jam in Aſia? Tuas litteras, prout res poſtulat, exſpecto: quas velim cures quamprimum ad me perferendas. IIII. *Kal. Decembris.*

qu'il eût abordé il y auroit trouvé le même ſort. Je ne laiſſe pas d'en être touché. J'eſtimois ſa vertu, ſes mœurs, ſa prudence. [8] Que je vous conſole de la mort de Fannius ! [9] Sçavez-vous qu'il parloit hautement contre vous, parce que vous étiez demeuré en Italie ! Pour Lentulus, il avoit déja pris pour ſa part la maiſon d'Hortenſius, les jardins de Ceſar, & ſa maiſon de Bayes. [10] On en fait de même dans l'autre parti ; ſi ce n'eſt que dans celui de Pompée cela n'auroit point eû de bornes, car on regardoit comme ennemis tous ceux qui étoient demeurez en Italie. Mais je ſouhaite de pouvoir un jour m'entretenir là-deſſus avec vous, lorſque nous ſerons plus tranquiles.

J'apprens que mon frere eſt allé en Aſie pour implorer la clemence du vainqueur. Je n'ai point de nouvelles de ſon fils. Informez-vous en un peu à Diocharés l'Affranchi de Ceſar, qui a apporté ces Lettres d'Alexandrie. On dit qu'il a vû mon neveu ; étoit-il déja en Aſie, ou l'a-t il rencontré en chemin ? Vous concevrez aiſément que j'attens vos Lettres avec impatience ; faites les moi tenir le plus diligemment

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Comment marcher ſans mes Licteurs que le peuple Romain m'a donnez, & qu'on ne peut m'ôter qu'avec la vie?*] C'eſt à-dire, juſqu'à ce qu'il fût rentré dans Rome, comme nous l'avons expliqué ailleurs.

2. *Je vous promets d'aller à Rome quand il en ſera temps.*] RECIPIO TEMPORE ME DOMUM. Le texte eſt ici fort coupé, peut eſtre eſt-il corrompu. Il y a autant de conjectures differentes, que de Commentateurs. J'ai ſuivi celle de Grævius qui approche le plus des Mss. où il y a ſeulement *domo* au lieu de *domum*. Ces paroles pourroient encore ſignifier, *je parois fort peu en public, & je me retire chez moi de fort bonne heure*; mais cela ne ſe lie pas ſi bien avec ce qui ſuit.

3. *Voyez auparavant Oppius.*] TE NUNC AD OPPIUM, ſupp. *ire velim.*

4. *J'en dois attendre de nouvelles marques de diſtinction.*] Ceſar le mit depuis parmi les Patriciens, dont y eut pluſieurs familles d'éteintes par la guerre civile.

5. *Trebonius.*] Il eſtoit alors Préteur.

6. *Panſa.*] C. Vibius Panſa qui fut Conſul l'année d'aprés la mort de Ceſar. Nous en parlerons alors plus en détail.

Digitized by Google

que vous pourrez. Le vingt-ſeptiéme de Novembre.

---

7. *La mort de Pompée ne m'a point ſurpris.*] Il eſtoit neanmoins aſſez ſurprenant que le jenne Ptolomée, dont le pere avoit obligation à Pompée de ſa couronne, eût commis un pareil attentat qui fit horreur à Ceſar même.

8. *J'eſtimois ſa vertu, ſes mœurs, ſa prudence.*] Voilà un éloge funebre bien ſec pour le grand Pompée, pour un homme qui avoit triomphé des trois parties du monde. Il ſemble que Ciceron ait peur que les gens du parti de Ceſar ne l'entendent. Il eſt vrai que la foibleſſe que Pompée fit paroître dés que la victoire ſe fut declarée pour Ceſar à la bataille de Pharſale, ternit fort ſa gloire, & flétrit tous ſes lauriers.

9. *Fannius.*] Nous en avons parlé ſur la quinziéme Lettre du huitiéme Livre. Il perit apparemment en Egypte, auſſi bien que Lentulus, celui qui avoit eſté Conſul l'année précedente. Ptolomée fit mourir ce dernier en priſon.

10. *Il avoit déja pris pour ſa part la maiſon d'Hortenſius, les jardins de Ceſar &c.*] Aprés l'affaire de Dyrrachium, lorſque ceux qui eſtoient dans l'armée de Pompée virent que Ceſar s'éloignoit & gagnoit la Theſſalie, ils crurent marcher à une victoire certaine. Domitius, Lentulus Spinther, & Scipion ſe diſputoient la Charge de grand Pon-

Digitized by Google

tiſe de Ceſar ; & ceux qui prétendoient aux Magiſtratures, avoient déja envoyé à Rome loüer des maiſons auprés de la place, afin

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatæ tuæ mihi litteræ ſunt, quibus accurate perſcripſiſti omnia, quæ ad me pertinere arbitratus es : Factum igitur, ut ſcribis iſtis placere, iiſdem iſtis lictoribus me uti; quod conceſſum Seſtio ſit; cui non puto ſuos eſſe conceſſos, ſed ab ipſo datos. Audio enim eum ea S C. improbare, quæ poſt diſceſſum Tribunorum, facta ſunt. Quare poterit, ſi volet ſibi conſtare, noſtros lictores comprobare.

Quamquam quid ego de lictoribus, qui pæne ex Italia decedere ſim juſſus ? nam ad me miſit Anto-

d'eſtre plus à portée pour briguer les ſuffrages du peuple.

Plutar. Cæſ. Lib. 3. de bell. civ.

LETTRE VII.

Même année 705.

JE vous ſuis trés obligé du compte exact que vous me rendez dans vôtre derniere Lettre, de tout ce qui me touche. Je garderai donc mes Licteurs, puiſque les amis de Ceſar croyent que je puis les garder auſſi-bien que Seſtius à qui Ceſar l'a permis. Je crois pourtant que Ceſar luy en a plûtôt donné de nouveaux qu'il ne luy a permis de garder ceux qu'on luy avoit donnez. [1] Car on dit qu'il regarde comme nul tout ce que le Senat fit depuis que les Tribuns furent ſortis de Rome; ſur ce pié-là, il peut me laiſſer les miens ſans conſequence.

Mais voici bien une autre affaire; peu s'en eſt falu qu'on ne m'ait fait ſortir d'Italie. Antoine m'envoya il y

nius exemplum Cæsaris ad se litterarum, in quibus erat, se audisse, Catonem, & L. Metellum in Italiam venisse, Romæ ut essent palam: id sibi non placere; ne qui motus ex eo fierent; prohiberique omnes Italia, nisi quorum ipse causſam cognovisset: deque eo vehementius erat scriptum. Itaque Antonius petebat à me per litteras, ut sibi ignoscerem: facere se non posse, quin iis litteris pareret. Tum ad eum misi L. Lamiam, qui demonstraret, illum Dolabellæ dixisse, ut ad me scriberet, ut in Italiam quamprimum venirem: ejus me litteris venisse. Tum ille edixit ita, ut me exciperet, & Lælium nominatim. Quod sane nollem. Poterat enim, sine nomine, re ipsa excipi.

O multas graves offensiones! quas quidem tu das operam ut lenias; nec tamen nihil proficis: quin hoc ipso minuis dolorem meum, quod ut minuas tam valde laboras: idque ve-

a quelques jours, une Lettre de Cesar qui luy marque, qu'il a appris que Caton & L. Metellus étoient en Italie, [2] & qu'ils comptoient de se montrer à Rome en public; qu'il ne vouloit point le souffrir, de peur que cela n'excitât quelque mouvement; qu'on ne laissât en Italie que ceux à qui il l'auroit luy même permis; sa Lettre est conçûe en termes trés forts. Antoine m'écrivit là-dessus qu'il me prioit de l'excuser, qu'il ne pouvoit se dispenser d'executer ces ordres. Je luy envoyai L. Lamia, [3] pour luy representer que Cesar avoit chargé Dolabella de m'écrire que je vinsse au plûtôt en Italie, que c'étoit sur cette Lettre que j'y étois venu. Il m'a donc excepté nommément avec Lælius, [4] dans l'Edit qu'il a fait publier. Cela ne me fait point plaisir; il pouvoit, sans me nommer, me comprendre dans l'exception generale. [5]

Que de chagrins! que d'amertumes! vous tachez de les adoucir, & ce n'est pas inutilement; l'extrême envie que vous avez de soulager ma douleur, me soulage en effet. Ecrivez-moi donc le plus souvent que vous pourrez. Pour

Digitized by Google

lim ne gravere quam ſæpiſſime facere : maxime autem aſſequere quod vis , ſi me adduxeris , ut exiſtimem , me bonorum judicium non funditus perdidiſſe. Quamquam quid tu in eo potes ? nihil ſcilicet. Sed , ſi quid res dabit tibi facultatis , id me maxime conſolari poterit , quod nunc quidem video non eſſe : ſed ſi quid ex eventis ; ut hoc nunc accidit. Dicebar debuiſſe cum Pompeio proficiſci. Exitus illius minuit ejus officii prætermiſſi reprehenſionem , ſed ex omnibus nihil magis tamen deſideratur , quam quod in Africam non ierim. Judicio hoc ſum uſus , non eſſe barbaris auxiliis fallaciſſimæ gentis Remp. defendendam , præſertim contra exercitum ſæpe victorem. Non probant fortaſſe. Multos enim viros bonos in Africam veniſſe audio,& ſcio fuiſſe antea. Valde hoc loco urgeor , hic quoque opus eſt caſu : aliqui ſint ex eis , aut , ſi poteſt , omnes , qui ſalutem anteponant. Nam ſi perſeverant & obtinent , quid

venir à bout de me consoler, le vrai moyen ce seroit de me bien persuader que je n'ai pas entierement perdu l'estime des bons Citoyens. Mais que pourriez vous me dire pour m'en convaincre ? Il n'y a que l'évenement qui puisse me justifier. S'il y arrive donc quelque chose dont je puisse faire cet usage, ne manquez pas de me le mander. On disoit par exemple que je ne devois point quitter Pompée ; sa mort me rend en quelque maniere excusable de ne l'avoir point suivi. Ce qui peut maintenant me faire le plus de tort, c'est de n'être pas passé en Afrique ; voici ce qui m'en a empêché. J'ai cru qu'il y auroit de la temerité de se servir contre une armée tant de fois victorieuse, du secours d'une nation barbare [6] la plus perfide qui soit au monde. Peut-être ne goûte-on pas cette raison ; j'apprens que plusieurs bons Citoyens sont déja passez en Afrique, & je sçavois qu'il y en avoit déja quelques-uns. Que répondre à cela ? Il n'y a que l'évenement qui puisse me justifier. Il faudroit que quelques-uns d'eux, ou, si l'on pouvoit l'esperer, que tous en general fissent leur accom-

Digitized by Google

nobis futurum sit vides. Dices, quid illis si victi erunt? honestior est plaga. Hæc me excruciant.

Sulpicii autem consilium non scripsisti cur meo non anteponeres: quod etsi non tam glorioſum est quam Catonis, tamen & periculo vacuum est, & dolore. Extremum est eorum, qui in Achaia sunt. Ii tamen ipsi se hoc melius habent, quam nos, quod & multi sunt uno in loco; & cum in Italiam venerint, domum statim venerint. Hæc tu perge, ut facis, mitigare, & probare quamplurimis. Quod te excusas: ego vero & tuas causſas noſco; & mea intereſſe puto te istic esse, vel ut cum iis, quibus oportebit, agas, quæ erunt agenda de nobis, ut ea quæ egisti; in primisque hoc velim animadvertas. Multos esse arbitror, qui ad Cæsarem detulerint, delaturive sint, me aut pœnitere

modement. Mais s'ils ne le font point & qu'ils ayent l'avantage, que deviendrai-je ? & que deviendront-ils, me direz-vous, s'ils ſont vaincus ? ils mourront du moins avec honneur. Voila les cruelles reflexions qui me tourmentent.

Vous ne me dites point ce qui vous fait croire que Sulpitius n'a pas pris un meilleur parti que moi. 7 Il me ſemble neanmoins que s'il ne s'eſt pas acquis autant de gloire que Caton, du moins il n'a rien à craindre, ni rien à ſe reprocher. Il n'y a plus que ceux qui ſont demeurez en Achaïe ; ils ont encore ſur moi cet avantage qu'ils ſont pluſieurs enſemble, & que lorſqu'ils reviendront en Italie, ils auront en même temps la liberté d'aller à Rome. Continuez donc, je vous prie, de me conſoler en me perſuadant par de nouvelles raiſons, que je n'ai point de tort. Je goûte fort celles qui vous empêchent de me venir trouver ; je conçois même qu'il eſt de mon interêt que vous demeuriez à Rome pour parler aux gens dont j'ai beſoin, comme vous avez fait juſqu'a preſent. Mais voici ce que je vous recommande par deſſus toutes

tere consilii mei, aut non probare; quæ fiant: quorum etsi utrumque verum est; tamen ab illis dicitur animo à me alienato; non quo ita perspexerint. Sed totum ut hoc Balbus sustineat, & Oppius, & eorum crebris litteris illius voluntas erga me confirmetur, & hoc plane ut fiat diligentiam adhibebis.

Alterum est, cur te nolim discedere; quod scribi, te flagitari. O rem miseram! quid scribam? aut quid velim? breve faciam. Lacrimæ enim se subito profuderunt: tibi permitto: tu consule. Tantum vide, ne hoc temporis tibi obesse aliquid possit Ignosce, obsecro te: non possum præ fletu & dolore diutius in hoc loco commorari. Tantum dicam nihil mihi gratius esse, quam quod eam diligis. Quod litteras, quibus putas opus esse, curas dandas, facis commode. Quin-

choſes. Je ne doute point que pluſieurs perſonnes ne rapportent, ou n'ayent déja rapporté à Ceſar que je me repens du parti que j'ai pris, ou que je deſapprouve tout ce qu'il fait. Cela eſt trés vrai, mais ils n'en ſçavent rien, & ils ne peuvent parler ainſi que pour me nuire. Il faut donc que Balbus & Oppius empêchent que Ceſar ne prenne de mauvaiſes impreſſions contre moi, & qu'ils luy écrivent ſouvent pour l'entretenir dans les bonnes diſpoſitions où il eſt; faites enſorte, je vous prie, qu'ils n'y manquent pas.

Une autre raiſon qui me fait ſouhaiter que vous demeuriez à Rome, c'eſt que ma fille, dites-vous, le ſouhaite fort. Que nous ſommes malheureux! que vous dirai je? que puis-je ſouhaiter? Je vais vous le dire en deux mots, car je fonds en larmes, je m'en remets à vôtre amitié & à vôtre prudence; prenez garde ſeulement dans un temps ſi malheureux, de ne vous pas incommoder pour nous. Pardonnez-moi, je vous prie, la douleur ne me permet de m'arrêter plus long-temps là deſſus; j'ajoûterai ſeulement que je ſuis infiniment ſenſible aux mar-

tum filium vidi qui Sami vidisset, patrem Sicyone: quorum deprecatio est facilis. Utinam illi, qui prius illum viderunt, me apud eum velint adjutum tantum, quantum ego illos vellem, si quid possem. Quod rogas, ut in bonam partem accipiam, si qua sint in tuis litteris, quæ me mordeant. Ego vero in optimam; teque rogo ut aperte, quemadmodum facis, scribas ad me omnia, idque facias quam sæpissime. Vale. XIV. *Kalend. Januar.*

REMARQUES SUR LA VII. LETTRE.

1. *Je crois pourtant que Cesar luy en a plûtôt donné de nouveaux qu'il ne luy a permis de garder ceux qu'on luy avoit donnez.*] Nous avons déja vû que lorsqu'on eut declaré la guerre à Cesar, Sestius fut nommé pour aller commander en Cilicie; aprés la bataille de Pharsale, il se racommoda avec Cesar, qui le fit servir en Asie avec Domitius Calvinus. Ciceron dit donc que Cesar regardant comme nul tout ce qui avoit esté

ques d'amitié que vous donnez à ma fille. Je vous remercie de la peine que vous prenez d'écrire des Lettres en mon nom, comme vous le jugez à propos. J'ai parlé à une perſonne qui a vû nôtre neveu à Samos & ſon pere à Sicyone: ils n'auront pas de peine à faire leur paix; mais ils devroient bien, puiſqu'ils verront Ceſar avant moi, me ſervir auprés de luy, comme je les ſervirois moi-même, ſi je le pouvois. Vous me priez de prendre en bonne part ce qu'il y a dans vos Lettres qui pourroit me faire de la peine; je le prens en trés-bonne part, & je vous prie de continuer de m'écrire naturellement tout ce que vous penſez, & de le faire ſouvent. Adieu. Le 17. de Decembre.

---

fait dans le Senat depuis que Q. Caſſius & Antoine furent ſortis de Rome, aprés avoir proteſté contre tout ce qu'on feroit contre luy, il n'avoit pû laiſſer à Seſtius les marques d'un Commandement, qui ne luy avoit eſté donné que depuis ce temps là. Au lieu que Ciceron n'ayant gardé ſes Licteurs que parce qu'il n'eſtoit point rentré dans Rome depuis qu'il eſtoit revenu de ſon Gouverne-

ment de Cilicie, & ayant eû ce Gouvernement long-temps avant que la guerre Civile commençât, Ceſar pouvoit luy laiſſer ces marques de ſa dignité juſqu'à ce qu'il rentrât dans Rome, ſans paroître par-là approuver ce que le Senat avoit fait depuis la proteſtation des Tribuns.

2. *Que Caton & L. Metellus eſtoient en Italie.*] Ceſar eſtoit mal informé ſur Caton, car il eſtoit paſſé en Afrique. Pour Metellus, c'eſt celui qui avoit eſté Tribun l'année avant celle ci, & qui avoit voulu empêcher Ceſar d'ouvrir le Treſor public.

Voy. Lib. 10. *Epiſt.* 4.

3. *Lamia.*] Chevalier Romain, ami particulier de Ciceron.

Voy. Epiſt. 45. *Lib.* 13. *&* *Epiſt.* 16. *&* 17. *Lib.* 11. *Fam.*

4. *Lælius,*] D. Lælius Balbus qui avoit eſté Tribun en 699. Pompée luy avoit donné depuis, le Commandement de la flote qu'il avoit ſur les côtes de l'Aſie.

Ceſar. Lib. 3. *de Bell. civ.*

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

QUantis curis afficiar etſi profecto vides, tamen cognoſces ex Lepta & Trebatio. Maximas pœnas pendo temeritatis meæ; quam tu pru-

5. *Il pouvoit, ſans me nommer, me comprendre dans l'exception generale.*] Ciceron auroit voulu qu'Antoine ſe fût contenté de dire *qu'aucun de ceux du parti de Pompée ne demeurât en Italie, excepté ceux à qui Ceſar auroit permis d'y venir*, du nombre deſquels eſtoit Ciceron, puiſque Ceſar luy avoit fait mander par Dolabella qu'il y pouvoit aller.

6. *D'une nation barbare la plus perfide qui ſoit au monde.*] Il parle des troupes de Juba Roy de Mauritanie. Tous les Africains paſſoient pour fourbes, auſſi-bien que les Carthaginois.

7. *Que Sulpitius n'a pas pris un meilleur parti que moi.*] Il s'eſtoit retiré dans quelque ville neutre; apparemment du côté de l'Achaïe, dont Ceſar luy donna depuis le Commandement.

LETTRE VIII.

Même année 705.

VOous ſçavez tous mes chagrins, mais Lepta & Trebatius vous en apprendront encore davantage. Je ſuis bien puni d'avoir pris un ſi mauvais parti. Vous prétendez que j'en ai

dentiam mihi videri vis : neque te deterreo , quo minus id disputes , scribasque ad me quam sæpissime. Non nihil enim me levant tuæ litteræ hoc tempore. Per eos , qui nostra caussa volunt valentque apud illum , diligentissime contendas opus est. Per Balbum & Oppium maxime , ut de me scribant quam diligentissime. Oppugnamur enim , ut audio , & præsentibus quibusdam , & per litteras. Iis ita occurrendum , ut rei magnitudo postulat. Furnius est illic , mihi inimicissimus. Quintus misit filium non solum sui deprecatorem , sed etiam accusatorem mei. Dictitat se à me apud Cæsarem oppugnari : quod refellit Cæsar ipse , omnesque ejus amici : neque vero desistit , ubicumque est , omnia in me maledicta conferre. Nihil mihi umquam tam incredibile accidit, nihil in his malis tam acerbum. Qui ex ipso audissent , cum Sicyone palam multis audientibus loqueretur , nefaria quædam ad me per-

pris un fort bon ; je ſuis bien aiſe que vous ne ſoyez point de mon ſentiment ; écrivez-moi ſouvent là-deſſus, vos Lettres commenceut à adoucir mon chagrin. Faites enſorte, je vous prie, que ceux qui ont du credit auprés de Ceſar, & qui veulent bien l'employer pour moi, luy écrivent comme il faut, ſur tout Balbus & Oppius ; car j'apprens qu'on luy parle & qu'on luy écrit contre moi ; vous concevez de quelle importance il eſt de détruire ces mauvaiſes impreſſions. Furnius qui eſt avec Ceſar, m'eſt fort contraire. [1] Mon frere a envoyé ſon fils, non ſeulement pour faire ſa paix, mais auſſi pour empêcher la mienne. Il dit à tout le monde que j'ai écrit à Ceſar contre luy ; [2] quoique Ceſar & tous ſes amis aſſurent le contraire. Par tout où il eſt, il ſe déchaîne contre moi. Rien ne m'a jamais plus ſurpris, & c'eſt le plus cruel de tous mes chagrins. Des gens qui l'ont entendu tenir à Sicyone de pareils diſcours en public & devant beaucoup de monde, m'en ont rapporté des traits les plus indignes qu'on puiſſe imaginer. Vous connoiſſez ſon humeur, vous l'avez

tulerunt. Nosti genus, etiam expertus es fortasse : in me id est omne conversum. Sed augeo commemorando dolorem, & facio etiam tibi. Quare ad illud redeo ; cura, ut hujus rei caussa, dedita opera, mittat aliquem Balbus. Ad quos videbitur velim cures litteras meo nomine. Vale. VI. *Kal. Jan.*

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *Furnius qui est avec Cesar, m'est fort contraire.*] On ne connoist point d'autre Furnius que Caius Furnius qui estoit ami particulier de Ciceron avant la guerre civile, & qui depuis paroist l'avoir toûjours esté ; c'est pour cela que Popma lit ici *Fusius*, & l'entend de Fusius Calenus ennemi de Ciceron dés le temps de Clodius, & qui fut depuis grand partisan d'Antoine. Mais, comme on lit dans tous les Manuscrits *Furnius*, j'aimerois mieux croire qu'on avoit fait sur luy quelque faux rapport à Ciceron qui y avoit ajoûté foi trop legerement ; car dans le malheur, on se laisse aller aisément aux soupçons les plus mal fondez.

2. *Il dit à tout le monde que j'ai écrit*

peut-être même eſſuyée quelquefois, tout cela s'eſt tourné contre moi. Mais en m'arrêtant là-deſſus j'augmente ma douleur, & je vous afflige. Je reviens donc à ce que je vous ai recommandé, faites enſorte que Balbus envoye un exprés à Ceſar. Ecrivez des Lettres en mon nom, comme vous le jugerez à propos. Adieu. Le 25. de Decembre.

à Ceſar contre luy.] Quintus Ciceron avoit beaucoup contribué à determiner ſon frere à aller joindre Pompée; il s'eſtoit imaginé que Ciceron pour ſe juſtifier auprés de Ceſar, luy avoit écrit que c'eſtoit ſon frere qui l'avoit empêché de demeurer neutre. Ce qui pouvoit d'autant plus nuire à Quintus Ciceron, qu'il avoit obligation à Ceſar de qui il avoit eſté Lieutenant dans les Gaules.

Digitized by Google

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero & incaute, ut ſcribis, & celerius, quam oportuit feci, nec in ulla ſum ſpe, quippe qui exceptionibus edictorum retinear: quæ ſi non eſſent ſedulitate effectæ & benivolentia tua, liceret mihi abire in ſolitudines aliquas. Nunc ne id quidem licet. Quid autem me juvat, quod ante initum tribunatum veni, ſi ipſum quod veni nihil juvat? jam quid ſperem ab eo, qui mihi amicus numquam fuit: cum jam lege etiam ſim confectus & oppreſſus? cotidie jam Balbi ad me litteræ languidiores; multæque multorum ad illum, fortaſſe contra me. Meo vitio pereo. Nihil mihi mali caſus attulit: omnia culpa contracta ſunt. Ego enim, cum

LETTRE IX.

L'an de Rome 706. Ceſar fut Dictateur pendant une grande partie de cette année, & vers la fin Calenus & Vatinius furent Conſuls.

IL eſt vrai, comme vous me le dites, que je n'ai pas pris de bonnes meſures, & que je me ſuis trop preſſé. Il ne me reſte plus d'eſperance; les exceptions qu'on a miſes en ma faveur dans les Edits, & pour leſquelles vous vous étes donné tant de ſoin & de mouvement, ne me laiſſent plus la liberté de ſortir de l'Italie; [1] ſans cela, je me retirerois dans quelque ſolitude. Que me ſert-il d'être arrivé avant que les Tribuns entraſſent en charge, [2] ſi en general il ne me ſert de rien d'être venu ici? Que puis-je eſperer d'un homme qui n'a jamais été de mes amis, [3] puiſque je trouve déja ma perte écrite dans la loy qu'il a fait publier. [4] Les Lettres que je reçois de Balbus deviennent de jour en jour plus froides. On

genus belli viderem, imparata & infirma omnia contra paratissimos, sciveram, (quid facerem?) cœperamque consilium non tam forte, quam mihi prater ceteros concedendum.

Cessi meis, vel potius parui: ex quibus unus qua mente fuerit, is quem tu mihi commendas, cognosces ex ipsius litteris, quas ad te & ad alios misit: quas ego numquam aperuissem, nisi res acta sic esset: delatus est ad me fasciculus: solvi si quid ad me esset litterarum: nihil erat: epistola Vatinio & Ligurio altera: jussi ad eos referri: illi ad me statim ardentes dolore venerunt, scelus hominis clamantes: epistolas mihi legerunt plenas omnium in me probrorum. Hic Ligurius furere. Se enim scire, summo illum in odio fuisse Cæsari:

écrit de tous côtez à Ceſar, peut-être contre moi. Je me ſuis perdu par ma faute, le hazard n'y a point eû de part, & je ne m'en dois prendre qu'à moi-même. J'avois bien reconnu d'abord qu'étant pris au dépourvû nous étions trop foibles pour reſiſter à un parti ſi puiſſant, là-deſſus je penſois à demeurer neutre ; que voulez-vous ? S'il y avoit en cela quelque foibleſſe, du moins elle m'étoit plus pardonnable qu'à un autre.

Je cedai enfin aux raiſons, ou plûtôt aux inſtances de mes proches. L'un d'entre eux, celui-même que vous me recommandez, vous fera connoître ſon caractere par les Lettres qu'il vous écrit & à pluſieurs autres perſonnes. Je ne me ſerois jamais aviſé de les ouvrir, mais voici ce qui m'y a obligé. On m'apporta le paquet où elles étoient ; je l'ouvris pour voir s'il n'y en avoit point pour moi, je n'en trouvai point. Il y en avoit pour Vatinius & pour Ligurius, que je leur envoyai. Ils me vinrent auſſi-tôt trouver outrez d'indignation du procedé de mon frere. Ils me lûrent leurs Lettres, qui étoient remplies d'invectives

tamen illum non modo favisse, sed & tantam illi pecuniam dedisse honoris mei caussa. Hoc ego dolore accepto, volui scire quid scripsisset ad ceteros. Ipsi enim illi putavi perniciosum fore, si ejus hoc tantum scelus percrebruisset. Cognovi ejusdem generis: ad te misi: quas si putabis illi ipsi utile esse reddi, reddes, nil me lædet. Nam quod resignatæ sunt; habet, opinor, ejus signum Pomponia. Hac ille acerbitate initio navigationis cum usus esset, tanto me dolore affecit, ut postea jacuerim: neque nunc tam pro se, quam contra me laborare dicitur.

Ita omnibus rebus urgeor; quas sustinere vix possum; vel plane nullo modo possum: quibus in miseriis una est pro omnibus, quod istam miseram patrimonio, fortuna omni spo-

& d'injures atroces contre moi. Ligurius, plein de colere, me dit, qu'il ſçavoit que Ceſar avoit toûjours fort haï mon frere, & que c'étoit uniquement à ma conſideration qu'il l'avoit bien traité, & qu'il luy avoit donné une ſi groſſe ſomme d'argent. Dans la douleur où j'étois, j'ai voulu ſçavoir ce qu'il écrivoit aux autres ; car j'ai cru qu'un procedé ſi indigne luy feroit un trés grand tort ſi cela ſe répandoit ; toutes ſes Lettres ſont du même ſtile. Je vous les envoye, vous pouvez les faire rendre, ſi vous croyez qu'elles puiſſent luy être utiles, cela ne me peut nuire. Il ſera aiſé de les recacheter, je crois, que ſa femme a ſon cachet. Il commença à faire paroître cette aigreur contre moi dés que nous fûmes embarquez, & cela me jetta dans un abatement dont je n'ai pû depuis revenir. On dit qu'à preſent il penſe moins à agir pour luy, que contre moi.

Vous voyez que la fortune ne m'épargne aucune ſorte de chagrin ; j'y reſiſte à peine, ou plûtôt je ne puis plus y reſiſter. Mais tous mes autres chagrins n'égalent pas la douleur que j'ai de laiſſer ma fille ſans bien & ſans reſ-

Digitized by Google

liatam relinquam. Quare te, ut polliceris, videre plane velim. Alium enim, cui illam commendem habeo neminem; quoniam matri quoque eadem intellexi esse parata, quæ mihi. Sed, si me non offendes, satis tamen habeto commendatam, patruumque in ea, quantum poteris, mitigato. Hæc ad te die natali meo scripsi: quo utinam susceptus non essem, aut ne quid ex eadem matre postea natum esset. Plura scribere fletu prohibeor.

REMARQUES SUR LA IX.e LETTRE.

1. *LEs exceptions qu'on a miſes en ma faveur dans les Edits, ne me laiſſent plus la liberté de ſortir de l'Italie.*] C'eſt que Ceſar auroit trouvé fort mauvais que Ciceron ne voulût pas ſe ſervir de la permiſſion qu'il luy avoit donnée. Il n'eſt rien de plus offenſant que de laiſſer ſentir aux gens qui nous font plaiſir, que nous ne voulons pas leur avoir obligation.

2. *Que me ſert-il d'être arrivé avant que*

ſources. Je voudrois donc vous voir, comme vous me le faites eſperer ; car il n'y a que vous à qui je puiſſe la recommander. Pour ſa mere, elle ne doit pas eſperer un meilleur traitement que moi. Mais ſi vous ne me voyez plus, vous n'aurez pas beſoin que je vous recommande ma fille, & vous ferez enſorte, je vous prie, que le chagrin de ſon oncle contre moi, ne tombe pas ſur elle. J'écris cette Lettre le jour de ma naiſſance ; [6] pourquoi ſuis-je venu au monde, ou pourquoi ai-je eû un frere ? Je ne vous en dis pas davantage, je ne puis plus retenir mes larmes.

---

les Tribuns entraſſent en charge.] Apparemment que les nouveaux Tribuns avoient publié une loi qui confirmoit l'Edit d'Antoine, & défendoit à ceux du parti de Pompée de venir en Italie. Atticus marquoit donc à Ciceron, qu'il eſtoit hûreux d'être arrivé avant cette défenſe qui l'auroit peut-être empêché d'y venir.

3. *Que puis-je eſperer d'un homme qui n'a jamais eſté de mes amis ?*] Quoique Antoine avant la mort de Ceſar, ne fût point ennemi declaré de Ciceron, il avoit pris neanmoins de grands engagemens contre luy en épouſant Fulvia veuve de Clodius ; & d'ail-

leurs ſa mere avoit épouſé en ſecondes nôces Lentulus l'un des complices de Catilina, que Ciceron avoit fait mourir.

Plutar. Anton.

4. *Puiſque je trouve ma perte écrite dans la loi qu'il a fait publier.*] Quoique Ciceron eût eſté excepté, cette défenſe eſtoit une marque du reſſentiment de Ceſar contre ceux du parti de Pompée ; & Ciceron apprehendoit que lorſque Ceſar n'auroit plus d'ennemis, il ne gardât moins de ménagement, & qu'il n'eût plus pour luy les mêmes égards.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

AD meas incredibiles agritudines aliquid novi accidit ex iis, quæ de Q. Q. ad me afferuntur. P. Terentius, meus neceſſarius, magnas operas in portu, & ſcriptura Aſiæ pro magiſtro dedit. Is Quintum filium Epheſi vidit VI. *Id. Decemb. eumque ſtudioſe propter amicitiam noſtram invitavit ; cumque ex eo de me contareturr, eum ſibi ita dixiſſe narrabat,*

5. *Ligurius.*] Il estoit ami particulier de Cesar, sous qui il avoit servi dans les Gaules.

Epist. 7. Lib. 3. ad Q. Fr. & Epist. 18. Lib 16. Fam.

6. *J'écris cette Lettre le jour de ma naissance.*] Ciceron estoit né le troisiéme de Janvier ; & c'est par là que nous voyons que cette Lettre est du commencement de l'année de Rome 706. pendant laquelle Cesar fut Dictateur jusqu'au mois d'Octobre, qu'il nomma pour Consuls Vatinius & Calenus.

LETTRE X.

Même année 706.

MEs chagrins infinis sont encore augmentez par tout ce qui me revient de mon frere & de son fils. P. Terentius, qui est un des principaux Interessez dans les Fermes d'Asie, [1] a vû mon neveu à Ephese le huitiéme de Decembre. Comme il est fort de mes amis, il ne manqua pas de le prier à souper ; & luy ayant demandé de mes nouvelles, mon neveu se declara ouvertement mon ennemi, & luy montra

se mihi esse inimicissimum; volumenque sibi ostendisse orationis, quam apud Cæsarem contra me esset habiturus: multa à se dicta contra ejus amentiam: multa postea Paris consimili scelere secum Quintum patrem locutum: cujus furorem ex iis epistolis, quas ad te misi, perspicere potuisti. Hæc tibi dolori esse certe scio: me quidem excruciant, & eo magis, quod mihi cum illis ne querendi quidem locum futurum puto.

De Africanis rebus longe alia nobis, ac tu scripseras, nuntiantur. Nihil enim firmius esse dicunt, nihil paratius. Accedit Hispania, & alienata Italia, legionum nec vis eadem, nec voluntas; urbana res perdita. Quid est, ubi acquiescam, nisi quam diu tuas litteras lego? quæ essent profecto crebriores, si quid haberes, quo putares meam molestiam minui posse. Sed tamen te rogo, ne intermittas scribere ad me, quidquid erit; eosque qui mihi tam crudeliter inimici sunt, si odisse

Digitized by Google

même le discours qu'il devoit prononcer devant Cesar contre moi. Terentius lui parla fortement sur cet excés de folie. Il a vû depuis à Patres mon frere qui parle sur le même ton ; vous pouvez juger de son emportement par les Lettres que je vous ai envoyées. Je ne doute point que tout cela ne vous afflige ; pour moi j'en suis d'autant plus piqué, que malgré tant de sujets de plaintes, il faudra encore que j'aie tort. [2]

Les nouvelles d'Afrique sont fort différentes de celles que vous m'avez mandées parti de Pompée y est, dit-on, trés puissant, [3] & fort en état de se défendre. L'Espagne s'est declarée pour eux. [4] En Italie les esprits sont fort prévenus contre Cesar. Ses troupes sont fort affoiblies, & manquent de bonne volonté. Les affaires de Rome sont dans un extrême desordre. [5] Comment puis-je avoir un moment de tranquilité, si ce n'est quand je lis vos Lettres? Vous m'en écririez plus souvent, si vous aviez quelque chose à me mander qui pût me consoler. Cependant je vous prie de con-

Digitized by Google

non potes, accuſes tamen; non ut aliquid per oficinas, ſed ut me tibi carum eſſe ſentiant. Plura ad te ſcribam, ſi mihi ad eas litteras, quas proxime ad te dedi, reſcripſeris. Vale. XII. *Kal. Febr.*

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *Qui eſt un des principaux intereſſez dans les Fermes d'Aſie.*] Il y a dans le texte *Magnas operas in portu & ſcriptura Aſiæ pro magiſtro dedit.* Nous avons déja dit ailleurs ce que c'eſtoit que *ſcriptura* & *Pecus inſcriptum.* Il paroît par la ſeptiéme Lettre du quatriéme Livre, que ce Terentius eſtoit Chevalier Romain. Celui qui eſtoit à la tête d'une ſocieté de Fermiers, s'appelloit *magiſter*, & le ſecond aprés luy *pro magiſtro.*

V. Rem. 9. *ſur la* 15. *Lett. du* 5. *Liv.*

2. *J'en ſuis d'autant plus piqué, que malgré tant de ſujets de plaintes, il faudra encore que j'aie tort.*] Ciceron a déja dit dans une autre Lettre, à l'occaſion de quelque ſujet de plainte qu'il avoit contre ſon frere : *Pour moi je ne ſçai pas même me mettre en colere contre les perſonnes que j'aime fort, tout*

tinuer à m'écrire tous ce que vous ſçaurez ; & ſi vous ne pouvez pas haïr ceux qui ſont à preſent mes plus cruels ennemis, qu'ils ſçachent du moins que vous les condamnez ; non que j'eſpere que cela les faſſe changer, mais afin qu'ils voyent que je vous ſuis toûjours cher. Je vous en dirai davantage lorſque j'aurai reçû vôtre réponſe à ma derniere Lettre. Adieu. Le 20. de Janvier.

---

tout ce que je ſçai faire c'eſt de m'affliger & j'entens cela à merveilles. Ce dernier paſſage ſert de commentaire au premier, & fait voir que Quintus Ciceron eſtoit de ces gens avec qui, pour avoir la paix il faut toûjours avoüer qu'on a tort. On verra dans la ſuite que Ciceron ne témoigna pas moins d'amitié à ſon frere lorſqu'il fut revenu en Italie, que s'il n'avoit eû contre luy aucun ſujet de plaintes.

3. *Le parti de Pompée y eſt trés puiſſant.*] Aprés la bataille de Pharſale Scipion & Caton paſſerent en Afrique avec les debris du parti de Pompée. Le Roy Juba & Varus s'eſtant joints à eux, ils formerent un corps d'armée conſiderable.

4. *L'Eſpagne s'eſt auſſi declarée pour eux.*] Le nom de Pompée eſtoit celebre en Eſpagne depuis la défaite de Sertorius; il en avoit eu de-

puis le Gouvernement pendant plusieurs années. D'ailleurs la mauvaise conduite de Q. Cassius, à qui Cesar en donna le commandement lorsqu'il s'en fut rendu maître, avoit fort aigri les esprits, sur tout dans l'Espagne *Ulterieure*. Trebonius, qui en eut le Gouvernement aprés sa préture, calma ces mouvemens ; mais ils recommencerent bien-tôt aprés. Scapula, l'un des Chefs du parti de Pompée, gagna les soldats. Trebonius fut

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

CONfectus jam cruciatu maximorum dolorum, ne si sit quidem quod ad te debeam scribere, facile id exequi possim ; hoc minus, quod res nulla est quæ scribenda sit ; cum præsertim ne spes quidem ulla ostendatur fore melius. Ita jam ne tuas quidem litteras exspecto : quamquam semper aliquid afferunt quod velim. Quare tu quidem scribito, cum erit cui des. Ego tuis proximis, quas tamen jam pridem accepi, nihil habeo

obligé d'abandonner l'Eſpagne, où Ceſar eut une nouvelle guerre à ſoutenir contre les enfans de Pompée, aprés avoir défait Scipion en Afrique.

5. *Les affaires de Rome ſont dans un extrême deſordre*] Par les broüilleries que Cœlius y avoit excitées l'année précedente, & que Dolabella renouvella cette année, comme nous verrons plus bas.

LETTRE XI.

Même année 706.

DAns l'extrême accablement où je ſuis, quand j'aurois quelque choſe à vous écrire, je ne ſçai ſi j'en aurois la force ; & à preſent je n'ai rien à vous mander, n'ayant ſur tout aucune eſperance que mes affaires puiſſent devenir meilleures. Je ne compte plus même ſur vos Lettres, quoique j'y trouve toûjours quelque choſe qui me fait plaiſir. Ecrivez-moi donc lorſque vous trouverez quelque commodité. Je n'ai rien à répondre à vôtre derniere ; comme il y a long-temps que je l'ai reçûë, les affaires ſont fort

quod reſcribam. Longo enim intervallo video immutata eſſe omnia: illa eſſe firma quæ debeant, nos ſtultitiæ noſtræ graviſſimas pœnas pendere.

P. Salluſtio curanda ſunt H-S XXX. *quæ accepi à Cn. Salluſtio. Velim videas ut ſine mora curentur, de ea re ſcripſi ad Terentiam: atque hoc ipſum jam prope conſumtum eſt. Quare id quoque velim cum illa videas, ut ſit qui utamur. Hic fortaſſe potero ſumere, ſi ſciam iſtic paratum fore. Sed prius quam id ſcirem, nihil ſum auſus ſumere. Qui ſit omnium rerum ſtatus noſter vides. Nihil eſt mali quod non & ſuſtineam & exſpectem. Quarum rerum eo gravior eſt dolor, quo culpa major. Ille in Achaia non ceſſat de nobis detrahere. Nihil videlicet tuæ litteræ profecerunt. Vale.* VIII. *Id. Mart.*

changées depuis ; le bon parti se fortifie, & je suis bien puni de mon imprudence.

Vous ferez payer à Cn. Salustius trente mille sesterces * que j'ai reçu de son frere ; faites ensorte, je vous prie, qu'on les paye au plûtôt ; j'en ai écrit à ma femme. Cet argent est déja presque mangé ; ainsi voyez, je vous prie, avec elle à m'en faire avoir. J'en trouverai bien ici, pourvû que j'en aye à Rome sur lequel je puisse donner des Lettres de change ; je n'ai point voulu en prendre que je ne le sçusse. Vous voyez la triste situation où je suis ; il n'est point de maux que je n'éprouve, ou que je n'attende ; & j'y suis d'autant plus sensible, qu'il y a beaucoup de ma faute. Mon frere est toûjours en Achaïe, où il continue à se déchaîner contre moi ; vos Lettres n'ont servi de rien. Adieu. Le 8. de Mars.

* Environ 2820. livres.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

CEphalio mihi à te litteras reddidit a. d. IIX. Id. Mart. veſpere. Eo autem die mane tabellarios miſeram, quibus ad te dederam litteras. Tuis tamen lectis litteris putavi aliquid reſcribendum eſſe, maxime quod oſtendis te pendere animi, quamnam rationem ſim Cæſari allaturus profectionis meæ tum, cum ex Italia diſceſſerim. Nihil opus eſt mihi nova ratione. Sæpe enim ad eum ſcripſi, multiſque mandavi, non potuiſſe, cum cupiiſſem, ſermones hominum ſuſtinere; multaque in eam ſententiam. Nihil erat quod minus eum vellem exiſtimare, quam me tanta de re non meo conſilio uſum eſſe. Poſtea, cum mihi litteræ à Balbo Cornelio minore miſſæ eſſent, illum exiſ-

LETTRE XII.

Même année 706.

CEphalion m'a rendu vôtre Lettre le huit de Mars au soir ; je vous avois écrit le matin, & ma Lettre étoit déja partie ; cependant, aprés avoir lû la vôtre, j'ai crû devoir vous faire réponse, principalement sur ce que vous me dites que vous ne sçavez quelle raison je pourrai donner à Cesar, lorsqu'il me demandera ce qui m'avoit determiné à sortir de l'Italie. Je m'en tiens à ce que je luy ai déja écrit plusieurs fois, & à ce que je luy ai fait dire par mes amis, que si j'avois suivi mon inclination, je serois demeuré, mais que je n'avois pû soutenir les discours que l'on tenoit de moi. Toute ma justification roule là-dessus. Je serois bien fâché qu'il crût que dans une affaire si importante, je n'ai pas pris mon parti de moi même. Le jeune Balbus m'a mandé depuis, que Cesar croyoit

t mare, Quintum fratrem lituum meæ profectionis fuisse (ita enim scripsit) qui nondum cognossem quæ de me Quintus scripsisset ad multos: etsi multa præsens in præsentem acerbe dixerat & fecerat, tamen Nilo meo his verbis ad Cæsarem scripsi.

De Quinto fratre meo non minus laboro, quam de me ipso: sed eum tibi commendare hoc meo tempore non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, quod te oro, ne quid existimes ab illo factum esse, quominus mea in te officia constarent, minusve te diligerem, potiusque semper illum auctorem nostræ conjunctionis fuisse, meique itineris comitem, non ducem. Quare ceteris in rebus tantum ei tribues, quantum humanitas tua, amicitiaque vestra postulat. Ego ei ne quid apud te obsim, id te vehementer etiam atque etiam rogo.

Digitized by Google

que c'étoit mon frere qui avoit *ſonné la marche*, ce ſont ſes propres termes. Je ne ſçavois pas alors ce que mon frere a écrit de tous côtez contre moi, mais je n'avois déja que trop eſſuyé ſa mauvaiſe humeur pendant que nous étions enſemble ; voici neanmoins ce que j'ai écrit à Ceſar par Nilus.

Je ne m'intereſſe pas moins pour « mon frere que pour moi-même ; mais « dans la conjoncture preſente, je n'oſe « pas vous le recommander. Tout ce « qui m'eſt permis, c'eſt de vous prier, « comme je fais, d'être bien perſuadé « qu'il n'a pas tenu à luy que je ne « vous donnaſſe des marques effectives « de mon attachement & de mon ami- « tié, & qu'il a toûjours taché de « m'entretenir dans ces diſpoſitions à « vôtre égard ; qu'enfin il ne m'a point « porté à ſortir de l'Italie, & qu'il s'eſt « contenté de me ſuivre. J'eſpere que « vôtre bonté naturelle & la liaiſon qui « a été entre vous, parleront aſſez pour « luy en cette occaſion. Mais que du « moins je ne luy faſſe aucun tort dans « vôtre eſprit, c'eſt ce que je vous de- « mande inſtamment. «

Quare si quis congressus fuerit mihi cum Cæsare, (etsi non dubito quin is lenis in illum futurus sit, idque jam declaraverit) ego tamen is ero, qui semper fui.

Sed, ut video, multo magis est nobis laborandum de Africa; quam quidem tu scribis confirmari quotidie magis ad conditionis spem, quam victoriæ. Quod utinam ita esset. Sed longe aliter esse intelligo, teque ipsum ita existimare arbitror; aliter autem scribere non fallendi, sed confirmandi mei causa, præsertim cum adjungatur ad Africam etiam Hispania.

Quod me admones, ut scribam ad Antonium, & ad ceteros: si quid videbitur tibi opus esse, velim facias id, quod sæpe feceris. Nihil enim mihi venit in mentem, quod scribendum putem. Quod me audis fractiorem esse animo: quid putas, cum videas accessisse ad superiores ægritudines præclaras generi actiones? Tu tamen ve-

Si je vois Cesar je ne changerai point de langage, & je ferai toûjours le même à l'égard de mon frere ; je ne doute point qu'il ne faſſe aiſément ſa paix, & que Ceſar ne ſe ſoit déja expliqué là-deſſus.

Mais, à ce qu'il me paroît, ce ſont les affaires d'Afrique qui doivent à preſent m'inquiéter. Vous me dites que ſi ce parti ſe fortifie, c'eſt moins pour diſputer la victoire que pour obtenir de meilleures conditions. Que je ſouhaiterois que cela fût vrai ! J'en juge tout autrement, ſur tout puiſque l'Eſpagne ſe joint à l'Afrique ; & je ſuis perſuadé que vous en jugez comme moi, & que vous me parlez ainſi, non pas pour me tromper, mais pour me raſſurer.

Vous me dites que je devrois écrire à Antoine & à quelques autres perſonnes ; je vous prie, ſi cela eſt neceſſaire, de leur écrire en mon nom, comme vous avez fait ſi ſouvent ; je ne vois pas ce que je pourrois leur écrire. Vous avez appris, dites-vous, que je me laiſſe trop abbatre ; en pouvez-vous douter ? puiſqu'avec tant d'autres chagrins, voici encore pour ſurcroît les

lim ne intermittas, quoad ejus facere poteris, ſcribere ad me, etiam ſi rem de qua ſcribas, non habebis. Semper enim afferunt aliquid mihi tuæ litteræ. Galeonis hereditatem crevi. Puto enim cretionem ſimplicem fuiſſe, quoniam ad me nulla miſſa eſt. IIX. *Id. Mart.*

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

Les beaux faits de mon gendre.] Dolabella, qui eſtoit alors Tribun du peuple, vouloit faire paſſer pluſieurs loix ſeditieuſes, & une entr'autres qui fruſtroit tous les creanciers de ce qui leur eſtoit dû, & qui ôtoit aux propriétaires des maiſons une année du loyer. Trebellius, autre Tribun, s'y oppoſoit; ils ſe faiſoient accompagner l'un & l'autre par des gens armez qui en venoient ſouvent aux mains. Le Senat, pour calmer ce tumulte, fut obligé de permettre à Antoine de faire entrer dans Rome des ſoldats; mais cela ne ſervit qu'à augmenter le deſordre, qui ne ceſſa que lorſqu'on apprit que Ceſar, aprés avoir ſoumis Alexandrie, revenoit à Rome.

Plutar. Anton. Dio. Lib. 42.

beaux faits de mon gendre. * Que cela ne vous empêche pas neanmoins de m'écrire le plus ſouvent que vous pourrez, quand même vous n'auriez rien de particulier à m'apprendre ; je trouve toûjours dans vos Lettres quelque choſe de conſolant. J'ai pris poſſeſſion du bien que Galeon m'a laiſſé, je crois qu'il n'y a que moi d'heritier, puiſqu'on ne m'a point envoyé d'autre Acte.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

A Muræna liberto nihil adhuc acceperam litterarum. P. Siſer reddiderat eas, quibus reſcribo. De Servii patris litteris quod ſcribis, item, Quintum in Syriam veniſſe quod ais eſſe qui nuntient; ne id quidem verum eſt. Quod certiorem te vis fieri, quo quiſque in me animo ſit, aut fuerit eorum, qui huc venerunt; neminem alieno intellexi. Sed quantum id mea interſit exiſtimare te poſſe certe ſcio. Mihi cum omnia ſunt intolerabilia ad dolorem, tum maxime quod in eam cauſſam veniſſe me video, ut ea ſola utilia mihi eſſe videantur, quæ ſemper nolui. P. Lentulum patrem Rhodi eſſe aiunt, Alexandreæ filium; Rhodoque

LETTRE XIII.

Même année 706.

JE n'ai point encore réçû la Lettre que vous avez donnée à l'Affranchi de Muræna ; je vais répondre à celle que vous m'avez fait tenir par P. Siſer. Ce que l'on dit de ces Lettres de Servius le pere, n'eſt pas vrai, non plus que ce qu'on mande, que mon frere eſt en Syrie. Vous me demandez quels ſont à mon égard les ſentimens de ceux qui ſont venus ici ; je n'en ai vû aucun qui m'ait paru mal intentionné, mais vous jugez bien à quoi cela peut m'être bon. Parmi tant de chagrins que je ne puis ſoutenir, ce qui m'afflige le plus, c'eſt de m'être mis dans une ſituation où il faut pour mon interêt que je ſouhaite ce que j'ai toûjours craint. [1] On dit que P. Lentulus le pere eſt à Rhodes, & ſon fils à Alexandrie ; il eſt ſûr que C. Caſſius eſt parti pour y aller.

Digitized by Google

Alexandream C. Cassium profectum esse constat.

Quintus mihi per litteras satisfacit, multo asperioribus verbis, quam cum gravissime accusabat. Ait enim se ex litteris tuis intelligere, tibi non placere, quod ad multos de me asperius scripserit: itaque se pœnitere, quod animum tuum offenderit: sed se jure feciſse. Deinde perscribit spurcissime, quas ob causas fecerit. Sed neque hoc tempore, nec antea patefeciſset odium suum in me, nisi omnibus rebus me esse oppressum videret. Atque utinam vel nocturnis, quemadmodum tu scripseras, itineribus propius te accessissem: nunc nec ubi, nec quando te sim visurus possum suspicari.

De coheredibus Fufidianis nihil fuit quod ad me scriberes. Nam & æquum postulant; &, quidquid egisses, recte esse actum putarem. De fundo Frusinati redimendo jam pridem intellexisti voluntatem meam; etsi tum meliore

Mon frere m'a écrit une Lettre, où ſous pretexte de ſe juſtifier, il me dit de plus grandes duretez que lorſqu'il parloit contre moi. Il me marque qu'il luy a paru par vos Lettres que vous trouviez mauvais qu'il eût écrit ſur mon ſujet à pluſieurs perſonnes d'une maniere trop aigre, qu'il étoit fâché que cela vous déplût, mais qu'il avoit eû de bonnes raiſons pour le faire ; il ajoûte enſuite ces raiſons qui ſont trés-offenſantes ; mais il n'a fait & ne fait encore paroître ſa mauvaiſe volonté, que parce qu'il me voit ſans appui & ſans reſſources. Je voudrois bien m'être approché de Rome, quand j'aurois dû ne marcher que la nuit, comme vous me l'aviez propoſé ; à preſent, je ne m'imagine pas où & quand je pourrai vous voir.

Il n'étoit pas neceſſaire de m'écrire ſur cette affaire qui regarde les coheritiers de Fufidius ; ce qu'ils demandent eſt juſte, & j'aurois approuvé tout ce que vous auriez fait. Je vous ai marqué il y a long-temps que je penſois à retirer le bien de Fruſinon ; il eſt vrai que mes

loco res erant noſtræ, neque tum mihi deſperatum ita videbatur; tamen in eadem ſum voluntate. Id quemadmodum fiat tu videbis. Et velim, quoad poteris, conſideres, ut ſit, unde nobis ſuppeditentur ſumtus neceſſarii. Si quas habuimus facultates, eas Pompeio tum, cum id videbamur ſapienter facere, detulimus. Itaque tum & à tuo villico ſumſimus, & aliunde mutuati ſumus, cum Quintus quereretur per litteras, ſibi nos nihil dediſſe; qui neque ab illo rogati ſumus, neque ipſi eam pecuniam aſpeximus. Sed velim videas quid ſit quod confici poſſit, quidque mihi de omnibus des conſilii: & cauſſam noſti. Plura ne ſcribam dolore impedior. Si quid erit, quod ad quos ſcribendum meo nomine putes, velim, ut ſoles, facias: quotieſcunque habebis cui des ad me litteras, nolim prætermittas. Vale.

affaires étoient alors en meilleur état, & que celles de la République n'étoient pas si desesperées, cependant je suis toûjours dans la même resolution; vous verrez quelles mesures on peut prendre pour cela. Tâchez aussi, je vous prie, de faire ensorte qu'on ne me laisse pas manquer d'argent. J'ai donné à Pompée celui que j'avois dans un temps où je croyois bien faire. Je fus obligé d'en prendre de vôtre Receveur, & d'en emprunter à d'autres personnes. Mon frere se plaignit alors que je ne luy en avois point donné; il ne m'en avoit point demandé, & je ne vis pas même celui que je prêtai à Pompée. [2] Voyez, je vous prie, ce qu'il y a à faire pour moi, & ce que vous me conseillez; vous sçavez l'état de mes affaires. La douleur m'empêche de vous en dire davantage. Je vous prie d'écrire des Lettres en mon nom lorsque vous le jugerez à propos, comme vous avez déja fait. Quand vous trouverez quelque commodité pour m'écrire, ne la manquez pas. Adieu.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Dans une ſituation où il faut pour mon intereſt, que je ſouhaite ce que j'ai toûjours craint*] Que Ceſar demeurât le

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

Non me offendit veritas litterarum tuarum, quod me, cum communibus, tum præcipuis malis oppreſſum, ne incipis quidem ut ſolebas, conſolari, fateriſque id fieri jam non poſſe. Nec enim ea ſunt, quæ erant antea, cum, ut nihil aliud, comites me & ſocios habere putabam. Omnes enim Achaici deprecatores, item qui in Aſia, quibus non erat ignotum, etiam quibus erat, in Afri-

Digitized by Google

maître ; car il avoit alors beaucoup plus à craindre du parti de Pompée qu'il avoit abandonné, & l'on verra dans plusieurs Lettres de ce Livre qu'il apprehendoit fort qu'il ne se rétablît, & que Scipion ne passât en Italie.

2. *Et je ne vis pas même celui que je prêtai à Pompée.*] Cet argent estoit en Asie. Ciceron le fit apparemment remettre à Scipion, qui y commandoit alors.

LETTRE XIV.

Même année 706.

JE trouve fort bon que vous me disiez naturellement ce que vous pensez sur les maux communs & particuliers qui m'accablent ; vous avez raison de ne plus penser à me consoler & de reconnoître même que cela n'est plus possible. Du moins, auparavant je croyois avoir des compagnons ; mais à present on dit que tous ceux qui étoient en Achaïe & qui sembloient vouloir implorer la clemence du vainqueur, passent en Afrique aussi-bien

cam dicuntur navigaturi. Ita præter Lælium, neminem habeo culpæ ſocium: qui tamen hoc meliore in cauſſa eſt, quod jam eſt receptus. De me autem non dubito quin ad Balbum & ad Oppium ſcripſerit : à quibus, ſi quid eſſet lætius, certior factus eſſem ; tecum etiam eſſent locuti : quibuſcum tu de hoc ipſo colloquare velim, & ad me, quid tibi reſponderint, ſcribas : non quod ab iſto ſalus data quidquam habitura ſit firmitudinis : ſed tamen aliquid conſuli & proſpici poterit. Etſi omnium conſpectum horreo, præſertim hoc genero ; tamen in tantis malis quid aliud velim non reperio.

Quintus pergit, ut ad me & Panſa ſcripſit, & Hirtius : iſque item Africam petere cum ceteris dicitur. Ad Minucium parentem ſcribam, tuas litteras mittam. Ad te ſcribam, num-

ue ceux qui étoient en Asie ; non
ulement ceux qui ont sçû l'état des
Faires, mais ceux mêmes qui ne le
avoient pas. Ainsi il n'y a plus que
ælius avec qui ma faute me soit com-
une ; encore est-il plus heureux que
oi, puisque sa paix est déja faite. Je
e doute point que Cesar n'ait écrit
r mon sujet à Balbus & Oppius ;
ls avoient eû de bonnes nouvelles,
; me les auroient mandées, & vous
auroient fait part. Je vous prie de
ur parler là dessus, & de m'écrire
qu'ils vous auront dit ; ce n'est pas
e je regarde comme une chose bien
ûrée toutes les paroles que Cesar
urra me donner ; mais cela me ser-
a du moins à prendre quelques me-
res. Quoique j'aie même honte de
e montrer, sur tout avec un tel gen-
e ; cependant je ne vois pas, dans
triste conjoncture où je me trouve,
e je puisse souhaiter autre chose.

Pansa & Hirtius me mandent que
on frere tient toûjours les mêmes
cours ; on dit aussi qu'il s'en va en
rique avec les autres. J'écrirai à Mi-
tius le pere, & je luy envoirai vô-
Lettre ; je vous manderai ce qu'il

quid egerit. H-S XXX. *potuisse mirarer, nisi multa de Fusidianis prædiis. Et id video tamen. Te exspecto: quem videre, si ullo modo potest, poscit enim res, pervellem. Jam extremum concluditur. Ibi facile est quid quale sit, gravius existimare. Vale.*

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *On seulement ceux qui ont sçû l'état des affaires.*] QUIBUS NON ERAT IGNOTUM. C'est-à dire, ceux qui estant en Asie, ont pû sçavoir plus aisément que les affaires de Cesar n'alloient pas trop bien en Ægypte, & que le parti de Pompée se fortifioit tous les jours en Afrique.

2. *Et cela même n'est pas bien sûr*] ET ID VIDEO TAMEN. Le sens est si coupé & si suspendu dans les dernieres lignes de cette Lettre; & il y a d'ailleurs tant de varieté dans les Manuscrits, que le plus sage c'est de convenir avec Grævius, qu'on ne peut point s'asseurer de la veritable leçon. Je me suis contenté de donner à celle de son texte un sens raisonnable, & qui a rapport avec ce que l'on verra dans la Lettre suivante, qu'en

aura fait. Je ſerois ſurpris que vous m'euſſiez envoyé trente mille ſeſterces, ſi ce n'eſt que je penſe que les biens de Fufidius ont pû vous en fournir, & cela même n'eſt pas bien ſûr. 2 Je vous attens, & je ſerois fort aiſe, s'il eſt poſſible, de vous voir. Il eſt temps enfin que je prenne mon parti; & vous pourrez juger mieux qu'un autre, quel eſt le moins mauvais pour moi. 3 Adieu.

---

qu'en effet l'affaire qui regardoit les biens de Fufidius n'eſtoit pas finie. Je lirois volontiers, *niſi multa de Fuſidianis prædiis video*, ſupp. *conſici poſſe. Tamen te exſpecto*, ce *tamen* a rapport à ce qu'il a dit deux lignes plus haut: *Je vous écrirai ce qu'il aura fait.*

3. *Et vous pouvez juger mieux qu'un autre, quel eſt le moins mauvais pour moi.*] Je lis ici avec Grævius, *tibi* au lieu de *ibi*. On pourroit encore traduire dans un autre ſens, *tout cecy ne peut pas aller loin, & il eſt aiſé de juger que nous devons nous attendre à de plus grandes extremitez que tout ce que nous pouvons imaginer.*

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

QUoniam juſtas cauſſas affers, quod te hoc tempore videre non poſſim: quæſo, quid ſit mihi faciendum. Ille enim ita videtur Alexandream tenere, ut eum ſcribere etiam pudeat de illis rebus. Ii autem ex Africa jam affuturi videntur; Achæi item ex Aſia redituri ad eos, aut libero aliquo loco commoraturi. Quid mihi igitur putas agendum? video difficile eſſe conſilium. Sum enim ſolus, aut cum altero, cui neque ad illos reditus ſit, neque ab his ipſis quidquam ad ſpem oſtendatur. Sed tamen ſcire velim quid cenſeas: idque erat cum aliis, cur te, ſi fieri poſſet, cuperem videre.

Minucium XI. *ſola curaſſe ſcripſi ad te antea: quod ſupereſt velim*

LETTRE XV.

Même année 706.

PUisqu'il n'eſt pas poſſible que vous veniez ici à preſent, marquez-moi ce qu'il faut que je faſſe. Il paroît que Ceſar eſt ſi peu maître à Alexandrie, qu'il n'oſe pas même écrire ici ce qui s'y paſſe. [1] L'armée d'Afrique va ſans doute paſſer en Italie ; & ceux qui de l'Achaïe ſont paſſez en Aſie, les iront joindre, ou ſe retireront dans quelque endroit neutre. Quel parti prendre ? il n'eſt pas aiſé de ſe déterminer ; car il n'y a que moi (ou tout au plus un autre encore) qui ne peux me rejoindre à ceux que j'ai quittez, & qui ne peux non plus rien eſperer de bon de Ceſar. Je vous prie neanmoins de me dire vôtre avis ; c'eſt principalement pour cela que je ſouhaiterois de vous voir, ſi cela étoit poſſible.

Je vous ai déja mandé que Minucius ne m'a payé que douze mille ſeſterces ; je vous prie de me faire payer

videas ut curetur. Quintus non modo non cum magna prece ad me, sed acerbissime scripsit: filius vero mirifico odio. Nihil fingi potest mali, quo non urgear. Omnia tamen sunt faciliora, quam peccati dolor, qui & maximus est, & æternus: cujus peccati si socios essem habiturus ego, quos putavi, tamen esset consolatio tenuis. Sed habet aliorum omnium ratio exitum, mea nullum. Alii capti, alii intercluſi non veniunt in dubium de voluntate, eo minus scilicet, cum se expedierint, & una esse cœperint. Ii autem ipsi qui sua voluntate ad Fusium venerunt, nihil possunt nisi timidi existimari. Multi autem sunt, qui, quicumque sunt, modo ad illos se recipere volent, recipientur. Quo minus debes mirari, non posse me tanto dolori resistere. Solius enim meum peccatum corrigi non potest, & fortasse Lælii. Sed quid me id levat? C. equidem Cassium aiunt consilium Alexandream eundi mutavisse. Hæc ad

du reſte. Bien loin que mon frere m'ait fait de grandes excuſes, il m'a écrit au contraire avec beaucoup d'aigreur, & ſon fils me montre toute ſa haine. On ne peut imaginer aucune ſorte de chagrin dont je ne ſois accablé ; mais il n'y en a point de plus ſenſible pour moi, que celui d'avoir pris un mauvais parti ; il ſe renouvelle toûjours. Si j'avois pour compagnons de ma faute, tous ceux que j'avois cru, ce ne ſeroit qu'une foible conſolation, mais elle m'eſt même ôtée. Je n'ai aucun moyen pour me juſtifier, & tous les autres en ont. Les uns ſe ſont trouvez pris & coupez par les ennemis, & l'on peut d'autant moins douter de leurs intentions, que dés qu'ils en auront la liberté, ils iront rejoindre ceux qui ſont en Afrique. Pour ceux qui d'eux-mêmes ſont allé trouver Fufius, [2] tout ce qu'on peut leur reprocher, c'eſt d'avoir eû peur. Enfin il y en a pluſieurs qui ſeront toûjours reçûs lorſqu'ils voudront paſſer en Afrique. Vous ne devez donc point être ſurpris ſi je céde à l'excés de ma douleur ; car il n'y a que moi dont la faute ne peut ſe reparer, ou peut-être encore Lælius ; mais

te ſcribo, non ut queas tu demere ſollicitudinem, ſed ut cognoſcam, ecquid tu ad ea afferas, quæ me conficiunt: ad quæ gener accedit, & cetera, quæ fletu reprimor ne ſcribam. Quin etiam Æſopi filius me excruciat. Prorſus nihil abeſt quin ſim miſerrimus.

Sed ad primum revertor, quid putes faciendum; occultene aliquo propius veniendum, an mare tranſeundum? Nam hic manere diutius non poteſt. De Fufidianis quare nihil potuit confici? genus enim conditionis ejuſmodi fuit in quo non ſolet eſſe controverſia; cum ea pars quæ videtur eſſe minor, licitatione expleri poſſet. Hæc ego non ſine cauſſa quæro. Suſpicor enim coheredes dubiam noſtram cauſſam putare, & eo rem in integro eſſe. Vale. Pridie Idus Mai.

comment me consoleroit-il ? On dit que C. Cassius ne pense plus à aller à Alexandrie. 3 Je vous écris tout ceci, non que j'espere que vous puissiez me tirer d'inquiétude, mais pour sçavoir ce que vous pensez sur tant de sujets de chagrin. Mon gendre m'en donne de nouveaux, sans compter ceux dont je ne pourrois vous parler sans verser des larmes. Je ne sçaurois même me consoler du fils d'Æsopus ; 4 enfin on ne peut être plus malheureux que je le suis.

Mais je reviens à ce que je vous avois proposé d'abord, que dois-je faire ? Dois-je m'approcher de Rome en marchant la nuit, ou repasser la Mer ? car je ne puis plus demeurer à Brindes. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas pû vendre les biens de Fufidius ? c'est un genre d'affaire où il n'y a point de difficulté, puisque l'on peut par la licitation égaler les partages. Ce n'est pas sans raison que je vous demande pourquoi les coheritiers n'ont pas voulu convenir ; je m'imagine qu'ils croyent qu'il n'est pas bien sûr que je fasse ma paix avec Cesar, & que c'est pour cela qu'il ne veulent pas finir cette affaire. Adieu. Le quatorziéme de May.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *Il paroît que Cesar est si peu maître à Alexandrie, qu'il n'ose pas même écrire ici ce qui s'y passe.*] On sçait que les charmes de Cleopatre, dont il prit le parti contre son frere Ptolomée, l'y retinrent huit ou neuf mois, & l'engagerent dans une guerre qui luy fit peu d'honneur, & où il courut de fort grands dangers; jusques là qu'il fut obligé une fois de se sauver à la nage au milieu d'une gresle de fléches. L'histoire de cette guerre est trop connuë pour en parler plus en détail.

2. *Ceux qui d'eux-mêmes sont allez trouver Fusius*] Surnommé Calenus à qui Cesar avoit donné le Commandement de l'Achaïe, & qui fut Consul avec Vatinius les trois derniers mois de cette année.

3. *On dit que Cassius ne pense plus à aller à Alexandrie*] Pour faire sa paix avec Cesar, comme il paroît par ce qui précede. Plutarque, & Appien qui ordinairement le copie, disent que Cassius qui commandoit une flote sur les côtes d'Asie, avoit rencontré Cesar lorsqu'il alloit en Alexandrie, avant qu'il sçût la mort de Pompée, & que quoique Cesar n'eût que quelques petits vaisseaux, & que Cassius pût aisément le battre & le pren-

Digitized by Google

dre, il n'osa pas seulement l'attaquer ; & qu'il se rendit à luy, se trouvant trop heureux que Cesar vou ût bien le recevoir & luy faire grace, tant la terreur, disent ces Historiens, étoit alors generale. Mais cela ne peut gueres s'accorder avec ce que dit Ciceron dans cette Lettre écrite plus de huit mois aprés la bataille de Pharsale. Je croirois plûtôt que Cassius ne rencontra Cesar que lorsqu'il passa d'Alexandrie dans le Pont pour combattre Pharnace ; car il y alla par Mer, comme le dit l'Historien de la guerre d'Alexandrie.

4. *Je ne sçaurois même me consoler du fils d'Æsopus.*] Æsopus avoit esté le plus grand Acteur de son temps pour le Tragique. Ciceron qui estimoit l'esprit & le talent dans toutes les conditions, l'avoit reçû au nombre de ses amis, & l'avoit honoré de sa familiarité. * Ce celebre Acteur avoit amassé de grands biens que son fils dissipa en peu de temps. Ce jeune débauché étoit alors l'un des galans de Metella † avec qui Dolabella gendre de Ciceron estoit aussi en commerce, & à qui il sacrifioit la fille de Ciceron, comme on verra sur la vingtiéme Lettre de ce Livre.

* *Epist.* 2. *Lib.* 1. *ad Q. Fr. Lib.* 1. *de Divinat.* † *Horat. Sat.* 3. *Lib.* 2.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

NOn meo vitio fit, hoc quidem tempore, (ante enim est peccatum) ut me ista epistola nihil consoletur. Nam & exigue scripta est, & suspiciones magnas habet non esse ab illo; quas animadvertisse te existimo. De obviam itione ita faciam, ut suades. Neque enim valde de adventu ejus opinio est; neque, si qui ex Asia veniunt, quidquam auditum esse dicunt de pace: cujus ego spe in hanc fraudem incidi. Nihil video, quod sperandum putem; nunc præsertim, cum ea plaga in Asia sit accepta, in Illyrico, in Cassiano negotio, in ipsa Alexandrea, in urbe, in Italia. Ego vero, etiam si redituras ille est, qui adhuc bellum gerere

LETTRE XVI.

Même année 706.

POur cette fois, ce n'eſt pas ma faute ſi cette Lettre de Ceſar ne me raſſure point ; car elle ne dit rien de poſitif, [1] & j'y trouve bien des marques de ſuppoſition, dont je crois que vous vous ſerez auſſi apperçû. Je ſuivrai vôtre conſeil & je n'irai point au devant de Ceſar, auſſi-bien on ne ſçait encore rien d'aſſuré de ſon retour ; & ceux qui viennent d'Aſie, diſent qu'ils n'ont point du tout entendu parler de paix ; c'eſt neanmoins cette eſperance qui m'a fait faire une ſi fauſſe démarche. Je ne vois plus rien à eſperer de ce côté-là, ſur tout depuis que les affaires de Ceſar ont ſi mal tourné en Aſie, [2] en Illyrie ; [3] en Eſpagne, [4] à Alexandrie même, à Rome, [5] & en Italie. [6] Quand il devroit revenir ici ; & que la guerre qui l'occupe encore, à ce que l'on dit, ne le

dicitur, tamen ante reditum ejus negotium confectum iri puto.

Quod autem scribis, quandam lætitiam bonorum esse commotam, ut sit auditum de litteris: tu quidem nihil prætermittis, in quo putes aliquid solatii esse: sed ego non adducor, quemquam bonum ullam salutem putare mihi tanti fuisse, ut eam peterem ab illo, & eo minus, quod hujus consilii jam ne socium quidem habeo quemquam. Qui in Asia sunt, rerum exitum exspectant. Achaici etiam Fusio spem deprecationis afferunt. Horum & timor idem fuit primo qui meus, & constitutum. Mora Alexandrina causſam illorum correxit, meam evertit. Quamobrem idem à te nunc peto, quod superioribus litteris, ut, si quid in perditis rebus dispiceres, quod mihi putares faciendum, me moneres. Si recipior ab his, quod vides non fieri; tamen quoad bellum erit quid agam, aut ubi sim non reperio: sin jacter, eo minus. Itaque

retiendroit pas long-temps, je crois qu'avant ſon retour tout ſera ici décidé. 7

Vous me marquez que les bons Citoyens ont fait paroître quelque joïe lorſqu'ils ont entendu parler de cette Lettre de Ceſar ; je vois que vous relevez avec ſoin tout ce qui peut me conſoler ; mais je ne ſçaurois m'imaginer qu'aucun bon Citoyen puiſſe croire que j'eſtime aſſez la vie & la fortune pour m'être reſolu à la vouloir tenir de Ceſar, d'autant plus que juſqu'à preſent je ſerois le ſeul. Ceux qui ſont en Aſie, veulent voir auparavant comment tourneront les affaires. Ceux qui ſont en Achaïe, ont à la verité fait eſperer à Fufius qu'ils s'en remettroient à la clemence du vainqueur ; d'abord ils ont eû peur comme moi, & ils ont pris la même reſolution, mais la guerre qui a retenu Ceſar à Alexandrie, les met en état de reparer leur faute, & découvre la mienne. Je vous prie donc, comme j'ai déja fait dans ma derniere Lettre, de voir quel parti je dois prendre dans la cruelle ſituation où je me trouve. Si je fais ma paix avec Ceſar, ce qui, comme

tuas litteras exſpecto ; eaſque ut ad me ſine dubitatione ſcribas rogo.

Quod ſuades , ut ad Quintum ſcribam de his litteris , facerem , ſi me quidquam iſtæ litteræ delectarent. Etſi quidam ſcripſit ad me his verbis : Ego ut in his malis , Patris ſum non invitus : eſſem libentius , ſi frater tuus ea de te loqueretur , quæ ego audire vellem. *Quod ais illum ad te ſcribere , me ſibi nullas litteras remittere : ſemel ab ipſo accepi : ad eas Cephalioni dedi , qui multos menſes tempeſtatibus retentus eſt. Quintum filium ad me acerbiſſime ſcripſiſſe jam ante ad te ſcripſi.*

Extremum eſt quod te orem , ſi putas rectum eſſe, & à te ſuſcipi poſſe, cum Camillo communices , ut Terentiam moneatis de teſtamento. Temporæ

Digitized by Google

vous voyez, n'eſt pas encore bien aſſûré, que ferai-je ? où irai-je tant que la guerre durera ? Et ſi je ne ſuis reçû ni par l'un ni par l'autre parti, ce ſera encore pis. J'attens vôtre Lettre, mais il faut me marquer preciſément ce que vous me conſeillez.

Vous voudriez que je fiſſe part à mon frere de cette Lettre de Ceſar ; je luy en écrirois ſi elle m'avoit fait le moindre plaiſir. Voici cependant ce que m'écrit un de mes amis. Je me « trouve aſſez-bien à Patres dans ce « malheureux temps. Je m'y trouverois « encore mieux, ſi je n'avois pas le cha- « grin d'entendre vôtre frere parler de « vous tout autrement qu'il ne devroit. « Il ſe plaint à vous de ce que je ne ré- pons point à ſes Lettres ; je n'en ai reçû qu'une, & je donnai la réponſe à Cephalion ; mais les vents contrai- res l'ont retenu ici pluſieurs mois. Je vous ai déja mandé que mon neveu m'a écrit une Lettre toute pleine d'ai- greur.

J'ai encore une choſe à vous recom- mander, ſi toutefois vous l'approuvez & ſi vous croyez pouvoir vous en char- ger, c'eſt de conferer avec Camille &

Digitized by Google

monent ut videat, ut satisfaciat quibus debeat. Auditum ex Philotimo est, eam scelerate quædam facere. Credibile vix est. Sed certe, si quid est, quod fieri possit, providendum est. De omnibus rebus velim ad me scribas, & maxime quid scribas de ea: in quo tuo consilio egeo, etiam si nihil excogitas: id enim mihi erit pro explorato. III. *Nonas Jun.*

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *Illene dit rien de positif.*] EXIGUE SCRIPTA EST. On pourroit croire que cela regarde le stile que Ciceron ne trouvoit pas aussi bon que celui de Cesar, s'il ne paroissoit pas qu'il rapporte ici deux raisons differentes pour lesquelles il n'estoit pas content de cette Lettre; la premiere, parce que Cesar se contentoit de luy marquer en general qu'il ne s'inquiétât point & qu'il eût bonne esperance, comme il le dit dans l'oraison pour Dejotarus; & c'est dans ce sens que parlant de cette même Lettre dans la dix septiéme de ce Livre, il dit *quod inane esset, etiam si verum esset*, que quand cette Lettre seroit de Cesar, elle ne

de vous joindre à luy pour parler à ma femme de ſon teſtament. 8 Dans la ſituation où ſont les affaires, il eſt à propos qu'elle regle les ſiennes & qu'elle paye ſes dettes. On a entendu dire à Philotime qu'elle fait des choſes qui ſeroient de la derniere indignité. J'ai de la peine à le croire, mais il faut tâcher d'y mettre ordre. Ecrivez-moi ſur tout ce qui me regarde, & principalement ſur elle. J'ai beſoin de vos conſeils ; quand vous n'en auriez point à me donner, marquez-le moi du moins ; cela me fera aſſez connoître ce que vous penſez. 9 Le onziéme de Juin.

---

l'aſſuroit de rien. La ſeconde raiſon, c'eſt que Ciceron croyoit que Balbus ou Oppius avoient pû écrire cette Lettre au nom de Ceſar, comme Atticus en écrivoit au nom de Ciceron.

2. *Depuis que les affaires de Ceſar ont ſi mal tourné en Aſie*] Où Domitius Calvinus, Lieutenant de Ceſar, avoit eſté battu par Pharnace fils de Mitridate.

Plut. in Caſ. Appian. Lib. 2. civ. &c.

3. *En Illyrie.*] Gabinius avant la bataille de Pharſale, ayant voulu aller joindre Ceſar par l'Illyrie, ne pût jamais pénétrer juſqu'en

Epire, & fut enfin défait par Octavius Dolabella.

Hirtius de bell. Alexand.

4. *En Espagne*] IN CASSIANO NEGOTIO. Q. Cassius Longinus, à qui Cesar en avoit laissé le commandement, se conduisit si mal, que le peuple & les soldats se souleverent contre luy ; ce qui fut cause depuis, que le parti de Pompée se rendit aisément maître de l'Espagne.

Dio. Lib. 42.

5. *A Rome.*] Par les broüilleries & le tumulte que Dolabella & Trebellius y avoient excitez, & qu'Antoine avoit entretenus.

6. *En Italie*] Où les soldats de Cesar se mutinerent, comme on verra plus bas.

7. *Je crois qu'avant son retour tout sera ici décidé.*] Ciceron craignoit que Scipion ne passât avec son armée en Italie, & qu'il ne s'en rendît maître. Il a dit dans la Lettre précedente, *l'armée d'Afrique va sans doute passer en Italie.* Mais c'estoit une vaine terreur, qui justifie bien ce que Pompée avoit dit de Ciceron, qu'il craignoit toûjours ceux avec qui il n'estoit pas.

8. *Pour parler à ma femme de son testament.*] Il est assez extraordinaire qu'on proposât à une femme, qui estoit en parfaite santé & dans un âge assez peu avancé, de faire son testament. Mais il paroist par la suite * que Ciceron estoit convenu avec elle qu'il feroit aussi le sien, & cela par rapport à leurs enfans à qui ils convinrent aussi de faire des avantages. C'estoit une précaution prise de loin que ce testament de Terentia,

car elle vêcut cinquante ans depuis, & alla juſqu'à cent trois ans. †

* *Epiſt.* 18. *Lib.* 12.

† *Val. Max. Lib.* 8. *cap.* 13.

9. *Cela me ſera aſſez connoître ce que vous penſez.*] On pourroit encore traduire, *id erit mihi pro explorato*, par, *afin que je ſçache à quoi m'en tenir, & que je ne vous demande plus de conſeils.* D'autres liſent *pro deſperato* ; mais les meilleurs Manuſcrits confirment la leçon que nous avons ſuivi, & qui, aprés tout, fait à peu-prés le même ſens.

Digitized by Google

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

PROperantibus tabellariis alienis hanc epistolam dedi; eo brevior est, &, quod eram missurus meos. Tullia mea venit ad me pridie Idus Jun. deque tua erga se observantia benivolentiaque mihi plurima exposuit, litterasque reddidit trinas. Ego autem ex ipsius virtute, humanitate, pietate non modo eam voluptatem non cepi, quam capere ex singulari filia debui; sed etiam incredibili sum dolore affectus, tale ingenium in tam misera fortuna versari, idque accidere nullo ipsius delicto, summa culpa mea. Itaque à te neque consolationem jam, qua cupere te uti video, nec consilium, quod capi nullum potest, exspecto. Teque omnia cum superioribus sæpe litteris, tum proximis tentasse intelligo.

Digitized by Google

LETTRE XVII.

Même année 706.

JE donne cette Lettre à des gens qui ne ſont point à moi, & qui ſont preſſez de partir; c'eſt pour cela qu'elle ſera courte, & auſſi parce que j'envoirai bien-tôt des exprés. Ma fille eſt arrivée ici le douze de Juin; elle m'a rendu compte de toutes les marques de conſideration & d'amitié qu'elle a reçûës de vous, & m'a apporté trois de vos Lettres. Bien loin que j'aie eû autant de plaiſir que je devois en avoir en voyant une fille ſi eſtimable, qui a des mœurs ſi douces, une vertu ſi pure, & un ſi parfait attachement pour moi; j'ai reſſenti au contraire une douleur extrême en voyant dans un état ſi deplorable, une perſonne de ce merite, ſans qu'elle y ait contribué en aucune maniere, mais uniquement par ma faute. Ainſi, c'eſt en vain que vous tâchez de me conſoler, cela n'eſt pas

Digitized by Google

Ego cum Salluſtio Ciceronem ad Cæſarem mittere cogitabam. Talliam autem non videbam eſſe cauſſam cur diutius mecum tanto in communi mœrore retinerem. Itaque matri eam, cum primum per ipſam liceret, eram remiſſurus. Pro ea, quam ad modum conſolantis ſcripſiſti, putato ea me ſcripſiſſe, quæ tu ipſe intelligis reſponderi potuiſſe. Quod Oppium tecum ſcribis locutum, non abhorret à mea ſuſpicione ejus oratio. Sed non dubito quin iſtis perſuaderi nullo modo poſſit ea quæ faciant mihi probari poſſe; quoquo modo loquar. Ego tamen utar moderatione, qua potero. Quamquam quid mea interſit ut eorum odium ſubeam non intelligo. Te juſta cauſſa impediri, quo minus ad nos venias, video; idque mihi valde moleſtum eſt.

Digitized by Google

poſſible ; je ne vous demande plus même de conſeils, c'eſt un mal ſans remede ; & vous avez épuiſé dans vos Lettres précedentes & dans ces dernieres, tout ce qu'on pouvoit me dire.

J'ai envie d'envoyer mon fils au devant de Ceſar avec Saluſtius ; pour ma fille je ne vois pas qu'il ſoit à propos que je la garde auprés de moi dans ce temps malheureux, je la renvoirai à ſa mere dés qu'elle le voudra. Quant à cette Lettre que vous m'avez écrite en forme de conſolation, je n'y répons point ; vous imaginerez aiſément tout ce que j'aurois pû vous répondre là-deſſus. Ce que vous a dit Oppius, s'accorde aſſez avec ce que je penſe ; mais je ſuis bien ſûr qu'on ne fera jamais croire aux partiſans de Ceſar que j'approuve ce qu'ils font, de quelque maniere que je parle ; je m'obſerverai neanmoins autant que je pourrai. Aprés tout, je ne vois pas qu'il ſoit de ſi grande importance pour moi de ne me pas attirer leur haine. J'entre, quoique ce ne ſoit pas ſans chagrin, dans les raiſons qui vous empêchent de me venir trouver.

Digitized by Google

Illum ab Alexandrea discessisse nemo nuntiat; constatque, ne profectum quidem illim quemquam post Idus Mart. nec post Idus Decemb. ab illo datas ullas litteras. Ex quo illud intelligis, illud de litteris a. d. V. Id. Febr. datis (quod inane esset, etiam si verum esset) non verum esse. L. Terentium discessisse ex Africa scimus, Paestumque venisse. Quid is afferat, aut quo modo exierit, aut quid in Africa fiat, scire velim. Dicitur enim per Nasidium emissus esse. Id quale sit velim, si inveneris, ad me scribas. De H-S X. ut scribis faciam. Vale XIIX. *Kal. Quint.*

REMARQUES

SUR LA XVII. LETTRE.

1. PÆstum] Ville de la Lucanie à l'embouchure du fleuve Silaris; elle s'appelloit anciennement Posidonia, & elle changea de nom lorsque les Romains y envoyerent une colonie l'an de Rome 380.

Epitom. Livii. Lib. 14. *vell. Patere. Lib.* 1.

2. *Comment*

Perſonne ne mande que Ceſar ſoit parti d'Alexandrie. Il eſt ſûr que depuis le quinziéme de Mars, il n'eſt venu perſonne de ce païs-là, & que depuis le treiziéme de Decembre, Ceſar n'a point écrit ici; ce qui fait bien voir que cette Lettre datée du neuviéme de Février, qui ne diroit pas grand'choſe quand elle ſeroit veritablement de luy, n'en eſt pas. Nous avons appris que L. Terentius étoit venu d'Afrique, & qu'il étoit abordé à Pæſtum. [1] Je voudrois bien ſçavoir quelles nouvelles il a apportées, & comment il a pû ſortir d'Afrique. [2] On dit que c'eſt Naſidius [3] qui l'a fait paſſer. Si vous en pouvez ſçavoir quelque choſe, je vous prie de me le mander. Je ferai ce que vous me marquez ſur ces dix mille ſeſterces. Adieu. Le quatorziéme de Juin. [4]

---

2. *Comment il a pû ſortir d'Afrique.*] Scipion, qui eſtoit maître de toute la côte, faiſoit garder les ports avec ſoin, afin que Ceſar ne pût avoir aucun commerce en Afrique, & que ceux qui y eſtoient, ne fuſſent point tentez de l'aller trouver pour faire leur paix.

3. *Naſidius*] C'eſt celui que Pompée avoit envoyé avec ſeize vaiſſeaux au ſecours de Marſeille. Il paroiſt par cet endroit, qu'il commandoit alors ſur les côtes d'Afrique.

4. *Le quatorziéme de Juin.*] Il y a dans le texte XIIX. *Kal. Quint.* mais c'eſt viſiblement une faute. Juin n'avoit alors que

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

DE illius Alexandrea diſceſſu, nihil adhuc rumoris, contraque opinio, valde eſſe impeditum. Itaque nec mitto, ut conſtitueram, Ciceronem, & te rogo ut me hinc expedias. Quodvis enim ſupplicium levius eſt hac permanſione. Hac de re & ad Antonium ſtripſi, & ad Balbum, & ad Oppium. Sive enim bellum in Italia futurum eſt, ſive claſſibus utetur, hic eſſe me minime convenit: quorum fortaſſe utrumque erit: alterum certe. Intellexi omnino ex Oppii ſermone, quem tu mihi ſcripſiſti,

vingt-neuf jours. Il n'en eut trente que depuis la reformation du Calendrier par Jule Cesar, qui se fit deux ans aprés. Ainsi depuis les Ides qui estoient le treize jusqu'aux Kalendes du mois suivant, il n'y avoit que seize jours ; & le premier jour aprés les Ides se comptoit par XVII. *Kal. Quintiles.*

LETTRE XVIII.

Même année 706.

ON ne dit point encore que Cesar soit parti d Alexandrie, on croit au contraire qu'il y a bien de l'occupation. Ainsi je ne pense plus à envoyer mon fils au devant de luy, & je vous prie de me tirer d'ici ; il n'y a rien de moins suportable pour moi, que d'y demeurer plus long-temps. J'en ai écrit à Antoine, à Balbus & à Oppius. Soit que nous ayons la guerre en Italie, soit que Cesar ait ici une flote, il ne me convient point d'y demeurer ; l'un & l'autre arrivera peut-être, ou du moins l'un des deux. J'ai connu par ce que vous a dit Oppius quelles sont leurs vûës, mais je vous

quæ istorum via esset : sed ut eam flectas te rogo. Nihil omnino jam exspecto nisi miserum. Sed hoc perditius , in quo nunc sum , fieri nihil potest. Quare & cum Antonio loquare velim , & cum istis ; & rem , ut poteris , expedias ; & quamprimum de omnibus rebus rescribas. Vale. XII. *Kal. Quint.*

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

FAcile assentior tuis litteris ; quibus exponis pluribus verbis nullum te habere consilium , quo à te possim juvari. Consolatio certe nulla est , quæ levare possit dolorem meum. Nihil est enim contractum casu. Nam id esset ferendum. Sed omnia fecimus iis erroribus , & miseriis & animi & corporis , quibus proximi utinam mederi maluissent , quam obesse. Quoniam neque consilii tui , neque consolationis

Digitized by Google

prie de les en faire changer. Je dois m'attendre à tout ce qu'il y a de plus fâcheux, mais rien ne peut l'être davantage que la situation où je suis. Je vous prie donc de parler à Antoine, à Oppius & à Balbus, & de me tirer d'affaire le mieux que vous pourrez. Mandez moi au plûtôt tout ce qui se passe. Adieu. Le dix-neuviéme de Juin.

LETTRE XIX.

Même année 706. C'est la 25. dans l'Edition de Grævius.

JE conçois, comme vous me le faites voir en détail, que vous ne pouvez plus m'aider de vos conseils; du moins rien n'est capable de me consoler. Je ne puis m'en prendre à la forune; si je le pouvois, je me consolerois plus aisément. J'ai fait une infinité de fautes, que je ne puis justifier que par l'accablement de corps & d'esprit où j'étois, & dont mes proches devoient tâcher de me tirer, au lieu de l'augmenter. Puisque je ne dois plus attendre

cujuſquam ſpes ulla mihi oſtenditur ; non quæram hæc te poſthac. Tantum velim ne intermittas : ſcribas ad me quidquid veniet tibi in mentem , cum habebis cui des , & dum erit ad quem des : quod longum non erit.

Illum diſceſſiſſe Alexandria rumor eſt non firmus , ortus ex Sulpicii litteris quas cuncti poſtea nuntii confirmarunt : quod verum an falſum ſit , quoniam mea nihil intereſt , utrum malim neſcio. Quod ad te jampridem de teſtamento ſcripſi , apud epiſtolas velim ut poſſint adverſas , ego hujus miſerrimæ facultate confectus conflictor. Nihil umquam ſimile natum puto : cui ſi qua re conſulere aliquid poſſum , cupio a te admoneri. Video eandem eſſe difficultatem , quam in conſilio dando ante : tamen hoc me magis ſollicitat , quam omnia. In penſione ſecunda cæci fuimus. Alium mallem. Sed præteriit. Te oro ut in perditis rebus , ſi quid cogi, confici po-

de vous, ni conſeil, ni conſolation, je ne vous en demande plus; je vous prie neanmoins de continuer à m'écrire tout ce qui vous viendra dans l'eſprit, toutes les fois que vous trouverez quelque commodité, & tant que je ſerai en état de recevoir de vos Lettres, ce qui ne peut pas aller loin. [1]

Il court un bruit aſſez incertain, que Ceſar eſt parti d'Alexandrie; c'eſt Sulpicius qui l'a écrit le premier; & toutes les nouvelles qui ſont venues depuis, diſent la même choſe. Comme il m'eſt fort indifferent que cela ſoit vrai ou faux, je ne ſçai lequel des deux je dois ſouhaiter. Quant à ce que je vous ai déja écrit ſur le teſtament de ma femme, je voudrois bien qu'elle le mît entre les mains de quelque perſonne ſûre; [2] penſez-y, je vous prie. Le miſerable état où eſt ma fille acheve de m'accabler; [3] vit-on jamais une femme plus malheureuſe? [4] S'il y a quelque moyen d'y remedier, je vous prie de m'en avertir. Je vois bien qu'il n'eſt pas plus aiſé de me donner un bon conſeil là-deſſus, que ſur mes autres affaires; mais ce qui regarde ma fille, m'inquiéte plus que tout le reſte.

teſt, quod ſit in tuto, ex argento; neque ſatis multa ex ſupellectile, des operam. Jam enim mihi videtur adeſſe extremum, nec ulla fore conditio pacis, eaque quæ ſunt etiam ſine adverſario peritura. Hæc etiam, ſi videbitur, cum Terentia loquare oportune. Non queo omnia ſcribere. Vale. III. *Non. Quint.*

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

LEs ſept dernieres Lettres de ce Livre ne ſont point dans leur ordre ni dans les Manuſcrits, ni dans la pluſpart des Editions, comme on le voit aiſément par les dates & par l'ordre des faits; ainſi il eſt inutile de juſtifier celui que nous leur avons donné aprés quelques Commentateurs.

1. *Et tant que je ſerai en eſtat de recevoir de vos Lettres, ce qui ne peut pas aller loin.*] Ciceron eſtoit dans un ſi grand accablement qu'il ne croyoit pas le pouvoir ſoutenir long-temps. Il a déja dit dans la neuviéme Lettre de ce Livre. *Si vous ne me voyez plus* &c.

2. *Je voudrois bien qu'elle le mit entre les mains de quelque perſonne ſûre.*] Le

J'ai été aveugle sur ce second payement de sa dot ; je m'en repens fort, mais c'est une affaire faite. [5] Je vous prie de faire ensorte dans l'extremité où nous nous trouvons, qu'on mette à couvert quelque argent. On peut vendre ma vaisselle, & tirer aussi quelque chose de mes meubles ; car il me paroît que nous approchons de la catastrophe. Nous ne devons plus esperer d'accommodement ; & ceux qui sont à present les maîtres ne se soutiendront pas long-temps, quand même ils n'auroient point d'ennemis. [6] Vous en parlerez à ma femme lorsque vous le jugerez à propos. Je ne peux pas entrer dans un plus grand détail. Adieu. Le 5. de Juillet.

---

texte est absolument corrompu en cet endroit, & les plus judicieux Critiques * n'ont pas voulu entreprendre de le rétablir. Bosius, qui avoit lû dans un Manuscrit trés-ancien, *apud epistolinas velim ut possim advertas* a corrigé *apud* ἐυνιστον *illas velim* (supp. deponere) *ut possint advertas*. J'ai suivi sa conjecture, non que je la croye entierement sûre, mais pour ne pas laisser une lacune dans la Traduction, & parce que cela fait toûjours

un bon ſens qui a rapport à ce que dit Ciceron dans la Lettre ſuivante, en parlant du même teſtament. *poteris eam monere ut alicui committat* &c. Lambin lit *apud te quod poſtulas velim* &c. ce qui revient au même ſens.

* *Manuce, Victorius & Grævius.*

3. *Le miſerable eſtat où eſt ma fille, acheve de m'accabler.*] HUIUS MISERRIMA FACULTATE CONFECTUS CONFLICTOR. Grævius lit *fatuitate* au lieu de *facultate*, & l'entend de Terentia; mais ce que Ciceron dit deux lignes plus bas, *hoc me magis ſollicitat quam omnia*, ne laiſſe aucun lieu de douter qu'il ne parle ici de ſa fille, car il repéte ſouvent la même choſe lorſqu'il parle d'elle dans les Lettres de ce Livre. Ce qui fait du ſecond payement de ſa dot, que Ciceron avoit fait à Dolabella, fait voir clairement qu'il ne s'agit pas là de Terentia. Et puis qui a jamais dit *miſerrima fatuitas?* D'ailleurs, ce n'eſtoit point la fotiſe de Terentia qui avoit mis en ſi mauvais état les affaires de Ciceron, c'eſtoit plûtôt qu'elle avoit penſé à faire les ſiennes aux dépens de ſon mari, & c'eſt pour cela que Ciceron en parlant des ſujets de plainte qu'elle luy avoit donnez, ſe ſert des termes de *ſcelus* & *ſceleratè*. De plus, *facultate* ſe trouve dans tous les Manuſcrits.

4. *Vit-on jamais une femme plus malheureuſe?*] NIHIL UNQUAM SIMILE NATUM PUTO. Cela pourroit auſſi ſe rapporter à Ciceron.

5. *Je m'en repens fort, mais c'eſt une affaire faite.*] ALIUM MALLEM, SED PRÆTE-

RIIT. On peut sous-entendre aprés *alium mallem, cæcum fuisse* qui a rapport à *cæci fuimus* qui precede. Il semble que c'estoit une maniere de parler proverbiale pour marquer qu'on se repentoit de ce qu'on avoit fait, *il vaudroit mieux qu'un autre l'eut été.* J'aimerois mieux lire au lieu de *sed præteriit, sed præterita*, subaud. *quid revocamus* comme Ciceron a déja dit dans la sixiéme Lettre de ce Livre *sed ingero præterita*, mais pourquoi rappeller le passé, & dans la Lettre onziéme du Livre quinziéme *ego negabam oportere præterita* supp. *reprehendi quæ mutare non possumus.*

6. *Et ceux qui sont à present les maitres, ne se soutiendront pas long-temps, quand même ils n'auroient plus d'ennemis.*] EAQUE QUÆ SUNT, ETIAM SINE ADVERSARIO PERITURA. Si l'on fait attention à la disposition d'esprit où estoit alors Ciceron qui trembloit de peur que le parti de Pompée ne se relevât, & à ce qu'il a dit dans les Lettres précedentes du mauvais état où estoient les affaires de Cesar, on ne doutera point que ce ne soit de luy qu'il veut ici parler. Il a déja dit dans la huitiéme Lettre du dixiéme Livre en parlant du même Cesar, *nullo enim modo posse video stare istum diutius, quin ipsius per se, languentibus nobis, concidat*, & plus bas *jam intelligo id regnum vix semestre esse posse.*

Digitized by Google

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

QVod ad te ſcripſeram, ut cum Camillo communicares, de eo Camillus mihi ſcripſit, te ſecum locutum. Tuas litteras exſpectabam. Niſi illud quidem mutari, ſi aliter eſt, & oportet, non video poſſe, ſed cum à Nilo accepiſſem litteras, deſideravi tuas: & ſic putabam, te certiorem factum non eſſe, modo valeres. Scripſeras enim te quodam valetudinis genere tentari. Acuſius quidam Rhodo venerat IIX. *Id. Quint. is nuntiabat, Q. F. ad Cæſarem profectum* IV. *Kal. Jun. Philotimum Rhodum pridie eum diem veniſſe, habere ad me litteras. Ipſum Acuſium audies. Sed tardius iter faciebat. Eo feci ut celeriter eunti darem. Quid ſit in iis litteris neſcio: ſed mihi valde Quin-*

LETTRE XX.

Même année 706. C'eſt la vingt-neuviéme de l'Edition de Grævius.

CAmille m'a écrit qu'il s'étoit entretenu avec vous de l'affaire que je vous avois ptié de luy communiquer ; j'attens vôtre réponſe ; mais quand il y auroit quelque choſe à changer, je ne vois pas que cela ſoit poſſible. j'ai été ſurpris en recevant une Lettre de Nilus, de n'en avoir point de vous. Il faut qu'on ne vous ait pas averti, pourvû neanmoins que vous vous portiez bien, car vous m'aviez mandé que vous étiez un peu incommodé. Un certain Acuſius eſt arrivé ici de Rhodes le huitiéme de Juillet. Il m'a appris que mon frere étoit parti le vingt-neuviéme de Mai pour aller trouver Ceſar ; que Philotime étoit arrivé à Rhodes la veille, & qu'il avoit une Lettre pour moi. Acuſius vous en dira davantage ; mais comme il ne fera que de petites

tus frater gratulatur. Equidem in meo tanto peccato nihil ne cogitatione quidem assequi possum, quod mihi tolerabile possit esse.

Te oro, ut de hac misera cogites: & illud, de quo ad te proxime scripsi, ut aliquid conficiatur ad inopiam propulsandam, & etiam de ipso testamento. Illud quoque vellem antea: sed omnia timuimus. Melius quidem in pessimis nihil fuit dissidio. Aliquid fecissemus, ut vivi, vel tabularum novarum nomine, vel nocturnarum expugnationum, vel Metellæ, vel omnium malorum: nec res periisset: & videremur aliquid doloris virilis habuisse. Memini omnino tuas litteras; sed & tempus illud: etsi quidvis præstitit. Nunc quidem ipse videtur denuntiare. Audimus enim de statu Reip. ô dii! generumne nostrum potissimum, ut hoc, vel tabulas novas? placet mihi igitur, & idem tibi, nuntium

journées, je donne cette Lettre à une perſonne qui ira plus vîte. Je ne ſçai pas ce que contient cette Lettre dont Philotime eſt chargé, [1] mais mon frere m'en felicite fort ; pour moi, j'ai tant de choſes à me reprocher, que je n'imagine rien que de trés-affligeant.

Je vous prie de penſer à ma pauvre fille, & de vendre quelque choſe pour luy fournir de quoi vivre, comme je vous l'ai marqué dans ma derniere Lettre, & de parler à ma femme de ſon teſtament. Je voudrois avoir fait plûtôt ce que vous me conſeillez, [2] mais j'ai eû peur de tout ; dans l'extremité où les choſes ſont portées, il n'y avoit rien de mieux que le divorce. Nous aurions du moins donné quelque ſigne de vie. [3] Tout ce qu'a fait Dolabella, les loix ſeditieuſes qu'il a propoſées, des maiſons forcées la nuit, [4] ſon commerce avec Metella, [5] & tant d'autres ſujets de plainte eſtoient des raiſons plus que ſuffiſantes. Il n'auroit pas diſſipé le bien de ma fille ; & nous aurions fait voir que nôtre douleur n'eſt pas vaine & impuiſſante. Je me ſouviens de ce que vous m'aviez mandé ; mais j'avois cru que dans la con-

remitti. Petet fortaſſe tertiam penſionem. Conſidera igitur tumne cum ab ipſo naſcetur, an prius ego. Si ullo modo potuero, vel nocturnis itineribus experiar, ut te videam. Tu & hæc, & ſi quid erit quod interſit me ſcire ſcribas velim. Vale.

REMARQUES

SUR LA XX. LETTRE.

1. *JE ne ſçai pas ce que contient cette Lettre dont Philotime eſt chargé.*] On verra dans la vingt-deuxiéme Lettre que c'eſtoit une Lettre de Ceſar.

2. *Je voudrois avoir fait plûtôt ce que vous me conſeillez.*] On voit par la ſuite que l'*illud* du texte ne ſe rapporte pas à ce qui précede, mais à ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron ſur le divorce de ſa fille.

3. *Nous aurions du moins donné quelque ſigne de vie.*] ALIQUID FECISSEMUS UT VIVI. Je lirois volontiers avec Pantagathus *ut viri*, ſi ce n'eſt qu'alors la même penſée ſeroit repetée deux lignes plus bas, *& videremur aliquid doloris virilis habuiſſe.* On lit dans l'un des plus anciens Manuſcrits *vini* que Boſius à mis dans ſon texte, & qu'il rapporte

Digitized by Google

jonćture où je me trouvois, il faloit garder avec luy quelque ménagement; [6] quoique aprés tout il n'y eût rien de pis à craindre. A preſent, il ſemble qu'il nous ménace luy-même de ce divorce ? [7] j'en juge par tout ce qu'il fait. O Dieux ! quoi, c'eſt mon gendre qui veut faire faire une banqueroute generale ! Je ſuis donc d'avis, auſſi-bien que vous, de faire ce divorce. Dolabella pourra bien me demander le troiſiéme payement de la dot de ma fille. [8] Voyez donc ſi je dois attendre qu'il m'en parle, ou ſi je dois le prévenir. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous aller voir, quand je ne devrois marcher que la nuit. Faites-moi réponſe ſur tout cela, & mandez-moi tout ce qui peut m'intereſſer. Adieu.

à *nomine*, comme ſi Ciceron comptoit l'ivrognerie de Dolabella entre les cauſes de divorce ; mais on ſent bien que Ciceron a mis *nomine* au premier membre de ſon énumeration, & qu'ainſi ce qui eſt avant *tabularum novarum* n'en fait point partie, & le *vel* qui eſt repeté à chaque partie de l'énumeration, & qui n'eſt point avant *vivi* en eſt une preuve. Je m'en tiens donc à *vivi* qui

ſe lit dans un des meilleurs Manuſcrits, & dans toutes les anciennes éditions.

4. *Des maiſons forcées la nuit.*] Cela peut s'entendre des violences que Dolabella exerça pour faire paſſer ſes loix, ou des deſordres qu'il commettoit dans la débauche.

5. *Son commerce avec Metella.*] Elle étoit femme de Lentulus Spinther, qui la repudia depuis ſans doute à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. *V. Epiſt.* 3. *Lib.* 13. En comparant cet endroit avec un autre de la quinziéme Lettre de ce Livre, on voit que c'eſt cette même Metella qui eſtoit auſſi en commerce avec le fils du Comedien Æſopus, & dont parle Horace *Sat.* 2. *du Liv.* 3. & Ovide *Eleg.* 1. *du* 2. *Livre. voy. Rem.* 4. *ſur la* 15. *Lettre de ce Livre.*

6. *Je me ſouviens de ce que vous m'aviez mandé; mais j'avois cru que dans la conjoncture où je me trouvois, il faloit garder avec luy quelque ménagement.*] MEMINI OMNINO TUAS LITTERAS, SED ET TEMPUS ILLUD. Ciceron parle ſouvent dans ces Lettres à demi mot; & il y a bien des endroits qu'on ne peut entendre qu'en les comparant avec d'autres, où il s'eſt expliqué plus clairement ſur la même affaire; comme il fait ſur celle-ci dans la troiſiéme Lettre de ce Livre. Voyez la premiere Remarque ſur cette Lettre.

7. *A preſent il ſemble qu'il nous ménace luy-même de ce divorce, j'en juge par tout ce qu'il fait.*] Ciceron veut dire que la conduite de Dolabella, & les ſeditions qu'il avoit excitées, faiſoient aſſez voir qu'il mépriſoit ſon alliance, en ſe conduiſant d'une maniere ſi peu digne du gendre d'un homme

qui s'eſtoit toûjours declaré contre les Tribuns ſeditieux, & qui avoit ſi bien ſervi la Republique. D'autres prétendeat que Ciceron veut dire qu'il ſemble que Dolabella n'ait propoſé cette loy en faveur des debiteurs, que pour ſe diſpenſer de rendre la dot de ſa fille qu'il vouloit repudier. Mais Dolabella avoit aſſez d'autres dettes qui l'avoient porté à propoſer cette loy, comme le dit Dion. *Lib.* 42.

8. *Dolabella pourra bien me demander le troiſiéme payement de la dot de ma fille.*] Ciceron croyoit que c'eſtoit une occaſion pour luy declarer qu'il ne s'agiſſoit plus de luy payer cette dot, puiſque ſa fille vouloit faire divorce avec luy ; & qu'il faloit plûtôt qu'il penſât à luy rendre ce qu'il avoit touché.

Digitized by Google

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm tuis dare poſſem litteras, non prætermiſi: etſi quid ſcriberem non habebam. Tu ad nos & rarius ſcribis quam ſolebas, & brevius: credo quia nihil habes quod me putes libenter legere, aut audire poſſe. Verumtamen velim, ſi quid erit, qualecumque erit, ſcribas. Eſt autem unum quod mihi ſit optandum, ſi quid agi de pace poſſit, quod nulla equidem habeo in ſpe. Sed quia tu leviter interdum ſignificas, cogis me ſperare quod optandum vix eſt. Philotimus dicitur Idib. Sext. nihil habeo de illo amplius. Tu velim ad ea mihi reſcribas, quæ ad te antea ſcripſi. Mihi tantum temporis ſatis eſt, dum in peſſimis rebus aliquid caveam,

LETTRE XXI.

Même année 706. C'eſt la dix-neuviéme dans l'Edition de Grævius.

JE n'ai pas manqué de vous écrire toutes les fois que j'ai trouvé une voïe ſûre, lors même que je n'avois rien de nouveau à vous apprendre. Vous m'écrivez moins ſouvent & vos Lettres ſont plus courtes, apparemment parce que vous n'avez rien à me mander qui puiſſe me faire plaiſir. Je vous prie neanmoins de m'écrire tout ce que vous ſçaurez, de quelque nature qu'il puiſſe être. Il n'y a qu'une ſeule choſe qui pût me faire plaiſir, c'eſt qu'on en vint à un accommodement. Je n'ai aucune eſperance de ce côté-là; cependant, comme vous me marquez de temps en temps que vous y voyez quelque jour, vous m'obligez à eſperer ce que j'oſe à peine ſouhaiter. On dit que Philotime doit arriver ici le treiziéme d'Aouſt; c'eſt tout

Digitized by Google

qui nihil umquam cavi. Vale. XI. *Kal. Sext.*

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

QUæ dudum ad me, &, quæ etiam ante bis ad Tulliam de me ſcripſiſti, ea ſentio eſſe vera. Eo ſum miſerior, (etſi nihil videbatur addi poſſe) quod mihi non modo iraſci graviſſima injuria accepta, ſed ne dolere quidem impune liceat. Quare iſtud feramus. Quod cum tulerimus, tamen eadem erunt perpetienda, quæ tu ne accidant ut cavea-

Digitized by Google

ce que j'en ſçai. Je vous prie de me faire réponſe ſur ce que je vous ai écrit dans mes dernieres Lettres. Je n'ai de temps que ce qu'il m'en faut pour prendre quelques meſures, autant qu'on le peut faire dans une conjoncture ſi embaraſſante ; moi qui n'en ai jamais pris aucunes. Adieu. Le vingt-deuxiéme de Juillet.

LETTRE XXII.

Même année 706. C'eſt la vingt quatriéme dans l'Edition de Grævius.

JE vois bien que ce que vous m'avez écrit il y a long-temps, & ce que vous avez depuis mandé deux fois à ma fille ſur mon ſujet, eſt veritable. C'eſt un nouveau ſurcroît à mes peines, qui ſembloient ne pouvoir aller plus loin, de recevoir une cruelle injure ſans qu'il me ſoit permis de faire éclater mon reſſentiment, [1] ni même de laiſſer voir ma douleur. Souffrons donc encore cela ; & lorſque nous l'aurons

mus mones. Ea enim eſt nobis contracta culpa, ut omni ſtatu, omnique populo eundem exitum habitura videatur.

Sed ad meam manum rediero: etenim hæc occultius agenda. Vide quæſo etiam nunc de teſtamento, quod tum factum, cum illa quærere cœperat. Non credo te commorit; neque enim rogarit, ne me quidem. Sed quaſi ita ſit; quoniam in ſermonem jam veniſti, poteris eam monere, ut alicui committat, cujus extra periculum hujus belli fortuna ſit. Equidem tibi potiſſimum velim, ſi idem illa vellet: quam quidem celo miſeram, me in hoc timere de illo altero. Scio equidem venire nunc nil poſſe: ſed ſeponi & occultari poſſunt, ut extra ruinam ſint eam, quæ impendet.

Nam quod ſcribis, nobis noſtra & tua Terentiæ fore parata: tua credo: noſtra quæ poterunt eſſe? de Terentia

ſouffert

ſouffert, nous n'en ſerons pas moins expoſez à tout ce que vous me recommandez d'éviter ; car je me ſuis mis par ma faute dans une telle ſituation, que de quelque maniere que les affaires de la Republique puiſſent tourner, je n'en ſerai pas mieux.

Mais je prens la plume, [2] car ce que j'ai à vous dire demande plus de ſecret. Penſez, je vous prie, au teſtament de ma femme. [3] * * * Comme vous luy en avez déja parlé, vous pourrez luy conſeiller de le mettre entre les mains de quelque perſonne qui n'ait rien à craindre ni de l'un ni de l'autre parti. Je voudrois qu'elle vous le confiât plûtôt qu'à tout autre, pourvû que ma fille ſoit du même avis ; [4] je cache à cette pauvre femme ce qui m'oblige à prendre ces précautions. [5] Pour cette autre affaire [6] que je vous ai recommandée, je ſçai qu'on ne peut rien vendre à preſent ; mais l'on peut mettre à couvert quelques effets, dans ce temps malheureux où nous ſommes menacez d'un bouleverſement general.

Vous me dites que je trouverai toûjours dans mon bien & dans le vôtre, une reſſource pour moi & pour ma

autem (mitto cetera , quæ ſunt innumerabilia) quid ad hoc addi poteſt? ſcripſeras , ut H-S XII. *permutaret ; tantum eſſe reliquum de argento. Miſit illa* CCIↃↃ *mihi , & adſcripſit , tantum eſſe reliquum. Cum hoc tam parvum de parvo detraxerit, perſpicis quid in maxima re fecerit ?*

Philotimus non modo nullus venit, ſed ne per litteras quidem , aut per nuntium certiorem facit me quid egerit. Epheſo qui veniunt , ibi ſe eum de ſuis controverſiis in jus adeuntem vidiſſe nuntiant : quæ quidem (ita enim veriſimile eſt) in adventum Cæſaris fortaſſe rejiciuntur. Ita aut nihil puto eum habere , quod putet ad me celerius perferendum , & eo me magis eſſe deſpectum : aut , etiam ſi quid habet , id niſi omnibus ſuis negotiis

femme. Je crois que je puis compter ſur vôtre bien, mais le mien que deviendra-t-il ? Pour ma femme, ſans parler d'une infinité de ſujets de plainte qu'elle m'a donnez, en voici un auquel on ne peut rien ajoûter. Vous luy aviez écrit de m'envoyer une Lettre de change de douze mille ſeſterces, que c'étoit ce qui reſtoit de mon argent. Elle ne m'en a envoyé que dix mille, & m'a marqué qu'il n'en reſtoit pas davantage. Si elle a voulu faire un ſi petit profit ſur cette petite ſomme, jugez ce qu'elle aura fait ſur de plus groſſes.

Philotime n'arrive point, & il ne m'a pas même ni écrit, ni donné aucune nouvelle de ce qu'il a fait. Des gens qui viennent d'Epheſe diſent qu'ils l'y ont vû, & qu'il y pourſuit un procés. Il y a apparence que Ceſar a remis juſqu'à ſon retour à regler ce qui me regarde. Ainſi je crois que Philotime ne m'apporte aucune nouvelle qui merite qu'il faſſe beaucoup de diligence, & qu'ainſi Ceſar m'a traité avec beaucoup de mépris ; ou que, ſi Philotime a quelque bonne nouvelle, il ne ſe preſſe pas de me l'apporter &

confectis ad me referre non curat. Ex quo magnum equidem capio dolorem, ſed non tantum, quantum videor debere. Nihil enim mea minus intereſſe puto, quam quid illinc afferatur. Id quamobrem te intelligere certe ſcio.

Quod me mones de vultu & oratione ad tempus accommodanda; etſi difficile eſt, tamen imperarem mihi, ſi mea quidquam intereſſe putarem. Quod ſcribis, litteris putare Africanum negotium confici poſſe, velim ſcriberes, cur ita putares: mihi quidem nihil in mentem venit, quare id putem fieri poſſe; tu tamen velim, ſi quid erit, quod conſolationis aliquid habeat, ſcribas ad me. Sin, ut perſpicio, nihil erit, ſcribas idipſum. Ego ad te, ſi quid audiero citius, ſcribam. Vale. IIX. Id. Sext.

Digitized by Google

finit tranquilement toutes ſes affaires. Cela me donne beaucoup de chagrin, mais non pas tant qu'on pourroit s'imaginer ; car je crois qu'il n'y a rien de plus indifferent pour moi que toutes les nouvelles qui viennent d'Alexandrie ; vous jugez bien pourquoi. 7

Quant à ce que vous me dites que je dois m'accommoder au temps, & ne laiſſer voir ni ſur mon viſage, ni dans mes diſcours, ce que je penſe ; cela eſt dificile, cependant je me contraindrois, ſi je croyois que cela fût de quelque importance pour moi. Vous me dites que vous croyez que l'on pourroit bien traiter par Lettres l'accommodement de ceux qui ſont en Afrique ; j'aurois bien voulu que vous m'euſſiez marqué les raiſons qui vous le font croire, pour moi je n'en imagine aucune. Je vous prie neanmoins, ſi vous ſçavez quelque choſe qui puiſſe me conſoler, de me le mander ; & quand vous ne ſçauriez rien, comme je l'apprehende, marquez-moi du moins qu'il n'y a rien. Si j'apprens quelque nouvelle plûtôt que vous, je vous en ferai part. Adieu. Le ſixiéme d'Août.

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. *DE recevoir une cruelle injure, ſans qu'il me ſoit permis de faire éclater mon reſſentiment.*] Il veut toûjours parler de la maniere indigne dont Dolabella en uſoit avec ſa fille. Atticus luy avoit conſeillé de ne point parler de divorce, que lorſqu'il auroit fait ſa paix avec Ceſar.

2. *Mais je prens la plume.*] On voit bien que Ciceron avoit dicté le commencement de cette Lettre; & qu'il prend la plume pour ne pas confier à un Secretaire, des affaires de famille auſſi deſagreables que ce qu'il dit plus bas de ſa femme.

3. *Penſez, je vous prie, au teſtament de ma femme.* ***] Il y a ici deux lignes ſi corrompues dans le texte, que j'ai cru qu'il valoit mieux laiſſer une lacune dans la Traduction, que de deviner au hazard ſur un endroit que Victorius, Manuce, & Grævius n'ont pas ſeulement tenté de rétablir. On lit dans un Manuſcrit pour *quærere*, *hæie*, & dans un autre *hærere*. Au lieu de *non credo te commorit*, que Boſius a lû dans le plus ancien de ſes Manuſcrits, on lit dans d'autres *non credo & commoti*, *non credo & commotos*; & au lieu de *neque enim rogarit*, on lit dans un Manuſcrit & dans les anciennes Editions

Digitized by Google

neque eum rogari, & dans un autre Manuscrit *neque enim rogari*. Parmi tant de confusion comment fixer un texte, sur tout dans un endroit où il s'agit d'affaires domestiques qui n'estoient connuës que de Ciceron & d'Atticus ?

4. *Pourvû que ma fille soit du même avis.*] SI IDEM ILLA VELLET. Il semble d'abord que cet *illa* doit se rapporter à Terentia, mais la suite fait voir que cela regarde Tullia ; *quam quidem celo miseram* ; ce *miseram* est ici un terme de tendresse, dont Ciceron se sert en plusieurs endroits de ce Livre en parlant de sa fille, & jamais en parlant de sa femme dont il estoit alors trop mécontent pour la plaindre.

5. *Je cache à cette pauvre femme ce qui m'oblige à prendre ces précautions.*] ME IN HOC TIMERE. On lit dans un Manuscrit *uni hoc timere*, ce qui signifieroit *que je ne prens ces précautions que par rapport à elle*, c'est-à-dire ou par rapport à ce qu'elle pourroit craindre de Dolabella, ou à cause du dessein où estoit Ciceron de repudier Terentia, ce qu'il fit dés qu'il fut de retour à Rome. On ne peut que deviner sur des affaires domestiques & secretes, & sur un texte qui n'est pas bien certain. Je lirois ici volontiers avec Corradus, *quam quidem celo miseram in hoc timore.*

6. *Pour cette autre affaire.*] Je mets ici un point avant *de illo altero*. Cela a rapport avec ces mots de la vingtiéme Lettre : *te oro, ut in perditis rebus, si quid cogi consici poteſt quod ſit in tuto &c.*

7. *Je crois qu'il n'y a rien de plus indiffe-*

rent pour moi, que les nouvelles qui viennent d'Alexandrie ; vous jugez bien pourquoi.] Ciceron croyoit avoir beaucoup plus à craindre du parti de Pompée, que de Cesar

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

XVII. *Kal. Sept. venerat die* XXIIX. *Seleucea Pieria C. Trebonius, qui se Antiochea diceret apud Cæsarem vidisse Quintum filium cum Hirtio. Eos de Quinto quæ voluissent impetrasse nullo quidem negotio. Quod ego magis gauderem, si ista nobis impetrata quidquam ad spem explorati haberent. Sed & alia timenda sunt, ab aliisque & ab hoc ipso quæ dantur ut à Domino rursus in ejusdem sunt potestate. Etiam Salustio ignovit. Omnino dicitur nemini negare. Quod ipsum est suspectum, notionem ejus differri. M. Gallius Q. F. mancipia Salustio*

même ; & ainſi il eſtoit en quelque ſorte de ſon intereſt, juſqu'à ce que les affaires fuſſent entierement décidées, qu'il ne fût pas trop bien traité par Ceſar.

LETTRE XXIII.

Même année 706. C'eſt la vingtiéme dans l'Edition de Gravius.

CAius Trebonius [1] eſt arrivé ici le quatorziéme d'Aouſt de Seleucie-Pierie, [2] d'où il étoit parti vingt-huit jours auparavant. Il dit qu'il a vû nôtre neveu avec Hirtius à Antioche, où eſtoit alors Ceſar, & qu'ils avoient obtenu ſans peine ce qu'ils ont demandé pour mon frere. Cela me feroit plus de plaiſir ſi ce qu'ils ont obtenu pour luy, décidoit pour moi. Mais nous avons bien d'autres choſes à craindre d'un autre côté ; & lorſqu'on eſt maître abſolu comme Ceſar, on peut toûjours revoquer ce que l'on accorde. Il a auſſi fait grace à Saluſtius ; [3] l'on dit qu'il ne refuſe perſonne, & c'eſt ce qui me fait ſoupçonner que tout cela

reddidit. Is venit ut legiones in Siciliam traduceret : & protinus iturum Cæsarem Patris. Quod si faciet, ego, quod ante mallem, aliquo propius accedam. Tuas litteras ad eas, quibus à te proxime consilium petivi vehementer exspecto. Vale. XVI. *Kal. Septemb.*

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. C *Trebonius*] Chevalier Romain, dont C. Cesar parle dans le sixiéme Livre de la guerre des Gaules, & qu'il ne faut pas confondre avec celui qui estoit Préteur l'année précedente, & qui avoit alors le Gouvernement de l'Espagne ulterieure.

2. *Seleucie-Pierie*] Ville de Syrie auprés d'Apamée & d'Antioche ; elle estoit ainsi appellée du nom d'une montagne voisine & pour la distinguer des autres Seleucies. On en comptoit jusqu'à neuf, dont la plus considerable estoit sur le Tigre dans la Mesopotamie.

3. *Il a aussi fait grace à Salustius.*] Il s'agit ici de Cneius Salustius qui avoit esté Questeur de Bibulus en Syrie. L'Historien

ſera ſujet à reviſion. Marcus Gallius, fils de Quintus, a rendu à Saluſtius ſes eſclaves. Ce premier eſt venu pour faire paſſer en Sicile les legions de Ceſar, 4 qui y doit aller de Patres. S'il ne vient point ici, je m'approcherai de Rome, ce que je voudrois avoir fait plûtôt. J'attens avec impatience vôtre réponſe à ma derniere Lettre, dans laquelle je vous prie de m'aider de vos conſeils. Adieu. Le quinziéme d'Aouſt.

---

s'appelloit Caius & avoit toûjours eſté du parti de Ceſar qui le fit Préteur cette année, & l'année ſuivante Gouverneur d'Afrique; où il démentit bien par ſa conduite, toutes les belles leçons de morale qu'il avoit données dans ſes hiſtoires.

Plutar. Ceſar. Dio. Lib. 43. Appian. Lib. 2. civ. Hirtius de bell. Afr.

4. *Pour faire paſſer en Sicile les legions de Ceſar*] Qui eſtoit encore en Aſie, d'où il devoit aller en Grece, & de-là en Sicile joindre ſes legions, qui devoient s'y embarquer pour l'Afrique.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

ACcepi VI. *Kal. litteras à te ; datas* XII. *Kal. doloremque, quem ex Quinti ſcelere jampridem acceptum jam abjeceram, lecta ejus epiſtola graviſſimum cepi. Tu etſi non potuiſti ullo modo facere, ut mihi illam epiſtolam non mitteres : tamen mallem non eſſe miſſam. Ad ea autem, quæ ſcribis de teſtamento, videbis quid, & quo modo. De nummis & illa ſic ſcripſit, ut ego ad te antea ; & nos, ſi quid opus erit, utemur ex eo, de quo ſcribis. Ille ad Kal. Sept. Athenis non videtur fore. Multa eum in Aſia dicuntur morari, maxime Pharnaces. Legio* XII. *ad quam primum Sulla venit, lapidibus egiſſe hominem dicitur. Nullam putant ſe commoturam. Illum arbitrantur pro-*

LETTRE XXIV.

Même année 706. C'eſt la vingt-uniéme dans l'Edition de Grævius.

J'Ai reçû le vingt-cinquiéme d'Aouſt vôtre Lettre du dix-neuf. La douleur que j'avois eûë de tous les indignes procedez de mon frere, & que le temps avoit diminuée, s'eſt renouvellée plus que jamais lorſque j'ai lû ſa Lettre. [1] Je conçois que vous ne pouviez pas vous diſpenſer de me l'envoyer, cependant j'aimerois mieux ne l'avoir point vûë. Quant à ce que vous m'écrivez ſur le teſtament de ma femme, vous verrez ce qu'il y aura à faire, & comment on pourra s'y prendre. Elle m'a écrit ſur cet argent, comme je vous l'ai déja mandé; ſi j'en ai beſoin, je me ſervirai de celui dont vous me parlez. Je ne crois pas que Ceſar puiſſe être à Athenes le premier de Septembre. On dit qu'il y aura plus d'une affaire qui le retiendra en Aſie, & ſur

tinus Patris in Siciliam. Sed, si hoc ita est, huc veniat necesse est. Ac mallem illum. Aliquo enim hinc evasissem. Nunc metuo ne sit exspectandum; & cum reliquis etiam loci gravitas hic miserrime perferenda.

Quod me mones ut ea videam quæ ad tempus accommodem: facerem si res pateretur, & si ullo modo fieri posset. Sed in tantis nostris peccatis, tantisque nostrorum injuriis, nihil est, quod aut facere dignum nobis, aut simulare possim. Sullana confers: in quibus omnia genere ipso præclarissima fuerunt, moderatione paullo minus temperata. Hæc autem ejusmodi sunt, ut obliviscar; multoque malim quod

tout Pharnace. On dit auſſi que la douziéme legion, à qui Sylla a porté d'abord les ordres de Ceſar, l'a chaſſé à coups de pierres. On ne croit pas qu'il y en ait aucune qui veüille marcher. On compte que Ceſar ira tout droit de Patres en Sicile ; cependant, ſi ce qu'on dit de ces legions eſt veritable, il faudra bien qu'il vienne ici. J'aimerois bien mieux qu'il n'y vint point. J'aurois la liberté de me ſauver quelque part. A preſent je crains bien qu'il ne faille l'attendre ; & pendant ce temps-là, je ſouffre fort ici du mauvois air, ſans compter les autres inconveniens.

Vous m'avertiſſez de me ménager, & de m'accomoder au temps. Je le ferois ſi la ſituation où je ſuis me le permettoit, & ſi cela étoit poſſible. Mais, aprés toutes les fautes que j'ai faites & tous les ſujets de chagrin que j'ai eus de la part de mes proches, je ne puis plus, même en diſſimulant, rien faire qui ſoit digne de moi. Vous comparez tout ce que fait Ceſar avec ce que fit Sylla. Il eſt vrai que ce dernier pouvoit être plus moderé ; [2] mais, à cela prés, & ſa cauſe, & ceux qui

omnibus ſit melius, quorum utilitati meam junxi. Tu ad me tamen velim quam ſæpiſſime ſcribas, eoque magis, quòd præterea nemo ſcribit : ac ſi omnes, tuas tamen maximè exſpectarem. Quod ſcribis illum per me Quinto fore placatiorem : ſcripſi ad te antea, eum ſtatim Quinto filio omnia tribuiſſe ; noſtri nullam mentionem. Vale.

REMARQUES

SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *A Lettre.*] Celle que Quintus Ciceron avoit écrite à Ceſar contre ſon frere, & que Ceſar renvoya à Balbus pour la faire voir à Ciceron, comme il paroiſt par la Lettre ſuivante.

2. *Il eſt vrai que ce dernier pouvoit eſtre plus moderé.*] C'eſt parler d'une maniere bien foible, des proſcriptions de Sylla dont la cruauté ſera à jamais honte aux Romains qui en furent les Miniſtres, & qui ſervit depuis de modele à celle des Triumvirs.

3. *Mais à cela prés, & ſa cauſe, & ceux qui la ſoutinrent, tout luy fit hon-*

la ſoutinrent, tout luy fit honneur. 3 Dans l'état où ſont à preſent les choſes, il faut que je m'oublie moi-même, 4 & que je ſouhaite ce qui ſera le plus avantageux à tous les Citoyens, 5 dont les intereſts me ſont devenus propres. Je vous prie de m'écrire ſouvent, car il n'y a que vous qui m'écriviez ; & quand je recevrois des Lettres de tous côtez, j'attendrois encore les vôtres avec impatience. Vous me dites que Ceſar pardonnera plus aiſément à mon frere à ma conſideration ; je vous ai déja mandé qu'il a d'abord tout accordé à ſon fils, ſans dire un ſeul mot de moi. Adieu.

---

neur.] Les Grands de Rome & les meilleurs Citoyens eſtoient dans le parti de Sylla, qui ſoutenoit l'autorité du Senat, que Marius & pluſieurs Tribuns ſeditieux vouloient affoiblir ; du moins ce fut le pretexte dont Sylla ſe ſervit pour attirer à luy toute l'autorité.

4. *Il faut que je m'oublie moi-même.*] Je lis ici avec Manuce & Grævius, *ut obliviſcar mei*, que le ſens & la ſuite ſemblent abſolument demander.

5. *Et que je ſouhaite ce qui ſera le plus avantageux à tous les Citoyens.*] Ciceron

veut dire qu'il ne pouvoit plus ſouhaiter que le parti de Pompée ſe relevât, & qu'il eſtoit obligé de ſouhaiter que l'on fit la paix, & que le calme fût rendu à la Republique, même

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

Diligenter mihi faſciculum reddidit Balbi tabellarius. Accepi enim à te litteras, quibus videris vereri, ut epiſtolas illas acceperim: quas quidem vellem mihi numquam redditas. Auxerunt enim mihi dolorem: nec ſi in aliquem incidiſſent, quidquam novi attuliſſent. Quid enim tam pervulgatum, quam illius in me odium, & genus hoc litterarum? Quod ne Cæſar quidem ad iſtos videtur miſiſſe, quaſi quo illius improbitate offenderetur, ſed credo, uti notiora noſtra mala eſſent. Nam quod te vereri ſcribis, ne illi obſint, eique rei mederi: ne rogari quidem ſe

au dépens de ſa liberté ; Ceſar ne pouvant pas manquer de demeurer le maître, dés que ceux qui eſtoient en Afrique feroient leur accommodement.

LETTRE XXV.

C'eſt la vingt-deuxiéme dans l'Edition de Grævius.

LE Meſſager de Balbus m'a rendu exactement le paquet, dont vous me paroiſſez en peine dans vôtre derniere Lettre. Je voudrois n'avoir point vû celle de mon frere ; cela n'a ſervi qu'à augmenter ma douleur. Quand cette Lettre ſeroit tombée entre les mains de quelqu'un, qu'auroit-elle appris de nouveau ? Qui eſt-ce qui ne ſçait pas combien mon frere me hait, qui eſt-ce qui n'a pas vû de pareilles Lettres de luy ? Je crois même que Ceſar n'a pas envoyé celle-ci à ſes amis pour faire voir combien il étoit indigné du procedé de mon frere, mais pour rendre publique une affaire ſi deſagréable pour moi. Vous me dites que vous

passus est de illo: quod quidem mihi molestum non est : illud molestius, istas impetrationes nostras nihil valere.

Sulla, ut opinor, cras hic erit cum Messalla. Currunt ad illum pulsi à militibus; qui se negant usquam, nisi acceperint. Ergo ille huc veniet : quod non putabant : tarde quidem. Itinera enim ita facit, ut multos dies in oppidum ponat. Pharnaces autem, quoquo modo aget, afferet moram. Quid mihi igitur censes? Jam enim corpore vix sustineo gravitatem hujus cæli, qui mihi laborem affert in dolore. An his illuc euntibus mandem, ut me excusent, ipse accedam propius? Quæso, attende; & me, quod adhuc sæpe rogatus non feciſti, consilio juva : scio rem difficilem esse : sed ut in malis. Etiam illud mea magni interest, te ut videam. Pro-

apprehendez que cela ne faſſe tort à mon frere dans l'eſprit de Ceſar, & qu'il faudroit tâcher d'y remedier. Ceſar n'a pas ſeulement attendu qu'on le ſollicitât pour luy ; je n'en ſuis pas fâché ; mais je le ſuis fort de ce qu'il paroît que ma conſideration n'y eſt entrée pour rien. [1]

Sylla ſera, à ce que je crois, ici demain avec Meſſala. Ils vont en diligence trouver Ceſar pour luy apprendre comment ſes ſoldats les ont reçûs ; ils ont declaré qu'ils ne marcheroient pas qu'ils n'euſſent touché de l'argent. [2] Ainſi il faudra que Ceſar vienne ici, quoique ſes amis ne comptaſſent pas là-deſſus ; mais il n'y ſera pas ſi-tôt, car il marche fort lentement, & demeure pluſieurs jours dans chaque ville ; mais, quoiqu'il puiſſe faire, Pharnace le retardera. [3] Que faut-il donc que je faſſe ? ma ſanté ne peut plus s'accomoder de l'air groſſier de cette ville, & c'eſt un nouveau mal joint aux peines de l'eſprit. Je pourrois prier ceux qui vont trouver Ceſar, de luy faire pour moi des excuſes de ce que je ne l'attends pas ici, & m'approcher de Rome. Penſez-y, je

fecto aliquid profecero, ſi id acciderit. De teſtamento ut ſcribis animadvertes.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. *DE ce qu'il paroit que ma conſideration n'y eſt entrée pour rien.*] ISTAS IMPETRATIONES NOSTRAS NIHIL VALERE. C'eſt ce qu'il a dit dans ſa Lettre précedente, *il a d'abord tout accordé à ſon fils, ſans dire un ſeul mot de moi.*

2. *Ils ont declaré qu'ils ne marcheroient pas qu'ils n'euſſent touché de l'argent.*] Ils vouloient qu'on payât les gratifications que Ceſar leur avoit promiſes, mais qu'il ne vouloit leur payer que lorſque la guerre ſeroit entierement finie. Lorſqu'il fut arrivé en Italie, ils luy demanderent leur congé, comptant que cela l'embaraſſeroit fort; mais ils furent bien ſurpris lorſqu'il le leur accorda ſur le champ, & ils ſe virent obligez à luy demander comme une grace de le ſuivre en Afrique, ce qu'il ne leur accorda qu'aprés s'eſtre bien fait prier.

3. *Pharnace le retardera.*] Ciceron ſe trompa pour cette fois; cette guerre fut finie en cinq jours, & Ceſar en rendit compte au Senat par ces trois mots, qui ſont devenus depuis ſi fameux, *veni, vidi, vici.*

Digitized by Google

vous prie, & determinez-moi ; ce que vous n'avez point fait juſqu'à preſent, quoique je vous en aye prié pluſieurs fois. Je ſçai que cela n'eſt pas aiſé, mais dites-moi du moins ce qui ſeroit le moins mal. Il ſeroit encore mieux pour moi que je vous vîſſe, cela avanceroit certainement mes affaires. Vous verrez ce qu'il y a à faire ſur le teſtament de ma femme, comme vous me le promettez.

Je ſuis venu, j'ai vû, j'ai vaincu. Il ôta à Pharnace le Royaume du Boſphore, que Pompée luy avoit laiſſé pour prix de ſa trahiſon ; & le donna à Mitridate de Pergame, qui l'avoit bien ſervi dans la guerre d'Alexandrie.

Hirt. de bell. Alex. Suet. Julio.

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER DUODECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

UNDECIMO die postquam à te discesseram hoc litterularum exaravi, egrediens è villa ante lucem: atque eo die cogitabam in Anagnino, postero autem in Tusculano; ibi unum diem. V. *Kalend. igitur ad constitutum: itaque utinam continuo ad com-*

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS.
LIVRE DOUZIEME.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

LETTRE I.

L'an de Rome 707. sous le troisiéme Consulat de Cesar, & le premier de Lepidus.

J'Ecris cette Lettre de grand matin avant que de partir de ma maison de campagne, je compte qu'il y a onze jours que je vous ai quitté. Je vais aujourd'hui coucher à Anagnie [1] & demain à Tusculum, où je passerai un jour pour me trouver le vingt-six à nôtre rendez-vous. Je voudrois bien

plexum meæ Tulliæ ad oſculum Atticæ poſſim currere. Quod quidem ipſum ſcribe quæſo ad me; ut, dum conſiſto in Tuſculano, ſciam quid garriat: ſin ruſticatur, quid ſcribat ad te: eique interea aut ſcribes ſalutem, aut nuntiabis, itemque Piliæ: & tamen etſi continuo congreſſuri ſumus, ſcribes ad me, ſi quid habebis.

Cum complicarem hanc epiſtolam, noctuabundus ad me venit cum epiſtola tua tabellarius: qua lecta, de Atticæ febricula ſcilicet, valde dolui. Reliqua quæ exſpectabam ex tuis Litteris cognovi omnia. Sed quod ſcribis iniculum matutinum; γεφυτικώτερον [a] *eſt memoriola vacillare. Ego enim* IV. *Kal. Axio dederam,* III. *Quinto quo die veniſſem, id eſt* II. *Kalend. Hoc igitur habebis: novi nihil. Quid ergo opus erat epiſtola? quid, cum coram ſumus, & garrimus quidquid in buccam? eſt profecto quiddam λέ-*

[a] Scnilius.

pouvoir aller au plûtôt embraſſer ma chere fille, & baiſer la petite Attica. Mandez-moi de ſes nouvelles; afin que pendant que je ſerai à Tuſculum, je ſçache ce qu'elle vous conte; [2] & ſi elle eſt à la campagne, ce qu'elle vous écrit. En attendant, ou vous luy direz, ou vous luy écrirez que je la ſalue, auſſi-bien que Pilia; &, quoique nous ſoyons à la veille de nous revoir, vous me manderez ce que vous ſçaurez de nouveau.

Comme je pliois cette Lettre, vôtre Meſſager, qui a marché toute la nuit, eſt arrivé ici. Je ſuis fâché que vôtre fille ait un peu de fiévre. Vôtre Lettre m'a appris tout ce que je voulois ſçavoir. Quant à ce que vous me dites, que ſe chauffer le matin en ce temps-ci, cela ſent bien le vieillard; [3] manquer de memoire comme vous, cela le ſent bien davantage. Vous ne vous êtes pas ſouvenu que c'étoit le vingt-ſept que je devois ſouper chez Axius, [4] chez vous le vingt-huit, & chez mon frere le jour que je dois arriver, [5] c'eſt-à-dire le vingt-ſix. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, je ne ſçai rien de nouveau. Pour-

χη, [a] *quæ habet, etiam si nihil subest, collocutione ipsa suavitatem.*

[a] Confabulatio.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

LA derniere Lettre du Livre précedent eſt de la fin d'Août, ou du commencement de Septembre. Ceſar arriva peu de temps aprés en Italie, & Ciceron alla avec luy à Rome. Ceſar partit à la fin de Decembre pour paſſer en Afrique. Les cinq premieres Lettres de ce Livre ont eſté écrites pendant la guerre qu'il y fit contre les reſtes du parti de Pompée. La premiere n'a eſté écrite que vers le mois de Mars ou d'Avril, ce qu'on peut conjecturer de ce que dit Ciceron que ſe chauffer alors le matin cela ſentoit le vieillard, & auſſi parce qu'Atticus n'auroit pas envoyé dans le fort de l'hiver à la campagne ſa fille qui avoit eſté malade.

1. *Anagnie*] Capitale des peuples nommez *Hernici*; elle a conſervé ſon nom, & elle eſt à douze lieuës de Rome dans l'Eſtat de l'Egliſe.

2. *Ce qu'elle vous conte.*] QUID GARRIAT. *Garrire* ſe dit proprement des oiſeaux, & convient fort au petit babil de cet enfant qui eſtoit fort ſpirituelle.

3. *Que ſe chauffer le matin en ce temps-ci*

quoi donc écrire ? Pourquoi ? & lorſque nous cauſons enſemble & que nous nous diſons tout ce qui nous vient à la bouche, cela ne nous amuſe-t-il pas agreablement, quoique nous n'ayons pas grand'choſe à nous dire ?

---

cela ſent bien le vieillard.] IGNICULUM MATUTINUM ſubaud. γηροτρόφον. Il faudroit avoir la Lettre d'Atticus pour eſtre ſûr ici du veritable ſens. Celui que j'ai donné à cet endroit avec la pluſpart des Commentateurs, eſt du moins trés-naturel, & ſe lie trés-bien avec ce qui ſuit.

4. *Que c'eſt le 27. que je dois ſouper chez Axius*] IV. KAL. AXIO DEDERAM ſupp. *diem*, comme dans la Lettre ſuivante, *diem Tyrannioni conſtituemus.* Ciceron avoit donc pris jour avec Axius, apparemment pour ſouper chez luy.

5. *Et chez mon frere, le jour que je dois arriver, c'eſt-à-dire le 26.*] Je lis ici avec les anciennes Editions v. Kal. Manuce a corrigé 11. Kal. afin dit-il que les jours ſe ſuivent, le 27. chez Axius, le 28. chez Atticus, & le 29. chez ſon frere ; mais il n'a pas pris garde que Ciceron diſant qu'il iroit chez ſon frere le jour qu'il arriveroit, il a dû y aller avant que d'aller chez Axius & chez Atticus. De plus Ciceron dit au commencement de cette Lettre, qu'il arriveroit le 26. il alla donc le 26. chez ſon frere, & non pas le 29. L'autorité d'un des Manuſcrits

de Boſius, n'eſt pas ſi forte que cette preuve. Corradus voudroit qu'au commencement de cette Lettre, on lût 11. *Kal.* au lieu de v. *Kal.* mais ſi Ciceron n'eſtoit arrivé que le 29, comment auroit-il pû aller le 27 chez Axius; & le 28 chez Atticus? Le même Corradus croit qu'aprés *dederam* on pourroit ſous entendre *litteras*; mais ce ſens n'eſt pas ſoutenable. Comment Ciceron auroit-il écrit à ſon frere le jour de ſon arrivée? *quo die veniſſem.* De plus, cette Lettre eſt du 23 ou du 24. Ciceron n'auroit donc pû écrire ces

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

HIc rumores tamen Murcum periiſſe naufrago, Aſinium delatum vivum in manus militum, L. naves delatas in Uticam reflatu hoc, Pompeium non comparere, nec in Balearibus omnino fuiſſe, ut Patietus affirmat. Sed auctor nullius rei quiſquam. Habes quæ, dum tu abes, locuti ſunt. Ludi interea Prænesteibi Hirtius, & iſti omnes. Et qui-

prétenduës Lettres du 27, 28, & 29, que le mois précedent; & il dit au commencement de cette Lettre qu'il n'y avoit qu'onze jours qu'il avoit quitté Atticus. Tout ceci eſt de petite importance, & ne meritoit peut eſtre pas une ſi longue Remarque; mais dans les endroits où je ne ſuis pas de même avis que les habiles Commentateurs, je me crois obligé à en rendre compte, & à faire voir que dans les plus petites choſes, je ne me determine pas à l'avanture, & ſans avoir bien peſé toutes les differentes raiſons.

LETTRE II.

Même année 707.

IL court bien ici un bruit [1] que Murcus a peri ſur mer; [2] qu'Aſinius [3] a été pris par les ſoldats du parti de Pompée, que la même tempête a obligé cinquante vaiſſeaux à relâcher à Utique, [4] qu'on ne ſçait où eſt Pompée, [5] & qu'il n'a point été dans les Iſles Baleares [6] comme Patietus [7] l'aſſure; mais ce ſont des bruits vagues & ſans auteur. Voilà ce que l'on a dit à Rome depuis que vous en

dem ludi dies octo. Quæ cenæ? quæ deliciæ? res interea fortasse transacta est. O miros homines! at Balbus ædificat: τὶ γὰρ αὐτῶ μέλει? [a] Verum si quæris, homini non recta, sed voluptaria quærenti nonne βεβίωται? [b] Tu interea dormis; jam explicandum est πρόβλημα, [c] si quid acturus es. Si quæris quid putem, ego fructum puto. Sed quid multa? jam te videbo; & quidem, ut spero, de via recta ad me. Simul enim & diem Tyrannioni constituemus, & si quid aliud.

a Quid enim illi curæ est.

b Vita acta est.

c Quæstio.

êtes parti. Cependant on célébre des jeux à Preneſte. [8] Hirtius [9] y eſt avec les autres amis de Ceſar, & ces jeux dureront huit jours. Que de feſtins, que de parties de plaiſir ! & pendant ce temps-là, peut-être que tout eſt décidé en Afrique. J'admire ces Meſſieurs; pour Balbus, il bâtit toûjours à bon compte ; qu'eſt-ce que tout cela luy fait ? Si vous me demandez ce que j'en penſe, n'eſt ce pas une vie bien remplie [10] pour un homme qui neglige la vertu, & qui ne ſe propoſe d'autre fin que le plaiſir ? Cependant vous vous endormez ; [11] il faut ſçavoir à quoi s'en tenir, & voir quel parti vous voulez prendre ; ſi vous me demandez mon avis, je vous dirai que c'eſt bien-fait de joüir. Mais en voilà aſſez, auſſi-bien je vous verrai bien-tôt. Je compte que vous viendrez deſcendre chez moi ; nous prendrons un jour pour entendre Tyrannion, [12] & nous nous dirons tout ce que nous avons à nous dire.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *Il court bien ici un bruit.*] HIC RUMORES TAMEN. Ce *tamen* peut avoir rapport à ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron qu'il croyoit qu'il n'y avoit rien de nouveau, ou bien à ce que Ciceron ajoûte que ce *ſont des bruits vagues & ſans auteur.* HIC RUMORES TAMEN &c. ſignifie donc il eſt bien vrai qu'il court ici un bruit &c. mais ce ſont des bruits vagues. On ne laiſſe pas de trouver des exemples de Lettres qui commencent par *tamen*, ſans que cette particule ſoit alors *adverſative* pour me ſervir des termes de la Grammaire, Epiſt. 19. Lib. 9. Fam. *Tamen malitia non diſcedis*, vous eſtes donc toûjours malicieux.

2. *Que Murcus a peri ſur Mer.*] Statius Murcus Lieutenant de Ceſar. La nouvelle de ſa mort ſe trouva fauſſe ; car il ſervit contre les fils de Pompée dans la guerre d'Eſpagne. Il fut Préteur en 708. & l'année ſuivante Gouverneur de Syrie. Aprés la mort de Ceſar il ſe joignit à Caſſius, qui luy donna le Commandement de ſa flote ; & aprés la bataille de Philippes il paſſa en Sicile, où Sextus Pompeius, à qui il devint ſuſpect, le fit mourir.

Caſ. Lib. 3. de bell. civ. Dio Lib. 48. Vell. Patere. Lib. 2. Appian. Lib. 3. civil.

Digitized by Google

3. *Asinius*] Plus connu sous le nom de Pollion. Il estoit d'une famille obscure, & s'éleva par la faveur de Cesar, à qui il fut toûjours fort attaché. Il avoit esté Tribun l'année précedente, & fut Consul sept années aprés. Il eut depuis l'honneur du Triomphe pour avoir pris Salone. Il estoit Gouverneur de l'Espagne *Ulterieure*, lorsque Cesar fut tué. Il y combatit avec desavantage contre le second fils de Pompée, & se joignit à Lepidus & à Antoine aprés la bataille de Modéne. Pollion se rendit fort célébre par son esprit & ses differens talens. Il estoit Orateur, Poëte, Historien. Il fit des Tragedies qui ne sont pas venuës jusqu'à nous. Si l'on en juge par toutes les autres Tragedies des Auteurs Latins, on peut plus aisément se consoler de cette perte, que de celle de son Histoire des guerres civiles de son temps, où souvent il n'estoit pas d'accord avec Cesar. Il prétendoit que ses Commentaires n'estoient ni exacts ni fideles, qu'il avoit écrit trop legerement, sur la foy d'autrui, toutes les affaires où il n'estoit pas en personne; & que dans les autres, il avoit souvent écrit contre la verité, ou à dessein, ou parce que sa memoire ne luy avoit pas esté fidele. *Pollio-Asinius parum diligenter, parumque integra veritate compositos putat, cum Cæsar pleraque, & qua per alios erant gesta, temere crediderit, & qua per se, vel consulto, vel etiam memoria lapsus, perperam ediderit.* Sueton. Jul. Voilà une accusation bien hardie, & quoiqu'on sçache d'ailleurs que Pollion outroit la Critique, cela ne laisse pas d'estre de quelque poids dans la

bouche d'un homme qui avoit toûjours eſté attaché à Ceſar. Il paroît même que ceux qui ont écrit depuis Ceſar, l'Hiſtoire des guerres civiles de Rome, n'ont pas regardé ſes Commentaires comme des Memoires entierement ſûrs, puiſqu'ils s'en ſont ſouvent écartez. Mais il ſeroit curieux de voir en détail tous les endroits où Pollion, Auteur contemporain, trouvoit peu d'exactitude ou peu de ſincerité. Il n'eſt pas extraordinaire de voir des Auteurs de differens partis ne pas convenir ſur les mêmes faits; mais que ceux qui avoient les mêmes intereſts, & qui ont vêcu en même temps conviennent ſi peu, rien ne confirme mieux l'incertitude de l'Hiſtoire. Nous avons quelques Lettres de Pollion dans le dixiéme Livre des Familieres. Il écrit à Ciceron comme s'il avoit eſté de ſes amis; mais aprés ſa mort, il ſe déchaîna fort contre luy, & n'oublia rien pour diminuer la reputation que ſon éloquence luy avoit acquiſe, ce qui ne ſervit qu'à faire voir la jalouſie du Critique. C'eſt ce même Pollion qui prétendoit que le ſtile de Tite-Live ſe ſentoit de ſon païs, & qu'on voyoit bien qu'il eſtoit né à Padoue; ce que les plus fins Critiques de ces derniers temps n'y pourroient pas reconnoître, & ce qui fait voir qu'on ne ſçait parfaitement que la langue de ſon païs. Pollion eut beaucoup de credit ſous Auguſte. Horace & Virgile luy faiſoient fort leur cour; & c'eſt ſur tout par ces deux grands Poëtes, que ſon nom eſt paſſé à la poſterité. Le premier luy adreſſe la premiere Ode du ſecond Livre, où il parle de ſon Hiſtoire & de ſes Tragedies; & le ſecond fit pour la naiſſance

du fils de Pollion, ſa quatriéme Eglogue où l'exageration poëtique eſt pouſſée auſſi-loin qu'elle peut aller. Virgile promet de ſi grands biens à la terre par la naiſſance de ce fils, que pluſieurs Auteurs Chrétiens ont cru qu'il avoit copié les prétendues Propheties de la Sybille ſur la naiſſance de JESUS CHRIST. Mais il ne faut pas prendre ſi fort au ſerieux les flateries des Poëtes, ni leur demander un compte ſi exact de ce que la fougue poëtique leur inſpire.

Porphir. in Od. Horat. 1. *Lib.* 2. *Vell. Paterc. Libr.* 2. *Senec. Lib.* 1. *ſuaſ. Quintil. Lib.* 1, 8, 10, & 12.

4. *Utique*] La ville la plus conſiderable de l'Afrique depuis la deſtruction de Carthage. Le parti de Pompée en eſtoit maître, & Caton y commandoit.

5. *Qu'on ne ſçait où eſt Pompée.*] Aprés la bataille de Pharſale il eſtoit paſſé en Eſpagne, & il en eſtoit parti depuis peu pour aller joindre Scipion en Afrique.

6. *Iſles Baleares*] Dans la Mediterranée vis-à-vis la côte d'Eſpagne à preſent Majorque & Minorque.

7. *Patietus*] *Lucius Julius*, il eſt appellé Patiecus dans la dix-huitiéme Lettre du ſixiéme Livre des Fam. & dans l'Hiſtoire de la guerre civile d'Eſpagne. Il eſtoit Eſpagnol, & c'eſtoit apparemment Ceſar qui l'avoit fait Citoyen Romain, comme il paroît par le nom de *Julius* qu'il avoit pris; car les Etrangers, à qui l'on accordoit le droit de Bourgeoiſie, prenoient le nom de famille de leur Patron.

8 *Praneſte*] Ville du Latium aſſez prés de Tuſculum, fameuſe par ſes *ſorts* & par

le temple de la fortune, à preſent Paleſtrine.

9. *Hirtius y eſt.*] On voit par là qu'il ne ſuivit point Ceſar en Afrique ; ainſi, ſi c'eſt luy qui a écrit l'Hiſtoire de cette guerre, il n'a pu en parler comme témoin oculaire, ce qui diminue beaucoup de ſon autorité

10. *N'eſt-ce pas une vie bien remplie.*] NONNE βεβίωται. C'eſtoit un mot dont ſe ſervoient les Epicuriens pour marquer qu'il n'y avoit que ceux qui ſe livroient au plaiſir, qui ſçûſſent joüir de la vie. Seneque parle d'un Epicurien qui aprés avoir fait la débauche ſe faiſoit porter dans ſa chambre au milieu d'une troupe d'autres débauchez qui chantoient ce mot, *ſic in cubiculum ferebatur ut inter plauſus exoletorum hoc ad ſymphoniam caneretur* βεβίωται. Ciceron dit quelque part, *quando vivemus* quand joüirons-nous de la vie ? & nous diſons à peu prés dans le même ſens, *ce n'eſt pas vivre*

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

UNum te puto minus blandum eſſe quam me : &, ſi uterque noſtrum eſt aliquando adverſus aliquem, inter nos certe numquam ſumus. Audi igitur me hoc ἀγοντεύτως. [a]

a Sine fuco.

que cela ; comme les Grecs diſoient ἀεὶ νήφοις ἐίης.

11. *Cependant vous vous endormez.*] Ciceron plaiſante ici ſur ce qu'Atticus eſtoit Epicurien plûtôt en ſpeculation que dans la pratique, & ſur ce qu'au lieu de paſſer la vie dans les plaiſirs, il eſtoit tout occupé de ſes affaires. Ciceron l'exhorte à agir conſequemment, & à joüir de la volupté puiſqu'il croyoit que c'eſtoit le ſouverain bien, parce qu'on n'eſtoit heureux que par la joüiſſance : comme il dit ailleurs en general, que l'on n'eſt heureux que lorſqu'on joüit des biens que l'on poſſede, *utatur ſuis bonis oportet, & fruatur qui beatus eſt.* 1. de Nat. Dei. 104.

12. *Nous prendrons un jour pour entendre Tirannion*] Qui devoit leur lire un ouvrage qu'il avoit compoſé, comme on le verra dans la ſixiéme Lettre de ce Livre. Nous avons parlé de Tirannion ſur la quatriéme Lettre du quatriéme Livre Rem. 3.

LETTRE III.

JE crois qu'il n'y a que vous au monde qui ſoyez moins homme à complimens que moi ; & ſi nous en faiſons quelquefois, du moins nous ne nous en faiſons jamais l'un à l'autre. Ecoutez donc ce que je vais vous di-

Digitized by Google

dicentem. Nē vivam, mi Attice, sē mihi non modo Tusculanum, ubi ceteroqui sum libenter, sed μακάρων νῆσοι [a] *tanti sunt, ut sine te sim totos dies. Quare obduretur hoc triduum ut te quoque ponam in eodem πάθει:* [b] *quod ita est profecto. Sed velim scire, hodiene statim de auctione, aut quo die venias. Ego me interea cum libellis. Ac molestē fero Vennonii me historiam non habere.*

a Beatorum insulæ.
b Affectu.

Sed tamen ne nihil de re, nomen illud quod à Cæsare, treis habet conditiones, aut emtionem ab hasta: (perdere malo: etsi, præter turpitudinem, hoc ipsum puto esse perdere) aut delegationem à mancipe, annua die; (quis erit, cui credam? aut quando iste Metonis annus veniet?) aut Vecteni conditionem semisse. σκέψαι [c] *igitur. Ac vereor, ne iste jam auctionem nullam faciat, sed ludis*

c Considera.

re, & prenez-le à la lettre ; que je meure, mon cher Atticus, si, je ne dis pas Tusculum, quoique je m'y plaise fort, je dis même les Isles fortunées [1] me plairoient assez pour y passer si long-temps sans vous. Prenons donc patience encore ces trois jours ; je ne doute point qu'ils ne vous paroissent aussi-longs qu'à moi. Je voudrois bien sçavoir aujourd'hui des nouvelles de cette vente ; ou bien vous m'en apprendrez quand vous viendrez ici. En attendant, je m'amuse avec mes livres ; mais je suis fâché de n'avoir pas l'Histoire de Vennonius. [2]

Pour vous dire un mot de mes affaires ; j'ai trois moyens pour être payé de ce que me doit Cesar. Le premier, c'est d'acheter le bien de quelque proscrit, [3] mais j'aimerois mieux tout perdre ; & outre que cela seroit honteux pour moi, ce seroit perdre en effet. [4] Le second, c'est d'accepter un transport sur quelqu'un qui achetera ces biens, & qui me payera au bout d'un an ; mais sur qui un pareil transport pourroit-il être bon, [5] & ne seroit-ce pas me renvoyer aux Calendes Grecques ? [6] Le troisiéme, c'est de me contenter

factis κτύπῳ [a] *ſubſidio currat, ne talis vir ἀλογηθῇ.* [b] *Sed μελήσει.* [c]

a Plauſui.
b Negligatur.
c Curæ erit.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *LEs Iſles fortunées*] Autrement les Canaries, qui furent nommées les Iſles fortunées ou les Iſles des Bien-heureux, à cauſe de leur fertilité & des autres merveilles qu'on en contoit. Les Anciens n'en ont eû qu'une connoiſſance fort confuſe & mêlée de beaucoup de fables, ce qui faiſoit croire à bien des gens qu'elles eſtoient imaginaires. Ce fut un François nommé Bethencourt qui s'y établit le premier dans ces derniers temps, l'an de JESUS-CHRIST 1402.

Strab. Lib. 3. Plin. Lib. 6. cap. 32.

2. *Je ſuis fâché de n'avoir pas l'Hiſtoire de Vennonius.*] Apparemment que Ciceron n'avoit pas encore lû cette Hiſtoire. Il n'en eut pas ſi bonne opinion aprés l'avoir lûë. Il dit ailleurs que cet Auteur eſtoit étranger dans l'Hiſtoire, *exulem in hiſtoria.* Auſſi eſt-il demeuré dans l'obſcurité, & n'eſt connu que par Ciceron.

Lib. 1. de Leg.

Digitized by Google

comme Vectenus, de toucher la moitié argent comptant. 7 Penſez-y je vous prie. Je crains même que celui qui eſt chargé de cette vente, ne la faſſe point, & qu'il n'aille à Preneſte à la fin des jeux, pour faire donner des applaudiſſemens à celui qui les donne, de peur qu'un ſi grand perſonnage ne reçoive pas l'honneur qu'il merite; mais nous y penſerons.

---

3. *Le premier, c'eſt d'acheter le bien de quelque proſcrit.*] C'eſt à dire de quelqu'un de ceux que Ceſar avoit bannis, ou qui étoient morts les armes à la main contre luy, & dont il avoit confiſqué les biens que l'on vendoit à l'encan. De cette maniere, Ciceron ſe ſeroit payé par ſes mains, ſur le prix du bien qu'il auroit acheté.

4. *Outre que cela ſeroit honteux pour moi, ce ſeroit perdre en effet.*] C'eſtoit une choſe trés odieuſe, ſur tout pour ceux qui avoient eſté du parti des vaincus, que d'acheter le bien des proſcrits. D'ailleurs, ſi Ceſar venoit à mourir, ou qu'il y eût quelque revolution dans la Republique, on devoit bien s'attendre que ceux qui eſtoient bannis, & les enfans de ceux qui eſtoient morts, rentreroient dans leurs biens. Ainſi cette ſorte d'acquiſition ne pouvoit eſtre ni honorable, ni ſûre.

5. *Mais ſur qui un pareil tranſport pour-*

roit il eſtre bon ?] Il n'y avoit que des creatures de Ceſar qui achetaſſent ces biens des proſcrits, & il n'eſtoit pas aiſé alors de ſe faire payer de gens qui eſtoient ſoutenus par celui qui avoit un pouvoir abſolu.

6. *N'eſt-ce pas me renvoyer aux Calendes Grecques?*] A la lettre, *quand viendra cette année de Meton*, Aſtronôme Athenien qui inventa le Cycle de dix-neuf ans, au bout deſquels la Lune & le Soleil ſe retrouvent au même point, du moins à ce que croyoient les Anciens ; mais les Modernes plus exacts ont reconnu qu'il y avoit une difference d'une heure 27. minutes & 32 ſecondes. Ce Cycle de dix-neuf ans, c'eſt ce qu'on appelle dans nôtre Kalendrier le nombre d'or. Du nom de l'Inventeur de ce Cycle vint l'expreſſion proverbiale, *Metonis annus*, pour marquer un

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

O Gratas tuas mihi jucundaſque litteras ! quid quaris ? reſtitutus eſt mihi dies feſtus. Angebar enim, quod Tiro ὑπερυθρότερον [a] *te ſibi eſſe viſum dixerat. Addam igitur, ut*

[a] Rubicundiorem.

long eſpace de temps. Comme cette expreſſion n'a point paſſé dans nôtre langue, j'en ai ſubſtitué une autre qui fait le même ſens, & qui eſt fondée ſur ce que les Grecs ne comptoient point par Calendes. Suetone remarque qu'Auguſte ſe ſervoit ſouvent de cette expreſſion. *Sueton. Aug. cap.* 87.

Non annus longior ille eſt
Attica quem docti collegit cura Metonis.

Auſon.

7. *La moitié argent comptant.*] SEMISSE ſe peut prendre ici ou pour la moitié de la ſomme, ou pour l'intereſt à *demi* pour cent par mois. Comme Ciceron parle ici des differens partis qu'il avoit à prendre pour être payé, le premier ſens paroît le meilleur ; & c'eſt celui qu'ont ſuivi les plus habiles Commentateurs.

LETTRE IV.

QUe vôtre Lettre m'a fait de plaiſir ! Que vous dirai-je ? c'eſt un jour de fête que vous me rendez. [1] J'étois fort en peine de vôtre ſanté, ſur ce que Tiron m'avoit dit qu'il vous avoit trouvé changé. [2] Je ſerai donc ici un jour de plus, comme vous me

Digitized by Google

censes, unum diem. Sed de Catone πρόβλημα ἀρχιμήδειον [a] *est. Non assequor ut scribam, quod tui convivæ non modo libenter, sed etiam æquo animo legere possint. Quin etiam, si à sententiis ejus dictis, si ab omni voluntate, consiliisque, quæ de Rep. habuit, recedam, ψιλῶς*que [b] *velim gravitatem, constantiamque ejus laudare; hoc ipsum ἄκυρμα* [c] *sit. Sed vere laudari ille vir non potest, nisi hæc ornata sint; quod ille ea, quæ nunc sunt, & futura viderit, & ne fierent contenderit, & facta ne videret vitam reliquerit. Horum quid est quod Aledio probare possimus? sed cura obsecro ut valeas, eamque, quam ad omnes res adhibes, in primis ad convalescendum adhibe prudentiam.*

a Quæstio Archimedea.
b Tenuiter.
c Auditio.

le conseillez. L'éloge de Caton 3 est une matiere bien delicate ; & je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre pour la traiter d'une maniere, je ne dis pas qui plût, mais qui ne deplût pas à vos Convives. 4 Quand je ne parlerois point de la vigueur avec laquelle il parloit dans le Senat, de son zéle pour la Republique, & de tout ce qu'il a fait pour elle, & que je me reduirois à loüer en general cette sagesse & cette prudence qui ne s'est jamais démentie, ils trouveroient peut-être encore que j'en dis trop. Pour bien faire l'éloge de ce grand homme, il faudroit s'étendre sur ces trois points ; qu'il a prévû tout ce qui est arrivé, qu'il s'y est opposé de tout son pouvoir, & qu'enfin il a mieux aimé mourir que d'en être le témoin. Qui a-t-il là qui puisse plaire à Aledius ? 5 Ayez bien soin, je vous prie, de vôtre santé ; & pour la rétablir, faites usage de cette prudence qui paroît dans tout ce que vous faites.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. *C'Eſt un jour de fête que vous me rendez.*] C'eſt-à-dire que je paſſerai ici agréablement, à preſent que je ne ſuis plus en peine de vôtre ſanté. Cela a rapport à ce que dit Ciceron deux lignes plus bas ; *addam igitur ut cenſes unum diem* ; puiſque vous vous portez mieux, je paſſerai ici un jour de plus.

2. *Changé*] ὑπερυθέστερον à la lettre *un peu plus rouge qu'à l'ordinaire*, comme on l'eſt lorſqu'on a une émotion qui approche de la fiévre.

EPISTOLA V.
CICERO ATTICO SAL.

QVintus pater quartum, vel potius milleſimum nihil ſapit, qui lætetur Luperco filio & Statio, ut cernat duplici dedecore cumulatam domum. Addo etiam Philotimum ter-

3. *L'éloge*

3. *L'éloge de Caton.*] Tout le monde ſçait qu'ayant appris que Scipion avoit eſté entierement défait par Ceſar, il aima mieux ſe donner la mort, que de ſurvivre à la liberté de Rome.

4. *Vos Convives.*] Balbus, Oppius & pluſieurs autres des principaux amis de Ceſar.

5. *Aledius.*] Quelques Commentateurs ont cru que Ciceron indiquoit ici Ceſar, & ils vont chercher dans le Grec la ſignification de ce nom énigmatique; mais outre que leurs conjectures ſont fort tirées, elles ſont entierement inutiles. *Aledius* eſtoit un nom Romain qu'on trouve dans Tacite, dans Juvenal & dans la vingt-quatre & vingt ſeptiéme Lettre de ce Livre. Ce qui prouve déciſivement que Ceſar & Aledius eſtoient deux perſonnes differentes, c'eſt que dans ces deux Lettres Ciceron parle d'Aledius comme eſtant à Rome pendant que Ceſar eſtoit en Eſpagne.

LETTRE V.

MOn frere n'eſt gueres ſage, ou plûtôt ne l'eſt point du tout [1] d'être bien aiſe que ſon fils & Statius ſoient *Luperques* de Ceſar; [2] c'eſt une double honte pour nôtre famille: il faut y joindre encore Philotime. Eſt-il une pareille folie? je ne ſçache que la mien-

tium. O ſtultitiam, niſi mea major eſſet, ſingularem! quod autem os in hanc rem ἔρανον [a] *à te? fac non ad διψῶσαν κρήνην,* [b] *ſed ad πειρήνην* [c] *eum veniſſe; ſed ἄμπνευμα σεμνὸν ἀλφεί᾽ου* [d] *in te κρήνην,* [e] *ut ſcribis, haurire, in tantis ſuis præſertim anguſtiis, πόθεν ταῦτ᾽ ἀρ᾽ ἀποσκήψει?* [f] *ſed ipſe viderit. Cato me quidem delectat, ſed etiam Baſſum Lucilium ſua.*

De Cælio tu quæres, ut ſcribis: ego nihil novi. Noſcenda eſt natura, non facultas modo. De Hortenſio & Virginio, tu ſi quid dubitabis: etſi quid magis placeat, ego quantum aſpicio, non facile inveneris. Cum Muſtela, quemadmodum ſcribis, cum venerit Criſpus. Ad Aulum ſcripſi, ut ea, quæ bene noſſem de auro, Piſoni demonſtrarim. Tibi enim ſane aſſentio, & iſtud nimium diu duci, & omnia nunc undique contrahenda? Te quidem

a Stipem. *b* Siticuloſum fontem. *c* Pirenen. *d* Reſpirationem venerandam Alphei. *e* Fontem. *f* Quonam hæc erumpent.

ne de plus grande. 3 Mais quelle hardieſſe ? Vous demander de l'argent pour cette belle dépenſe ! 4 Quand même toutes les ſources ne ſeroient pas taries, 5 & que vous en auriez d'auſſi abondantes que celle de Pirene & d'Arethuſe, pour parler comme vous, devroit-il, luy qui eſt ſi fort à l'étroit, faire de ſi folles dépenſes ? A quoi tout cela aboutira-t-il ? c'eſt ſon affaire. Je ſuis fort content de mon *Caton*, 6 mais Lucilius-Baſſus eſt auſſi fort content de ce qu'il fait. 7

Vous vous informerez de cette affaire à Cœlius, comme vous me le marquez ; je n'ai rien de nouveau à vous dire là-deſſus. 8 Il ne ſuffit pas de ſçavoir ce que valent les eſpeces, il faut auſſi voir ſi la matiere eſt bonne. 9 Vous me marquerez ſi vous avez quelque difficulté ſur Hortenſius & Virginius, quoiqu'il ne ſoit pas aiſé de ſçavoir quel eſt le meilleur parti. Vous parlerez à Muſtela, comme vous me le promettez, lorſque Criſpus ſera à Rome. J'ai écrit à Aulus que je ſçavois bien ce que c'étoit que cet or, & que j'en avois fait convenir Piſon ; car je trouve comme vous, que cela traîne trop, &

nihil agere, nihil cogitare aliud, niſi quod ad me pertineat, facile perſpicio: meiſque negotiis impediri cupiditatem tuam ad me veniendi. Sed mecum eſſe te puto; non ſolum quod meam rem agis, verum etiam quod videre videor, quo modo agas. Neque enim ulla hora tui mihi eſt operis ignota.

Tubulum Prætorem video L. Metello, Q. Maximo Coſſ. nunc velim, P. Scævola Pontifex maximus, quibus Coſſ. Tribunus pleb. equidem puto proximis, Cæpione & Pompeio. Prætor enim P. Furio, Sex. Atilio: dabis igitur Tribunatum, &, ſi poteris, Tubulus quo crimine. Et vide, quæſo, L. Libo, ille qui de Ser. Galba, Cenſorinone, & Manilio, an T. Quintio, M' Acilio Coſſ. Tribunus pl. fuerit. Conturbat enim me epitome Bruti Fanniana, an Bruti epitoma Fannia-

qu'il faut dans le temps où nous ſommés, ramaſſer tout ce que l'on a. Je n'ai pas de peine à voir que vous n'êtes occupé & que vous ne penſez qu'à ce qui me regarde, & que ce ſont mes affaires qui vous empêchent de me venir trouver quoique vous en ayez fort envie. C'eſt comme ſi vous étiez avec moi, non ſeulement parce que vous faites mes affaires, mais parce qu'il me ſemble que je vois comment vous les faites; car il n'y a point d'heure de vôtre temps dont je ne pûſſe rendre compte.

Vous m'avez appris que Tubulus a été Préteur ſous le Conſulat de L. Metellus & de Q. Maximus. [10] Je voudrois ſçavoir à preſent ſous quels Conſuls P. Scævola le grand Pontife a été Tribun. Je ſçai bien qu'il a été Préteur ſous le Conſulat de P. Furius & de Sext. Atilius; dites-moi donc quand il a été Tribun, & marquez-moi, ſi vous le ſçavez, de quel crime Tubulus fut accuſé. Examinez auſſi, ſi L. Libon, celui qui accuſa devant le peuple Ser. Galba, [11] a été Tribun ſous le Conſulat de Cenſorinus & de Manilius, ou ſous celui de T. Quintius &

norum ? ſcripſi , quod erat in extremo : idque ego ſecutus , hunc Fannium , qui ſcripſit hiſtoriam , generum eſſe ſcripſeram Lælii : ſed tu me γεωμετρικῶς [a] *refelleras : te autem nunc Brutus & Fannius. Ego tamen de bono auctore Hortenſio ſic acceperam , ut apud Brutum eſt. Hunc igitur locum expedies.*

a Argumentis geometricis.

Ego miſi Tironem Dolabellæ obviam. Is ad me Idibus revertetur. Te exſpectabo poſtridie. De Tullia mea tibi antiquiſſimum eſſe video : idque ita ut ſit te vehementer rogo. Ergo & in integro omnia : ſic enim ſcribis. Mihi etſi Kalendæ vitendæ fuerunt , Nicaſionumque ἀρχέτυπα [b] *fugiendæ , conficiendæque tabulæ , nihil tamen tanti ut à te abeſſem, fuit. Cum Romæ eſſem , & te jam jamque viſurum me putarem ; quotidie tamen horæ ,*

b Primigenias tabulas.

de M' Acilius, car je n'oſe plus me fier à l'abregé que Brutus a fait des Annales de Fannius. [12] J'avois copié ce qui eſt à la fin ; & c'étoit ſur cette autorité que j'avois dit que Fannius, qui a écrit cette Hiſtoire, étoit gendre de Lælius, mais vous m'avez demontré le contraire ; maintenant Brutus & Fannius prouvent avec autant de force contre vous. Ce que j'ai mis dans le Livre des Orateurs illuſtres, je le tiens d'Hortenſius, & c'eſt une bonne autorité ; [13] expliquez-moi donc tout cela.

J'ai envoyé Tiron au devant de Dolabella ; il ſera de retour le treize, & je compte que vous viendrez le lendemain. Je vois combien les intereſts de ma fille vous ſont chers, & je vous les recommande fort ; il faut, comme vous me le marquez, laiſſer pour le preſent les choſes dans l'état où elles ſont. Je ſuis bien aiſe de ne me point trouver à Rome le premier du mois, pour ne point voir Meſſieurs les Uſuriers, [14] & pour regler mes comptes à loiſir, mais malgré tout cela, je ne me conſole point d'être ſi long-temps ſans vous voir. Lorſque j'étois à Rome,

quibus exſpectabam, longæ videbantur. Scis me minime eſſe blandum. Itaque minus aliquanto dico quam ſentio.

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *Mon frere n'eſt guères ſage, ou plûtôt ne l'eſt point du tout.*] QUINTUS PATER QUARTUM, VEL POTIUS MILLESIMUM NIHIL SAPIT. On voit bien que *quartum* eſt ici un nombre determiné pour un indeterminé. Virgile dit, *ô ter quaterque beati*, ce que nous exprimons en François par *heureux mille fois*, parce que *mille* eſt pour nous un nombre indefini, au lieu que *quatre* ne l'eſt point dans nôtre langue. Il ſemble que Ciceron faſſe ici alluſion à cet endroit d'Ennius cité par Aulu-gelle Lib. 10. cap. 1. *Quintus pater quartum ſit Conſul.*

2. *Que ſon fils & Statius ſoient* Luperques *de Ceſar.*] Nous avons déja dit ailleurs que la Fête des Lupercales ſe faiſoit à l'honneur du Dieu Pan, elle venoit des Arcadiens & elle avoit eſté apportée par Evandre en Italie. Il n'y avoit eu depuis la fondation de Rome, que deux troupes de Luperques, nommez *Fabiani*, & *Quintiliani*. On venoit d'en ajoûter une troiſiéme à l'honneur de Ce-

Digitized by Google

quoique je vous attendiſſe à tout moment, cependant les heures me paroiſſoient encore longues. Vous ſçavez que je ne fais point de complimens, & je ne vous dis qu'une partie de ce que je ſens.

ſar; ils s'appellerent *Luperci Julii*. Tout le monde s'empreſſoit d'être de cette troupe; & Antoine eſtant Conſul deux ans aprés, n'eut point de honte de paroître à leur tête. Mais Ciceron croyoit avec raiſon que luy & ſon frere ayant toûjours été attachez à Pompée, il n'étoit pas honorable pour eux qu'ils paruſſent approuver cette baſſe flaterie; & qu'on vît parmi les Luperques, ſon neveu avec Statius Affranchi & favori de ſon frere, & Philotime Affranchi de Terentia. Je ne parle point ici en détail des cérémonies qu'on obſervoit à la Fête des Lupercales, parce que cela ne ſerviroit de rien pour l'intelligence de cet endroit.

3. *Eſt-il une pareille folie? je ne ſçache que la mienne de plus grande.*] Ciceron veut dire que c'eſt une grande folie à luy de ſe chagriner ſi fort des ſotiſes que faiſoit ſon frere, & c'eſt pour cela qu'il dit quelques lignes plus bas, *ſed ipſe viderit*, c'eſt ſon affaire.

4. *Vous demander de l'argent pour cette belle dépenſe.*] ἔρανον ſignifie proprement l'écot que l'on paye pour un repas, & en general ce que chacun contribue pour quelque dé-

penſe que ce ſoit. Atticus avoit mandé à Cicéron que ſon neveu luy avoit demandé de l'argent pour les frais de cette Fête, auſquels tous les Luperques contribuoient.

5. *Quand même toutes les ſources ne ſeroient point taries &c.*] Il paroît qu'Atticus en mandant à Ciceron qu'apparemment ſon frere & ſon neveu croyoient qu'ils avoient des ſources inépuiſables, avoit fait alluſion à cet endroit de la premiere Ode de Pindare, où en parlant de la fontaine d'Arethuſe, il l'appelle ἁμπνευμα σεμνὸν ἀλφεῦ *reſpirationem ſacram Alphei*, parce qu'on croyoit que la fontaine d'Arethuſe eſtoit formée par les eaux du fleuve Alphée, qui paſſoient par deſſous la Mer, de Grece en Sicile. Ciceron ſuit la même alluſion. La fontaine de Pirêne eſtoit auprés de Corinthe.

6. *Mon Caton.*] L'éloge de Caton que Ciceron avoit fait depuis peu, & contre lequel Ceſar fit depuis un Anticaton. Il paroît qu'il y a eû un aſſez long temps entre cette Lettre & la précedente, où Ciceron ſe défendoit de faire cet éloge.

7. *Baſſus Lucilius eſt auſſi fort content de ce qu'il fait.*] C'eſt un trait de ſatire contre quelqu'Auteur obſcur du temps de Ciceron. Comme il eſtoit apparemment le ſeul qui fût content de ſes ouvrages, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ne ſoient pas venus juſqu'à nous. On trouve un Baſſus dans la 20. Lettre du ſeptiéme des Fam. Aulu-gelle cite auſſi un Auteur de ce nom. Nous avons quelques fragmens d'un Poëte nommé Cæſius Baſſus, & d'un Grammairien nommé auſſi Baſſus. Mais on ne ſçait point ſi aucun de ceux-là

Digitized by Google

eſt celui dont Ciceron parle ici avec mépris.

8. *Je n'ai rien de nouveau à vous dire là-deſſus.*] EGO NIHIL NOVI ſupp. *habeo quod ſcribam* ; je n'ai point de nouvelles inſtructions à vous donner ſur cette affaire. Manuce veut que ces mots ſignifient *je n'entends rien à cela* ; mais cela ne peut s'accorder avec ce que Ciceron dit dans la même Lettre ; *ea quæ bene noſſem de auro*, & dans la ſuivante *ego iſta novi.* Il eſt vrai que dans cette derniere Lettre, Manuce lit *non novi*, mais c'eſt contre l'autorité des Manuſcrits.

9. *Il ne ſuffit pas de ſçavoir ce que valent les eſpeces, il faut auſſi prendre garde que la matiere ſoit bonne.*] Ciceron vouloit changer contre de l'or, de la vaiſſelle d'argent & tout l'argent non fabriqué qu'il avoit. Il vouloit avoir de l'or, afin que s'il arrivoit quelque nouvelle revolution dans la Republique, il pût mettre quelque choſe à couvert, & ne ſe pas trouver dans le même embarras où il avoit eſté pendant la guerre de Pompée. C'eſt ce que veulent dire ces mots, *& omnia nunc undique contrahenda.* Cœlius eſtoit un Banquier auſſi-bien que Piſon, Aulus, & Avius. Lorſqu'il eſt parlé d'eux dans les Lettres ſuivantes, il s'agit toûjours de la même affaire.

10. *Vous m'avez appris que Tubulus a eſté Préteur ſous le Conſulat de L. Metellus & de Q. Maximus.*] Atticus eſtoit trés ſçavant dans l'Hiſtoire, & il avoit fait une Hiſtoire Chronologique des Magiſtrats Romains, où il faiſoit entrer la Genealogie des plus grandes Maiſons de Rome. Il fit même en particulier l'Hiſtoire genealogique de quel-

ques familles. Ciceron qui n'eſtoit pas ſi ſçavant que luy dans ce genre d'érudition, le conſultoit ſur tous ſes doutes. Il travailloit alors aux Livres *de Finibus*, où il vouloit parler de Tubulus, qui fut accuſé d'avoir vendu la Juſtice à deniers comptans, pendant qu'il eſtoit Préteur. Ce fut Scævola qui eſtant Tribun, porta cette affaire devant le peuple, & c'eſt pour cela que Ciceron demande ſous quels Conſuls Scævola avoit eſté Tribun. Il l'appelle le grand Pontife pour le diſtinguer d'un autre Scævola, qui vivoit à peu prés dans le même temps & qui fut Augure. Nous avons parlé de l'un & de l'autre dans les Remarques ſur le cinquiéme Livre.

11. *L. Libon, celui qui accuſa devant le peuple Serv. Galba*] Qui pendant qu'il commandoit en Eſpagne, avoit fait mourir des *Luſitaniens* contre la foi des traitez. Ciceron en parle dans le Livre des Orateurs illuſtres qu'il venoit d'achever, mais qu'il ne vouloit point rendre public qu'il n'eût auparavant conſulté Atticus ſur pluſieurs points d'Hiſtoire. Comme je ne m'attache qu'à faire connoiſtre ceux qui pendant le temps de ces Lettres, ont eû quelque part aux affaires, ou qui ont quelque relation particuliere avec Ciceron, je ne dirai rien de tous ceux dont il parle ici & dans quelques autres Lettres, pour conſulter Atticus ſur des points d'Hiſtoire qui n'ont point de rapport avec celle de ſon temps.

12. *L'abregé que Brutus a fait des Annales de Fannius.*] EPITOME BRUTI FANNIANA, VEL BRUTI EPITOMA FANNIANORUM. Ciceron s'appercevant que *epitome Bruti Fanniana*, eſt

une maniere de parler équivoque, qui pourroit signifier l'abregé que Fannius a fait du Livre de Brutus, ajoûte *ou pour mieux dire*, BRUTI EPITOMA FANNIANORUM, comme il dit dans la septiéme Lettre du treiziéme Livre, *Epitomen Bruti Caliannorum.* Brutus avoit fait plusieurs abregez pareils apparemment pour son usage. Plutarque dit que la veille de la bataille de Pharsale, il travailla tout le jour à l'abregé qu'il faisoit de Polybe.

13. *Je le tiens d'Hortensius, & c'est une bonne autorité.*] Ciceron dit dans le Livre des Orateurs illustres, qu'Hortensius avoit une memoire prodigieuse, & c'est pour cela qu'il dit ici que son autorité estoit trés-forte dans ce qui regardoit les faits.

14. *Je suis bien aise de ne me point trouver à Rome le premier du mois, pour ne point voir Messieurs les Usuriers.*] L'interest de l'argent se payoit tous les mois, aux Ides, & aux Kalendes, c'est-à-dire au commencement & au milieu. Presque tous les Commentateurs conviennent que par *Nicasionum*, il faut entendre ici ceux qui faisoient métier de prêter à interest. Quelques Commentateurs corrigent ici le texte, mais on lit *Nicasionum* dans les meilleurs Manuscrits. De sçavoir pourquoi Ciceron appelle ainsi les Usuriers, c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner. Il est sûr que *Nicasio* est un nom Romain qui se trouve dans les Verrines de Ciceron, & dans un fragment d'une Comedie d'Afranius. Nonius cite aussi une Comedie de Cæcilius intitulée *Nicasio.* Si nous sçavions quel personnage faisoit ce Nicasion dans cette Comedie, nous pourrions peut-estre dé-

Digitized by Google

couvrit pourquoi Ciceron donne ce nom aux Uſuriers. Peut-être que Nicaſio eſtoit un maître Uſurier, comme Madame *de la Reſſource* dans le *Joüeur* ; ou peut-être qu'il y avoit alors à Rome quelque fameux Uſurier de ce nom ; on ne peut que déviner. Mais aprés

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Cœlio vide quæſo ne qua lacuna ſit in auro. Ego iſta novi. Sed certe in collubo eſt detrimenti ſatis. Huc aurum ſi accedit : ſed quid loquor ? tu videbis ; habes Hegeſiæ genus, quod Varro laudat. Venio ad Tyrannionem. Ain' tu ? verum hoc fuit ? ſine me ? at ego quoties, cum eſſem otioſus, ſine te tamen nolui ? quo modo hoc ergo lues ? uno ſcilicet ; ſi mihi librum miſeris : quod ut facias etiam atque etiam rogo. Etſi me non magis liber ipſe delectabit, quam tua admiratio delectavit. Amo

tout, la ſignification étimologique de ce mot ne fait rien au ſens, & on voit bien qu'il s'agit ici de dettes, par ce que Ciceron ajoûte enſuite de ſes comptes qu'il vouloit regler. ἀρχίτυπα, ſignifie ici l'état que les Uſuriers tenoient du nom de leurs débiteurs, de la ſomme qu'ils leur avoient prêtée, du jour où l'intereſt avoit commencé à courir.

LETTRE VI.

PRenez garde, je vous prie, qu'il n'y ait point d'alliage dans l'or de Cœlius. Je ſçavois bien ce que vous me dites là-deſſus; mais il y a déja aſſez à perdre ſur le change; ſi avec cela l'or eſt bas. Mais pourquoi vous en dire davantage? vous penſerez à tout. Voilà du ſtile à la maniere d'Hegeſias [1] qui eſt ſi fort du goût de Varron. Parlons de Tyrannion: quoi? cela eſt bien vrai, vous luy avez fait lire ſon ouvrage ſans m'attendre? Et moi, quoique j'aie eû ſouvent du temps de reſte, je n'ai point voulu me le faire lire, parce que vous n'y étiez pas. Comment me dedommagerez-vous? il

enim πάντα φιλόδημον : [a] *teque iſtam tam tenuem θεωρίαν* [b] *tam valde admiratum eſſe gaudeo. Etſi tua quidem ſunt ejuſmodi omnia. Scire enim vis, quo uno animus alitur. Sed quaſo, quid ex iſta acuta & gravi refertur ad τέλος ?* [c] *ſed longa oratio eſt, & tu occupatus in meo quidem fortaſſe aliquo negotio ; & pro iſto aſſo ſole, quo tu abuſus es in noſtro pratulo, à te nitidum ſolem unctumque repetemus. Sed ad prima redeo. Librum, ſi me amas, mitte. Tuus eſt enim profecto, quoniam quidem eſt miſſus ad te.*

a Omnem popularem.
b Commentationem.
c Finem.

Chreme tantumne ab re tua eſt otii tibi, ut etiam Oratorem legas ? macte virtute : mihi quidem gratum, &

n'y a qu'un moyen, c'eſt de m'envoyer l'ouvrage ; je vous en prie fort. Quoique, aprés tout, le Livre même ne me fera pas plus de plaiſir que j'en ai eû de voir combien vous l'admirez ; car j'aime en toutes choſes un eſprit populaire, [2] & je ſuis bien aiſe que vous admiriez ſi fort un ouvrage dont le ſujet eſt ſi mince ; je vous reconnois en cela, vous aimez tout ce qui a rapport à la ſcience qui eſt la ſeule nourriture de l'eſprit. Mais, dites-moi un peu, que pourrai-je tirer de ces Remarques Grammaticales [3] pour le traité que je medite, ſur la fin que les hommes doivent ſe propoſer ? mais cela nous meneroit trop loin, & vous êtes occupé peut-être à quelqu'une de mes affaires. Une autrefois je me ferai payer de ce que je vous ai appris dans cet entretien que nous avons eû enſemble dans mon jardin, en tirant de vous des choſes plus curieuſes & plus ſolides. [4] Je reviens à Tyrannion, envoyez-moi, je vous prie, ſon Livre ; il eſt à vous, puiſqu'il vous eſt dedié.

Quoi ? vos affaires vous ont laiſſé aſſez de temps pour lire mon *Orateur* ? [5] Courage, cela me fait plaiſir ; mais vous

erit gratius, ſi non modo in libris tuis, ſed etiam in alioram per librarios tuos Ariſtophanem repoſueris pro Eupoli. Cæſar autem mihi irridere viſus eſt quæſo illud tuum, quod erat εὐπινὲς [a] & urbanum. Ita porro te ſine cura eſſe juſſit, ut mihi quidem dubitationem omnem tolleret. Atticam doleo tam diu: ſed quoniam jam ſine horrore eſt, ſpero eſſe, ut volumus.

a Elegans.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Voilà du ſtile à la maniere d'Hegeſias*] Orateur Athenien, qui pour imiter Lyſias, affectoit un ſtile trop coupé, *ſaltat incidens particulas.* In Orat. *Quid eſt tam fractum, tam minutum &c.* in Bruto. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, que Varron ne portoit pas le même jugement que lui d'Hegeſias. Ciceron ayant écrit le commencement de cette Lettre d'une maniere fort coupée, dit à Atticus, puiſque Varron

m'en ferez encore plus si vous faites mettre *Aristophane*, au lieu d'*Eupolis*, [6] non seulement dans vôtre exemplaire, mais dans ceux des autres, ce que vos Copistes pourront faire. Il me paroît que Cesar s'est moqué de vôtre *quæso*, quoique je le croye bien latin & du bel usage; [7] mais il vous a si fort assuré que vous pourriez demeurer en repos, qu'il m'a ôté toute inquiétude. Je suis fâché que la fiévre de vôtre fille dure si longtemps; mais, puisqu'elle n'a plus de frisson, j'espere qu'elle en sera bientôt quitte.

---

aime si fort le stile d'Hegesias, en voilà. Ce stile coupé est bon dans des Lettres, mais le stile oratoire demande plus de nombre. Denis d'Halicarnasse est du même sentiment que Ciceron sur le stile d'Hegesias, dont il parle avec beaucoup de mépris dans plusieurs endroits de ses Traitez de Rhetorique.

2. *J'aime en toutes choses un esprit populaire.*] Comme dans le Gouvernement on appelle populaires, ceux qui cherchent à plaire au peuple en luy marquant de l'affection; Ciceron appelle de même populaires, ceux qui dans la Republique des Lettres, ne mépriſent pas les ouvrages faits sur les plus petits sujets.

3. *De ces Remarques Grammaticales.*]

Digitized by Google

Popma & Bosius croyent que Ciceron appelle l'ouvrage de Tyrannion *acutam & gravem θεωρίαν*, parce qu'il y traitoit de la prononciation & des accens. Il y a du moins beaucoup d'apparence que c'estoit un Traité sur la Grammaire, car c'estoit le métier de Tyrannion.

4. *Une autre fois je me ferai payer de tout ce que je vous ai appris dans cet entretien que nous avons eû ensemble dans mon jardin, en tirant de vous des choses plus curieuses & plus utiles.*] ET PRO ISTO ASSO SOLE QUO TU ABUSUS ES IN NOSTRO PRATULO, A TE NITIDUM SOLEM UNCTUMQUE REPETEMUS. Ciceron fait allusion à l'usage où étoient les Grecs & les Romains de se promener tout nuds au soleil par regime. Quelquefois ils se faisoient frotter d'huile auparavant, & c'est ce qu'on appelloit *unctum solem*; d'autres fois ils se promenoient sans se frotter; & c'est ce que Ciceron appelle ici *assum solem*, & Platon ἥλιον καθαρόν. Ils avoient des endroits destinez à cette sorte d'exercice appellez *solaria* & *Heliocamini. Plin. Lib.* 1. *Epist* 17. *Lib.* 3. *Epist.* 1. *& Lib.* 4. *Epist.* 16. *Juven.* Nostra bibat utinam contracta cuticula solem. *V. & Pers. Sat.* 4. Pour entendre en quel sens se doit prendre ici cette metaphore, il faut faire attention à ce qui précede. Ciceron dit à Atticus, quel usage pourrai-je faire de toutes ces Remarques Grammaticales de Tyrannion, dans mon Traité *de Finibus*, auquel je travaille? Mais les questions que j'ai à vous faire par rapport à ce Traité, nous meneroient trop loin. Quand nous serons ensemble, je vous ferai payer tout ce que je vous

Digitized by Google

ai dit sur les Orateurs illustres, lorsque nous estions assis au soleil dans mon jardin, en tirant de vous des choses plus curieuses & plus utiles. Le Livre des Orateurs illustres est un dialogue entre Ciceron, Atticus & Brutus qui estoient assis dans ce même endroit de son jardin dont il parle ici : *tum in pratulo propter Platonis statuam consedimus.* Les Commentateurs n'ont point entendu cet endroit. Ils croyent que Ciceron veut dire lorsque j'irai chez vous, je ne me contenterai pas de me promener au soleil comme vous avez fait dans mon jardin, je vous demanderai à souper. Mais cela n'a aucun rapport avec ce qui précede. La particule conjonctive qui est avant *pro isto aßo sole*, a un rapport visible avec *sed longa oratio est.* Apparemment qu'Atticus en parlant à Ciceron de son *Brutus* disoit, dans cet entretien que nous eûmes avec vous au beau soleil de vôtre jardin, & où vous nous apprîtes des choses si agreables; & c'est sans doute ce qui a donné lieu à la metaphore dont Ciceron se sert ici. *Assus* signifie ce qui est seul, sans accompagnement, sans assaisonnement. *Assa vox* une voix seule sans instrumens, *aßum vinum* du vin sans mêlange; car les Anciens parfumoient souvent & mixtionnoient leurs vins. On appelloit *aßa* les étuves où l'on se faisoit suer sans se baigner, ni se faire frotter d'huile. On voit donc bien à present ce que signifie ici *sol assus*, par opposition à *sol unctus & nitidus*, des choses simples & communes, pour des choses plus curieuses, plus recherchées, & plus utiles.

5. *Quoi ! Vos affaires vous ont laissé*

assez de temps pour lire mon Orateur.] CHREMES TANTUMNE AB RE TUA EST OTII TIBI. C'est un endroit de l'*Heautontimorumenos* de Terence où Menedeme dit à Chremes, quoi, vous avez assez de temps de reste pour vous mêler des affaires d'autrui ? Ciceron au lieu de *aliena ut cures*, dit, *ut etiam Oratorem legas.*

6. *Si vous faites mettre* Aristophane *au lieu d'*Eupolis *&c.*] Ciceron dans son *Orateur* avoit cité comme d'Eupolis Poëte Comique contemporain d'Aristophane, un vers qui est du dernier *in Acharn.* où parlant de Periclés, il dit, *il éclaire, il tonne, il foudroie la Grece*, pour exprimer la vehemence de cet Orateur. *Pericles fulgurare, tonare, permiscere Graciam dictus est.* Cette faute fut corrigée exactement comme Ciceron le souhaitoit, du moins elle ne se trouve dans au-

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

QVæ desideras, omnia scripsi in codicillis, eosque Eroti dedi, breviter, sed etiam plura quam quæris; in iis de Cicerone: cujus quidem cogitationis initium tu mihi attulisti. locutus sum cum eo liberalissime: quod

cun des exemplaires qui ſont venus juſqu'à nous.

7. *Il me paroiſt que Ceſar a voulu ſe moquer de vôtre* quæſo, *quoique je le croye bien latin & du bel uſage.*] Atticus avoit preſenté une requête à Ceſar pour ceux de Buthrote, dont les terres avoient eſté confiſquées, parce qu'ils avoient fait paroiſtre trop d'ardeur pour le ſervice de Pompée, pendant que la guerre eſtoit en Epire. Dans cette requête il s'eſtoit ſervi du mot *quæſo* d'une maniere que Ceſar n'avoit pas trouvé bien latine, car il ſe piquoit fort de *Puriſme*; il fit deux Livres de Remarques ſur la langue Latine intitulez *de Analogia*, dont il nous reſte pluſieurs fragmens citez par les anciens Grammairiens. Ciceron parle en détail de cette affaire de la ville de Buthrote dans les dernieres Lettres du ſeiziéme Livre.

LETTRE VII.

J'Ai donné à Eros, un billet [1] où je vous rends compte de tout ce que vous voulez ſçavoir; quoiqu'il ſoit court, il y a encore plus de choſes que vous ne m'en demandez, & je vous parle auſſi de mon fils. C'eſt vous qui m'avez donné le premier cette penſée. Je luy ai parlé avec beaucoup de

ex ipso velim, si modo tibi erit commodum, scisciteré. Sed quid differo? exposui te ex me detulisse, ecquid vellet, ecquid requireret: velle Hispaniam, requirere liberalitatem. De liberalitate, dixi, quantum Publius, quantum flamen Lentulus filio. De Hispania duo attuli, primum idem quod tibi, me vereri vituperationem: non satis esse si hæc arma reliquissemus? etiam contraria? deinde fore ut angeretur, cum à fratre familiaritate, & omni gratia vinceretur. Velim magis liberalitate uti mea, quam sua libertate: sed tamen permisi. Tibi enim intellexeram non nimis displicere. Ego etiam atque etiam cogitabo, atque ut idem facias rogo. magna res & simplex est manere; illud anceps. Verum videbimus. De Balbo & in codicillis scripseram, & ita cogito, simul ac redierit. Sin ille tardius, ego tamen triduum. Et, quod præterii, Dolabella etiam mecum.

Espagne.

bonté, comme il pourra vous en rendre compte ſi vous prenez la peine de l'interroger là-deſſus ; mais pourquoi ne vous en rendrai-je pas compte moi-même ? Je luy ai dit que c'étoit de ma part que vous luy aviez demandé ce qu'il vouloit faire, & ce qu'il ſouhaitoit de moi ; que je ſçavois qu'il vouloit aller en Eſpagne, & qu'il demandoit que je luy fiſſe une penſion honête. Pour la penſion, je luy ai dit que je luy en donnerois une pareille à celle que Publius, & Lentulus le Flamine donnent à leurs fils. Pour l'Eſpagne, que j'y trouvois deux inconveniens, premierement que j'apprehendois, comme je vous l'ai déja dit, qu'on ne nous blâmât ; que c'étoit bien aſſez que nous euſſions quitté le parti de Pompée, ſans prendre encore les armes contre ſes enfans ; [2] en ſecond lieu, que ce ſeroit un deſagrément pour mon fils de voir ſon couſin plus en faveur que luy, [3] & traité avec plus de diſtinction ; qu'il devoit être content de ce que je voulois faire pour luy, & ſe laiſſer conduire. Cependant je l'ai laiſſé le maître, car il m'a paru que vous ne deſapprouviez pas fort qu'il allât en

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. UN *billet* ;] *Codicilli* c'eſtoient des tablettes, ou petites planches de bois enduites de cire, ſur leſquelles on écrivoit avec un *ſtile*. Les Romains s'en ſervoient lorſqu'ils vouloient écrire des Lettres à table, comme ils faiſoient ſouvent entre les deux ſervices, au Senat, en chemin dans leurs litieres, au Theatre.

2. *Que c'eſtoit bien aſſez que nous euſſions quitté le parti de Pompée, ſans prendre encore les armes contre ſes enfans.*] Ciceron avoit emmené ſon fils avec luy en Grece lorſqu'il alla joindre Pompée ; & quoiqu'il fût alors trés jeune, il ne laiſſa pas de ſe trouver à la bataille de Pharſale, où il combatit à la tête d'une troupe de Cavalerie dont Pompée luy donna le commandement, & où il fit merveilles, à ce que dit Ciceron. Si ce jeune homme n'eut ni l'éloquence, ni les bonnes qualitez de ſon pere, il eut du moins ſur luy l'avantage des talens militaires. Aprés la mort de Ceſar il ſervit avec diſtinction ſous Brutus, & ſous Sextus Pompeius.

3. *De voir ſon couſin plus en faveur que luy.* Le neveu de Ciceron eſtoit déja lié depuis long temps avec Hirtius, qui avoit beaucoup de credit auprés de Ceſar ; & nous

Digitized by Google

Eſpagne. J'y penſerai encore plus d'une fois, & je vous prie d'y penſer auſſi de vôtre côté. Le parti le plus naturel & le plus ſûr, c'eſt de demeurer, l'autre eſt équivoque ; mais nous verrons. Je vous parlois auſſi dans mon billet, de l'affaire de Balbus ; je compte d'aller pour cela à Rome dés qu'il ſera de retour ; mais s'il ne revient pas ſi-tôt, j'irai dans trois jours. J'oubliois de vous dire que Dolabella eſt ici avec moi.

---

avons vû qu'il avoit fait ſa cour à ce nouveau maître, en ſe faiſant aſſocier parmi ſes Luperques.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Cicerone multis res placet : comes eſt idoneus. Sed de prima penſione ante videamus. Adeſt enim dies, & ille currit. Scribe, quæſo, quid referat Celer egiſſe Cæſarem cum candidatis, utrum ipſe in Fæniculatium, an in Martium campum cogitet. Et ſane ſcire velim numquid neceſſe ſit comitiis eſſe Romæ. Nam & Piliæ ſatisfaciendum eſt, & utique Atticæ.

REMARQUES SUR LA VIII. LETTRE.

LA Lettre précedente eſt de la fin de 707. avant la guerre d'Eſpagne, & celle-ci n'eſt que du milieu de 708. car les élections ſe faiſoient vers le mois de Juillet. Ainſi on

LETTRE VIII.

BIen des gens approuvent le deſſein que j'ai d'envoyer mon fils à Athenes ; [1] on peut le confier à la perſonne dont vous me parlez ; mais penſons auparavant à ce premier payement, [2] car le terme approche, & Dolabella arrive. [3] Mandez-moi un peu ce que Celer dit que Ceſar a promis aux prétendans, & ſi l'élection ſe fera dans ce champ de l'Eſpagne appellé *fœniculârius*, ou dans le champ de Mars. [4] Serieuſement, je voudrois bien ſçavoir s'il eſt neceſſaire que j'aille à Rome pour les élections, car je veux contenter Pilia & Attica.

---

ne peut pas douter qu'elle ne ſoit déplacée, car il y en a pluſieurs aprés celle-ci qui ont eſté écrites pendant la guerre d'Eſpagne contre le fils de Pompée. Ce n'eſt pas la ſeule de ce Livre & du ſuivant qui ſoit dérangée, mais comme les Lettres de ces deux Livres n'ont point

de dates, & que Ciceron n'y parle ordinairement que d'affaires particulieres, il ne seroit pas possible de deviner sûrement dans quel ordre elles ont esté écrites. Il suffit de sçavoir que depuis cette Lettre jusqu'à la premiere du quatorziéme Livre, il n'y en a aucune qui ne soit de l'année de Rome 708.

1. *Le dessein que j'ai d'envoyer mon fils à Athenes*] Pour y étudier sous les plus fameux Philosophes & les plus habiles Rheteurs de ce temps là.

2. *Ce premier payement*] De la dote de sa fille avec qui Dolabella avoit fait divorce. Il parle de ce premier payement de la dote de sa fille dans la dix-huitiéme Lettre du sixiéme Livre des Fam. écrite quelque temps avant celle-ci. *Me Romæ omnino tenuit Tullia mea partus; sed, cum ea, quemadmodum spero, sasis firma sit, teneor dum à Dolabellæ procuratoribus exigam primam pensionem.* On voit par ce passage que le divorce de Dolabella avec Tullia s'estoit fait tout nouvellement, puisqu'elle accoucha quelques mois aprés. Comme elle mourut d'une suite de couches, c'est sans doute ce qui a fait croire à Asconius & à Plutarque qu'elle n'avoit point fait divorce avec Dolabella, chez qui ils disent l'un & l'autre qu'elle étoit morte. On peut neanmoins prouver aisément par les Lettres de Ciceron & par celles de ses amis, qu'elle fut repudiée. Outre ce que dit Ciceron du payement de la dote de sa fille, ce qui suppose la repudiation, Sulpitius écrivant à Ciceron sur la mort de sa fille, parle assez clairement de ce divorce; & il n'y a qu'à lire la Lettre que Ciceron écrivit à Do-

Digitized by Google

labella peu de temps aprés la mort de sa fille, pour voir qu'il ne luy écrit point là-dessus comme à son gendre. Il y a beaucoup d'apparence que ce divorce fut fait de concert, & du consentement des deux parties; car Ciceron n'en fut pas moins bien depuis avec Dolabella, & il ne se declara contre luy que depuis que Dolabella se fut lié avec Antoine contre Brutus & Cassius. On peut voir les Lettres que Ciceron luy écrivit cette année & les suivantes, *Fam. Lib.* 9.

3. *Dolabella arrive*] ILLE CURRIT. Manuce, & aprés luy Grævius croyent qu'il ne s'agit point ici de Dolabella, mais de Cesar; & qu'il ne s'agit pas non plus d'argent dû à Ciceron, mais de celui qu'il devoit. Il est vrai qu'avant que la guerre civile commençât, Ciceron devoit quelqu'argent à Cesar, mais il paroît qu'il pensoit alors à le payer. *Il ne convient point*, dit-il, *que je sois debiteur d'un homme contre lequel je vais me declarer.* Et il y a beaucoup d'apparence qu'il le paya, puisqu'on voit dans la troisiéme Lettre de ce Livre qu'au contraire Cesar devoit de l'argent à Ciceron; & ce qui est plus décisif, ce *primam pensionem* de cette Lettre a rapport à ce que dit Ciceron en parlant de Dolabella dans la Lettre que nous avons citée dans la Remarque précedente, *dum à Dolabellæ procuratoribus exigam primam pensionem.*

4. *Si l'élection se fera dans ce champ de l'Espagne nommé* fœnicularius, *ou dans le champ de Mars.*] Il y avoit dans l'Espagne Citerieure, sur le chemin de Cesar pour repasser par les Gaules en Italie, un endroit nommé *campus fœnicularius*, parce qu'il

y avoit de belles prairies. Ciceron veut donc dire, ſi Ceſar demeurera en Eſpagne pour pourſuivre Sex. Pompeius, & s'il nommera les Magiſtrats à ſon gré & militairement ; ou bien s'il laiſſera la liberté des élections qui ſe font dans le champ de Mars, & s'il viendra y preſider. Si les élections ſont libres, j'irai à Rome pour ſervir Celer, comme Pilia ſa ſœur & Attica ſa niéce le ſouhaitent. Pendant le troiſiéme & le quatriéme Conſulat de Ceſar, il n'y eut point d'autres Magiſtrats élus, que les Tribuns & les Ediles du peuple. Lorſque Ceſar partit pour l'Eſpagne, il laiſſa le

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

NÆ ego eſſem hic libenter, atque id quotidie magis, ni eſſet ea cauſſa, quam tibi ſuperioribus litteris ſcripſi. Nihil hac ſolitudine jucundius, niſi paullum interpellaſſet Amyntæ filius : ὦ ἀπεραντολογίας ἀνδρός ! [a] Cetera noli putare amabiliora fieri poſſe villâ, litore, proſpectu maris, tum his rebus omnibus. Sed

[a] O infinitam & inſuavem loquacitatem !

gouvernement de Rome à Lepidus, à qui il donna pour ajoints six *Prefets* qui tenoient la place de Préteurs ; mais aprés la guerre d'Espagne, il subrogea deux Consuls à sa place pour le reste de l'année, & fit élire des Questeurs & des Préteurs. Le nombre des premiers fut augmenté jusqu'à quatorze. Cesar en nomma la moitié, & laissa au peuple la liberté d'élire les autres. Celer demandoit apparemment la Préture, car il avoit été Questeur dés l'an 699.

Strabo. Lib. 3. *Dio Lib.* 43. *Sueton. Julio.*

LETTRE IX.

JE vous assure que je me trouve trés-bien ici, & que je m'y plairois tous les jours de plus en plus, sans la raison dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Il n'y auroit rien de plus agreable que cette solitude, si Philippe vouloit bien m'y laisser seul ; [1] le grand & le desagréable parleur ! Du reste il n'est rien de plus aimable que cette maison de campagne, que le bord & la vûë de la Mer ; enfin tout y est charmant. Mais cela ne merite pas une plus

neque hæc digna longioribus litteris ; nec erat quod scriberem ; & somnus urgebat.

REMARQUES SUR LA IX. LETTRE.

1. *IL n'y auroit rien de plus agreable que cette solitude si Philippe vouloit bien m'y laisser seul.*] On voit par-là que Ciceron

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

MAle mehercule de Athamante. Tuus autem dolor humanus is quidem, sed magnopere moderandus. Consolationum autem multæ viæ, sed illa rectissima. Impetret ratio, quod dies impetratura est. Alexim vero curemus, imaginem Tironis, quem ægrum Romam remisi : &, si quid habet

longue Lettre, je n'ai rien à vous mander, & j'ai fort envie de dormir.

---

eſtoit alors à ſa maiſon auprés de Cumes où il avoit pour voiſin Philippe, comme il paroiſt par la cinquante-deuxiéme Lettre du treiſiéme Livre, & par les dix, onze & douziéme du quatorziéme. *Amyntæ filius.* Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre le Grand, eſtoit fils d'Amyntas. Ciceron deſigne Philippe par ce nom énigmatique, à cauſe de ce qu'il ajoûte *le grand & le deſagréable parleur!*

LETTRE X.

JE ſuis fâché de la mort d'Athamante. Vôtre affliction eſt une marque de vôtre bon cœur, mais il ne faut pas vous y livrer trop; on peut faire pluſieurs reflexions pour ſe conſoler; la plus naturelle c'eſt de ſe dire, que la raiſon doit faire ce que le temps fera. Ayons bien ſoin d'Alexis qui eſt un autre Tiron; le mien eſt auſſi malade & je l'ai renvoyé à Rome. S'il y

collis ἐπιδήμιον, [a] *ad me cum Tisameno transferamus. Tota domus superior vacat, ut scis. Hoc puto valde ad rem pertinere.*

a Morbi popularis.

REMARQUES SUR LA X. LETTRE.

A *Thamante*] Esclave ou Affranchi d'Atticus, aussi bien qu'Alexis & Tisamene. Nous avons déja vû ailleurs combien les ho-

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

MAle de Sejo. Sed omnia humana tolerabilia ducenda. Ipsi enim quid sumus? aut quam diu hæc curaturi sumus? ea videamus, quæ ad nos magis pertinent, nec tamen multo; quid agamus de Senatu.

Digitized by Google

a des maladies populaires dans vôtre quartier, il faut faire transporter Alexis chez moi avec Tisamene. Tout le haut de ma maison est vuide, comme vous sçavez ; je crois que cela seroit fort à propos.

---

nêtes gens chez les Romains, avoient d'affection pour les Esclaves en qui ils remarquoient de bonnes qualitez, sur tout pour ceux qui avoient l'esprit cultivé ; & Atticus en avoit beaucoup de cette espece.
Vid. Epist. 12. *Lib.* 1.

LETTRE XI.

JE suis fâché de la mort de Seïus ; 1
mais il faut se consoler des malheurs qui sont une suite de la condition humaine. Nous-mêmes, que sommes-nous, & combien de temps avons-nous encore à nous inquiéter de tout ce qui se passe ? Pensons plûtôt aux choses qui nous touchent de plus prés, & qui aprés tout ne nous touchent gueres, &

Et, ut ne quid prætermittam, Cæsonius ad me litteras misit, Postumiam Sulpicii domum ad se venisse. De Pompeii Magni filia tibi rescripsi nihil me hoc tempore cogitare. Alteram vero illam, quam tu scribis, puto nosti. Nihil vidi fœdius. Sed adsum. Coram igitur.

Obsignata Epistola, accepi tuas. Atticæ hilaritatem libenter audio: commotiunculis συμπάσχω. [a]

a Una afficior.

REMARQUES SUR LA XI. LETTRE.

1. *Eius*] Ami commun d'Atticus & de Ciceron qui en parle dans le second Livre des Offices.

2. *Comment nous parlerons dans le Senat*] Sans déplaire à Cesar, & en gardant un juste milieu, éloigné d'une basse flaterie, & d'une liberté mal entendue & à contre-temps.

Digitized by Google

voyons comment nous parlerons dans le Senat. 2 Pour ne rien oublier, Cœsonius m'a écrit que Postumia femme de Sulpitius estoit venue chez luy. Je vous ai déja fait réponse sur ce que vous me disiez de la fille de Pompée, que je n'y pensois point pour le present. 3 Quant à cette autre dont vous me parlez, je n'ai jamais rien vû de si laid; mais j'arrive, ainsi nous en parlerons ensemble.

J'avois cacheté ma Lettre lorsque j'ai reçû la vôtre; j'apprens avec plaisir que vôtre fille est gaye, mais je suis fâché qu'elle ait encore des ressentimens de fiévre.

---

3. *Sur ce que vous me disiez de la fille de Pompée, que je n'y pensois point pour le present.*] Ciceron avoit repudié Terentia, & il semble qu'il pensoit à se remarier lorsqu'il écrivit cette Lettre, & en ce cas elle a esté écrite avant les précedentes, & dès l'an 707. car Ciceron épousa en secondes noces Publilia avant la mort de sa fille, & Tullia mourut au commencement de 708. Il paroist même par la quatorziéme Lettre du quatriéme Livre des Fam. que Ciceron avoit fait ce mariage avant que la guerre d'Afrique fût finie. Peut-être aussi qu'il ne s'agit point ici du

mariage de Ciceron, mais de celui de quelque jeune homme dont il estoit Tuteur, comme du fils de Caton, de celui de Lucullus, ou de celui de Triarius. Il estoit bien honorable pour Cesar qu'on osât si-tôt penser à

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

DE dote tanto magis perpurga. Balbi regia conditio est delegandi. Quoquo modo confice. Turpe est rem impeditam jacere. Insula Arpinas habere potest germanam ἀποθέωσιν : a *sed vereor ne minorem τιμὴν* b *habere videatur. ἐκτρόπιμος* c *est. Igitur animus in hortis : quos tamen inspiciam, cum venero.*

a Consecrationem.
b Honorem.
c A via remota.

De Epicuro ut voles ; etsi μεθαρμάζομαι d *in posterum genus hoc*

d Commuto.

épouſer la fille de Pompée. Apparemment que quoiqu'il eût confiſqué tous les biens de Pompée, il laiſſa à cette fille ſa dote en conſideration de Mucia ſa mere dont il avoit eſté bien traité; ce qui avoit obligé Pompée à la repudier, comme on a vû dans le premier Livre de ces Lettres.

LETTRE XII.

TRavaillez toûjours à me faire païer de la dote de ma fille. C'eſt une tirannie à Balbus de vouloir me donner un pareil tranſport; [1] mais de quelque maniere que ce ſoit, finiſſez cette affaire. Il ſeroit honteux pour moi de laiſſer plus long-temps les miennes dans le deſordre où elles ſont. L'Iſle, qui eſt auprés d'Arpinum, [2] ſeroit fort propre pour l'Apotheoſe que je medite; [3] mais j'ai peur qu'un pareil endroit ne faſſe pas aſſez d'honneur à ma fille, il eſt trop écarté. Je penſe donc à ces jardins, mais il faut que je les voye auparavant.

Je ferai expliquer les ſentimens d'Epicure par celui dont vous me parlez, [4]

Digitized by Google

perſonarum. Incredibile eſt quam ea quidam requirant. Ad antiquos igitur: ἀνεμέσητον γάρ. [a] *Nihil habeo ad te quod perſcribam: ſed tamen inſtitui quotidie mittere, ut eliciam tuas litteras; non quo aliquid ex his exſpectem; ſed neſcio quo modo tamen exſpecto. Quare ſive habes quid, ſive nihil habes, ſcribe tamen aliquid, teque cura.*

a Non enim invidioſum.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *C'Eſt une tirannie à Balbus de vouloir me donner un pareil tranſport.*] BALBI REGIA CONDITIO EST DELEGANDI. Je crois qu'il ne s'agit plus du payement de la dote de Tullia, mais de l'affaire dont il eſt parlé dans la troiſiéme Lettre de ce Livre, & qui regardoit Ceſar dont Balbus faiſoit les affaires. *Regium* & *regia* ſe prend ſouvent dans Ciceron en mauvaiſe part, ce qui eſt bien naturel à un auſſi grand Republiquain que luy. Si l'on veut qu'il s'agiſſe ici de la dote de Tullia, *Balbi regia conditio eſt de-*

Digitized by Google

quoique j'aie de la peine à prendre des Interlocuteurs vivans ; vous ne ſçauriez croire combien cela embaraſſe ; [5] revenons donc aux morts, [6] perſonne alors ne peut ſe plaindre. Je n'ai rien à vous mander, cependant je me ſuis fait une regle de vous écrire tous les jours ; ce n'eſt pas que j'attende rien de particulier, mais je me promets toûjours, je ne ſçai comment, qu'il y aura quelque choſe. Ainſi, ſoit qu'il y ait des nouvelles où qu'il n'y en ait point, écrivez-moi, & ayez ſoin de vôtre ſanté.

---

legandi ſignifiera, c'eſt une tirannie de vouloir me donner un tranſport ſur Balbus, parce que, dit Boſius, c'eſt un homme qui a tout pouvoir auprés de Ceſar, & qui me payera quand il voudra. Mais aprés tout, je ne vois pas qu'il fût ſi fâcheux pour Ciceron qu'on luy donnât un tranſport ſur Balbus, qui eſtoit de ſes amis, & qui avoit des biens immenſes.

2. *L'Iſle qui eſt auprés d'Arpinum.*] Elle eſt formée par le Fibrenus un peu avant qu'il ſe jette dans le Liris. La petite Métairie du pere de Ciceron eſtoit dans cette Iſle, & c'étoit là qu'il eſtoit né.

3. *L'Apotheoſe que je médite.*] Ciceron avoit perdu ſa fille depuis quelque temps. On

reconnut que si on l'avoit blâmé de s'y être trop abandonné, on le blâmeroit encore davantage d'en laisser un monument public si extraordinaire, & qui jusqu'alors n'avoit point eû d'exemple chez les Romains.

4. *Je ferai expliquer le sentiment d'Epicure par celui dont vous me parlez.*] Ciceron travailloit alors aux Livres *de Finibus*, où il examine quelle est la fin que les hommes doivent se proposer, & en quoi consiste le souverain bien. Ces Livres sont en forme de Dialogues, & Atticus avoit proposé à Ciceron de faire expliquer le sentiment d'Epicure par quelque personne vivante, au lieu que Ciceron dans ses premiers Dialogues, comme dans ceux *de Oratore*, n'avoit pris pour Interlocuteurs que des personnes qui n'estoient plus en vie.

5. *Combien cela embaraſſe*] Parce qu'il y avoit bien des gens qui auroient voulu qu'il les eût fait entrer dans ses Dialogues, & il ne pouvoit pas contenter tout le monde; ou bien parce qu'il estoit à craindre que ceux qu'il feroit parler, ne trouvassent qu'il ne faisoit pas assez valoir les raisons de la Secte qu'ils suivoient. Et en effet, il n'est que trop ordinaire aux Auteurs de donner moins de force aux objections qu'aux réponses; & dans les Dialogues philosophiques, le sentiment de l'Auteur est ordinairement le mieux défendu. On ne peut pas neanmoins faire ce reproche à Ciceron; comme il étoit grand Sceptique *magnus opinator*, comme il le dit luy même, *Academ.* 4. il fait valoir les sentimens opposez avec une égale force, & garde une exacte neutralité.

6. *Revenons donc aux morts,*] Ce fut en effet le parti que prit enfin Ciceron dans ſes Livres *de Finibus.* Il fait expliquer le ſentiment d'Epicure par Lucius Torquatus, celui des Stoïciens par Caton, & celui de l'ancienne

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

COmmovet me Attica ; etſi aſſentior Cratero. Bruti litteræ ſcriptæ & prudenter, & amice, multas mihi tamen lacrimas attulerunt. Me hæc ſolitudo minus ſtimulat, quam iſta celebritas. Te unum deſidero ; ſed litteris non difficilius utor, quam ſi domi eſſem. Ardor tamen ille idem urget & manet, non mehercule indulgente me, ſed tamen non repugnante.

Quod ſcribis de Apuleio, nihil puto opus eſſe tua contentione, nec Balbo & Oppio ; quibus quidem ille receperat, mihique etiam juſſerat nun-

Digitized by Google

Academie & des Peripateticiens par M. Piſon, qui eſtoient tous morts ; mais il a choiſi des gens qui eſtoient morts depuis peu, & avec qui il avoit vécû, afin de pouvoir luy-même tenir ſa place dans ſes Dialogues.

LETTRE XIII.

JE ſuis en peine de la ſanté d'Attica, cependant ce que dit Craterus [1] me raſſure. La Lettre de Brutus, quoique remplie de marques d'amitié, & écrite avec beaucoup de ménagement, n'a pas laiſſé de me faire répandre bien des larmes. Je ſuis un peu plus tranquile dans ma ſolitude, que je ne l'étois au milieu de tout ce monde qu'il faloit que je vîſſe ; [2] je ne regréte que vous. Je ſuis ici auſſi bien qu'à Rome, pour compoſer. Ma douleur eſt toûjours auſſi vive ; je ne l'entretiens point, mais auſſi je ne cherche point à la vaincre.

Quant à ce que vous me mandez ſur Apuleius, [3] je crois qu'il ne ſera pas neceſſaire que vous vous donniez aucun mouvement, ni que vous parliez à Balbus & à Oppius ; Apuleius

tiari, ſe moleſtum omnino non futurum. Sed cura ut excuſer morbi cauſſa in dies ſingulos. Lanas hoc receperat. Prende C. Septimium, L. Statilium. Denique nemo negabit ſe juraturum, quem rogaris. Quod ſi erit durius, veniam, & ipſe perpetuum morbum jurabo. Cum enim mihi carendum ſit conviviis, malo id lege videri facere, quam dolore. Cocceium velim appelles. Quod enim dixerat, non facit. Ego autem volo aliquod emere latibulum, & perfugium doloris mei.

REMARQUES SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Raterus*] Fameux Medecin de ce temps-là dont parlent Horace *Lib.* 2. *Sat.* 3. & Perſe *Sat.* 3.

2. *Au milieu de tout ce monde qu'il faloit que je viſſe.*] Ciceron aprés la mort de ſa fille, paſſa un mois dans la maiſon qu'Atticus avoit aux portes de Rome, où il réçut toutes les viſites. C'eſt ce que ſignifie *iſta celeur*

leur a promis & m'a fait dire qu'il ne me preſſeroit point. Mais ayez ſoin, je vous prie, que de jour à autre on m'excuſe ſous pretexte de ma ſanté. 4 Lænas s'en eſt chargé. Joignez à luy C. Septimius, & L. Statilius; enfin tous ceux qu'il vous plaira, perſonne ne refuſera de jurer. Mais s'il y a quelque difficulté, j'irai à Rome, & je jurerai que je ſuis & que je ſerai malade. 5 Comme je ne veux point me trouver à ces feſtins, j'aime mieux donner une excuſe qui eſt autoriſée par la loi, que d'avoüer que c'eſt ma douleur qui m'empêche de m'y trouver. Je vous prie de faire aſſigner Cocceius; il ne me paye point comme il me l'avoit promis, & j'ai beſoin d'argent pour acheter quelque maiſon de Campagne où je puiſſe aller cacher ma douleur.

---

lebritas, tout le monde que j'eſtois obligé de voir; & c'eſt par rapport à cela que Ciceron ajoûte, *te unum deſidero*, de tout ce monde je ne regrete que vous.

3. *Apuleius.*] C'eſt apparemment celui dont Ciceron parle dans la ſixiéme & dans la quatorziéme Philippique; il fut Tribun l'année d'aprés la mort de Ceſar, & ſe decla-

ra contre Antoine. Appien parle de deux Apuleius, qui furent proscrits par les Triumvirs.

Appian. Lib. 3. & 4. civ.

4. *Que de jour à autre on m'excuse sous pretexte de ma santé.*] Apuleius venoit d'être fait Augure, & tous les Augures estoient obligez de se trouver au repas que leur nouveau Collegue donnoit à sa reception, à moins qu'ils ne fussent malades; & il falloit alors que trois témoins, ou plus, jurassent qu'ils estoient veritablement malades. Ces repas s'appelloient *aditiales cœnæ*, & on en faisoit de pareils à la consecration des Pontifes. *Ut excuser morbi causa in dies singulos*, signifie qu'on atteste que ma santé ne me permet pas encore de me trouver au repas qu'Apuleius doit donner, & qu'on le fasse differer

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

DE me excusando apud Appuleium dederam ad te pridie litteras. Nihil esse negotii arbitror. Quemcumque appellaris, nemo negabit. Sed Septimium vide, & Lænatem, & Statilium. Tribus enim opus est. Sed

Digitized by Google

d'un jour à l'autre. Cela pourroit auſſi ſignifier, qu'on m'excuſe à chaque fois qu'Apuleius donnera un repas, car les nouveaux Augures en donnoient peut-être pluſieurs.

5. *Je jurerai que je ſuis, & que je ſerai malade.*] PERPETUUM MORBUM JURABO, c'eſt-à dire, je jurerai que non ſeulement je ne puis me trouver au repas d'Apuleius, mais que mes infirmitez ne me permettent plus de me trouver à ces ſortes de repas. La maladie ou l'infirmité ſervoit auſſi d'excuſe dans pluſieurs autres occaſions; & les Juriſconſultes marquent les formalitez qu'il falloit obſerver. *Jurare morbum*, c'eſt une expreſſion tirée des Grecs, chez qui on eſtoit auſſi obligé de ſe purger par ſerment lorſqu'on ne pouvoit comparoître en Jugement, ou ſe trouver aux Aſſemblées; παραγραψάμενος ὑγιαίνειν ἵσον *Pollux Lib.* 8. dans Ariſtophane. ὀμνύμενον παύσω σε τῆς ἐκκλησίας.

LETTRE XIV.

JE vous écrivis hier pour vous prier de me faire excuſer dans les formes auprés d'Apuleius. Je crois qu'il n'y aura pas de difficulté, & que ceux à qui vous vous adreſſerez ne vous refuſeront pas. Parlez-en à Septimius, à Lænas & à Statilius, car il faut trois

mihi Lanas totum receperat. Quod scribis à Junio te appellatum : omnino Cornificius locuples est : sed tamen scire velim quando dicar spopondidisse, & pro patre, an ne pro filio : neque eo minus, ut scribis, procuratores Cornificii, & Appuleium prædiatorem videbis.

Quod me ab hoc mœrore recreari vis, facis, ut omnia : Sed me mihi non defuisse, tu testis es. Nihil enim de mœrore minuendo scriptum ab ullo est, quod ego non domi tuæ legerim. Sed omnem consolationem vincit dolor. Quin etiam feci, quod profecto ante me nemo, ut ipse me per litteras consolarer. Quem librum ad te mittam, si descripserint librarii. Affirmo tibi nullam consolationem esse talem. Totos dies scribo ; non quo proficiam quid ; sed tantisper impedior, non equidem satis, (vis enim urget) sed relaxor tamen, omniaque nitor, non ad animum, sed ad vul-

perſonnes, mais Lænas s'eſtoit chargé de tout. Vous me dites que Junius vous a fait aſſigner ; il n'y a rien à craindre, car Cornificius eſt riche. Marquez-moi toûjours ſi c'eſt pour le pere ou pour le fils que j'ai répondu, & depuis quel temps. Vous verrez là-deſſus, comme vous me le marquez, les gens d'affaires de Cornificius, & Apuleius qui entend bien ce qui regarde l'achat de terres. [1]

Vous me dites que je ne devrois pas tant m'abandonner à ma douleur ; je reconnois en cela, comme dans tout le reſte, vôtre amitié ; mais que n'ai-je point fait pour me vaincre ? vous en avez été vous-même témoin ; car pendant que j'ai été chez vous, j'ai lû tout ce que les Philoſophes ont écrit ſur ce ſujet ; mais c'eſt un ſecours trop foible pour une douleur comme la mienne. J'ai fait plus, & je crois que cela eſt ſans exemple ; je me ſuis adreſſé à moi-même des Lettres de conſolation. [2] Je vous envoyerai cet ouvrage quand il ſera copié ; je vous réponds que vous n'avez jamais rien vû de pareil. Je m'occupe toute la journée à écrire. Si je n'avance pas beaucoup, du moins je

tum ipſum, ſi queam, reficiendum; idque faciens interdum mihi peccare videor, interdum peccaturus eſſe, niſi faciam. Solitudo aliquid adjuvat, ſed multo plus proficeret, ſi tu tamen intereſſes: quæ mihi una cauſſa eſt hinc diſcedendi. Nam pro malis recte habebat: quamquam ipſum doleo. Non enim jam in me idem eſſe poteris. Perierunt illa, quæ amabas.

De Bruti ad me litteris ſcripſi ad te antea: prudenter ſcriptæ: ſed nihil quo me adjuvarent. Quod ad te ſcripſit, id vellem ut ipſe adeſſet, certe aliquid, quoniam me tam valde amat, adjuvaret. Quod ſi quid ſcies, ſcribas ad me velim, maxime autem, Panſa quando. De Attica, doleo: credo tamen Cratero. Piliam angi veta: ſatis ſolitus es mœrere pro omnibus.

Digitized by Google

me distrais, non pas assez pour me calmer, mais assez pour m'étourdir. Je fais tout ce que je puis, non pas pour surmonter ma douleur, mais pour la laisser moins paroître ; quelquefois je me reproche ces efforts, & d'autres fois je trouve que je serois blâmable si je ne le faisois pas. La solitude m'est de quelque secours, & j'y en trouverois bien davantage si vous étiez avec moi ; c'est la seule raison qui me determine à sortir d'ici ; à cela prés, je m'y trouve assez bien par rapport au triste état dans lequel je suis. Du reste, je me fais une peine de vous revoir ; vous ne pourrez plus vous plaire avec moi, je n'ai plus rien de ce que vous aimiez.

Je vous ai déja marqué ce que je pensois de la Lettre de Brutus ; j'en suis trés-content, mais je n'en suis pas moins affligé. Je voudrois bien qu'il me vint voir, comme il vous l'a écrit ; je trouverois sans doute quelque secours dans son amitié, puisqu'il en a tant pour moi. Mandez-moi ce que vous sçaurez de nouveau, & sur-tout quand Pansa compte de partir. Je suis fâché de l'incommodité de vôtre fille, cependant Craterus me rassure. Il ne

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

3. *A Puleius qui entend bien ce qui regarde l'achapt des terres*] PRÆDIATORIUM. C'eſt le ſens qu'a certainement ce mot dans l'Oraiſon *pro Balbo. Q. Scævola, cum de jure prædiario conſuleretur, conſultores ſuos nonnumquam ad Furium & Caſſilium prædiatores rejiciebat.* Ainſi il vaut mieux s'en tenir à ce ſens, que d'aller chercher avec Saumaiſe la ſignification de ce mot dans de vieilles gloſes. Ce qu'il y a de bon, c'eſt que Saumaiſe qui voit que ce paſſage ne s'accorde point avec ſon Gloſſaire, aime mieux s'en tenir à l'autorité de ces vieilles gloſes, ou du moins corrige de plein droit le texte de Ciceron, & retranche du paſſage de l'Oraiſon *pro Balbo* ce *prædiatores*, quoiqu'il ſe trouve dans tous les Manuſcrits. Ciceron deſigne ainſi cet Apuleius pour le diſtinguer de l'Augure, dont il parle dans la même Lettre.

2. *Je me ſuis adreſſé à moi-même des Lettres de conſolation.*] Ce n'eſt pas que cet ouvrage fût écrit en forme de Lettres, mais c'eſt que Ciceron y avoit ramaſſé tout ce qu'on avoit coûtume de dire dans ces ſortes de Lettres aux perſonnes affligées. Nos Lettres de conſolation ſont fort differentes de celles des Anciens. Nous nous contentons de mar-

Digitized by Google

faut pas que Pilia s'afflige, vous vous affligez toûjours assez pour toute vôtre famille.

---

quer à nos amis que nous prenons part à leur douleur, & nous ne croyons pas devoir les tenir long-temps sur des objets qui la renouvellent. Mais dans les Lettres des Anciens, on voit un grand appareil de raisonnemens & de lieux communs. Nous avons parmi les ouvrages de Ciceron un traité *de consolatione*; mais il est supposé, & il ne nous reste que quelques fragmens du veritable.

3. *Vous ne pourrez plus vous plaire avec moi, je n'ai plus rien de ce que vous aimiez*] C'est à dire, ce fond de gayeté & de plaisanterie, qui faisoit tout l'agrément qu'on pouvoit trouver dans ma conversation.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

APud Appuleium, quoniam in perpetuum non placet, in dies ut excuſer videbis. In hac ſolitudine careo omnium colloquio; cumque mane me in ſilvam abſtruſi denſam & asperam, non exeo inde ante veſperum. Secundum te, nihil eſt mihi amicius ſolitudine. In ea mihi omnis ſermo eſt cum litteris. Eum tamen interpellat fletus: cui repugno quoad poſſum. Sed adhuc pares non ſumus. Bruto, ut ſuades, reſcribam. Eas litteras cras habebis. Cum erit cui des, dabis.

LETTRE XV.

PUiſque vous ne jugez pas à propos que je me faſſe excuſer à Apuleius pour toûjours, faites-moi du moins excuſer de jour à autre. Je ſuis ici dans une ſolitude où je ne vois âme qui vive. Je m'enfonce le matin dans une foreſt ſombre & épaiſſe, & je n'en ſors que le ſoir ; aprés vous, rien ne me plaît tant que la ſolitude. Je m'y entretiens avec mes Livres, ma douleur m'oblige quelquefois à les quitter, je fais ce que je puis pour la vaincre, mais elle eſt encore la plus forte. Je ferai réponſe à Brutus comme vous me le conſeillez, & je vous envoirai demain ma Lettre. Ecrivez-moi toutes les fois que vous trouverez quelque commodité.

Digitized by Google

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

TE tuis negotiis relictis nolo ad me venire : ego potius accedam, si diutius impediere. Etsi ne discessissem quidem è conspectu tuo, nisi me plane nihil ulla res adjuvaret ; quod si esset aliquod levamen, id esset in te uno : &, cum primum ab aliquo poterit esse, à te erit. Nunc tamen ipsum sine te esse non possum. Sed nec tuæ domi probabatur, nec meæ poteram : nec si propius essem uspiam, tecum tamen essem. Idem enim te impediret, quo minus mecum esses, quod nunc etiam impedit. Mihi adhuc nihil prius fuit hac solitudine : quam vereor ne Philippus tollat. Heri enim vesperi venerat. Me scriptio & litteræ non leniunt, sed obturbant.

LETTRE XVI.

JE ne veux point que vous quittiez vos affaires pour me venir voir ; ſi elles vous retiennent encore long-temps, j'aime mieux m'approcher. Je ne vous ai quitté que parce que j'ai bien ſenti que rien ne pouvoit me ſoulager. Si quelqu'un le pouvoit, ce ſeroit certainement vous ; & lorſque je ſerai capable de conſolation, vous ſerez le premier de qui j'en recevrai. A preſent même, j'ai bien de la peine à me paſſer de vous. Mais il ne convenoit pas que je demeuraſſe chez vous, & je ne pouvois demeurer chez moi. Quand je ſerois plus prés de Rome, je n'en ſerois pas plus avec vous ; car les affaires qui vous y retiennent, vous empêcheroient de même de me venir voir. Juſqu'à preſent, je n'ai pû me ſouffrir que dans la ſolitude où je ſuis ; j'ai peur que Philippe ne vienne m'y troubler, car il eſt arrivé hier au ſoir. En liſant & en compoſant, ſi je ne me ſoulage pas, du moins je m'étourdis,

Digitized by Google

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

MArcianus ad me scripsit, me excusatum esse apud Appuleium à Laterensi, Nasone, Lænate, Torquato, Strabone. iis velim meo nomine reddendas litteras cures, gratum mihi eos feciſſe. Quod pro Cornificio me ab hinc amplius annis XXV. *spopondiſſe dicit Flavius; etsi reus locuples est, & Appuleius prædiator liberalis; tamen velim des operam, ut inveſtiges ex conſponſorum tabulis, ſit ne ita. Mihi enim ante Ædilitatem meam nihil erat cum Cornificio. Poteſt tamen fieri. Sed ſcire certum velim: & appelles procuratores, ſi tibi videtur. Quamquam quid ad me? verumtamen. Panſæ profectionem ſcribes cum ſcies. Atticam ſal-*

LETTRE XVII.

MArcianus m'a écrit que Laterenſis, Naſon, Lænas, Torquatus & Strabon m'ont excuſé dans les formes à Apuleius. Je vous prie de leur écrire en mon nom des Lettres de remercîment. Flavius dit que j'ai répondu il y plus de vingt-cinq ans pour Cornificius; il eſt riche, & Apuleius, qui entend bien l'achat des terres, eſt un homme fort obligeant. Je vous prie neanmoins de voir ſur les Livres de compte de ceux qui ont auſſi répondu pour Cornificius, ce qui en eſt; car avant mon Edilité, je n'avois aucune liaiſon avec Cornificius; cependant cela peut être, mais je voudrois en être ſûr. Vous pourrez faire aſſigner les gens d'affaires de Cornificius, ſi vous le jugez à propos. Quoiqu'aprés tout, cela ne m'embaraſſe gueres; cependant il ne faut rien negliger. Lorſque vous ſçaurez quand Panſa doit

Digitized by Google

vere jube, & eam cura obsecro diligenter. Piliæ salutem.

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

DUm recordationes fugio, quæ quasi morsu quodam dolorem efficiunt, refugio à te admonendo. Quod velim mihi ignoscas, cuicuimodi est. Etenim habeo non nullos ex iis, quos nunc lectito, auctores, qui dicant, fieri id oportere, quod sæpe tecum egi, & quod à te approbari volo. De fano illo dico; de quo tantum, quantum me amas, velim cogites. Equidem neque de genere dubito; placet enim mihi Cluatii: neque de re; statutum est enim; de loco nonnumquam. Velim igitur cogites. Ego, quantum his temporibus tam eruditis fieri poterit, profecto illam consecrabo omni genere monimento-

Digitized by Google

partir, vous me le manderez. Faites mes complimens à vôtre fille, & ayez en bien ſoin ; je ſalue auſſi Pilia.

LETTRE XVIII.

COmme je ſçai que le ſouvenir en rappellant l'objet de nôtre douleur, la renouvelle, j'évite de vous parler de cette affaire qui regarde ma fille. Il faut, quoique vous en diſiez, me paſſer cette envie ; car quelques-uns des Auteurs que j'ai à preſent entre les mains, me juſtifient & approuvent ce deſſein dont je vous ai ſouvent entretenu, & qu'il faut abſolument que vous approuviez ; [1] je parle de ce Temple que je veux conſacrer à la memoire de ma fille, [2] je jugerai de vôtre amitié par l'attention que vous donnerez à cette affaire. Mon incertitude n'eſt pas ſur le deſſein de ce Temple, je ſuis content de celui que Cluatius a fait ; ni ſur la choſe en elle-même, mon parti eſt pris, mais j'heſite quelquefois ſur le lieu que je dois choiſir ; penſez-y donc, je vous

rum, ab omnium ingeniis ſcriptorum, & Græcorum & Latinorum: quæ res forſitan ſit refricatura vulnus meum. Sed jam quaſi voto quodam, & promiſſo me teneri puto; longumque illud tempus, cum non ero, magis me movet, quam hoc exiguum, quod mihi tamen nimium longum videtur.

Habeo enim nihil, tentatis rebus omnibus, in quo acquieſcam. Nam, dum illud tractabam, de quo antea ſcripſi ad te, quaſi fovebam dolores meos. Nunc omnia reſpuo; nec quicquam habeo tolerabilius, quam ſolitudinem: quam, quod eram veritus, non obturbavit Philippus. Nam, ut heri me ſalutavit, ſtatim Romam profectus eſt. Epiſtolam, quam ad Brutum, ut tibi placuerat, ſcripſi, miſi ad te. Curabis cum tua perferendam. Ejus tamen miſi ad te exemplum, ut, ſi minus placeret, ne mitteres.

Digitized by Google

prie. Je veux, dans un ſiécle auſſi poli & auſſi ſçavant que le nôtre, employer les meilleurs Ecrivains, ſoit Grecs, ſoit Latins, pour conſacrer la memoire de ma fille. Je m'expoſe par-là à r'ouvrir mes playes, mais je regarde la reſolution que j'ai priſe comme un vœu & un engagement indiſpenſable ; & je fais plus d'attention à cette ſuite infinie d'années pendant leſquelles je ne ſerai plus, qu'au peu de temps qui me reſte à vivre, & que je trouve encore trop long.

Je me ſuis tourné de tous côtez, je n'ai rien trouvé qui pût me conſoler. Pendant que je travaillois à cet ouvrage dont je vous ai déja parlé, je me faiſois du moins un plaiſir de nourrir ma douleur ; à preſent tout me degoûte, & il n'y a pour moi de ſuportable que la ſolitude. J'avois eû peur que Philippe ne m'y vint troubler, mais heureuſement il ſe contenta hier de me donner le bon-jour, & partit auſſi-tôt pour Rome. Je vous envoye la Lettre que j'écris à Brutus, comme vous me l'avez conſeillé, vous la mettrez dans vôtre paquet ; je vous en envoie auſſi une copie, afin que ſi vous ne la trouvez

Domestica quod ais ordine administrari, scribes quæ sint ea, quædam exspecto. Cocceius vide ne frustretur. Nam Libo quod pollicetur, ut Eros scribit, non incertum puto. De sorte mea Sulpicio confido, & Egnatio scilicet. De Appuleio quid est quod labores, cum sit excusatio facilis? Tibi ad me venire, ut ostendis, vide ne non sit facile. Est enim longum iter; discedentemque te, quod celeriter tibi erit fortasse faciendum, non sine magno dolore dimittam. Sed omnia, ut voles. Ego enim, quidquid feceris, id cum recte, tum etiam mea caussa factum putabo.

Heri cum ex aliorum litteris cognovissem de Antonii adventu, admiratus sum nihil esse in tuis. Sed erant pridie fortasse scriptæ, quam da-

pas bien, vous ne faſſiez pas partir ma Lettre.

Vous me dites qu'on regle mes affaires domeſtiques les unes aprés les autres ; leſquelles, je vous prie ? J'attends des nouvelles de pluſieurs. Prenez garde que Cocceius ne nous trompe. Selon ce que Eros m'écrit, je crois que nous pouvons compter ſur ce que promet Libon ; pour le capital, je m'en fie à la parole de Sulpitius & d'Egnatius. Pourquoi vous faire une ſi grande affaire de m'excuſer à Apuleius ? ? il eſt ſi aiſé de trouver des gens pour cela. Vous me dites que vous voulez me venir voir, mais j'ai peur que cela ne vous incommode, car il y a loin ; & quand il faudra nous ſeparer, ce qui n'arrivera peut-être que trop tôt, ce ſera une grande peine pour moi. Mais vous y penſerez. Soit que vous veniez, ou que vous demeuriez à Rome, je ſçai que tout ce que vous ferez, ce ſera toûjours pour l'amour de moi.

Je reçûs hier des Lettres où l'on me mandoit l'arrivée d'Antoine, & je fus ſurpris que vous ne m'en euſſiez rien dit dans la vôtre ; mais peut-être que vôtre Lettre étoit écrite un jour

tæ. Neque iſta quidem curo. Sed tamen opinor propter prædes ſuos accurriſſe.

Quod ſcribis Terentiam de obſignatoribus mei teſtamenti loqui, primum tibi perſuade, me iſtæc non curare, neque eſſe quidquam aut parvæ curæ, aut novæ loci. Sed tamen quid ſimile? illa eos non adhibuit, quos exiſtimavit quæſituros, niſi ſciſſent quid eſſet. Num id etiam mihi periculi fuit? Sed tamen faciat illa, quod ego. Dabo meum teſtamentum legendum cui voluerit: intelliget, non potuiſſe honorificentius à me fieri de nepote, quam fecerim. Nam quod non advocavi ad obſignandum, primum mihi non venit in mentem; deinde ea re non venit, quia nihil attinuit. Tute ſcis, (ſi modo meminiſti) me tibi tum dixiſſe, ut de tuis aliquos adduceres. Quid enim opus erat multis? equidem domeſticos juſſeram. Tum tibi placuit, ut mitterem ad Silium:

avant qu'elle partît. Ce n'eſt pas que cette nouvelle m'inquiéte fort ; je m'imagine qu'il eſt venu pour empêcher qu'on ne vende les biens qu'il a achetez depuis peu. [5]

Quant à ce que dit Terentia ſur ceux que j'ai appellez à la ſignature de mon Teſtament, [6] vous devez d'abord compter que je m'en mets fort peu en peine, & que ma douleur a épuiſé ma ſenſibilité. Mais aprés tout, quel rapport y a t-il là-deſſus entre ſa conduite & la mienne ? elle n'a pas voulu appeller certaines perſonnes parce qu'elle a cru qu'ils voudroient ſçavoir ce que contenoit ſon Teſtament ; avois-je la même raiſon ? Qu'elle faſſe ce que je ſuis prêt de faire. Je donnerai mon Teſtament à lire à qui elle voudra, & elle verra qu'il n'eſt rien de plus honorable que la maniere dont je traite mon petit fils. [7] Pourquoi donc n'ai-je pas appellé plus de monde à la ſignature ? c'eſt que je n'y ai pas penſé ; & je n'y ai pas penſé parce que cela n'eſt pas neceſſaire. Vous pouvez-vous ſouvenir que je vous priai d'amener quelques-uns de vos amis, car à quoi ſert-il de faire venir tant de monde ? J'a-

Digitized by Google

inde eſt natum, ut ad Publilium. Sed neceſſe neutrum fuit. Hoc tu tractabis ut tibi videtur.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *JE parle de ce Temple que je veux conſacrer à la memoire de ma fille.*] Voilà un exemple de ce que dit le Sage, qu'une des premieres cauſes de l'Idolatrie, ç'a eſté la tendreſſe & la douleur des peres, qui pour ſe conſoler de la perte de leurs enfans & triompher en quelque maniere de la mort qui les leur avoit ravis, leur ont donné une eſpece d'immortalité en les faiſant l'objet d'un culte religieux. Un pere, dit le Sage, inconſolable de la mort de ſon fils, qui luy avoit eſté enlevé par une mort prématurée, fit faire ſon image, & adora comme un Dieu, celui dont la mort prouvoit aſſez qu'il n'avoit eſté qu'un homme. *Acerbo enim luctu mœrens pater cito ſibi rapti filii fecit imaginem, & illum qui tunc quaſi homo mortuus fuerat, nunc tanquam Deum colere cœpit, conſtituitque inter ſervos ſuos ſacra & ſacrificia.* Sap. 14. 15. Diophante Lacedemonien dans ſes Livres d'antiquitez donnoit la même origine au culte rendu aux hommes aprés leur mort ; * & Ciceron ſuppoſe ſi bien que c'eſt la tendreſſe des peres pour leurs

vois

vois mandé quelques perſonnes qui me ſont attachées ; vous fûtes d'avis que j'appelaſſe Silius, & cela me fit penſer à Publilius, mais je n'avois beſoin ni de l'un ni de l'autre. Vous parlerez là-deſſus à Terentia comme vous le jugerez à propos.

---

enfans qui a eſté la premiere cauſe de la ſuperſtition, que c'eſt dans ce ſentiment même qu'il trouve l'étimologie de ce mot ; *qui totâ die precabantur & immolabant ut ſibi ſui liberi ſuperſtites eſſent, ſuperſtitioſi ſunt appellati.* Lib. 1. de nat. Deorum. * Fulgent. Mithol. Lib. 1.

2. *Quelques uns des Auteurs que j'ai à preſent entre les mains, me juſtifient & approuvent ce deſſein dont je vous ai ſi ſouvent entretenu, & qu'il faut abſolument que vous approuviez.*] Ciceron veut parler des Auteurs qu'il avoit lûs pour compoſer ſon Traité de la Conſolation. Si nous avions cet ouvrage entier, nous y verrions ſans doute les autoritez ſur leſquelles il s'appuyoit ; mais il nous en reſte aſſez pour juger qu'il veut parler des Philoſophes qui croyoient que l'ame eſtoit immortelle, & qu'elle participoit de la nature Divine, d'où ils concluoient qu'on avoit raiſon de rendre des honneurs divins à ceux qui pendant leur vie s'eſtoient diſtinguez par leurs talens, par leur courage & par leur vertu. Comme Atticus eſtoit de la Secte d'Epicure, ce ne pouvoit être que

Par une excés de complaisance qu'il approuvât le dessein de son ami; des gens qui croyoient que tout finissoit avec le corps, n'avoient garde d'approuver qu'on rendît un culte religieux à ceux qui n'estoient plus. Pour Ciceron, quoique selon l'esprit sceptique de la Philosophie des Academiciens dont il faisoit profession, il ne paroisse point avoir eû de sentiment fixe & assuré sur l'immortalité de l'ame, * on voit neanmoins qu'il panchoit fort de ce côté-là. Mais dans le Livre de la Consolation, il n'en parloit plus comme d'une chose douteuse. Sa douleur estoit trop interessée à regarder cette opinion comme certaine, il ne pouvoit se resoudre à penser qu'il estoit separé pour toûjours de sa chere Tullia. Il estoit dans cette disposition d'esprit qu'il exprime dans le premier Livre des Tusculanes en la personne d'Atticus. † *Cette opinion me fait plaisir, je souhaite qu'elle soit veritable; & quand elle ne le seroit pas, je souhaite du moins qu'on me persuade qu'elle l'est.* Il suivoit alors avec plaisir le sentiment de ces Philosophes qui croyoient que ceux qui avoient mené en ce monde une vie pure, & qui avoient cultivé les arts & les sciences, ne se degageoient des liens du corps que pour aller rejoindre les Dieux ausquels l'homme estoit semblable par sa nature, *castos autem, puros, integros, incorruptos, bonis etiam studiis atque artibus expolitos, levi quodam ac facili lapsu ad Deos, id est ad naturam sui similem pervolare.* Fragm. consol. ex Lact.

* *Ea qua vis ut potero explicabo, nec tamen ut Pythius Apollo certa ut sint & fixa qua dixero,* Tuscul. Lib. I. 9.

† *Me vero delectat, idque primum ita esse velim ; deinde, etiam si non sit, mihi tamen persuaderi velim.* Tuscul. Lib. 1. cap. 11.

3. *Pourquoi vous faire une si grande affaire de m'excuser auprés d'Apulesus ?*] On voit par cet endroit, que cette Lettre a esté écrite avant la précedente, où Ciceron dit que cette affaire estoit faite.

4. *L'arrivée d'Antoine.*] Il estoit parti pour l'Espagne. Il n'alla que jusqu'à moitié chemin, & revint brusquement à Rome ; ce qui donna fort à penser. On crut qu'il avoit reçû quelque ordre de Cesar, & ceux qui avoient suivi le parti de Pompée, ne se croyoient pas encore tout à fait en sureté, quoique Cesar eût fait paroître beaucoup de clemence jusqu'alors ; c'est pour cela que Balbus & Oppius écrivirent à Ciceron la veritable raison du retour d'Antoine, comme on verra dans les Lettres suivantes.

5. *Qu'il est venu pour empêcher qu'on ne vende les biens qu'il a achetez depuis peu.*] Antoine avoit acheté la plus grande partie des biens de Pompée, qui avoient esté vendus à l'encan, & il s'estoit flaté que Cesar n'exigeroit point de luy le payement, mais il se trompa. L. Plancus fut chargé de le faire payer, & il alloit faire revendre ces biens qu'Antoine avoit achetez, c'est ce qui l'obligea à revenir si brusquement à Rome.

6. *Ceux que j'ai appellez à la signature de mon Testament.*] Je dis signature pour parler à nôtre maniere, car alors on ne signoit point les Actes, mais on y mettoit son cachet.

7. *Qu'il n'est rien de plus honorable que la maniere dont je traite mon petit fils.*] Te-

rentia croyoit que Ciceron avoit fait un Teſtament qui n'eſtoit pas avantageux à ſon petit fils, parce qu'il n'avoit appellé à la ſignature

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

EST hic quidem locus amœnus, & in mari ipſo, qui & Antio, & Circæis aſpici poſſit: ſed ineunda nobis ratio eſt, quemadmodum in omni mutatione dominorum, qui innumerabiles fieri poſſunt in infinita poſteritate, (ſi modo hæc ſtabunt) illud, quaſi conſecratum, remanere poſſit. Equidem jam nihil egeo vectigalibus, & parvo contentus eſſe poſſum. Cogito interdum trans Tiberim hortos aliquos parare, & quidem ob hanc cauſſam maxime. Nihil enim video, quod tam celebre eſſe poſſit; ſed quos coram videbimus; ita tamen, ut hac æſtate fanum abſolutum ſit. Tu tamen cum Apella Chio confice de columnis.

aucun des parens de Dolabella pere de cet enfant, & qu'il y avoit appellé Publilius frere de sa seconde femme.

LETTRE XIX.

IL est vrai qu'il y a ici une Isle agreable que l'on voit d'Antium & de Circé. [1] Mais, comme les lieux changent souvent de maître dans une longue suite de siécles, il faut prendre des mesures afin qu'on ait le même respect pour ce que je ferai bâtir, que pour les lieux consacrez, [2] si toutefois je puis esperer que le temps l'épargne. Je ne me soucie point qu'il y ait du revenu à la maison que j'acheterai, & je sçai me contenter de peu. Je pense quelquefois à acheter des jardins au de-là du Tibre, car je ne vois point d'endroit plus frequenté; mais nous verrons ensemble ceux que je pourrois acheter. Quelque parti que je prenne, il faut que ce Temple soit bâti cet Eté. Vous pouvez toûjours faire marché avec Apelle de Chio pour des colonnes. [3]

De Cocceio & Libone quæ ſcribis, approbo; maxime, quod de judicatu meo. De ſponſu ſi quid proſpexeris; & tamen quid procuratores Cornificii dicant, velim ſcire; ita ut in ea re te, cum tam occupatus ſis, non multum operæ velim ponere. De Antonio quoque Balbus ad me cum Oppio conſcripſit, idque tibi placuiſſe, ne perturbarer. Illis egi gratias. Te tamen, ut jam ante ad te ſcripſi, ſcire volo, me neque iſto nuntio eſſe perturbatum, nec jam ullo perturbatum iri. Panſa ſi hodie, ut putabas, profectus eſt, poſthac jam incipito ſcribere ad me, de Bruti adventu quid exſpectes, id eſt, quos ad dies. Id, ſi ſcies ubi jam ſit, facile conjectura aſſequere.

Quod ad Tironem de Terentia ſcribis, obſecro te mi Attice, ſuſcipe totum negotium. Vides & officium

J'approuve fort ce que vous me mandez ſur Cocceius & ſur Libon, & encore plus ce que vous avez fait pour me diſpenſer d'être Juge. 4 Je voudrois bien ſçavoir ſi vous avez découvert quelque choſe ſur cette caution qu'on dit que j'ai donnée ; mandez-moi ce que diſent là-deſſus les gens d'affaire de Cornificius ; mais, comme vous êtes fort occupé d'ailleurs, je ne veux pas que cette affaire vous occupe beaucoup. Balbus & Oppius m'ont écrit ſur Antoine, & me diſent que vous avez auſſi été d'avis qu'ils me tiraſſent d'inquiétude ; je les ai remerciez, mais je ſuis bien aiſe que vous ſçachiez, comme je vous l'ai déja écrit, que ni cette nouvelle, ni aucune autre n'eſt capable de m'inquiéter. Si Panſa eſt parti aujourd'hui, comme vous me l'aviez marqué, mandez-moi doreſnavant ce que vous ſçaurez de l'arrivée de Brutus, c'eſt-à-dire quel jour il ſera à Rome. Si vous ſçavez où il eſt à preſent, vous pourrez deviner à peu prés quel jour il arrivera.

Quant à ce que vous mandez à Tiron ſur Terentia, je vous prie, mon cher Atticus, de vous charger de cette

agi meum quoddam, cui tu es conscius, &, ut non nulli putant, Ciceronis rem. Me quidem id multo magis movet, quod mihi est & sanctius, & antiquius; præsertim cum hoc alterum neque sincerum, neque firmum putem fore.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. [*IL est vrai qu'il y a ici une Isle agreable que l'on voit d'Antium & de Circé.*] Ciceron estoit alors à Asture qui estoit sur une riviere de même nom, entre le promontoire d'Antium & celui de Circé, environ à cinq mille de l'un & à quinze mille de l'autre. Il y avoit une espece de port entre l'Isle & l'embouchure de cette riviere. Ce fut auprés de cette maison que Ciceron fut tué par l'ordre d'Antoine. Atticus avoit proposé à son ami, de bâtir dans cette Isle le Temple de sa fille.

2. *Afin qu'on ait le même respect pour ce que je ferai bâtir, que pour les lieux consacrez.*] On peut voir dans les anciennes inscriptions sepulcrales, les précautions que l'on prenoit pour que les Tombeaux subsistas-

Digitized by Google

affairé. Vous ſçavez ce que l'honneur & le devoir demandent de moi, & quelques perſonnes croyent auſſi que c'eſt l'interêt de mon fils. Le premier motif eſt pour moi le principal & le plus ſacré ; pour l'autre, je ne compte gueres ſur ce que dit Terentia, & elle ſera toûjours la maîtreſſe de changer.

ſent dans les differens changemens de Proprietaires. Outre les imprécations que l'on faiſoit contre ceux qui oſoient les violer, on attachoit aux contraventions, de groſſes amendes qui eſtoient autoriſées par les loix. On marquoit auſſi ſouvent, que l'endroit où étoit le Tombeau, ne ſeroit point partie de l'heritage, c'eſt à-dire que les heritiers n'en pourroient diſpoſer. Ciceron pouvoit prendre cette derniere précaution, & ordonner que l'endroit où ſeroit bâti le Temple de ſa fille avec les terres voiſines deſtinées à ſon entretien, ne paſſeroient point à ſes heritiers.

Hi horti, ita ut optimi maximique ſunt, cineribus ſerviant meis ; nam curatores ſubſtituam qui veſcantur ex horum hortorum reditu &c. Inſcrip. Gruter. p. 636. 12.

Hoc monumentum exterum non ſequitur. Gruter. p. 594. 4.

Hoc monumentum haredes non ſequitur. Paſſim in Inſcript. antiq.

Quaſi conſecratum.] Il n'y avoit de veritables Temples que ceux qui eſtoient conſa-

crez par les Pontifes, & les Pontifes ne consacroient que ceux qui estoient bâtis par autorité publique ; ainsi ce que Ciceron vouloit bâtir, n'auroit esté un Temple que par le nom & par la forme, c'est pour cela qu'il dit *quasi consecratum.*

3. *Vous pouvez toûjours faire marché avec Appelle de Chio pour des colonnes.*] Le marbre de Chio estoit un des plus beaux de la Grece ; & les Ouvriers de cette Isle estoient trés-habiles.

4. *Ce que vous avez fait pour me dispenser d'être Juge.*] Nous avons déja dit ailleurs que les Juges se tiroient au sort, & qu'on en prenoit une partie parmi les Senateurs. Apparemment que Ciceron avoit esté tiré au sort pour estre Juge de quelqu'affaire ;

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

NOndum videris perspicere, quam me nec Axonius commoverit, nec quidquam jam ejusmodi possit commovere. De Terentia autem scripsi ad te iis litteris, quas dederam pridie. Quod me hortaris, idque à ceteris desiderari scribis, ut dissimulem

Digitized by Google

& comme il ne vouloit point sortir de sa solitude, il avoit prié Atticus de faire ensorte qu'on le dispensât d'aller à Rome. Je crois qu'il s'agissoit d'une affaire de Silius, dont il est parlé dans la vingt quatriéme Lettre de ce Livre, où Ciceron dit *je suis bien aise que Silius ait accommodé son affaire ; car j'aurois esté fâché de luy manquer, & je ne sçai si j'aurois pû me resoudre à aller à Rome.* Manuce veut que *de judicatu meo* signifie ici, *comme j'avois jugé qu'il falloit faire* ; mais *judicatus* signifie toûjours l'Office de Juge, comme dans la premiere Philippique. *Quid isti ordini judicatus lege Julia, etiam ante Pompeia, patebat* ; & Ciceron veut dire ici la même chose que ce qu'il dit dans la sixiéme Lettre du treiziéme Livre : *Judiciali molestia ut caream videbis.*

LETTRE XX.

IL me paroît que vous ne concevez pas encore combien l'arrivée d'Antoine m'a peu inquiété, & que je suis peu capable de m'inquiéter de pareilles affaires. Je vous ai parlé de Terentia dans ma Lettre d'hier. Vous voudriez, & vous dites que tout le monde voudroit que je laissasse moins voir l'excés

me tam graviter dolere; possumne magis, quam quod totos dies consumo in litteris? quod etsi non dissimulationis, sed potius leniendi, & sanandi animi causſa facio: tamen si mihi minus proficio, simulatione certe facio satis. Minus multa ad te scripsi, quod exspectabam tuas litteras ad eas quas ad te pridie dederam. Expectabam autem maxime de fano, non nihil etiam de Terentia. Velim me facias certiorem proximis litteris, Cn. Cæpio, Serviliæ Claudii pater, vivo ne patre suo naufragio perierit, an mortuo; item Rutilia vivo ne C. Cotta, filio suo, mortua sit, an mortuo. Pertinent ad eum librum, quem de luctu minuendo scripsimus.

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

LEgi Bruti epistolam, eamque tibi remisi, sane non pudenter rescriptam ad ea, quæ requisieras. Sed

de mon affliction. Que puis-je faire de mieux pour cela que de passer les journées entieres à composer, quoique je ne le fasse pas pour dissimuler ma douleur, mais pour me soulager & me guerir ? Si cela ne me soulage pas, cela devroit du moins tromper le monde. Ma Lettre est courte, parce que j'attens vôtre réponse à celle que je vous écrivis hier, principalement sur ce qui regarde ce Temple & aussi sur Terentia. Marquez-moi dans la premiere Lettre que vous m'écrirez si, lorsque Cn. Cæpion, pere de Servilia femme de Clodius, perit sur Mer, son pere étoit encore en vie ; & si Rutilia est morte devant ou aprés son fils C. Cotta. Vous voyez bien que cela a rapport à mon Livre de la Consolation.

LETTRE XXI.

JE vous renvoye la Lettre de Brutus ; en verité il pouvoit vous répondre plus honêtement sur ce que vous luy aviez demandé, mais tant pis pour lui. Il devoit du moins être mieux informé de

ipſe viderit: quamquam illud turpiter ignorat. Catonem primum ſententiam putat de animadverſione dixiſſe; quam omnes ante dixerant, præter Cæſarem: & cum ipſius Cæſaris tam ſevera fuerit, qui tum Prætorio loco dixerit, Conſularium putat leniores fuiſſe, Catuli, Servilii, Lucullorum, Curionis. Torquati, Lepidi, Gellii, Volcatii, Figuli, Cottæ, L. Cæſaris, C. Piſonis, etiam M' Glabrionis, Silani, Murenæ, deſignatorum Conſulum. Cur ergo in ſententiam Catonis? quia verbis luculentioribus, & pluribus rem eandem comprehenderat. Me autem hic laudat, quod retulerim, non quod patefecerim, quod cohortatus ſim, quod denique ante, quam conſulerem, ipſe judicaverim. Quæ omnia, quia Cato laudibus extulerat in cælum, perſcribendaque cenſuerat; idcirco in ejus ſententiam eſt facta diſceſſio. Hic autem ſe etiam tribuere multum mi putat, quod ſcripſerit, optimum conſulem. Quis enim jejunius dixit

ce qui regarde ſon oncle. [1] Il croit que dans l'affaire des complices de Catilina, ce fut Caton qui opina le premier à la mort ; [2] & tous ceux qui avoient parlé avant luy, y avoient déja opiné, excepté Ceſar. Si ce dernier, qui n'étoit alors que dans le rang des Préteurs, fut ſi ſevere, croit-il que Catulus, Servilius, les deux Lucullus, Curion, Torquatus, Lepidus, Gellius, Volcatius Figulus, Cotta, L. Ceſar, C. Piſon, M' Glabrion, tous Conſulaires, & Silanus & Murena Conſuls deſignez, l'ayent été moins? Pourquoi donc le Decret fut-il dreſſé ſur l'avis de Caton? c'eſt qu'il parla avec plus de force & d'étenduë que les autres. Brutus me loüe de ce que je raportai l'affaire au Senat, mais il ne dit pas que je découvris la conjuration, que j'animai tout le monde, & qu'avant que de prendre les avis, je m'étois déja determiné à celui qui fut ſuivi. Caton m'ayant donné là-deſſus des loüanges extraordinaires, & ayant été d'avis qu'on en fit mention dans le Decret, ce fut pour cela qu'on le dreſſa en ſon nom. [3] Brutus croit que je luy en dois de reſte parce qu'il m'appelle un trés-bon Conſul ; un ennemi pour-

inimicus ? Ad cetera vero tibi quemadmodum reſcripſit ? tantum rogat de SC. ut corrigas. Hoc quidem feciſſet etiamſi à Ranio admonitus eſſet. Sed hæc iterum ipſe videbit.

De hortis, quoniam probas, effice aliquid. Rationes meas noſti. Si vero etiam à Faberio aliquid recedit, nihil negotii eſt. Sed etiam ſine eo poſſe videor contendere. Vænales certe ſunt Druſæ ; fortaſſe & Lamiani & Caſſiani : ſed coram. De Terentia non poſſum commodius ſcribere, quam tu ſcribis. Officium ſit nobis antiquiſſimum. Si quid nos fefellerit, illius malo me, quam mei pœnitere. Oviæ C. Lolii curanda ſunt H-S C. negat Eros poſſe ſine me ; credo, quod accipienda aliqua ſit, & danda æſtimatio. Vellem tibi dixiſſet. Si enim res eſt, ut mihi ſcribit, parata ; nec in eo ipſo mentitur, per te confici potuit. Id cognoſcas, & conficias velim.

Digitized by Google

roit-il me donner une plus maigre loüange ? Comment vous a-t-il répondu ſur tout le reſte ? il vous prie ſeulement de corriger ce qui regarde le Decret du Senat. Il l'auroit fait quand ç'auroit été un Ranius qui l'eût fait appercevoir de cette faute ; 4 mais, encore une fois, tant pis pour luy.

Puiſque vous approuvez le deſſein que j'ai d'acheter des jardins auprés de Rome, travaillez à m'en faire trouver ; vous ſçavez l'état de mes affaires. Si je puis tirer quelque choſe de Faberius, 5 la choſe ſera aiſée ; mais je crois même en pouvoir venir à bout ſans luy. Les jardins de Druſus 6 ſont certainement à vendre, & je crois que ceux de Lamia & de Caſſius le ſont auſſi ; mais nous en parlerons enſemble. Je ne puis dire ſur Terentia rien de mieux que ce que vous me dites ; n'ayons point d'autre regle que l'honneur & le devoir. Si elle me trompe, j'aime mieux la mettre dans ſon tort que d'y eſtre moi-même. Il faut payer à Ovia femme de C. Lollius cent mille ſeſterces. Eros prétend qu'on ne le peut faire ſans moi, apparemment parce qu'il faut prendre & donner quel-

Quod me in forum vocas ; eo vocas , unde , etiam bonis meis rebus , fugiebam. Quid enim mihi cum foro ſine judiciis , ſine Curia , in oculos incurrentibus iis , quos æquo animo videre non poſſum ? Quod autem homines à me poſtulare ſcribis , ut Romæ ſim , neque mihi ut abſim concedere , aut quatenus eos mihi concedere : jam pridem ſcito eſſe , cum unum te pluris , quam omnes illos , putem : ne me quidem contemno : meoque judicio multo ſtare malo , quam omnium reliquorum. Neque tamen progredior longius , quam mihi doctiſſimi homines concedunt : quorum ſcripta omnia , quæcumque ſunt in eam ſententiam , non legi ſolum , quod ipſum erat fortis ægroti , accipere medicinam ; ſed in mea etiam ſcripta tranſ-

ques effets dont on fera l'eſtimation. 7 Il auroit dû vous en parler ; car ſi tout eſt en état, comme il me le marque, vous auriez fort bien pû finir cette affaire ſans moi. Faites-vous en rendre compte, je vous prie, & terminez-la.

Quand vous m'exhortez à me remettre au Barreau, vous ne faites pas reflexion que j'y avois renoncé, même avant mon malheur. 8 En effet, quelle figure y pourrois-je faire ? Les loix ſont ſans force, le Senat ſans autorité, & j'aurois tous les jours devant les yeux des gens que je ne puis ſouffrir. Mais, dites-vous, on veut du moins que vous reveniez à Rome ; & ſi l'on vous permet de vous abſenter, ce n'eſt qu'à certaines conditions. Je vous dirai là deſſus que depuis long-temps je fais plus de cas de vous ſeul que de tout le Public ; je ne me mépriſe pas auſſi tout-à-fait, & j'aime mieux ſuivre mes ſentimens que ceux des autres. Cependant ma douleur ne paſſe point les bornes qui nous ſont preſcrites par les plus grands Philoſophes, dont j'ai lû tous les Traitez ſur cette matiere ; ce ſeroit toûjours une marque de courage à un malade de chercher luy-même à ſe guerir ; j'ai fait

tuli ; quod certe afflicti , & fracti animi non fuit. Ab his me remediis noli in istam turbam vocare , ne recidam.

REMARQUES

SUR LA XXI. LETTRE.

1. *IL devoit du moins être mieux informé de ce qui regarde son oncle.*] Brutus avoit fait une éloge historique de Caton frere de sa mere. L'Empereur Auguste fit depuis une réponse à cet éloge , comme Cesar en avoit fait une au *Caton* de Ciceron. Atticus avoit mandé à Brutus qu'il n'avoit pas parlé assez avantageusement de Ciceron , à l'occasion de la conjuration de Catilina ; & il l'avoit prié d'ajoûter quelque chose à ce qu'il en avoit dit.

2. *Il croit que dans l'affaire des complices de Catilina , ce fut Caton qui opina le premier à la mort.*] Tous les Consulaires y avoient opiné ; mais lorsque Cesar qui estoit designé Préteur , eut parlé , & eut proposé de condamner seulement les Conjurez à une prison perpetuelle , la plûpart se reduisirent à son avis , & entr'autres Silanus Consul designé qui avoit opiné le premier à la mort ; mais Caton parla ensuite avec tant de force , qu'il les fit revenir à leur premier avis ; & c'est

Digitized by Google

plus, je me ſuis ſervi de leurs lumieres & de leurs idées dans le Traité que j'ai compoſé, ce qui ne ſent pas un eſprit affoibli & abatu ; mais pour que ces remedes réuſſiſſent, il faut me laiſſer dans la ſolitude ; ſi je changeois de regime, je retomberois.

---

par là qu'il eut tout l'honneur de cette affaire. *Saluſt. Bel. Catil. Dio. Lib.* 37. *Appian. Lib.* 1. *Civil. Plut. Cat.*

3. *C'eſt pour cela qu'on dreſſa le Decret en ſon nom.*] IDCIRCO IN EIUS SENTENTIAM EST FACTA DISCESSIO. Nous avons déja dit ailleurs ce que c'eſtoit qu'opiner *per diſceſſionem.*

V. Rem. 5. *ſur la* 20. *Lettre du* 1. *Liv. & Rem.* 15. *ſur la* 19. *Lettre du même Livre.*

4. *Quand ç'auroit eſté un Ranius qui l'auroit averti de cette faute.*] C'eſt à-dire, le dernier homme du monde Il n'eſt pas ſurprenant qu'on ne ſçache rien de ce Ranius dont Ciceron parle avec tant de mépris ; mais il eſt toûjours ſûr que Ranius eſtoit un nom Romain, que l'on trouve dans les anciennes inſcriptions. Je ne conçois pas comment Boſius abandonne un ſens ſi naturel, pour donner dans des conjectures ridicules ſur leſquelles il forme ſon texte ; & je conçois encore moins comment Gruter a adopté tant de leçons de Boſius, qui ne ſont appuyées ſur aucun

Digitized by Google

Manuſcrit. C'eſt nous donner pour le texte de Ciceron, les imaginations d'un Critique à la verité fort ſubtil, & quelquefois heureux, mais ſouvent auſſi trés temeraire. Boſius lit, *etiam ſi ærario adnovitius eſſet*, quel Latin pour Ciceron !

5. *Faberius*] Debiteur de Ciceron, comme on le voit dans pluſieurs Lettres de ce Livre. *V. la 29. Lettre.*

6. *De Druſus.*] Quoiqu'il y ait ici dans quelques Manuſcrits *Druſa* ou *Druſe*, on ne peut douter qu'il ne faille lire *Druſi* ; car dans pluſieurs des Lettres ſuivantes, Ciceron

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Terentia, quod mihi omne onus imponis ; non cognoſco tuam in me indulgentiam. Iſta enim ſunt ipſa vulnera, quæ non poſſum tractare ſine maximo gemitu. Moderare igitur, quæſo, ut potes. Neque enim à te plus, quam potes, poſtulo : potes autem quid veri ſit perſpicere tu unus. De Rutilia quoniam videris dubitare, ſcribes ad me, cum ſcies. Sed quam primum ; &

parle de ces jardins de Druſus. C'eſt pour cela que je n'ai point ſuivi ici le texte de Grævius.

7. *Parce qu'il faut prendre & donner quelques effets dont on fera l'eſtimation*] Suivant la loi que Ceſar avoit faite pendant ſon ſecond Conſulat, pour donner aux debiteurs la facilité de s'acquiter, on eſtimoit les biens ſur le pié de ce qu'ils valoient avant la guerre Civile.

8. *Avant mon malheur*] C'eſt-à-dire avant la mort de ſa fille.

LETTRE XXII.

VOus ne voulez point vous mêler de l'affaire de Terentia, je ne reconnois point à cela vôtre complaiſance ordinaire; c'eſt vouloir que je touche à des playes qui ſont encore trop douloureuſes. Ménagez donc, je vous prie, cette affaire comme vous pourrez; car je ne vous demande pas plus que vous ne pouvez, & du moins vous pouvez mieux que perſonne, découvrir ce que penſe Terentia. Puiſque vous n'êtes pas bien ſûr ſi Rutilia eſt morte devant ou aprés ſon fils, vous me le marquerez lorſque vous aurez éclairci ce

num Clodia D. Bruto Consulari si, suo mortuo vixerit. Id de Marcello aut certe de Postumia sciri potest; illud autem de M. Cotta, aut de Scyro, aut de Satyro.

De hortis etiam atque etiam te rogo. Omnibus meis, eorumque, quos scio mihi non defuturos, facultatibus, sed potero meis, enitendum mihi est. Sunt etiam quæ vendere facile possim. Sed, ut non vendam, eique usuram pendam, à quo emero, non plus annum, possum assequi, quod volo, si tu me adjuvas. Paratissimi sunt Drusi: cupit enim vendere. Proximos puto Lamiæ: sed abest. Tu tamen, si quid potes, odorare. Ne Silius quidem quidquam utitur, & iis usuris facillime sustentabitur. Habe tuum negotium; nec, quid res mea familiaris postulet, quam ego non curo, sed quid velim, & cur velim existima.

fait.

fait. Dites-moi auſſi ſi Clodia a ſurvêcu à ſon fils Decimus Brutus le Conſulaire. Vous pourrez le ſçavoir par Marcellus, & encore plus ſûrement par Poſtumia. Pour l'autre point, vous vous en informerez ou à M. Cotta, ou à Syrus, ou à Satyrus.

Je vous prie inſtamment de me faire avoir des jardins au de-là du Tibre ; je n'épargnerai rien pour cela, je ſuis ſûr de trouver de l'argent dans la bourſe de mes amis, & je crois que je n'aurai pas beſoin d'emprunter. J'ai même des effets que je puis vendre ; mais ſans rien vendre, je puis ſi vous m'aidez acheter des jardins en m'engageant à payer les intereſts, & le capital au bout d'un an. Les plus aiſez à avoir ſont ceux de Druſus, car il cherche à les vendre ; enſuite ceux de Lamia, mais il n'eſt point à Rome, tâchez neanmoins de découvrir s'il voudroit les vendre. Silius en a où il ne va jamais, & il pourroit aiſément ſe contenter que je luy payaſſe l'interêt. Faites-en vôtre affaire, & ne conſiderez point en quel état ſont les miennes (cela ne m'arrêtera point) mais ce que je veux, & pourquoi je le veux.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

PUtaram te aliquid novi; quod ejusmodi fuerat initium litterarum; quamvis non curarem quid in Hispania fieret, tamen te scripturum: sed videlicet meis litteris respondisti, ut de foro, & de Curia. Sed domus est, ut ais, forum. Quid ipsa domo mihi opus est, carenti foro? occidimus, occidimus, Attice, jam pridem nos quidem, sed nunc fatemur, postea quam unum, quo tenebamur, amisimus. Itaque solitudines sequor: & tamen, si qua me res isto adduxerit, enitar, si quo modo potero, (potero autem) ut praeter me nemo dolorem meum sentiat: si ullo modo poterit, ne tu quidem. Atque etiam illa caussa est non veniendi. Meministi, quid ex te Aledius quaesierit: quin etiam

LETTRE XXIII.

DE la maniere dont commençoit vôtre Lettre, je croyois que vous m'alliez apprendre quelque nouvelle ; car vous me dites que quoique je ne me ſoucie pas fort de ce qui ſe paſſe en Eſpagne, vous ne laiſſerez pas de m'en inſtruire. Mais je vois bien que vous ne ſçavez encore rien de nouveau, & que vous n'avez penſé qu'à répondre à ma Lettre, & en particulier à ce que je vous diſois ſur le Barreau [1] & ſur le Senat. Ma maiſon, me dites-vous, me tiendra lieu de Barreau ; quel agrément puis-je trouver à Rome, ne voulant plus me mêler d'aucune affaire ? La vie n'eſt plus rien pour moi, mon cher Atticus, il y a déja du temps, [2] mais ſur-tout depuis que j'ai perdu la ſeule choſe qui m'y attachoit. Ainſi, je ne puis me ſouffrir que dans la ſolitude ; cependant ſi je me reſous à aller à Rome, je tâcherai, ſi je le puis (& je le

nunc moleſti ſunt : quid exiſtimas, ſi venero ? De Terentia ita cura ut ſcribis ; meque hac ad maximas ægritudines acceſſione nunc maxima libera.

Et ut ſcias me ita dolere, ut non jaceam, quibus Conſulibus Carneades, & ea legatio Romam venerit ſcriptum eſt in tuo annali. Hæc nunc quæro, quæ cauſſa fuerit : de Oropo, opinor ; ſed certum neſcio : &, ſi ita eſt, quæ controverſia ; præterea, qui eo tempore nobilis Epicureus fuerit Athenis, qui præfucrit hortis ; qui etiam Athenis πολιτικοὶ [a] *fuerint illuſtres : quæ te etiam ex Apollodori puto poſſe invenire. De Attica moleſtum ; ſed quoniam leviter, recte eſſe confido. De Gamala dubium mihi non erat.*

[a] Reip. tractandæ periti.

pourrai) de cacher ſi bien ma douleur, que perſonne ne s'en apperçoive ; je tâcherai même, s'il eſt poſſible, que vous ne vous en apperçeviez pas. Voici encore une raiſon qui m'empêche d'aller à Rome ; vous ſçavez ce qu'Aledius [3] vous a chargé de me mander, s'ils me fatiguent à preſent, que ſera-ce quand je ſerai à Rome ? Penſez à ce qui regarde Terentia, comme vous me le promettez, vous me délivrerez par là d'un nouveau ſurcroît de chagrin.

Et, pour vous faire voir que, quoique je ſois fort affligé, je ne me laiſſe point trop abatre, vous avez marqué dans vos Annales ſous quels Conſuls Carneade & les autres Deputez d'Athenes [4] vinrent à Rome ; je voudrois ſçavoir quel étoit le ſujet de leur députation ; je crois que ce fut pour l'affaire de la ville d'Orope, mais je n'en ſuis pas bien aſſûré ; & ſi c'étoit pour cela, marquez-moi ſur quoi ces Philoſophes diſputerent. [5] Dites-moi auſſi qui eſt-ce qui étoit alors à Athenes le Chef des Epicuriens, [6] & ceux qui dans cette même ville paſſoient alors pour les plus ſçavans dans la Politique ; cela ſe trouvera dans l'Hiſtoire d'Apollodore. [7]

Unde enim pater tam felix Ligus? nam quid de me dicam, cui ut omnia contingant, quæ volo, levari non possum?

De Drusi hortis, quanti licuisse tu scribis, id ego quoque audieram, &, ut opinor, heri ad te scripseram: sed quanti quanti, bene emitur quod necesse est. Mihi, quoquo modo tu existimas, (scio enim ego ipse, quid de me existimem) levatio quædam est, si minus, doloris, at officii debiti. Ad Sicam scripsi, quod utitur L. Cotta. Si nihil conficeretur de Transtiberinis, habet in Ostiensi Cotta celeberrimo loco, sed pusillum loci. Ad hanc rem tamen plus etiam satis. Id velim cogites, nec tamen ista pretia hortorum pertimueris. Nec mihi jam argento, nec veste opus est, nec quibusquam amœnis locis: hoc opus

Digitized by Google

Je ſuis fâché que vôtre fille ſoit encore malade ; mais puiſque cela va mieux, j'eſpere qu'elle ſera bien-tôt guerie. Je ne doutois point que Ligus ne fût fort touché de la mort de Gamala, [8] pourquoi faudroit-il qu'il n'y eût que luy d'heureux ? Pour moi, quand j'aurois d'ailleurs tout le bonheur du monde, rien ne pourroit me conſoler.

Vous me mandez combien les jardins de Druſus ont coûté ; je le ſçavois, & je crois vous en avoir parlé hier dans ma Lettre ; mais, quoiqu'ils puiſſent coûter, quand on a beſoin d'une choſe, elle n'eſt jamais trop chere. Je ne ſçai pas comment vous penſez là-deſſus, pour moi je ſçai bien que ſi cela ne diminue pas ma douleur, j'aurai du moins la conſolation de m'acquiter d'un devoir que je me ſuis fait. [9] J'ai écrit à Sica qui eſt ami de L. Cotta. Si nous ne pouvons avoir des jardins au-delà du Tibre, Cotta a une maiſon auprés d'Oſtie dans un endroit fort frequenté. Elle eſt fort petite, mais elle eſt encore plus grande qu'il ne faut pour le deſſein que j'ai. Penſez-y, je vous prie, & que le prix de ces jardins ne vous faſſe point peur. Je

est. Video etiam, à quibus adjuvari possim. Sed loquere cum Silio. Nihil enim est melius. Mandavi etiam Siccæ. Rescripsit, constitutum se cum eo habere. Scribat igitur ad me, quid egerit, &, ut tu videbis.

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. *Ce que je vous disois sur le Barreau.*] Cela a rapport à l'endroit de la vingt-uniéme Lettre, où Ciceron dit, *Quand vous m'exhortez à me remettre au Barreau &c.*

2. *Il y a déja du temps*] Depuis que Cesar estoit devenu le maître.

3. *Aledius*] Ami de Cesar, qui avoit dit à Atticus que Ciceron feroit plaisir à Cesar de venir au Senat, afin qu'il parût qu'il approuvoit tout ce qui se passoit.

4. *Carneade & les autres Deputez d'Athenes &c.*] Les Atheniens qui avoient fait de grandes pertes pendant la guerre des Romains contre les derniers Rois de Macedoine, se servirent d'un moyen assez extraordinaire pour s'en dédomager. Ils pillerent Orope ville de Beotie, qui estoit de leur dépendance depuis que Philippe pere d'Alexandre le Grand, la leur avoit donnée. Les habitans de cette

n'ai besoin ni de vaisselle d'argent, ni de meubles, ni de maisons de plaisance, j'ai besoin de cela. Je connois quelques personnes qui pourront m'aider. Parlez à Silius, car ses jardins me conviennent fort; j'ai aussi chargé Sica de luy en parler; il m'a mandé qu'il avoit pris avec luy un jour pour cela; 10 qu'il me marque donc ce qu'il aura fait, & qu'il fasse ce que vous jugerez à propos.

---

ville, porterent leurs plaintes à Rome, & le Senat renvoya l'affaire devant les Sicyoniens pour estimer le dommage. Les Atheniens n'ayant point comparu, furent condamnez à payer à la ville d'Orope cinq cens talens, & ce fut pour faire moderer cette taxe, qu'ils envoyerent à Rome Carneade avec deux autres Philosophes. Carneade estoit alors le chef de la Secte des Academiciens. Ciceron travailloit aux Livres *des Questions Academiques*, & il parle dans le quatriéme, de cette députation.

Gell. Lib. 7. cap. 14.

3. *Sur quoi ces Philosophes disputerent.* QUÆ CONTROVERSIÆ. Ces trois Philosophes, qui estoient de trois Sectes differentes, pour se faire connoître à Rome, où la Philosophie, des Grecs n'avoit point encore passé, voulurent donner un plat de leur métier. Car-

neade fit d'abord un discours où il prouva, que s'il n'y avoit point de loix établies pour le bien de la Societé, il n'y auroit ni justice, ni injustice; & ensuite comme un bon Sceptique, il prouva dans un autre discours, la proposition contradictoire. Ce qui fit dire à Caton qu'il faloit au plûtôt renvoyer des gens si dangereux, & qui mettoient en problême les veritez les plus constantes.

Plut. in Cat. cens. Quintil. Lib. 5. cap. 1. Plin. Lib. 7. cap. 30.

6. *Qui est-ce qui estoit alors à Athenes le Chef des Epicuriens.*] A la lettre, *qui est-ce qui présidoit alors aux jardins?* Epicure avoit à Athenes un jardin, qu'il laissa à ses disciples qui s'y assembloient. Les *jardins* marquent donc les Epicuriens, comme l'*Academie* les disciples de Platon, le *Licée* ceux d'Aristote, & le *Portique* ceux de Zenon.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

BEne fecit A. Silius, qui transegerit. Neque enim ei deesse volebam, & quid possem timebam. De Ovia confice, ut scribis. De Cicerone tempus esse jam videtur. Sed quæro, quod illi opus erit Athenis,

7. *Dans l'Hiſtoire d'Appollodore*] Cet Auteur, Philoſophe Epicurien, avoit écrit la vie de ſon maître; & des Annales, où il parloit de tous les anciens Philoſophes, & qui ſont ſouvent citées par Diogene Laërce.

8. *Gamala.*] Ce nom ne paroiſt pas Romain, auſſi y a-t-il beaucoup de varieté dans les Manuſcrits; mais cela eſt de peu d'importance. Il ſuffit de ſçavoir que c'eſtoit la fille ou le fils d'Ælius Ligus ami de Ciceron, qui en parle dans la ſixiéme Lettre du quatorziéme Livre.

9. *De m'acquiter d'un devoir que je me ſuis fait.*] Ciceron dit dans la dix huitiéme Lettre de ce Livre, qu'il regardoit le deſſein qu'il avoit formé, de bâtir un Temple à ſa fille, comme un vœu & un engagement indiſpenſable.

10. *Qu'il avoit pris avec luy un jour.*] CONSTITUTUM SE CUM EO HABERE ſupp. *diem*, comme dans la deuxiéme Lettre de ce Livre, *diem Tyrannioni conſtituemus.*

LETTRE XXIV.

JE ſuis bien aiſe que Silius ait accommodé ſon affaire; car j'aurois été fâché de luy manquer, & je ne ſçai ſi j'aurois pû prendre ſur moi d'aller à Rome. Finiſſez, je vous prie, comme

Digitized by Google

permutari ne poſſit, an ipſi ferendum ſit; de totaque re quemadmodum & quando placeat, velim conſideres. Publius ituruſne ſit in Africam, & quando, ex Aledio ſcire poteris: quæras, & ad me ſcribas velim. Et ut ad meas ineptias rēdeam, velim me certiorem facias, P. Craſſus, Venuleiæ filius, vivone P. Craſſo Conſulari, patre ſuo, mortuus ſit, ut ego meminiſſe videor, an poſt. Item quæro de Regillo, Lepidi filio, rectene meminerim, patre vivo mortuum. Ciſpiana explicabis, itemque Præciana. De Attica optime it. Ei ſalutem dices, & Piliæ.

REMARQUES

SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Publius*] Ce nom eſt ordinairement un nom propre, & ce que les Romains appelloient *prænomen*. Mais il y a apparence que c'eſtoit le nom de famille de celui dont Ciceron parle ici, & qu'il appelle de même dans

vous me le prometez, l'affaire que j'ai avec Ovia ; Il me paroît qu'il eſt temps d'envoyer mon fils à Athenes ; mais dites-moi ſi l'on pourra luy faire toucher par lettres de change l'argent dont il aura beſoin, ou s'il faudra l'envoyer en eſpeces ; enfin voyez un peu quand je dois le faire partir, & quelles meſures il faut prendre pour cela. Vous pourrez ſçavoir par Aledius ſi Publius [1] ira en Afrique, & quand il partira ; je vous prie de vous en informer & de me le mander. Et pour vous dire quelque choſe de ce qui m'amuſe à preſent, [2] marquez-moi ſi P. Craſſus fils de Vinuleia eſt mort devant ou aprés ſon pere ; je crois qu'il eſt mort devant, & que Lepidus a auſſi ſurvêcu à ſon fils Regillus ; dites-moi ſi je ne me trompe point. Finiſſez l'affaire de Ciſpius, & celle de Præcius. Je ſuis ravi que vôtre fille ſe porte mieux ; faites luy mes complimens, & à Pilia.

---

la vingt ſeptiéme Lettre de ce Livre. Appien ne luy donne point non plus d'autre nom. Aprés la mort de Cefar, Publius ſuivit le parti de Brutus, & fut proſcrit par les Triumvirs ;

Mais ayant fait depuis sa paix avec Auguſte, il eut le courage de garder chez luy le portrait de Brutus, qu'il fit même voir à cet Empereur lorſqu'il le vint voir. Auguſte bien-loin de le trouver mauvais, en eſtima davantage Publius.

Appian. Civ. Lib. 4.

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

Scripſit ad me diligenter Sica de Silio, ſeque ad te rem detuliſſe: quod tu idem ſcribis. Mihi & res & conditio placet, ſed ita, ut numerato malim, quam æſtimatione: voluptarias enim poſſeſſiones nolet Silius. Vectigalibus autem ut his poſſum eſſe contentus, quæ habeo, ſic vix minoribus. Unde ergo numerato? H-S DC *exprimes ab Hermogene, cum præſertim neceſſe erit: & domi video eſſe H-S* DC. *reliquæ pecuniæ vel uſuram Silio pendemus, dum à Faberio, vel ab aliquo, qui Faberio de-*

2. *Pour vous dire quelque chose de ce qui m'amuse à present.*] UT AD MEAS INEPTIAS REDEAM. On voit bien que Ciceron parle du Livre *de la Consolation*, où il avoit ramassé plusieurs exemples de personnes illustres parmi les Romains, qui avoient perdu leur fils ou leur fille, & qui avoient soutenu ce malheur avec fermeté.

LETTRE XXV.

SIca m'a rendu un compte exact de ce qu'il a conclu avec Silius ; & il me marque qu'il vous en a parlé, comme vous me le dites. Cette maison me convient & le prix aussi ; mais j'aime mieux payer argent comptant, que de donner en échange quelque autre effet ; car Silius ne s'accommoderoit point d'une maison de plaisance. Pour du bien ou fonds de terre, j'en ai assez, mais je n'en ai point trop. Où prendrez-vous de l'argent comptant ? me direz-vous ; vous ferez payer à Hermogene les six mille sesterces qu'il me doit, il ne le refusera pas à present que j'en ai besoin ; j'ai encore chez moi six mille

Digitized by Google

bet, repræſentabimus. Erit etiam aliquid aliunde. Sed totam rem tu gubernabis. Druſianis vero hos hortis multo antepono : neque ſunt umquam comparati. Mihi crede una me cauſſa movet, in qua ſcio me τετυφῶσθαι. [a] *Sed, ut facis, obſequere huic errori meo. Nam quod ſcribis* ἐγγήραμα, [b] *actum jam de iſto eſt : alia magis quæro.*

a Nimia cupiditate accenſum.

b Senectutis occupatio.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. LE *deſſein que j'ai*] de bâtir un Temple à ſa fille dans ces jardins.

2. *Qu'un bon Citoyen doit vieillir en ſervant ſa patrie.*] ἐγγήραμα ſuppl. κάλλιστον τὴν πολιτείαν. C'eſt ce que diſoit Caton le Cenſeur; & il en donna un bel exemple, car il ſe mêla toûjours du Gouvernement juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ciceron dit qu'il ne s'agit plus de cela, parce que ſous un Gouvernement deſpotique & arbitraire, comme

ſeſterces. Pour le reſte de la ſomme, ou j'en payerai l'interêt à Silius juſqu'à ce que l'affaire de Faberius ſoit finie, ou Faberius me donnera un tranſport ſur quelqu'un de ſes debiteurs qui me payera argent comptant. Je pourrai encore en tirer de quelqu'autre endroit, mais vous conduirez toute cette affaire. J'aime beaucoup mieux ces jardins de Silius que ceux de Druſus, & il n'y a jamais eû de comparaiſon. Je puis vous aſſûrer que ce qui m'en donne envie, c'eſt uniquement le deſſein que j'ai; [1] je ſçai que c'eſt une fantaiſie, mais il faut que vous m'aidiez, comme vous faites, à la contenter. Quant à ce que vous me dites qu'un bon Citoyen doit mourir en ſervant ſa patrie, [2] il ne s'agit plus de cela, & je penſe à toute autre choſe.

---

eſtoit alors celui de Rome, il n'y a plus ni patrie, ni Republique.
Plutar. in Cat. Cenſore.

EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

Sica, ut scribit, etiam si nihil confecerit cum A. Silio, tamen se scribit x. *Kal. esse venturum. Tuis occupationibus ignosco; eaque mihi sunt notæ. De voluntate tua ut simul simus, vel studio potius & cupiditate non dubito. De Nicia quod scribis, si ita me haberem, ut ejus humanitate frui possem, in primis vellem illum mecum habere. Sed mihi solitudo & recessus provincia est. Quod quia facile ferebat Sica, eo magis illum desidero. Præterea nosti Niciæ nostri imbecillitatem, mollitiam, consuetudinem victus. Cur ego illi molestus velim, cum mihi ille jucundus esse non possit? voluntas tamen ejus mihi grata est. Unam rem ad me scripsisti, de qua decrevi nihil tibi*

LETTRE XXVI.

SIca m'écrit que quand même il ne conclûroit rien avec Silius, il ne laiſſera pas de venir ici le vingt-deux. Vos affaires ſont une trés-bonne excuſe; je ſçai combien vous êtes occupé, & je ne doute point que vous ne fuſſiez bien-aiſe, ou, pour mieux dire, que vous n'ayez une extrême envie d'être avec moi. Pour Nicias, [1] dont vous me parlez, ſi j'étois dans une diſpoſition d'eſprit à pouvoir profiter de ſa compagnie, il n'y en auroit point dont je m'accommodaſſe mieux. Mais je ne me plais à preſent que dans la retraite & dans la ſolitude. Comme Sica s'en accommodoit, c'eſt ſur-tout pour cela que je ſouhaite de l'avoir. D'ailleurs, vous ſçavez que nôtre ami Nicias a une ſanté trés-delicate, qui demande de grandes attentions & un regime particulier. Pourquoi donc l'incommoderai-je à preſent qu'il ne peut me faire plai-

Digitized by Google

reſcribere. Spero enim me à te impetraſſe, ut privares me iſta moleſtia. Piliæ, & Atticæ ſalutem.

REMARQUES SUR LA XXVI. LETTRE.

1. NIcias] Grammairien fameux de ce temps-là.
V. Epiſt. 3. Lib. 7. ad Att. & Epiſt. 10. Lib. 9. Fam. & Sueton. de Grammat.

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Siliano negotio, etſi mihi non eſt ignota conditio, tamen hodie me ex Sica arbitror omnia cognituram. Cottæ quod negas te noſſe, ultra Silianam villam eſt (quam puto tibi notam eſſe) villula ſordida, & valde puſilla: nihil agri; ad ſaliam

Digitized by Google

fir ? je luy ſuis neanmoins obligé de ſa bonne volonté. Vous me parlez d'une affaire ſur laquelle je ne vous ferai point réponſe ; car je crois avoir enfin obtenu de vous, que vous m'épargniez le chagrin de m'en mêler. [2] Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

2. *Que vous m'épargniez le chagrin de m'en mêler.*] Il veut parler des differens qu'il avoit avec Terentia. Il a déja dit en parlant de cette affaire dans la vingt-troiſiéme Lettre de ce Livre, *meque hac ad maximas agritudines acceſſione nunc maxima libera.*

V. Ep. 18. & 21. hujus Lib.

LETTRE XXVII.

QUoique je ſçache déja les conditions que Silius propoſe, je compte que j'en ſerai encore mieux inſtruit aujourd'hui par Sica. Vous me dites que vous ne connoiſſez pas la maiſon de Cotta, elle eſt par de-là celle de Silius que je crois que vous connoiſſez. Celle

Digitized by Google

rem loci ſatis, nihil ad eam, quam quæro. Sequor celebritatem. Sed, ſi perficitur de hortis Silii, hoc eſt, ſi perficis; (eſt enim totum poſitum in te) nihil eſt ſcilicet, quod de Cotta cogitemus. De Cicerone, ut ſcribis, ita faciam: ipſi permittam de tempore: nummorum quantum opus erit ut permutetur tu videbis. Ex Aledio, quod ſcribis, ſi quid inveneris, ſcribes.

Et ego ex tuis animadverto litteris, & profecto tu ex meis, nihil habere nos, quod ſcribamus: eadem quotidie, quæ jam, jamque ipſa contrita ſunt: tamen facere non poſſum, quin quotidie ad te mittam, ut tuas accipiam. De Bruto tamen, ſi quid habebis. Scire enim jam puto, ubi Panſam exſpectet. Si, ut conſuetudo eſt,

Digitized by Google

de Cotta eſt vilaine & fort petite, & il n'y a point de terres. Elle eſt trop petite pour toute autre choſe, mais elle eſt aſſez grande pour ce que j'en veux faire; [1] l'eſſentiel c'eſt d'avoir un endroit fort frequenté. Mais ſi je puis avoir les jardins de Silius, c'eſt-à-dire, ſi vous me les faites avoir, car c'eſt à vous que j'en aurai toute l'obligation, je n'ai que faire de penſer à ceux de Cotta. Je ferai ce que vous me conſeillez touchant mon fils; je le laiſſerai le maître du temps, & vous aurez ſoin de luy faire toucher l'argent dont il aura beſoin. Quand vous aurez parlé à Aledius, vous me manderez ce qu'il vous aura dit.

Je vois par vos Lettres, & vous voyez ſans doute par les miennes, que nous n'avons rien à nous mander. Nous nous diſons tous les jours les mêmes choſes, & il y a déja long-temps que la matiere eſt uſée. Cependant je ne puis m'empêcher de vous écrire tous les jours, pour avoir tous les jours de vos Lettres. Mandez-moi ſi vous avez des nouvelles de Brutus. Vous devez ſçavoir à preſent où il attend Panſa; s'il l'attend à l'entrée de

in prima provincia, circiter Kal. assuturus videtur. Vellem tardius. Valde enim urbem fugio multas ob caussas. Itaque id ipsum dubito, an excusationem aliquam ad illum parem : quod quidem video facile esse. Sed habemus satis temporis ad cogitandum. Piliæ, Atticæ salutem.

REMARQUES SUR LA XXVII. LETTRE.

1. *Elle est trop petite pour toute autre chose, mais elle est assez grande pour ce que j'en veux faire.*] Je lis ici avec Manuce, *ad aliam rem loci nihil, satis ad eam quam quæro.* Pour se convaincre qu'on ne peut lire autrement, il n'y a qu'à comparer

la province, comme c'eſt la coûtume, il pourra être à Rome vers le commencement du mois prochain. [2] Je voudrois bien qu'il n'arrivât pas ſi-tôt, car j'ai bien des raiſons pour ne pas aller à Rome. Ainſi je ne ſçai ſi je ne dois point chercher quelque excuſe dont je puiſſe le payer, ce qui ne ſera pas difficile; mais j'aurai le temps d'y penſer. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

cet endroit avec un autre de la vingt-troiſiéme Lettre de ce Livre, où Ciceron parlant de cette même maiſon de Cotta dit, *habet in Oſtienſi Cotta celeberrimo loco, ſed puſillum loci, ad hanc rem tamen plus etiam ſatis.*

2. *S'il l'attend à l'entrée de la province, comme c'eſt la coûtume, il pourra être à Rome vers le commencement du mois prochain.*] Brutus eſtoit alors Gouverneur de la Gaule *Ciſalpine*, qui confinoit avec l'Italie, & Panſa alloit prendre ſa place.

EPISTOLA XXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Silio nihilo plura cognovi ex præsente Sica, quam ex litteris ejus. Scripserat enim diligenter. Si igitur tu illum conveneris, scribes ad me, si quid videbitur. De quo putas ad me missum esse, sit missum necne nescio; dictum quidem mihi certe nihil est. Tu igitur, ut cœpisti: &, si quid ita conficies, (quod equidem non arbitror fieri posse) ut illi probetur, Ciceronem, si tibi placebit, adhibebis. Ejus aliquid interest, videri illius caussa voluisse: mea quidem nihil, nisi id, quod tu scis: quod ego magni æstimo.

Quod me ad consuetudinem revocas; fuit meum quidem jam pridem

LETTRE XXVIII.

SIca ne m'a rien appris de plus sur l'affaire de Silius, que ce qu'il m'en avoit luy-même mandé, car il m'en avoit rendu un compte exact dans sa Lettre. Si vous voyez donc Silius, vous me marquerez ce que vous en pensez. Quant à cet homme que vous croyez que Terentia m'a envoyé, je ne sçai pas si c'est elle qui l'a envoyé, mais je sçai bien qu'il ne m'a pas dit un mot de cette affaire. Continuez donc comme vous avez commencé ; & si vous pouvez faire agréer quelque chose à Terentia, ce que je n'espere pas, vous y ferez entrer mon fils, car il est bon que sa mere voye qu'il a de la déference pour elle ; en mon particulier, je n'y ai point d'autre interêt que celui que vous sçavez, & qui me touche fort.

Vous voudriez, dites-vous, que je reprisse mon premier train de vie ; il y a long-temps que je me suis fait une habitude de l'affliction en

Remp. lugere ; quod faciebam , ſed mitius. Erat enim ubi acquieſcerem. Nunc plane nec ego victum , nec vitam illam colere poſſum : nec in ea re quid aliis videatur mihi puto curandum. Mea mihi conſcientia pluris eſt , quam omnium ſermo. Quod me ipſe per litteras conſolatus ſum , non pœnitet me quantum profecerim. Mœrorem minui : dolorem nec potui , nec , ſi poſſem , vellem.

De Triario bene interpretaris voluntatem meam. Tu vero nihil , niſi ut illi volent. Amo illum mortuum : tutor ſum liberis : totam domum diligo. De Caſtriciano negotio , ſi Caſtricius pro mancipiis pecuniam accipere volet , eamque ei ſolvi , ut nunc ſolvitur ; certe nihil eſt commodius. Sin autem ita actum eſt , ut ipſa mancipia abduceret , non mihi vide-

pleurant les malheurs de la République ; il eſt vrai que ma douleur n'eſtoit pas alors ſi vive, parce que je trouvois dans ma famille une conſolation, mais à preſent, je ne puis plus m'accommoder du monde & de la vie qu'on y méne. Je me mets fort peu en peine de ce qu'on en penſe & de ce qu'on en dit, il me ſuffit que je n'aye rien à me reprocher. Quant au Livre de la Conſolation que je me ſuis adreſſé à moi-même, cela m'a aſſez bien réüſſi; ma douleur ne paroît plus ſi grande au dehors; pour celle que j'ai dans le cœur, [2] elle eſt toûjours la même ; & quand je pourrois la vaincre, je ne le voudrois pas.

Vous avez fort bien deviné mon intention par rapport à Triarius, [3] vous ne ferez rien qu'avec l'agrément de ſes parens. J'étois ami de Triarius, je ſuis Tuteur de ſes enfans, & j'aime toute cette famille. Pour Caſtricius, s'il veut toucher l'argent de ſes Eſclaves, & qu'on le paye comme on paye à preſent, [4] il n'y a rien de mieux ; mais ſi l'on eſt convenu qu'on luy rendroit ſes Eſclaves, puiſque vous voulez que je vous diſe mon avis, cela ne me pa-

tur esse æquum. Rogas enim me, ut tibi scribam, quid mihi videatur. Nolo enim negotii Quintum fratrem quidquam habere: quod, videor mihi intellexisse, tibi idem videri. Publius, si æquinoxium exspectat, ut scribis Alexidium dicere, navigaturus videtur. Mihi autem dixerat per Siciliam. Utrum & quando, velim scire. Et velim aliquando, cum erit tuum commodum, Lentulum puerum visas, eique de mancipiis, quæ tibi videbitur, attribuas. Piliæ, Atticæ, salutem.

REMARQUES

SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. [*Il n'y a point d'autre interest que celui que vous sçavez, & qui me touche fort.*] C'est à-dire, de faire voir qu'il n'avoit point donné lieu à Terentia de se plaindre de luy, & que ce n'estoit pas sa faute si elle n'en usoit pas bien à l'égard de son fils. Ciceron s'est expliqué plus clairement sur cette même affaire dans la dix-neuviéme Lettre de ce Livre

roît pas juſte ; car je ne veux point que mon frere ait aucun embaras, & il me ſemble que vous êtes du même avis. Si Publius attend l'Equinoxe pour partir, comme vous l'a dit Aledius, je compte qu'il s'embarquera ; [5] il m'avoit dit qu'il iroit en Sicile ; marquez-moi s'il y paſſera, & quand il doit partir. Je vous prie auſſi d'aller, à vôtre commodité, voir mon petit fils, [6] & de luy donner autant d'Eſclaves qu'il luy en faudra pour le ſervir. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

où il dit, *vides & officium agi meum quoddam* &c. *meque id multo magis movet quod mihi & ſanctius & antiquius.*

2. *Ma douleur ne paroiſt plus ſi grande au dehors, pour celle que j'ai dans le cœur &c.*] MOERÓREM MINUI, DOLOREM NON POTUI &c. *mœror* & *dolor* ſont ſouvent ſynonymes ; mais lorſqu'ils ont un ſens different, comme dans cet endroit, *mœror* ſignifie cette douleur tendre qui ſe montre à l'exterieur, & qui ſe ſoulage par les larmes, *ægritudo flebilis* comme Ciceron la définit aprés les Stoiciens ; & *dolor*, une douleur dont on eſt pénétré, & qui pour paroiſtre moins, n'en eſt que plus vive, & fait plus d'impreſſion, *ægritudo crucians.* 4. Tuſcul. 8.

3. *Tiarius.*] C'eſt l'un de ceux dont nous avons parlé ſur la quatriéme Lettre du qua-

triéme Livre ; il s'appelloit Caius Triarius, & son fils est l'un des Interlocuteurs du premier Livre *de Finibus*.

4. *Et qu'on le paye comme on paye à present.*] Cesar, au commencement de son second Consulat, voyant que la guerre Civile avoit mis les affaires dans un si grand desordre que les debiteurs n'estoient pas en estat de payer leurs creanciers, & que si on saisissoit leurs biens, il seroient vendus à fort vil prix, & ne suffiroient pas pour payer leurs dêtes, ordonna que les creanciers seroient obligez de prendre en payement des effets qui seroient estimez par des Commissaires nommez pour cela, sur le pié que les biens valoient avant la guerre civile. Cette même loy portoit encore, selon Suetone, qu'on précompteroit aux creanciers ce quils avoient touché d'interests depuis la guerre civile, ou que s'ils n'en avoient point touché, on ne les leur payeroit pas. Je crois que c'est de ce second article de la loy de Cesar que Ciceron veut parler ; car l'estimation n'a point ici de lieu, comme le veulent les Commentateurs, puisqu'on vouloit payer Castricius en argent. *Si Castricius pro mancipiis pecuniam accipere volet, eamque ei solvi ut nunc solvitur.* Id est, *deducto summa æris alieni, si quid usuræ nomine numeratum aut præscriptum fuisset*, comme le dit Suetone.

V. Init. Lib. 3. de bell. civ. Dion. Lib. 41. App. Lib. 2. bell. civ.

5. *Si Publius attend l'Equinoxe pour partir, je crois qu'il s'embarquera.*] Les Anciens disoient que l'Equinoxe du Printemps ouvroit les Mers, & que celui de l'Autonne

les fermoit ; ainſi cette Lettre a eſté écrite à la fin de Février ou au commencement de Mars. Publius alloit en Afrique, & on ne pouvoit y aller de Rome que par Mer. Mais Ciceron croyoit que Publius iroit d'abord en Sicile ; & en ce cas, il pouvoit, en attendant l'Equinoxe, aller à Rhegium, & de-là paſſer en Sicile par le petit détroit qui la ſepare d'Italie, ce que l'on pouvoit faire en toute ſaiſon. Ciceron veut donc dire que puiſque Publius attend l'Equinoxe pour s'embarquer, c'eſt une marque qu'il ira tout droit en Afrique.

6. *Mon petit fils*] LENTULUM, fils de Cornelius Lentulus Dolabella. *Lentulus* eſtoit un ſurnom de la famille Cornelia, & Dolabella eſtoit un ſecond ſurnom d'une des branches de cette famille. Plutarque & Aſconius appellent le gendre de Ciceron *Lentulus* ; & là-deſſus un Critique de ce temps * les a repris comme s'ils n'avoient pas ſçû que le gendre de Ciceron s'appelloit Dolabella. Je m'étonne que Manuce, qui avoit encore une plus grande connoiſſance de l'Hiſtoire Romaine que ce Critique, n'ait pas vû que ce *Lentulus* dont il eſt ici parlé, eſt le fils de Dolabella. Il imagine quelqu'autre Lentulus dont Ciceron, dit-il, pouvoit eſtre Tuteur ; mais on n'avoit pas beſoin ici de deviner.

* *M. Bayle. Dict. critique.*

EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Silius, ut scribis, hodie. Cras igitur, vel potius cum poteris, scribes, si quid erit, cum videris. Nec ego Brutum vito, nec tamen ab eo levationem ullam exspecto: sed erant causſæ, cur hoc tempore istic esse nollem: quæ si manebunt, quarenda erit excusatio ad Brutum; &, ut nunc est, mansuræ videntur. De hortis quæso explica. Caput illud est, quod scis. Sequitur, ut etiam mihi ipsi quiddam opus sit. Nec enim esse in turba possum, nec à vobis abesse. Huic meo consilio nihil reperio isto loco aptius: & de hac re quid tui consilii sit, mihi persuasum est, & eo magis, quod idem intellexi tibi videri, me ab Oppio & Balbo valde diligi. Cum iis communices quanto opere & quate

LETTRE XXIX.

VOus devez, me dites-vous, voir aujourd'hui Silius; vous me manderez donc demain, ou plûtôt à vôtre commodité, ce que vous aurez conclu avec luy. Je ne cherche point à éviter Brutus, & auſſi je n'eſpere de luy aucune conſolation, mais j'ai à preſent des raiſons pour ne pas aller à Rome. Si elles ſubſiſtent, il faudra donner quelque excuſe à Brutus, & pour le preſent il y a apparence qu'elles ſubſiſteront. Tâchez, je vous prie, de me faire avoir ces jardins. La principale raiſon qui me les fait ſouhaiter, c'eſt celle que vous ſçavez; & d'ailleurs, j'en ai auſſi beſoin pour moi. Je ne puis vivre dans le tumulte de Rome, & je ne veux pas être ſi éloigné de mes amis. Dans cette vûë, il n'y a point d'endroit qui me convienne mieux que celui-là. Je vois bien quelles meſures vous avez priſes pour faire réüſſir cette

velim hortos, sed id ita posse, si expediatur illud Faberianum. Sintne igitur auctores futuri; si qua etiam jactura facienda sit in repræsentando, quoad possunt adduci: (totum enim illud desperatum) denique intelliges, ecquid inclinent ad hoc meum consilium adjuvandum. Si quid erit, magnum est adjumentum: si minus, quacumque ratione contendamus. Vetus illud ἐγγύραμμα, [a] *quemadmodum scripsisti, vel* ἐνταφιον [b] *putato. De illo Ostiensi nihil est cogitandum. Si hoc non assequimur; (à Lamia non puto posse) Damasippi experiendum est.*

a Senectutis occupatio.

b Funeris ornamentum.

affaire ; ſur-tout parce qu'il me paroît que vous êtes perſuadé, auſſi-bien que moi, que je peux compter ſur Oppius & ſur Balbus. Dites leur, je vous prie, combien & pourquoi je ſouhaite d'avoir ces jardins, mais que je ne puis les avoir s'ils ne me font payer par Faberius. [1] Demandez leur ce qu'ils me conſeillent, & ſi, pour être payé argent comptant, il faut perdre quelque choſe, à quoi cela pourra aller, car je n'eſpere pas de toucher la ſomme entiere. Enfin vous verrez bien s'ils ont envie de me ſervir dans cette occaſion. S'ils ſont bien intentionnez, ce ſera une grande avance ; mais, s'ils ne veulent pas nous aider, il faudra trouver quelqu'autre voye pour réüſſir. Comptez que ce ſera toute la conſolation de ma vieilleſſe, & que cela me tiendra lieu de ce que vous appellez ἀχλίεγμα, ou ἀταφίαν. [2] Il ne faut point penſer à cette maiſon d'Oſtie. Si nous ne pouvons avoir ces jardins de Silius, il faudra tenter d'avoir ceux de Damaſippus ; pour ceux de Lamia, je crois qu'il ſeroit inutile d'y penſer.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *Ils ne me font payer par Faberius.*] Faberius eſtoit domeſtique de Ceſar. Appien l'appelle γραμματία τῦ Καίσαρος, *ſcribam Cæſaris. Scriba* revient à peu prés à nôtre *Greffier*, quoique ce ne ſoit pas abſolument la même choſe. Comme Faberius eſtoit abſent, apparemment que Balbus & Oppius avoient ſoin de ſes affaires; & il y a auſſi apparence que Faberius n'étoit debiteur de Ciceron, que parce que Ceſar avoit donné à Ciceron un

EPISTOLA XXX.

CICERO ATTICO SAL.

QVaro, quid ad te ſcribam: ſed nihil eſt. Eadem quotidie. Quod Lentulum inviſis valde gratum. Pueros attribue ei, quot, & quos videbitur. De Silii voluntate vendendi, & de eo quanti, tu vereri videris:

transport sur Fuberius. *V. Epist. 3. h. Lib.*

2. *Que cela me tiendra lieu de ce que vous appellez* ἐγκῶμια, *ou* ἐπάφια.] Atticus avoit mandé à Ciceron pour l'engager à revenir à Rome, qu'il se souvint de ce que disoit Caton le Censeur ; qu'il estoit beau de vieillir en servant sa patrie κάλλιστον ἐγκώμιον τὴν πολιτείαν, par allusion à ce qu'un Flateur de Denis le Tiran luy disoit pour l'empêcher de rendre la liberté à ceux de Siracuse, „ que ce seroit un bel ornement pour sa pompe funébre que la Royauté κάλλιστον ἐπάφιον τὴν τυραννίδα. Ciceron dit donc à Atticus, qu'il ne s'agit plus de se mêler du Gouvernement dans l'estat où estoient les affaires, & que les jardins qu'il vouloit acheter pour y bâtir un Temple à sa fille, & pour y vivre avec ses amis, luy tiendroient lieu de tout cela, & seroient la consolation de sa vieillesse.

V. Epist. 25. & 44. h. Lib.

LETTRE XXX.

JE cherche ce que je pourrois vous mander, mais je ne trouve rien ; nos Lettres roulent toûjours sur les mêmes affaires. Je vous suis trés-obligé de la peine que vous prenez d'aller voir mon petit fils ; mettez auprés de luy autant

Digitized by Google

primum ne nolit, deinde ne tanti. Sica aliter: sed tibi assentior. Quare, ut ei placuit, scripsi ad Egnatium. Quod Silius te cum Clodio loqui vult; potes id mea voluntate facere: commodiusque est, quam, quod ille à me petit, me ipsum scribere ad Clodium. De mancipiis Castricianis, commodissimum esse credo, transigere Egnatium: quod scribis te ita futurum putare. Cum Ovia, quæso vide ut conficiatur. Quoniam, ut scribis, noxerat, in hodierna epistola plura exspecto.

d'Eſclaves que vous le jugerez à propos, & choiſiſſez ceux que vous voudrez. Quant aux jardins de Silius, il ſemble que vous apprehendiez qu'il ne veuille pas les vendre, ou du moins qu'il ne veuille les vendre plus cher. Sica penſe autrement, mais je m'en rapporte à vous. J'ai écrit à Egnatius pour contenter Sica. Je conſens volontiers que vous parliez à Clodius puiſque Silius le ſouhaite, & je ſuis ravi que cela me diſpenſe de luy écrire, comme Silius me l'avoit propoſé. Egnatius ne ſçauroit mieux faire que de s'accommoder avec Caſtricius pour ſes Eſclaves; & je ſuis ravi d'apprendre que vous comptez qu'ils s'accommoderont. Penſez, je vous prie, à faire finir l'affaire d'Ovia. Puiſqu'il étoit fort tard hier lorſque vous m'écrivîtes, je compte que vôtre Lettre d'aujourd'hui ſera plus longue.

Digitized by Google

EPISTOLA XXXI.

CICERO ATTICO SAL.

Silium mutasse sententiam Sica mirabitur. Equidem magis miror, quod, cum in filium caussam conferret, quæ mihi non injusta videtur; (habet enim qualem vult) ais te putare, si addiderimus aliud, à quo refugiat, cum ab ipso id fuerit destinatum, venditurum. Quaris à me quod summum pretium constituam, & quantum anteire istos hortos Drusi; accessi numquam: Coponiam villam & veterem & non magnam novi: silvam nobilem, fructum autem neutrius: quod tamen puto nos scire oportere. Sed mihi utrivis istorum tempore magis meo, quam ratione æstimandi sunt. Possim autem assequi necne tu velim cogites. Si enim Fa-

LETTRE XXXI.

SIca ſera ſurpris que Silius ait changé de ſentiment ; & je le ſuis encore davantage, que Silius, alleguant pour raiſon qu'il ne veut pas faire de peine à ſon fils, pour qui il a raiſon d'avoir des égards, car il a lieu d'en être content, vous ajoûtiez neanmoins que ſi je veux acheter encore un autre bien dont il ſe veut défaire, il me vendra ces jardins. Vous me demandez juſqu'à quelle ſomme je veux aller, & combien j'y mettrai de plus qu'aux jardins de Druſus ; je ne les ai jamais vûs. Pour cette maiſon de campagne de Coponius, le bâtiment en eſt petit & vieux; il y a un beau bois, mais je ne ſçai point ce que l'une & l'autre rapportent, & il ſeroit bon que je le ſçuſſe. Mais pour l'une ou pour l'autre, il faut me regler plûtôt ſur le beſoin que j'en ai, que ſur ce qu'elles peuvent valoir au juſte. Voyez, je vous prie,

Digitized by Google

berianum venderem, explicare vel repræsentatione non dubitarem de Silianis, si modo adduceretur ut venderet: si venales non haberet, transirem ad Drusum, vel tanti, quanti Egnatius illum velle tibi dixit. Magno etiam adjumento nobis Hermogenes potest esse in repræsentando. At tu concede mihi, quæso, ut eo animo sim, quo is debeat esse, qui emere cupiat: & tamen servio ita cupiditati & dolori meo, ut à te regi velim. Egnatius mihi scripsit. Is si quid tecum locutus erit, (commodissime enim per eum agi potest) ad me scribes: & id agendum puto. Nam cum Silio non video confici posse. Filiæ & Atticæ salutem. Hæc ad te meâ manu. Vide, quæso, quid agendum sit.

ſi je pourrai les avoir. Si je pouvois vendre le bien de Faberius, je ſerois en état d'acheter argent comptant les jardins de Silius, pourvû qu'on l'engage à les vendre. Si-non, je penſerois à ceux de Druſus, & j'en donnerois ce qu'Egnatius vous a dit qu'il en vouloit. Hermogene peut fort m'aider à payer argent comptant. Permettez-moi, je vous prie, de penſer comme font ceux qui ont fort envie de quelque choſe; cependant je ne veux pas tellement contenter mon envie & ma douleur, que je ne me laiſſe conduire par vous. Egnatius m'a écrit, il n'y a perſonne plus propre pour traiter cette affaire. S'il vous en dit quelque choſe, vous me le manderez. Je crois qu'il faut conclure avec Druſus, car il n'y a pas d'apparence qu'on puiſſe rien faire avec Silius. Mes complimens à Pilia & à Attica. J'ai écrit ces mots de ma main; penſez, je vous prie, à ce que je vous recommande.

EPISTOLA XXXII.

CICERO ATTICO SAL.

PUblilia ad me ſcripſit, matrem ſuam, (cum Publilio loqui retur) ad me cum illo venturam, & ſe una, ſi ego paterer: orat multis & ſupplicibus verbis ut liceat, & ut ſibi reſcribam? res quam moleſta ſit vides. Reſcripſi, me etiam gravius eſſe affectum, quam tum, cum illi dixiſſem, me ſolum eſſe velle; quare nolle me hoc tempore eam ad me venire. Putabam, ſi nihil reſcripſiſſem, illam cum matre venturam: nunc non puto. Apparebat enim illas litteras non eſſe ipſius. Illud autem, quod fore video, ipſum volo vitare, ne illæ ad me veniant. Et una eſt vitatio, ut ego nollem. Sed neceſſe eſt. Te hoc nunc rogo ut explores, ad quam diem hic ita poſsim eſſe, ut ne opprimar. Ages, ut ſcribis temperate.

Digitized by Google

LETTRE XXXII.

PUblilia [1] m'a écrit que ſa mere parloit de me venir voir avec Publilius ; [2] qu'elle y viendroit auſſi, ſi je le trouvois bon ; elle me prie avec beaucoup d'inſtance de le luy permettre, & de luy faire réponſe. Vous voyez dans quel embaras cela me jette ; je luy ai mandé que j'étois encore plus affligé que lorſque je luy témoignai que je voulois être ſeul, & qu'ainſi elle ne me feroit pas plaiſir de venir. Si je ne luy avois pas fait de réponſe, elle n'auroit pas manqué de venir avec ſa mere ; à preſent je ne crois pas qu'elle vienne, car il m'a paru qu'on luy a dicté cette Lettre. Je vois bien qu'elles y viendront tôt ou tard, mais je veux auſſi l'éviter ; je ne le pouvois faire qu'en luy marquant qu'elle n'y vint pas à preſent, & il a bien falu me ſervir de ce moyen. Je vous prie maintenant de prendre garde quand elles partiront, & de m'en avertir afin qu'elles

Ciceroni velim hoc proponas, ita tamen, si tibi non iniquum videbitur, ut sumptus hujus peregrinationis, quibus, si Romæ esset, domumque conduceret, quod facere cogitabat, facile contentus futurus erat, accommodet ad mercedes Argileti, & Aventini: & cum ei proposueris, ipse velim reliqua moderere, quemadmodum ex iis mercedibus suppeditemus ei quod opus sit, præstabo nec Bibulum, nec Acidinum, nec Messallam, quos Athenis futuros audio, majores sumptus facturos, quam quod ex eis mercedibus recipietur. Itaque velim videas primum, conductores qui sint, & quanti; deinde ut sit qui ad diem solvat; & quid viatici, quid instrumenti satis sit. Jumento certe Athenis nihil opus est. Quibus autem in via utatur domi sunt plura, quam opus erat: quod etiam tu animadvertis.

ne

ne me trouve plus ici. Vous vous en informerez ſans affectation comme vous me le marquez.

Voici ce que je vous prie de propoſer à mon fils, ſi vous croyez que cela ſoit raiſonnable, qu'il ſe contente pour la dépenſe qu'il fera à Athenes, du loyer de mes maiſons d'Argilete 3 & du mont Aventin, dont il ſe contenteroit volontiers, s'il demeuroit à Rome, & qu'il loüât une maiſon comme il en avoit envie. 4 S'il en eſt content, je vous prie d'arranger les choſes de maniere qu'on puiſſe avec ce revenu luy fournir ce qui luy ſera neceſſaire. Je luy répons que ni Bibulus, ni Acidinus, ni Meſſala, 5 qui s'en vont auſſi à Athenes, ne dépenſeront pas plus que ce que ces maiſons rapportent. Voyez donc d'abord à qui on pourra les loüer, & combien on les loüera, & trouvez-nous quelqu'un pour luy faire tenir cet argent exactement. Voyez auſſi l'argent & l'équipage qu'il faudra luy donner. Il n'aura pas beſoin de chevaux à Athenes; & il y en a chez moi plus qu'il n'en faut pour ſon voyage, comme vous le remarquez.

REMARQUES

SUR LA XXXII. LETTRE.

1. *Publilia*] Seconde femme de Ciceron qui la repudia parce qu'il luy avoit paru, dit Plutarque, qu'elle eſtoit bien aiſe de la mort de Tullia. Il ne l'avoit pas encore repudiée dans le temps de cette Lettre ; mais de la maniere dont il en uſe avec elle, on voit bien qu'il n'en eſtoit pas fort éloigné. Cette femme eſtoit jeune, belle, & riche. Ciceron l'avoit épouſée pour reparer le deſordre que ſa premiere femme avoit mis dans ſes affaires pendant la guerre civile ; cette repudiation le rejettoit dans un plus grand embaras, parce qu'il faloit luy rendre une dote conſiderable, mais Ciceron ne croyoit pas pouvoir faire de trop grands ſacrifices à ſa chere Tullia.

2. *Que ſa mere parloit de me venir voir avec Publilius.*] MATREM SUAM (CUM PUBLILIO LOQUI RETUR) AD ME CUM ILLO VENTURAM. Ce *loqui retur* ne ſe trouve que dans un ſeul Manuſcrit. Voici comment Boſius l'explique, Publilia m'écrit ſi familierement qu'apparemment elle s'imagine parler à ſon frere Publilius ; mais cela ne s'accorde nullement avec les paroles ſuivantes, *orat multis & ſupplicibus verbis*, qui font voir que cette Lettre n'eſtoit point écrite ſur un ton de familiarité dont Ciceron pût ſe formaliſer. On lit

dans d'autres Manuſcrits *loquereтur* ; & dans quelques éditions *loqui*, dans d'autres *loquam* ; ce qui revient au ſens que j'ai ſuivi.

3. *Argilete*] Quartier de Rome. V. Rem. 23. ſur la Lettre 14. du premier Livre.

4. *Et qu'il loüât une maiſon comme il en avoit envie.*] Il ne vouloit point loger avec ſon pere, apparemment à cauſe de ſa belle-mere que Ciceron n'avoit point encore repudiée.

5. *Bibulus*, *Acidinus*, *Meſſala.*] Ciceron choiſit ces trois jeunes gens, parce qu'ils eſtoient des plus grandes maiſons de Rome. Le premier de la famille Calpurnia, le ſecond de la famille Manlia, & le troiſiéme de la famille Valeria ; ainſi le jeune Ciceron devoit eſtre content de faire à Athenes une auſſi bonne figure, que celle que feroient des gens qui portoient des noms ſi illuſtres.

EPISTOLA XXXIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo, ut heri ad te scripsi, si & Silius is fuerit, quem tu putas, nec Drusus facilem se præbuerit, Damasippum velim aggrediare. Is, opinor, ita partes fecit in ripa nescio quotenorum jugerum, ut certa pretia constitueret; quæ mihi nota non sunt. Scribes ad me igitur, quidquid egeris. Vehementer me sollicitat Atticæ nostræ valetudo: ut verear etiam ne qua culpa sit, sed & pædagogi probitas, & medici assiduitas, & tota domus in omni genere diligens, me rursus id suspicari vetat. Cura igitur. Plura enim non possum.

LETTRE XXXIII.

SI Silius ne veut pas vendre comme vous le croyez, & que Druſus ſoit trop dificile, je vous prie, comme je vous l'ai mandé hier, de voir Damaſippus. On dit qu'il a partagé en un certain nombre d'arpens, les terres qu'il a ſur le bord du Tibre, [1] & qu'il y a mis differens prix que je ne ſçai point. Vous me manderez ce que vous aurez fait avec luy. Je ſuis fort en peine de la ſanté de nôtre chere Attica, & je crains même qu'il n'y ait eû un peu de la faute de ceux qui la gouvernent; mais la ſageſſe de celui à qui vous avez confié ſon éducation, [2] l'aſſiduité du Medecin, & l'ordre qui regne dans vôtre maiſon ne me permettent pas d'avoir cette penſée; ayez-en donc bien ſoin, c'eſt tout ce que j'ai à vous dire.

REMARQUES

SUR LA XXXIII. LETTRE.

1. *Sur le bord du Tibre*] IN RIPA. Cela ne peut s'entendre que du Tibre, Ciceron disant dans plusieurs de ces Lettres, qu'il

EPISTOLA XXXIV.

CICERO ATTICO SAL.

EGo hic vel sine Sica (Tironi enim melius est) facillime possem esse, ut in malis. Sed, cum scribas videndum mihi esse ne opprimar, ex quo intelligam, te certum diem illius profectionis non habere ; putavi esse commodius, me istuc venire ; quod idem video tibi placere. Cras igitur in Sicæ suburbano : inde, quemadmodum suades, puto me in Ficulensi fore. Quibus de rebus ad me scripsisti.

vouloit acheter des jardins auprés de Rome de l'autre côté du Tibre.

2. *La ſageſſe de celui à qui vous avez confié ſon éducation*] PÆDAGOGI PROBITAS. Les Anciens ne croyoient pas qu'il ne falût apprendre aux filles qu'à coudre & à filer. On mettoit auprés d'elles des hommes ſages & habiles pour former leur eſprit ; elles ſçavoient alors parler d'autre choſe que de leurs ajuſtemens. Ciceron eut le plaiſir de trouver dans ſa fille de ſi belles diſpoſitions à profiter de l'éducation qu'il luy donna, qu'elle devint trés-ſçavante.

Doctiſſimam Fragm. conſol.

LETTRE XXXIV.

COmme Tiron ſe porte mieux, je demeurerois fort bien ici même ſans Sica, puiſque je ne puis l'avoir ; mais vous me dites que je dois prendre garde qu'on ne m'y laiſſe pas en liberté, ce qui me fait voir que vous n'avez pû ſçavoir ſûrement quel jour Publilia doit partir ; ainſi je crois, & vous croyez auſſi, que je ferai mieux de m'approcher de vous. Je ſerai donc demain auprés de Rome dans les jardins de

quoniam ipſe venio, coram videbimus. Tuam quidem & in agendis noſtris rebus, & in conſiliis ineundis, mihique dandis, in ipſis litteris, quas mittis benivolentiam, diligentiam, prudentiam mirifice diligo.

REMARQUES SUR LA XXXIV. LETTRE.

1. *Dans les jardins de Sica*] IN SICÆ SUBURBANO. V. Rem. 17. ſur la 2. Lettre du 4. Livre.

EPISTOLA XXXV.

CICERO ATTICO SAL.

TU tamen, ſi quid cum Silio, vel illo ipſo die, quo ad Sicam venturus ero, certiorem me velim facias, & maxime cujus loci detractionem fieri velit : quod enim ſcribis, extremi, vide ne is ipſe to-

Digitized by Google

Sica ; [1] de-là, comme vous me le conſeillez, j'irai du côté de Ficulea. [2] Je ne vous fais point réponſe ſur ce que vous m'écrivez, nous en parlerons enſemble. Je ſuis charmé de l'amitié, de l'exactitude, de la prudence qui paroît dans vos Lettres, de vos ſoins obligeans, des ſages meſures que vous prenez, des bons conſeils que vous me donnez.

---

2. *Du côté de Ficulea* | IN FICULENSI. Cette ville avoit donné le nom à un chemin qu'on appelloit *viam Ficulenſem*, & auſſi *Nomentanam* du nom d'une autre ville où ce chemin paſſoit auſſi ; ces deux villes eſtoient dans le pays des Sabins.

LETTRE XXXV.

SI vous faites quelque choſe avec Silius, je vous prie de me le faire ſçavoir dés que je ſerai chez Sica. Marquez-moi ſur-tout quel endroit de ſes jardins il veut ſe reſerver. Vous me dites que c'eſt le bout, mais prenez

cus sit, cujus causſa de tota re, ut scis, est à nobis cogitatum. Hirtii epistolam tibi misi, & recentem, & benevole scriptam. Ante, quam à te proxime discessi, numquam mihi venit in mentem, quo plus insumptum in monumentum esset, quam nescio quid, quod lege conceditur, tantundem populo dandum esse: quod non magnopere moveret, nisi nescio quomodo, ἀλόγως [a] *fortasse, nollem illud ullo nomine, nisi fani, appellari. Quod si volumus, vereor ne assequi non possimus, nisi mutato loco. Hoc quale sit, quæso considera. Nam etsi minus urgeor, meque ipse propemodum collegi: tamen indigeo tui consilii. Itaque te vehementer etiam atque etiam rogo, magis quam à me vis, aut pateris te rogari, ut hanc cogitationem toto pectore amplectare.*

a Sine ratione.

garde que ce ne ſoit l'endroit même qui m'a fait penſer à les acheter. [1] Je vous envoie une Lettre que j'ai reçûë depuis peu d'Hirtius, & qui eſt fort obligeante. Avant nôtre derniere entrevûë, je n'avois jamais penſé à cet article de la loy ſumptuaire [2] qui porte que ceux qui feront à un Tombeau une plus grande dépenſe que celle qui eſt marquée par cette loy, donneront au peuple une ſomme égale à l'excedent de la dépenſe permiſe. Cela ne m'inquiéteroit pas beaucoup, ſi ce n'eſt que je veux abſolument que ce que je ferai bâtir, ne s'appelle point autrement que *Temple*; peut-être cela n'eſt-il pas trop raiſonnable, mais enfin je le veux, & je crains qu'il ne faille pour cela choiſir un autre endroit. [3] Penſez-y, je vous prie; car, quoique ma douleur ne me preſſe plus ſi fort, & que je ſois un peu remis, j'ai neanmoins beſoin de vos conſeils. Ainſi je vous prie avec inſtance & beaucoup plus que vous ne voulez, ou que vous ne ſouffrez que je faſſe, de donner tous vos ſoins & toute vôtre attention à cette affaire.

conſtruire quelqu'autre monument à l'honneur du défunt. Telle eſt la pyramide bâtie à l'honneur de C. Ceſtius, où l'on voit cette inſcription.

M. VALERIUS. MESSALA. CORVINUS.
P. PUTILIUS. LUPUS. P. JUNIUS. SILANUS
L. PONTIUS. MELA. D. MARIUS
NIGER. HEREDES. C. CESTI. ET.
L. CESTIUS. QUÆ. EX. PARTE. AD.
EUM FRATRIS. HEREDITAS
M. AGRIPPÆ. MUNERE. PER
VENIT. EX. EA. PECUNIA. QUAM.
PRO. SUIS. PARTIBUS. RECEPER.
EX. VENDITIONE. ATTALICOR.
QUÆ. EIS. PER. EDICTUM.
ÆDILIS. IN. SEPULCRUM.
C. CESTI. EX. TESTAMENTO.
EJUS. INFERRE. NON. LICUIT.

Cet Edit des Ediles dont il eſt parlé dans cette inſcription, avoit eſté fait en execution de la loy ſumptuaire de Ceſar. Ciceron ne pouvoit ſe ſervir du même moyen dont ſe ſervirent les heritiers de Ceſtius pour fraude la loy, parce qu'il ne vouloit point faire bâtir de Tombeau à ſa fille; l'idée d'un Tombeau ne n'accommodant pas avec celle de l'Apotheoſe, comme il le dit dans la Lettre ſuivante.

3. *Qu'il ne faille pour cela choiſir un autre endroit.*] C'eſt que dans ces jardins au-de-là du Tibre, où Ciceron vouloit faire bâtir ce Temple à ſa fille, il y avoit beaucoup de Tombeaux; & il eſtoit à craindre que ce monument, quelque nom que Ciceron luy donnât, ne fût regardé ſur le même pié.

Digitized by Google

EPISTOLA XXXVI.

CICERO ATTICO SAL.

FAnum fieri volo; neque hoc mihi erui potest: sepulcri similitudinem effugere non tam propter pœnam legis studeo, quam ut maxime assequar ἀποθέωσιν [a]: *quod poteram, si in ipsa villa facerem. Sed, ut sæpe locuti sumus, commutationes dominorum reformido. In agro ubicumque fecero, mihi videor assequi posse, ut posteritas habeat religionem. Hæ meæ tibi ineptiæ (fateor enim) ferendæ sunt. Non habeo, ne me quidem ipsum, quicum tam audacter communicem, quam te. Si tibi res, si locus, si institutum placet, lege, quæso, legem, mihique eam mitte. Si quid in mentem veniet, quo modo eam effugere possimus, utemur.*

a Consecrationem.

Digitized by Google

LETTRE XXXVI.

JE veux que ce que je ferai bâtir, s'appelle *Temple*, l'on ne peut m'ôter cela de l'esprit ; & si je ne veux point que cela ressemble à un Tombeau, c'est moins pour éviter la peine portée par la loy, que pour parvenir à une veritable Apotheose. Pour cela, je n'aurois qu'à bâtir dans une des maisons de campagne ; mais, comme nous l'avons dit souvent ensemble, les changemens de maître sont à craindre, [1] au lieu qu'en bâtissant en plein champ, j'aurai lieu d'esperer que la posterité respectera ce monument comme un lieu consacré. Il faut que vous me passiez toutes ces folies, car il n'y a personne, sans m'excepter, à qui je m'ouvre plus librement qu'à vous. Si la chose en elle-même, si le lieu, si le dessein vous plaît, lisez, je vous prie, la loy, & me l'envoyez. Il faudra tâcher de trouver quelque moyen pour éviter de payer l'amende.

Digitized by Google

Ad Brutum si quid scribes, nisi alienum putabis, objurgato eum, quod in Cumano esse noluerit propter eam causſam, quam tibi dixit. Cogitanti enim mihi nihil tam videtur potuisse facere rustice. Et, si tibi placebit sic agere de fano ut cœpimus, velim cohortere & exacuas Cluatium : nam, etiam si alio loco placebit, illius nobis opera consilioque utendum puto. Tu ad villam fortasse cras.

REMARQUES

SUR LA XXXVI. LETTRE.

1. *Les changemens de maitres sont à craindre.*] Ciceron veut dire que, s'il bâtiſſoit ce Temple dans une de ſes maiſons de campagne, il eſtoit à craindre que les maîtres à qui elle paſſeroit dans la ſuite des temps, ne trouvaſſent que ce bâtiment les incommoderoit en cas qu'ils euſſent envie de bâtir ; au lieu qu'en mettant ce Temple en pleine campagne, cela n'eſtoit point à craindre. Les tombeaux des Anciens eſtoient ordinairement dans la campagne & ſur les grands chemins ; & c'eſt pour cela que dans les inſcriptions ſepulcrales, on adreſſe ſouvent la parole aux Voyageurs.

Digitized by Google

Quand vous écrirez à Brutus, je vous prie, à moins que vous ne le jugiez pas à propos, de le gronder de ce qu'il n'a pas voulu venir à Cumes, par la raiſon qu'il vous a dite; lorſque j'y penſe, je trouve qu'il ne pouvoit rien faire de plus deſobligeant pour moi. Si vous croyez que je ne doive pas abandonner le deſſein de ce Temple, preſſez, je vous prie, Cluatius; quand je devrois choiſir un autre endroit, il faudroit toûjours nous ſervir de luy & prendre ſes avis. Vous viendrez peut-être demain à vôtre maiſon de campagne. [2]

2, *Vous viendrez peut-être demain à vôtre maiſon de campagne.*] Atticus avoit alors auprés de Rome, une de ces maiſons qu'ils appelloient *hortos* & *ſuburbana*, comme on le voit dans la Lettre ſuivante. *Velim me certiorem facias, quandiu in ſuburbano ſis futurus.*

Digitized by Google

EPISTOLA XXXVII.

CICERO ATTICO SAL.

A Te heri duas epiſtolas accepi, alteram pridie datam Hilaro, alteram eodem die tabellario; accepique ab Ægypta liberto eodem die, Piliam & Atticam plane belle ſe habere. Hæ litteræ mihi redditæ ſunt tertio decimo die. Quod mihi Bruti litteras, gratum: ad me quoque miſit. Eam ipſam ad te epiſtolam miſi, & ad eam exemplum mearum litterarum. De fano, ſi nihil mihi hortorum invenis (qui quidem tibi inveniendi ſunt, ſi me tanti facis, quanti certe facis) valde probo rationem tuam de Tuſculano. Quamvis prudens ad cogitandum ſis, ſicut es, tamen, niſi magnæ curæ tibi eſſet, ut ego conſequerer id, quod magnopere vellem, numquam ea res tibi tam

LETTRE XXXVII.

J'Ai reçû hier deux de vos Lettres, toutes deux de la veille ; l'une par Hilarus, & l'autre par un Exprés. Le même jour, j'en ai reçû encore une par Ægypta, l'Affranchi de Brutus, qui m'a appris que Pilia & Attica ſe portoient bien, mais il y avoit treize jours que cette Lettre eſtoit écrite. Vous m'avez fait plaiſir de m'envoyer celle que vous avez reçûë de Brutus ; il m'a auſſi écrit ; je vous envoie ſa Lettre avec une copie de ma réponſe. Si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, il faut me faire avoir des jardins pour bâtir ce Temple ; mais ſi cela n'eſt pas poſſible, je goûte fort ce que vous me propoſez, de le bâtir à Tuſculum. Quoique vous ſoyez tres-habile à trouver des expediens; cependant, ſi vous n'aviez pas fort à cœur de contenter mon envie, vous n'auriez jamais ſi bien rencontré ; mais je voudrois, je ne ſçai pourquoi, bâtir ce

belle in mentem venire potuiſſet. Sed neſcio quo pacto celebritatem requiro. Itaque hortos mihi conficias, neceſſe eſt.

Maxima eſt in Scapulæ celebritas; propinquitas præterea ubi ſis, ne totum diem in villam. Quare, antequam diſcedis, Othonem, ſi Romæ eſt, convenias pervelim. Si nihil erit, etſi tu meam ſtultitiam conſueſti ferre, eo tamen progrediar, uti ſtomachere. Druſus enim certe vendere vult. Si ergo aliud erit, non mea erit culpa, niſi emero: qua in re ne labar, quæſo provide. Providendi autem una ratio eſt, ſi quid de Scapulanis poſſumus. Et velim me certiorem facias, quam diu in ſuburbano ſis futurus.

Apud Terentiam gratia opus eſt nobis tua, tuaque auctoritate. Sed facies, ut videbitur. Scio enim, ſi

Temple dans un endroit fort frequenté, ainſi il faut que vous me trouviez des jardins.

Il n'y en a point de mieux ſituez que ceux de Scapula ; d'ailleurs, cette maiſon étant fort prés de Rome, je pourrois y aller ſouvent, & il ne me faudroit pas mettre des journées entieres à y aller. Ainſi, je vous prie, avant que de partir de voir Othon, s'il eſt à Rome. Si nous ne pouvons réüſſir de ce côté-là (quoique vous ſoyez accoûtumé à tout ſouffrir de moi, je crois que je vais vous mettre en colere.[1]) Druſus veut certainement vendre ſes jardins ; ainſi, en cas qu'on n'en trouve point d'autres, ce ſeroit ma faute ſi je manquois ceux-là.[2] Empêchez-moi de faire un mauvais marché ; il n'y a qu'un moyen, c'eſt de me faire avoir les jardins de Scapula. Marquez-moi combien vous ſerez à vôtre maiſon de campagne.

J'ai beſoin de vôtre credit & du pouvoir que vous avez ſur l'eſprit de Terentia ; mais vous ferez ce que vous jugerez à propos, car je ſçai que vous

quid mea interſit, tibi majori curæ ſolere eſſe, quam mihi. Hirtius ad me ſcripſit, Sex. Pompeium Corduba exiſſe, & fugiſſe in Hiſpaniam citeriorem, Cnæum fugiſſe neſcio quo. Neque enim curo. Nihil præterea novi. Litteras Narbone dedit XIIII. *Kal. Maj. Tu mihi de Caninii naufragio, quaſi dubia miſiſti. Scribas igitur, ſi quid erit certius. Quod me à mœſtitia avocas, multum levaris, ſi locum fano dederis. Multa mihi εἰς ἀποθέωσιν* [a] *in mentem veniunt. Sed loco valde opus eſt. Quare etiam Othonem vide.*

a Ad conſecrationem.

REMARQUES

SUR LA XXXVII. LETTRE.

1. *JE crois que je vais vous mettre en colere, Druſus veut certainement vendre ſes jardins.* [Atticus avoit mandé à Ciceron, qu'il n'approuvoit pas qu'il achetât les jardins

avez plus d'attention à mes interêts que moi-même. Hirtius m'a mandé que Sextus Pompeius étoit ſorti de Cordoue, 3 & étoit paſſé dans l'Eſpagne Citerieure ; que Cneius Pompeius s'eſt ſauvé, je ne ſçai pas où, & ne me ſoucie pas fort de le ſçavoir. Il n'y a point d'autres nouvelles dans la Lettre d'Hirtius, qui eſt datée de Narbonne du dix-huitiéme d'Avril. Vous me parlez du naufrage de Caninius 4 comme d'une choſe douteuſe. Si vous en avez des nouvelles plus ſûres, vous me les manderez. Vous trouvez que je m'abandonne trop à ma douleur ; le moyen de la diminuer, c'eſt de me faire trouver un endroit pour bâtir ce Temple. Il me vient bien des choſes dans l'eſprit pour cette Apotheoſe ; mais il faut commencer par avoir un endroit pour bâtir ; voyez donc Othon.

---

de Druſus qui les vouloit vendre trop cher, comme on verra dans la Lettre ſuivante ; c'eſt pour cela que Ciceron dit à Atticus, je vous mettrai ſans doute en colere en vous parlant encore de ces jardins de Druſus.

2. *En cas qu'on n'en trouve point d'autres, ce ſeroit ma faute ſi je manquois ceux-*

là.] Je lis ici avec Grævius, *si ergo aliud non erit, mea erit culpa nisi emero.* On pourroit encore lire *si ergo aliud non erit, non mea erit culpa si emero.* Si l'on n'en trouve point d'autres, ce ne sera pas ma faute si j'achete ceux-ci, quoiqu'ils soient trop chers. Ou bien, *si ergo aliud non erit, non mea erit culpa nisi emero ?* avec interrogation, s'il ne s'en trouve pas d'autres, n'aurai je pas tort de ne pas acheter ceux-ci ? *si ergo aliud erit*, qui est dans le texte, ne peut point faire un bon sens, à moins qu'on ne lise ensuite *si emero*, ce qui revient au même sens.

3. *Empêchez-moi de faire un mauvais marché.*] NE LABAR supp. *emendi cupiditate.* Voyez la trente-unième Lettre de ce Livre, où Ciceron dit *at tu concede mihi, quaso, ut eo animo sim quo is debeat esse qui emere cupiat ; & tamen ita servio cupiditati &c. Cupide emere*, signifie acheter trop cher, comme font ceux qui ont envie de quelque chose.

3. *Que Sextus Pompeius est sorti de Cordoue, & est passé dans l'Espagne* Citerieure] C'est-à dire, dans la partie de l'Espagne la plus voisine des Gaules. Les Romains divisoient l'Espagne en *Ulterieure* & *Citerieure.* Cette Lettre a esté écrite depuis la bataille que Cesar gagna en Espagne contre les restes du parti de Pompée. Sextus Pompeius ne se trouva point à cette bataille ; il estoit dans Cordoue, d'où il sortit lorsqu'il apprit la défaite de son frere, & que Cesar marchoit pour assiéger cette place. Cneius Pompeius se sauva aprés la bataille à Carteia, & s'embarqua ; mais ayant esté obli-

gé

de reprendre terre pour faire de l'eau dont ſes vaiſſeaux manquoient, Didius Lieutenant de Ceſar y vint mettre le feu. Cn. Pompeius ayant eſté bleſſé à l'eſpaule & à la jambe, & ayant eſté abandonné de tous ſes gens, ſe traina dans une caverne, où il fut découvert ; on luy coupa la tête, & on la porta à Ceſar.

Lib. de Bel. Hiſp.

4. *Caninius*] L'un des Lieutenans de Ceſar ; il n'eſtoit pas vrai qu'il eût peri ſur Mer ; car dans ce même temps, Ceſar luy donna le Commandement d'Hiſpalis, où il mit une garniſon.

Ibid.

EPISTOLA XXXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

NOn dubito, quin occupatissimus fueris, qui ad me nihil litterarum. Sed homo nequam, qui tuum commodum non exspectarit, cum ob eam unam caussam missus esset. Nunc quidem, nisi quid tenuit, suspicor te esse in suburbano. At ego hic scribendo dies totos nihil equidem levor, sed tamen aberro. Asinius Pollio ad me scripsit de impuro nostro cognato. Quod Balbus minor nuper satis plane, Dolabella obscure, hic apertissime. Ferrem graviter, si novæ ægrimoniæ locus esset. Sed tamen ecquid impurius? O hominum cavendum! quamquam mihi quidem. Sed tenendus dolor est. Tu, quoniam necesse nihil est, sic scribes aliquid, si vacabis.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITORIO EMANUELE

LETTRE XXXVIII.

JE ne doute point que vous n'ayez été fort occupé puiſque vous ne m'avez point écrit ; mais mon Meſſager a eû grand tort de ne pas attendre vôtre commodité, je ne l'avois envoyé que pour cela. A preſent je crois, qu'à moins que quelque affaire ne vous ait retenu, vous ſerez à vôtre maiſon de campagne. Pour moi, je paſſe ici les journées entieres à compoſer, pour m'étourdir du moins, ſi je ne puis me conſoler. Pollion m'a écrit ſur nôtre indigne parent ; [1] il me dit clairement ce que le jeune Balbus [2] m'avoit aſſez fait entendre, & ce que Dolabella ne m'avoit écrit que d'une maniere obſcure. Cela m'affligeroit ſi je pouvois être ſenſible à quelque nouveau chagrin. Peut-on rien voir de plus noir ? Le dangereux caractere ! quoique pour moi .. .. [3] mais ne cherchons point à nous affliger. Comme vous n'avez rien de particulier à m'apprendre, vous ne m'é-

Quod putas oportere pervideri jam animi mei firmitatem, graviusque quosdam scribis de me loqui, quam aut te scribere, aut Brutum: si, qui me fractum esse animo, & debilitatum putant, sciant quid litterarum, & cujus generis conficiam; credo, si modo homines sint, existiment me, sive ita levatus sim, ut animum vacuum ad res difficiles scribendas afferam, reprehendendum non esse; sive hanc aberrationem à dolore delegerim, quæ maxime liberalissima, doctoque homine dignissima, laudari me etiam oportere. Sed cum ego faciam omnia quæ facere possim ad me adjuvandum: tu effice id, quod video te non minus, quam me laborare. Hoc mihi debere videor, neque levari posse, nisi solvero, aut videro me posse solvere, id est, locum, qualem volo, invenero.

Heredes Scapulæ, si istos hortos, ut scribis tibi Othonem dixisse, par-

crirez que lorſque vous n'aurez rien de mieux à faire.

Vous me dites qu'il eſt temps que je faſſe paroître du courage, & que pluſieurs perſonnes parlent de moi d'une maniere bien plus forte que vous, ou Brutus, ne me le dites. 4 S'il y a des gens qui croyent que mon eſprit eſt affoibli & abbatu, il n'y a qu'à leur apprendre combien j'écris, & ſur quelles matieres. Pour peu qu'ils ſoient raiſonnables, ils jugeront que ſi j'ai l'eſprit aſſez libre pour traiter des matieres ſi dificiles, on ne peut me blâmer; & ſi pour étourdir ma douleur, je me fais des occupations qui conviennent ſi fort à un homme de Lettres, on doit m'en eſtimer davantage. Mais puiſque je m'aide le mieux que je puis, aidez-moi auſſi en me faiſant trouver ce que je vois que vous cherchez avec autant d'ardeur que moi. C'eſt une dette que j'ai contractée, & je ne ſerai ſoulagé que lorſque je me ſerai acquité, ou que du moins je me verrai en état de le faire, c'eſt-à-dire lorſque j'aurai trouvé un endroit pour bâtir ce Temple.

Si, comme Othon vous l'a dit, les heritiers de Scapula veulent partager

tibus quatuor factis, liceri cogitant: nihil est scilicet emptori loci. Sin venibunt, quid fieri possit, videbimus. Nam ille locus Publicianus, qui est Trebonii, & Cusinii, erat ad me allatus. Sed scis aream esse. Nullo pacto probo. Clodiæ sane placent; sed non puto esse venaleis. De Drusi hortis quamvis ab iis abhorreas, ut scribis, tamen eo confugiam, nisi quid inveneris. Ædificatio me non movet. Nihil enim aliud ædificabo, nisi id quod etiam si illos non habuero. χῦρος δ', ε, [a] mihi sic placuit, ut cetera Antisthenis, hominis acuti magis, quam eruditi.

[a] Cyrus 4 & 5 tomi.

REMARQUES

SUR LA XXXVIII. LETTRE.

1. NOtre *indigne parent.*] Son neveu, qui étoit alors en Espagne avec Cesar. Les amis de Ciceron luy avoient mandé qu'il parloit mal de luy, comme on peut voir dans

ces jardins en quatre parties & y mettre l'enchere entr'eux, [6] cela exclut les Etrangers ; mais, ſi on les vend, nous verrons ſi nous pourrons les avoir. Pour cet endroit qui appartient à Trebonius & à Cuſinius & qui eſt à vendre, [7] on m'en avoit parlé ; mais vous ſçavez qu'il n'y a que la place, cela ne me convient point du tout. J'aimerois fort les jardins de Clodia, mais je ne crois pas qu'ils ſoient à vendre. Quoique vous ne vouliez pas que j'achete ceux de Druſus, il faudra bien y revenir ſi vous ne m'en trouvez point d'autres. Je me ſoucie fort peu que la maiſon ne ſoit pas bien bâtie ; car je ne bâtirai rien autre choſe, que ce que je bâtirois toûjours quand je n'aurois point cette maiſon. J'ai été auſſi content des deux Traitez d'Antiſthene intitulez *Cyrus*, [8] que de tous les autres ouvrages de ce Philoſophe, qui a plus de ſubtilité que de ſcience.

---

la neuviéme & la trente-huitiéme Lettre du Livre ſuivant.

2. *Le jeune Balbus*] BALBUS MINOR. Ciceron le deſigne toûjours ainſi pour le

diſtinguer de ſon oncle dont il eſt ſi ſouvent parlé dans ces Lettres ; le neveu fut l'année ſuivante Queſteur en Eſpagne. *Fam. Lib.* 10. *Epiſt.* 32.

3. *Quoique pour moi....*] QUAMQUAM MIHI QUIDEM ſupp. *jam pridem ab illo cautum eſt* ; quoique depuis long temps je ſçache m'en défier. On a vû dans le neuf, le dix & l'onziéme Livre, tout ce que Ciceron dit ſur le caractere dangereux de ſon neveu.

4. *Que pluſieurs perſonnes parlent de moi d'une maniere bien plus forte que vous, ou Brutus, ne me le dites.*] Apparemment que ces deux amis de Ciceron n'oſoient luy parler des horribles ſoupçons que le monde, naturellement porté à penſer le mal, avoit eû ſur ſes ſentimens à l'égard de ſa fille, que bien des gens croyoient avoir eſté plus loin que l'amitié. Servius ſur ce vers du ſixiéme Livre de l'Æneide,

Hic thalamum invaſit nata vetitoſque hymenaos.

dit que Donat croyoit que Virgile avoit eû en vûë Ciceron, ce que Servius rejette comme une eſpece de blaſphême. L'auteur de l'invective attribuée à Saluſte, dit que Tullia eſtoit la rivale de ſa mere. *Filia matris pellex, tibi jucundior ac obſequentior quam parenti par eſt* ; & Dion, dans la réponſe qu'il fait faire à la ſeconde Philippique par Calenus, accuſe ouvertement Ciceron d'un commerce inceſtueux. Mais l'on ſçait combien il y a à rabattre de tout le mal que cet Hiſtorien dit de Ciceron, dont l'endroit foible n'a jamais eſté du côté des mœurs. Il eſt

vrai qu'il laiſſa voir à l'égard de ſa fille des delicateſſes de ſentiment qui ont quelque rapport à ceux des amans les plus tendres, comme dans la quatorziéme Lettre de ce Livre où il dit: *Je fais tout ce que je puis, non pas pour diminuer ma douleur, mais pour la laiſſer moins paroître; quelquefois je me crois obligé à faire cet effort, mais d'autres fois auſſi, je me le reproche comme une eſpece de crime.* Aprés tout, il n'y a rien là qui paſſe les ſentimens que la nature inſpire à un pere pour une fille d'un merite diſtingué; & il n'y a rien en general qui approche plus de l'amour, que la tendreſſe paternelle, parce que dans l'un & l'autre de ces ſentimens, il y a un plus grand retour de vanité & d'amour propre, qui ne ſe trouve jamais au même degré dans la ſimple amitié.

5. *Pour traiter des matieres ſi difficiles.*] Ciceron travailloit alors aux Livres *de Finibus*, & aux Queſtions Academiques.

6. *Et y mettre l'enchere entr'eux.*] C'eſt-à dire que celui des coheritiers qui donneroit le plus des trois autres parties, auroit ces jardins; ce qui paroît clairement par ce qui ſuit, *nihil eſt ſcilicet emptori loci*; car ſi ç'avoit eſté une enchere ordinaire, tout Acheteur auroit eſté bien reçu.

7. *Qui eſt à vendre,*] Je lis ici *publicatus* avec les anciennes éditions & la pluſpart des Commentateurs. Boſius a lû dans deux Manuſcrits *Publicianus*, & il l'explique *ad viam Publiciam* dans la ruë *Publicia*; mais il paroît bien clairement par la pluſpart des Lettres de ce Livre, que Ciceron ne vouloit point bâtir un Temple à ſa fille dans Rome.

Digitized by Google

Si l'on veut conſerver *Publicianus*, il faut dire que cet endroit avoit appartenu à un nommé *Publicius* avant que d'eſtre à Trebonius & à Cuſinius.

8. *Des deux Traitez d'Antiſthene intitulez Cyrus*] κῦρος, δ, ι. c'eſt à-dire, les deux Traitez d'Antiſthene intitulez Cyrus, dont l'un

EPISTOLA XXXIX.

CICERO ATTICO SAL.

TAbellarius ad me cum ſine litteris tuis veniſſet exiſtimavi tibi eam cauſſam non ſcribendi fuiſſe, quod pridie ſcripſiſſes ea ipſa, ad quæ reſcripſi hac epiſtola. Exſpectaram tamen aliquid de litteris Aſinii Pollionis. Sed nimium ex meo otio tuum ſpecto. Quamquam tibi remitto, niſi quid neceſſe erit, neceſſe ne habeas ſcribere, niſi eris valde otioſus. De tabellariis facerem quod ſuades, ſi eſſent ullæ neceſſariæ litteræ, ut erant olim cum brevioribus diebus, tamen quotidie reſpondebant tempori tabella-

Digitized by Google

eſt dans le quatriéme volume de ſes ouvrages; & l'autre dans le cinquiéme, comme on le voit dans le Catalogue que fait Diogene Laërce des ouvrages de ce Philoſophe. Dans le premier Traité, il faiſoit voir par l'exemple de Cyrus & d'Hercule, les avantages d'une vie laborieuſe; & il parloit dans le ſecond, du Gouvernement Monarchique. Antiſthene a eſté le Chef de la Secte Cynique.

LETTRE XXXIX.

MOn Meſſager étant revenu ſans m'apporter une Lettre de vous, j'ai crû que c'étoit parce que vous m'aviez écrit la veille ſur toutes les affaires ſur leſquelles je vous ai répondu dans ma derniere Lettre. J'eſperois neanmoins que vous me diriez quelque choſe ſur celle de Pollion, mais j'ai tort de meſurer vôtre loiſir par le mien. Quoique je vous envoie le même Meſſager, ſi vous n'avez rien de particulier à me mander, ne vous donnez pas la peine de m'écrire, à moins que vous n'ayez du temps de reſte. Vous me conſeillez de vous envoyer des Exprés; je le ferois s'il s'agiſſoit de

rii ; & erat aliquid, Silius, Druſus alia quædam. Nunc, niſi Otho extitiſſet, quod ſcriberemus non erat. Id ipſum dilatum eſt : tamen allevor, cum loquor tecum abſens, & multo etiam magis, cum tuas litteras lego. Sed quoniam & abes (ſic enim arbitror) & ſcribendi neceſſitas nulla eſt, conquieſcent litteræ, niſi quid novi extiterit.

EPISTOLA XL.

CICERO ATTICO SAL.

QUalis futura ſit Cæſaris vituperatio contra laudationem meam perſpexi ex eo libro, quem Hirtius ad me miſit, in quo colligit vitia Ca-

Digitized by Google

quelque affaire preſſée, comme il y a quelque temps que, quoique les jours fuſſent plus courts, nos Meſſagers ne laiſſoient pas d'arriver tous les jours à heure marquée. Alors nous avions quelque choſe à nous dire, nous parlions de Silius, de Druſus & de quelques autres affaires; à preſent, ſans Othon nous n'aurions rien à nous dire, & cette affaire eſt même differée. C'eſt neanmoins un ſoulagement pour moi de vous entretenir par Lettres, & encore plus de lire les vôtres; mais puiſque vous n'êtes point à Rome, (du moins je me l'imagine) & que nous n'avons rien à nous mander, nous attendrons pour nous écrire, qu'il y ait quelque choſe de nouveau.

LETTRE XL.

JE ſçai à preſent ce que Ceſar pourra oppoſer à l'éloge que j'ai fait de Caton; [1] j'en juge par l'écrit qu'Hirtius m'a envoyé, où il a ramaſſé tout

tonis, ſed cum maximis laudibus meis. Itaque miſi librum ad Muſcam, ut tuis librariis daret. Volo enim eum divulgari: quod quo facilius fiat, in erabis tuis. Συμ. πολευτικὸν [a] *ſæpe conor: nihil reperio: & quidem mecum habeo &* Ἀριστοτέλους *&* Θεοπόμπου πρὸς Ἀλέξανδρον. [b] *Sed quid ſimile? illi & quæ ipſis honeſta eſſent ſcribebant, & grata Alexandro. Ecquid tu ejuſmodi reperis? mihi quidem nihil in mentem venit.*

a Conſilium de adminiſtranda Rep.
b Ariſtotelis & Theopompi ad Alexandrum.

Quod ſcribis te vereri, ne & gratia & auctoritas noſtra hoc meo mœrore minuatur: ego, quid homines aut reprehendant, aut poſtulent, neſcio; ne doleam? qui poteſt? ne jaceam? quis umquam minus? dum tua me domus levabat, quis à me excluſus? quis venit, qui offenderetur? Aſturam ſum à te profectus.

Digitized by Google

ce qu'on peut dire contre Caton, mais en me donnant de grandes loüanges. Je veux rendre cet écrit public, & je l'ai envoyé à Musca pour le donner à vos Copistes ; vous leur ordonnerez d'y travailler au plûtôt. Je pense toûjours à ce discours politique que vous voulez que j'adresse à Cesar, [2] & il ne me vient rien là-dessus. J'ai ceux d'Aristote & de Theopompe à Alexandre, mais quel rapport y a-t-il entre eux & moi ? ils parloient sans contrainte & sans ménagement, & ils étoient sûrs de plaire à ce Prince, croyez-vous que je puisse parler avec la même liberté & la même confiance ? Pour moi je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre.

Vous apprehendez, dites-vous, que l'excés de mon affliction ne diminue l'estime & la consideration que je me suis acquise ; mais de quoi se plaint-on ? que veut-on ? que je sois moins affligé ? ce seroit demander l'impossible ; que je ne sois pas si abatu ? jamais personne ne le fut moins. Dans les premiers temps de ma douleur, lorsque j'allai chez vous chercher quelque soulagement, tous ceux qui m'ont

Legere iſti læti, qui me reprehendunt, tam multa non poſſunt, quam ego ſcripſi. Quam bene, nihil ad rem. Sed genus ſcribendi id fuit, quod nemo abjecto animo facere poſſet. Triginta dies in hortis fui. Quis aut congreſſum meum, aut facilitatem ſermonis deſideravit? nunc ipſum, ea lego, ea ſcribo, ut ii, qui mecum ſunt, difficilius otium ferant, quam ego laborem. Si quis requirit, cur Romæ non ſim: quia diſceſſus eſt. Cur non ſim in his meis prædiolis, quæ ſunt hujus temporis: quia frequentiam illam non facile ferrem. Ibi ſum igitur, ubi is, qui optimas Bajas habebat, quotannis hoc tempus conſumere ſolebat. Cum Romam venero, nec vultu, nec oratione reprehendar. Hilaritatem illam, qua hanc triſtitiam temporum condiebamus, in perpetuum amiſi. Conſtantia & firmitas nec animi, nec orationis requiretur.

voulu voir ne m'ont-ils pas vû, & n'ont-ils pas été contens de la maniere dont je les ai reçûs ? J'allai enſuite à Aſture ; ces gens qui me reprochent ma triſteſſe, ne pourroient peut-être pas avec toute leur belle humeur, lire autant que j'ai écrit ; bien ou mal, ce n'eſt pas de quoi il s'agit ; j'ai du moins traité des matieres qui demandent l'eſprit tout entier. J'ai été un mois auprés de Rome ; pendant ce temps-là n'ai-je pas vû & entretenu tout le monde à mon ordinaire ? A preſent, quoique je liſe & compoſe tout le jour, ceux qui ſont avec moi ſont plus embaraſſez de leur loiſir, que je ne ſuis fatigué de mon travail. Si quelqu'un demande pourquoi je ne ſuis pas à Rome, c'eſt que nous ſommes dans un temps de vacations. Mais pourquoi ne ſuis-je pas dans quelqu'une de mes maiſons de campagne, qui ſont plus de cette ſaiſon ? c'eſt qu'il y faudroit voir trop de monde. N'avons-nous pas vû un Senateur qui avoit une ſi belle maiſon à Bayes, paſſer ici tous les ans le temps où nous ſommes ? Quand je ſerai à Rome, on ne remarquera ni ſur mon viſage ni

Digitized by Google

De hortis Scapulanis hoc videtur effici posse, aliud tua gratia, aliud nostra, ut præconi subjiciantur. Id nisi fit, excludemur. Sin ad tabulam venimus, vincemus facultates Othonis nostra cupiditate. Nam quod ad me de Lentulo scribis, non est in eo. Faberiana modo res certa sit, tuque enitare, quod facis; quod volumus consequemur. Quod quæris, quam diu hic; paucos dies. Sed certum non habeo; simul ac constituero ad te scribam: & tu ad me quam diu in suburbano sis futurus. Quo die ego ad te hæc misi, de Pilia, & Attica, mihi quoque eadem, quæ scribis, & scribuntur, & nuntiantur.

Digitized by Google

dans mes discours, rien que l'on puisse me reprocher. Pour cette gayeté, qui dans ces temps malheureux adoucissoit l'amertume de nos maux, je l'ai perdue pour toûjours ; mais l'on trouvera dans ma conduite & dans mes discours la même fermeté d'esprit.

Nous pourrons par vôtre credit & par le mien, faire mettre à l'enchere les jardins de Scapula : 4 sans cela nous ne pourrions les avoir ; mais si on les vend, l'extrême envie que j'en ai l'emportera sur les richesses d'Othon. Quant à ce que vous me dites de Lentulus, ce n'est pas ce qui decidera ; pourvû que je sois payé par Faberius, & que vous agissiez de vôtre côté comme vous avez fait jusqu'à present, nous aurons ce que nous voulons. Vous me demandez combien je ferai encore ici de temps ; j'en partirai bien-tôt, mais je ne sçai pas encore quel jour ; quand je ferai determiné, je vous le ferai sçavoir. Mandez-moi aussi combien vous serez de temps hors de Rome. J'ai eû aujourd'hui des nouvelles de Pilia & d'Attica, toutes conformes à ce que vous m'en écrivez.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XL. LETTRE.

1. *CE que Ceſar pourra oppoſer à l'éloge que j'ai fait de Caton.*] Ciceron ayant fait un écrit intitulé *Laus Catonis* ou *Cato*, Ceſar ne trouva point mauvais qu'il eût fait l'éloge d'un homme qui avoit eſté ſon plus grand ennemi, & qui avoit mieux aimé ſe donner la mort que de luy devoir la vie. Ceſar ſe contenta de répondre à cet éloge par un autre écrit intitulé *Anticato*. Il ne nous reſte rien ni de l'éloge de Ciceron, ni de la ſatire de Ceſar. On trouve ſeulement quelques traits de cette ſatire dans la vie que Plutarque a faite de Caton.

2. *Ce diſcours politique que vous voulez que j'adreſſe à Ceſar.*] συμβουλευτικὸν. Atticus vouloit que Ciceron adreſſât à Ceſar une Lettre où il luy donnât des conſeils ſur la maniere dont on doit ſe conduire dans le Gouvernement, ſemblable à celle de Theopompe & d'Ariſtote à Alexandre. Athenée cite l'écrit de Theopompe ſous le nom de συμβουλαὶ Lib. 6. & ſous celui de Lettre Lib. 13. Ciceron l'appelle *Suaſiones*, Epiſt. 28. Lib. 13.

3. *C'eſt que nous ſommes dans un temps de vacations*] QUIA DISCESSUS EST. On ne trouve point d'exemple de cette maniere de parler pour exprimer le temps où les Senateurs pouvoient s'abſenter de Rome; & c'eſt

Digitized by Google

pour cela que Grævius aime mieux lire ici avec un Manuſcrit *diſceſſimus*, ce qu'il explique par *libuit nobis diſcedere*; mais je crois qu'il ne luy auroit pas eſté moins difficile de trouver des exemples pour appuyer une pareille interpretation. Ce qui m'empêche de la recevoir ce ſont les paroles qui ſuivent, *ibi ſum igitur, ubi is qui optimas Baias habebat, quotannis hoc tempus conſumere ſolebat.* Cela marque un temps où les Senateurs pouvoient s'abſenter de Rome, ce qui n'eſt ici qu'un pretexte pour Ciceron. La veritable raiſon qui l'empêchoit d'aller à Rome, c'eſtoit ſon affliction. Celui dont l'exemple luy ſert à ſe juſtifier, eſtoit ſans doute un homme illuſtre, & il y a lieu de croire qu'il parle de Lucullus qui avoit à Bayes une maiſon celebre par ſes beaux viviers.

4. *Faire mettre à l'enchere les jardins de Scapula.*] V. Rem. ſur la 38. Lettre de ce Livre.

Digitized by Google

EPISTOLA XLI.

CICERO ATTICO SAL.

Nihil erat quod ſcriberem. Scire tamen volebam, ubi eſſes; ſi abes, aut afuturus es, quando redituras eſſes. Facies igitur me certiorem. Et quod tu ſcire volebas, ego quando ex loco, poſtridie Idus Lanuvii conſtitui manere; inde poſtridie in Tuſculano, aut Romæ. Utrum ſim facturus eo ipſo die ſcies. Scis quam ſit φιλάτιον συμφορὰ, [a] *minime in te quidem: ſed tamen avide ſum affectus de fano: quod niſi, non dico, effectum erit, ſed fieri videro; audibo hoc dicere (& tu, ut ſoles, accipies) incurſabit in te dolor meus, non jure ille quidem; ſed tamen feres hoc ipſum, quod ſcribo, ut omnia mea fers ac tuliſti.*

a Querula res calamitas.

LETTRE XLI.

JE n'ai rien à vous mander ; je voudrois neanmoins ſçavoir où vous êtes, & ſi vous n'êtes pas à Rome, ou que vous deviez aller à la campagne, quand vous en reviendrez. Vous me demandez quand je partirai d'ici, je compte d'aller coucher le quatorze à Lanuvium, & le lendemain à Tuſculum, ou à Rome ; je vous manderai le même jour, quel parti j'aurai pris. Vous ſçavez que le malheur rend delicat & ſoupçonneux, je ne vous en ai point fait appercevoir juſqu'à preſent ; mais ce Temple me tient fort au cœur, & ſi je ne ſuis pas aſſuré qu'il ſe fera, ou plûtôt ſi je ne le vois faire, j'oſe vous dire (& vous le prendrez en patience à vôtre ordinaire) que vous vous reſſentirez de mon chagrin. Cela n'eſt pas trop juſte ; mais enfin vous le ſouffrirez comme vous avez déja ſouffert, & comme vous ſouffrez tout ce qui vient de moi.

Digitized by Google

Omnes tuas conſolationes unam hanc in rem velim conferas, ſi quæris, quid optem: primum Scapulæ, deinde Clodiæ; poſtea, ſi Silius nolet, Druſus aget injuſte, Cuſinii & Trebonii. Puto Terentium eſſe dominum; Rebilum fuiſſe certo ſcio. Sin autem tibi Tuſculanum placet, ut ſignificaſti quibuſdam litteris, tibi aſſentiar. Hoc quidem utique perficies, ſi me levari vis; quem jam etiam gravius accuſas, quam patitur tua conſuetudo: ſed facis ſummo amore, & victus fortaſſe vitio meo: ſed tamen, ſi me levari vis, hæc eſt ſumma levatio: vel (ſi verum ſcire vis) una.

Hirtii epiſtolam ſi legeris, quæ mihi quaſi πρόπλασμα [a] *videtur*

[a] Specimen.

Le

Le ſeul moyen de me conſoler, c'eſt de me faire avoir des jardins pour bâtir ce Temple. Penſons d'abord à ceux de Scapula, enſuite à ceux de Clodia. Si nous ne pouvons les avoir, que Silius ne veüille pas vendre les ſiens, & que Druſus ne ſe mette pas à la raiſon, reduiſons-nous à ceux de Trebonius & de Cuſinius. Je crois que Terentius en eſt à preſent le maître, je ſçai du moins que Bebilus l'a été. Si vous jugez à propos que je bâtiſſe ce Temple à Tuſculum, comme vous me l'avez marqué dans une de vos Lettres, je ſuivrai vôtre avis. Il faut finir cette affaire ſi vous voulez ſoulager ma douleur. Vous me la reprochez ſans ménagement, & je ne vous reconnois point à cela; mais vous ne le feriez pas ſi vous ne m'aimiez que mediocrement, & c'eſt ſans doute mon peu de raiſon qui vous y a forcé. Cependant ſi vous voulez que ma douleur diminue, un bon moyen pour cela, ou, ſi vous voulez que je vous parle naturellement, le ſeul, c'eſt de contenter mon envie.

La Lettre d'Hirtius me paroît comme un échantillon de l'*Anticaton* de Ceſar. Quand vous l'aurez lûë; je vous

ejus vituperationis, quam Cæsar scripsit de Catone; facies me, quid tibi visum sit, si tibi erit commodum, certiorem. Redeo ad fanum. Nisi hac æstate absolutum erit; quam vides integram restare, scelere me liberatum non putabo.

EPISTOLA XLII.

CICERO ATTICO SAL.

NVllum à te desideravi diem litterarum. Videbam enim quæ scribis: & tamen suspicabar, vel potius intelligebam, nihil fuisse, quod scriberes. A. d. VI. *Id. vero abesse te putabam, & plane videbam nihil te habere. Ego tamen ad te fere quotidie mittam. Malo enim frustra, quam te non habere, cui des; si quid forte sit, quod putes me scire oportere. Itaque accepi* VI. *Id. litteras tuas inanes. Quid enim habebas, quod scri-*

prie de me marquer, à vôtre commodité, ce que vous en penſez. Je reviens à ce Temple ; s'il n'eſt pas bâti avant la fin de l'Eté, qui nous reſte encore tout entier, je croirai avoir manqué aux engagemens les plus ſacrez.

LETTRE XLII.

J'Ai toûjours eû des Lettres de vous lorſque j'en ai attendu. Je ſçavois ce que vous me mandez, & cependant je me doutois, ou plûtôt je comptois que vous n'aviez rien à m'écrire. Depuis le dix vous devez être à la campagne, ainſi vous n'aurez rien à m'apprendre. Cependant, je vous envoirai preſque tous les jours un Exprés. J'aime mieux envoyer inutilement que de vous laiſſer manquer de commodité, en cas que vous ayez à me rendre compte de quelque affaire. Dans vôtre Lettre, que j'ai reçûë le dix, il n'y avoit pas grand'choſe ; qu'y auriez-vous mis ?

beres ? mi tamen illud, quidquid erat, non moleſtum fuit, nihil aliud; ſcire me, novi te nihil habere. Scripſiſti tamen neſcio quid de Clodia. Ubi ergo ea eſt : aut quando ventura ? placet mihi res ſic, ut ſecundum Othonem nihil magis. Sed neque hanc vendituram puto. Delectatur enim, & copioſa eſt : & illud alterum quam ſit difficile, te non fugit. Sed obſecro enitamur, ut aliquid ad id, quod cupio, excogitemus.

Ego me hinc poſtridie exiturum puto, ſed aut in Tuſculanum, aut domum; inde fortaſſe Arpinum. Cum certum ſciero, ſcribam ad te. Venerat mihi in mentem monere te, ut id ipſum quod facis, faceres. Putabam enim commodius te idem iſtud domi agere poſſe, interpellatione ſublata.

Digitized by Google

cependant ce qu'elle contenoit n'a pas laiſſé de me faire plaiſir ; il étoit toûjours bon que je ſçuſſe que vous n'aviez rien de nouveau à m'apprendre. Vous m'avez neanmoins dit quelque choſe de Clodia ; où eſt-elle, & quand reviendra-t-elle ? Aprés les jardins qu'Othon me diſpute, il n'y en a point qui me conviennent mieux que ceux de Clodia ; mais je crains qu'elle ne veüille pas les vendre, car elle s'y plaiſt, & elle eſt riche ; pour les autres, vous ſçavez combien il ſera dificile de les avoir ; mais tâchons de trouver quelque moyen pour y parvenir.

Je crois que je partirai demain d'ici, mais j'irai ou à Tuſculum ou à Rome, & peut-être de-là à Arpinum ; quand je ſerai determiné, je vous le ferai ſçavoir. Je penſois à vous conſeiller de prendre le parti que vous avez pris ; je trouvois qu'en faiſant fermer vôtre porte, vous ſeriez plus libre & moins détourné à Rome.

EPISTOLA XLIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo postridie Idus, ut scripsi ad te ante, Lanuvii manere constitui; inde aut Romæ, aut in Tusculano. Scies ante utrumque. Quod siles recte mi illam rem fore levamento; bene facis; cum id esset, mihi crede, perinde ut existimare tu non posses. Res indicat, quanto opere id cupiam, cum tibi audeam confiteri; quem id non ita valde probare arbitrer. Sed ferendus tibi in hoc meus error: ferendus? immo vero etiam adjuvandus. De Othone, diffido, fortasse quia cupio. Sed tamen major etiam res est, quam facultates nostræ, præsertim adversario & cupido, & locuplete, & herede. Proximum est, ut velim Clodiæ. Sed si ista minus confici possunt, effice quidvis. Ego me majore religio-

LETTRE XLIII.

JE vous ai déja mandé que je compte d'aller coucher le quatorze à Lanuvium, & de-là à Rome ou à Tuſculum ; je vous le ferai ſçavoir auparavant. Vous faites bien de ne me point dire que j'ai raiſon de chercher un ſoulagement à ma douleur en bâtiſſant ce Temple, * auſſi-bien vous ne ſçauriez concevoir quel ſoulagement ce ſera pour moi. Il paroît aſſez combien j'en ai envie, puiſque je vous avoüe une choſe que je m'imagine que vous n'approuvez pas trop. Mais il faut que vous me paſſiez cette fantaiſie ; ce n'eſt pas tout, il faut que vous m'aidiez à la contenter. Je crains de ne pouvoir pas l'emporter ſur Othon, apparemment parce que je le ſouhaite fort ; cependant je ne ſçai ſi cela ne paſſera point mes facultez, ſur-tout ayant pour concurrent un homme qui a envie de ces jardins, qui eſt riche, & l'un des heritiers. Aprés ces jardins, ce ſont

ne, quam quisquam fuit ullius voti, obstrictum puto. Videbis etiam Trebonianos : etsi absunt domini. Sed ut ad te heri scripsi, considerabis etiam de Tusculano ; ne æstas effluat : quod certe non est committendum.

REMARQUES

SUR LA XLIII. LETTRE.

* *VOus faites bien de ne me point dire, que j'ai raison de chercher un soulagement à ma douleur en bâtissant ce Temple.*] Gronovius donne un autre sens à cet endroit qui signifie selon luy, vous faites bien de ne point dire à ceux à qui vous parlez de ces jardins, que je les veux acheter pour y bâtir un Temple à ma fille, & pour me consoler par là de la perte que j'ai faite. Mais ce qui suit, *cum id esset, mihi crede perinde ut existimare tu non posses*, se lie bien mieux

ceux de Clodia qui me plaisent le plus; mais si nous ne pouvons les avoir, faites-m'en trouver d'autres, n'importe lesquels. L'engagement que j'ai pris, me paroît plus grand que si j'avois fait un vœu dans les formes. Voyez aussi les jardins de Trebonius, quoique ceux à qui ils appartiennent ne soient pas à Rome. Mais comme je vous l'ai écrit hier, voyez si vous me conseillez de bâtir ce Temple à Tusculum, car il ne faut pas laisser passer l'Esté sans qu'il soit bâti.

---

avec le sens que nous avons suivi. Je crois qu'Atticus disoit dans sa Lettre *recte ne, sileo.* Si vous faites bien de chercher une pareille consolation, je ne vous en dis rien, & que c'est là-dessus que Ciceron luy répond *quod siles, recte &c.* Le sens que Gronovius donne à cet endroit, n'explique point ce *recte.*

EPISTOLA XLIV.

CICERO ATTICO SAL.

ET Hirtium aliquid ad te συμπαθῶς [a] de me ſcripſiſſe facile patior ; (*fecit enim humane*) & te ejus epiſtolam ad me non miſiſſe , multo facilius ; tu enim etiam humanius. *Illius librum , quem ad me miſit de Catone , propterea volo divulgari à tuis , ut ex iſtorum vituperatione ſit illius major laudatio. Quod per Muſtellam agis , habes hominem valde idoneum , meique ſane ſtudioſum jam inde à Pontiano. Perfice igitur aliquid. Quid autem aliud , niſi ut aditus ſit emptori ? quod per quemvis heredem poteſt effici. Sed Muſtellam id perfecturum , ſi rogaris , puto. Mihi vero & locum , quem opto , ad id , quod volumus , dederis , & præterea*

a Cum ſignificatione doloris.

LETTRE XLIV.

JE trouve fort bon qu'Hirtius vous ait marqué la part qu'il prend à ma douleur ſans m'en rien dire dans ſa Lettre ; [1] & vous avez encore mieux fait de ne me point envoyer celle qu'il vous a écrite. Je veux que vos gens répandent l'écrit qu'il a fait contre Caton, parce que je trouve que c'eſt un honneur pour luy d'être blâmé par les Partiſans de Ceſar. Vous faites bien de vous ſervir de Muſtella ; il peut nous être fort utile, & il m'eſt fort attaché depuis l'affaire de Pontianus. [2] Tâchez donc de faire quelque choſe ; il ne s'agit que de faire rendre libre cette rente, [3] & il ſuffit pour cela de gagner quelqu'un des heritiers ; je crois que Muſtella fera cela pour moi ſi vous l'en priez. Par là vous me ferez avoir un endroit pour bâtir ce Temple, & de plus une retraite agréable pour ma vieilleſſe. Les jardins de Silius ni ceux de Druſus ne ſont pas propre à occu-

Digitized by Google

ἐγκήραμα. [a] *Nam illa Silii, & Druſi non ſatis* οἰκοδεσποτικὰ [b] *mihi videntur. Quid enim ſedere totos dies in villa iſta! igitur malim Otkonis, deinde Clodiæ. Si nihil fiet, aut Druſo ludus ſuggerendus, aut utendum Tuſculano.*

Quod domi te incluſiſti, ratione feciſti. Sed quæſo confice, & te vacuum redde nobis. Ego hinc, ut ſcripſi antea, poſtridie Id. Lanuvium, deinde poſtridie in Tuſculano. Contudi enim animum, & fortaſſe vici, ſi modo permanſero. Scies igitur fortaſſe cras, ſummum perendie. Sed quid eſt quæſo? Philotimus nec Carteiæ Pompeium teneri; (qua de re litterarum ad Clodium Patavinum miſſarum exemplum mihi Oppius, & Balbus miſerant, ſe id factum arbitrari) bellumque narrat reliquum ſatis magnum. Solet omnino eſſe Fulviniaſter. Sed tamen ſi quid habes.

a Senectutis oblectamentum.
b Apta ad occupationem patris familias.

per le maître de la maiſon, qu'y faire toute la journée ? J'aimerois donc mieux ceux qu'Othon veut avoir, & enſuite ceux de Clodia. Si nous ne pouvons réüſſir, ou il faut ſe ſervir de quelque adreſſe auprés de Druſus, ou il faut bâtir à Tuſculum.

Vous avez bien fait de vous renfermer dans vôtre maiſon ; mais reglez au plûtôt vos affaires, afin que nous puiſſions joüir de vous. Je partirai d'ici le quatorze pour Lanuvium, comme je vous l'ai déja mandé ; & le lendemain j'irai à Tuſculum, car j'ai travaillé à me faire violence pour ſortir de ma ſolitude, & je crois avoir réüſſi, pourvû que cela dure. Vous le pourrez ſçavoir demain ou aprés demain au plus tard. Mais qu'eſt-ce que ceci ? Balbus & Oppius m'avoient envoyé la copie d'une Lettre écrite à Clodius Patavinus, où on luy mandoit que Pompée étoit aſſiegé dans Carteia, & Philotime dit que cela n'eſt pas vrai, & qu'il s'en faut bien que la guerre ſoit finie ; mais il eſt ſujet, auſſi-bien que Fulvius, à croire toutes les nouvelles favorables au parti de Pompée. r

Volo etiam de naufragio Caniniano scire, quid sit.

REMARQUES
SUR LA XLIV. LETTRE.

1. *Sans m'en rien dire dans sa Lettre.*] J'ai ajoûté ces derniers mots pour faire entendre ce que veut dire Ciceron. Il avoit apparemment mandé à Atticus qu'il estoit surpris qu'Hirtius, dans la Lettre qu'il luy avoit écrite, ne luy eût rien dit sur la mort de sa fille; & là-dessus Atticus avoit écrit à Ciceron, qu'Hirtius ne luy en avoit rien dit de crainte de renouveller sa douleur, mais que dans la Lettre qu'Hirtius avoit écrite à Atticus, il luy en parloit d'une maniere fort obligeante pour Ciceron.

2. *Depuis l'affaire de Pontianus.*] Ciceron avoit apparemment plaidé pour ce Pontianus qui estoit ou parent, ou ami particulier de Mustela.

3. *Il ne s'agit que de faire rendre libre cette vente.*] Nous avons vû dans la trente-huitiéme Lettre de ce Livre que les heritiers de Scapula vouloient partager ses jardins en quatre parties, & y mettre l'enchere entr'eux, ce qui excluoit les Acheteurs étrangers. Il faloit donc, pour que Ciceron les pût avoir, que quelqu'un des coheritiers s'opposât à cette licitation, & demandât que tout le monde

Digitized by Google

Mandez-moi ce que vous en ſçavez, & ſi l'on ſçait quelque choſe de certain ſur le naufrage de Caninius.

---

eût la liberté de mettre l'enchere, ou que quelqu'un des coheritiers mît Ciceron à ſa place.

V. Rem. 6. ſur la 38. Lettre, & la Lettre 41.

4. *Carteia*] Ville de la Bœtique que les uns placent à l'embouchure du fleuve Bœtis, & d'autres à peu prés où eſt à preſent Gibraltar.

5. *Il eſt ſujet auſſi-bien que Fulvius, à croire toutes les nouvelles avantageuſes au parti de Pompée.*] SOLET OMNINO ESSE FULVINIASTER. Nous avons le Commentaire de ce paſſage dans la neuviéme Lettre de l'onziéme Livre, où Ciceron parlant du même Philotime, dit qu'il eſtoit fort ſujet à faire des nouvelles avantageuſes au parti de Pompée; *quam ſæpe pro Pompeio mentientis!* Ciceron l'appelle *Fulviniaſter*, parce qu'il y avoit alors quelque Fulvius, à l'exemple duquel Philotime croyoit & debitoit toutes les nouvelles favorables au parti de Pompée. Appien parle d'un Fulvius qui eſtoit de ce parti, & qui fut proſcrit par les Triumvirs.

Lib. 4. civil.

Digitized by Google

EPISTOLA XLV.

CICERO ATTICO SAL.

EGO hic duo magna συντάγματα [a] *absolvi. Nullo enim alio modo à miseria quasi aberrare possum. Tu mihi etiam si nihil erit, quod scribas, quod fore ita video; tamen idipsum scribas velim, te nihil habuisse, quod scriberes, dum modo ne his verbis. De Attica, optime. Ἀνηδία* [b] *tua me movet: etsi scribis nihil esse. In Tusculano eo commodius ero, quod & crebrius tuas litteras accipiam, & te ipsum non nunquam videbo. Nam ceteroqui ἀνεκτότερα* [c] *erant Asturæ: nec hæc, quæ refricant, hic me magis angunt. Etsi tamen, ubicumque sum, illa sunt mecum. De Cæsare vicino scripseram*

a Volumina. b Torpedo cum mœstitia.
c Tolerabiliora.

LETTRE XLV.

J'Ai achevé ici deux grands Traitez ; c'eſt le ſeul moyen que j'aie trouvé pour étourdir ma douleur. Quand il n'y auroit rien de nouveau, comme je le crois, écrivez-moi toûjours que vous n'avez rien à me mander, mais dites-le moi en d'autres termes. Je ſuis ravi qu'Attica ſe porte mieux ; la langueur où vous êtes [1] m'inquiéte, quoique vous m'aſſuriez que ce ne ſera rien. Je ſerai mieux à Tuſculum, parce que je recevrai plus ſouvent de vos Lettres, & que je vous verrai quelquefois ; à cela prés, je me trouvois mieux à Aſture. Quoique je voye ici des objets, qui peuvent renouveller ma douleur, [2] elle ne ſe fait pas plus ſentir, & quelque-part que j'aille elle me ſuivra. C'étoit ſur ce que vous m'aviez mandé de Ceſar, que je l'appellois vôtre voiſin. [3] J'aime mieux le voir dans le Temple de Quirinus que dans celui de la Deeſſe *Salus*. Faites répandre l'écrit

ad te, quia cognoram ex tuis litteris. Eum σύνναον [a] *Quirino malo, quam Saluti. Tu vero pervulga Hirtium. Id enim ipsum putaram, quod scribis; ut, cum ingenium amici nostri probaretur, ὑποθεσις* [b] *vituperandi Catonis irrideretur.*

a Contubernalem. *b* Argumentum.

REMARQUES
SUR LA XLV. LETTRE.

1. *La langueur où vous êtes.*] ἀχηδία, signifie ici cette tristesse machinale, pour ainsi parler, qui ne vient point de chagrin, mais de quelque dérangement dans le sang & dans les humeurs.

2. *Quoique je voye ici des objets qui peuvent renouveler ma douleur.*] Tullia estoit morte dans la maison où estoit alors Ciceron, c'est-à-dire à Tusculum, comme on voit dans la Lettre suivante qui a esté écrite avant celle-cy.

3. *C'estoit sur ce que vous m'aviez mandé de Cesar, que je l'appellois vôtre voisin.*] Lorsqu'on eut appris à Rome la défaite des enfans de Pompée, on s'empressa de decerner de nouveaux honneurs à Cesar, & la flaterie

d'Hirtius ; je penſe comme vous, que, quoiqu'on eſtime l'eſprit & la maniere d'écrire de nôtre ami, on regardera comme un deſſein ridicule de vouloir décrier Caton.

---

fut alors pouſſée juſqu'au dernier excés. Le Senat fit placer ſa ſtatue dans le Temple de Romulus, avec cette inſcription *Deo invicto* * La maiſon d'Atticus eſtoit ſur le Mont-Quirinal auprés du Temple de Romulus, elle eſtoit auſſi voiſine du Temple de la Deeſſe *Salus* ; † & c'eſt là deſſus que Ciceron dit, puiſque Ceſar devoit être vôtre voiſin, j'aime mieux qu'on l'ait mis dans le Temple de Quirinus, que dans celui de la Deeſſe *Salus* ; c'eſt à-dire, j'eſpere que le voiſinage de Romulus ſera pour luy de mauvais augure, & qu'il perira comme ce Fondateur de Rome, dont les Senateurs ſe défirent parce qu'il abuſoit de ſon autorité.

* *Dio Lib.* 43. † *Epiſt.* 1. *Lib.* 4.

Digitized by Google

EPISTOLA XLVI.

CICERO ATTICO SAL.

VIncam, opinor, animum, & Lanuvio pergam in Tusculanum. Aut enim mihi in perpetuum fundo illo carendum est: (nam dolor idem manebit, tantum mediocrius.) aut nescio quid interfit, utrum illuc nunc veniam, an ad decem annos. Neque enim ista major admonitio, quam quibus assidue conficior, & dies & noctes. Quid ergo? inquies: nihil litteræ? in hac quidem re, vereor ne etiam contra. Nam essem fortasse durior. Exculto enim animo nihil agreste, nihil inhumanum est.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

LETTRE XLVI.

JE crois que je prendrai enfin ſur moi d'aller de Lanuvium à Tuſculum; il faut bien m'y reſoudre, car ma douleur peut bien diminuer, mais ſi je voulois attendre qu'elle fût entierement paſſée, je ne reverrois jamais cette maiſon; & que j'y aille à preſent ou dans dix ans, cela eſt égal; cette maiſon ne me rapellera pas des idées plus triſtes que celles dont je ſuis occupé nuit & jour. Quoi donc, me direz-vous, vos études ne vous ſervent de rien? Je crains au contraire qu'elles ne me rendent plus ſenſible, car les Lettres adouciſſent les mœurs, & ôtent à l'eſprit une certaine dureté.

Digitized by Google

EPISTOLA XLVII.

CICERO ATTICO SAL.

TU igitur, ut ſcripſiſti, nec id incommodo tuo. Vel binæ enim poterunt litteræ. Occurram etiam, ſi neceſſe erit. Ergo id quidem, ut poteris. De Muſtella, ut ſcribis: etſi magnum opus eſt. Eo magis delabor ad Clodiam. Quamquam in utroque Faberianum nomen explorandum eſt: de quo, nihil nocuerit, ſi aliquid cum Balbo eris locutus; & quidem, ut res eſt, emere nos velle, nec poſſe ſine iſto nomine, nec audere re incerta. Sed quando Clodia Romæ futura eſt, & quia tanti rem æſtimas, eo prorſus ſpecto; non quin illud malim; ſed & magna res eſt, & difficile certamen cum cupido, cum locuplete, cum herede: etſi de cupiditate nemini concedam: ceteris rebus inferiores ſu-

LETTRE XLVII.

VOus viendrez donc ici comme vous me le promettez, pourvû que cela ne vous incommode point. Deux Lettres ſuffiroient pour m'inſtruire de l'affaire dont il s'agit, & j'irois même à Rome ſi cela étoit neceſſaire; voyez donc ce qui vous conviendra le mieux. Vous parlerez à Muſtella comme vous me le marquez, quoique je n'eſpere pas fort que cela réüſſiſſe; [1] c'eſt ce qui me fait penſer aux jardins de Clodia; mais pour acheter les uns ou les autres, il faut que je ſois payé de Faberius. Il ne ſeroit pas mal que vous en parlaſſiez à Balbus; vous luy direz la choſe comme elle eſt, que je veux acheter ces jardins, que je ne puis les payer ſi Faberius ne me paye, & que je n'oſe m'engager ſi je ne ſuis ſûr qu'il me payera. Mais, puiſque Clodia ſera bien-tôt à Rome, & que vous êtes fort pour cette acquiſition, je me tourne entierement de

mus. Sed hæc coram. Hirtii librum, ut facis, divulga. De Philotimo idem & ego arbitrabar. Domum tuam pluris video futuram vicino Cæsare. Tabellarium meum hodie exspectamus. Nos de Pilia & Attica certiores faciet.

REMARQUES SUR LA XLVII. LETTRE.

1. *Quoique je n'espere pas fort que cela réüssisse.*] Cela est expliqué dans la 44. Lett. V. la Rem. 3.

2. *De cette nouvelle de Philotime.*] V. la fin de de la 44. Lettre.

EPISTOLA XLVIII.

CICERO ATTICO SAL.

Domi te libenter esse facile credo. Sed velim scire, quid tibi restet, aut jam ne confeceris. Ego te in Tusculano exspecto, eoque magis,

ce

ce côté-là. Ce n'eſt pas que je n'aimaſſe mieux ces autres jardins, mais c'eſt une grande affaire que de l'emporter ſur un concurrent qui en a fort envie ; qui eſt riche, & heritier. Sur l'envie, je ne le cederois à perſonne, mais ſur tout le reſte, la partie n'eſt pas égale ; nous en parlerons enſemble. Continuez de faire répandre l'écrit d'Hirtius. Je penſois comme vous ſur cette nouvelle de Philotime. [2] Je ne doute point que vôtre maiſon n'augmente de prix, à preſent que vous avez Ceſar pour voiſin. [3] J'attens aujourd'hui l'Exprés que je vous ai envoyé, il m'apprendra des nouvelles de Pilia & d'Attica.

---

3. *Depuis que vous avez Ceſar pour voiſin.*] V. la 3. Rem. ſur la 45. Lettre.

LETTRE XLVIII.

JE ne doute point que vous ne vous trouviez fort bien du parti que vous avez pris de vous enfermer chez vous, mais je voudrois bien ſçavoir ſi vos

quod Tironi ſtatim te venturum ſcripſiſti, & addidiſti, te putare opus eſſe. Sentiebam omnino quantum mihi præſens prodeſſes; ſed multo magis poſt diſceſſum tuum ſentio. Quamobrem, ut ante ad te ſcripſi, aut ego ad te totus, aut tu ad me, quod licebit.

EPISTOLA XLIX.

CICERO ATTICO SAL.

HEri non multo poſt quam tu à me diſceſſiſti, puto, quidam urbani, ut videbantur, ad me mandata & litteras attulerunt à C. Mario C. F. C. N. multis verbis agere mecum per cognationem, quæ mihi ſecum eſſet, per eum Marium, quem ſcripſiſſem, per eloquentiam L. Craſſi avi ſui, ut ſe defenderem: cauſſam-

Digitized by Google

comptes ſont bien avancez, ou ſi vous avez fini. Je vous attens à Tuſculum, ſur-tout depuis que vous avez écrit à Tiron que vous y viendriez inceſſamment, & que cela étoit même neceſſaire. Lorſque vous étiez avec moi, je ſentois combien vous m'étiez utile, mais je le ſens encore mieux depuis que je ne vous ai plus. Ainſi, comme je vous l'ai déja mandé, pour joüir tout à fait l'un de l'autre, ou j'irai vous trouver, ou vous viendrez ici quand vos affaires vous le permettront.

LETTRE XLIX.

HIer un peu aprés que vous m'eûtes quitté, quelques gens qui avoient l'air de gens d'importance [1] me vinrent trouver de la part de Caius Marius, fils de Caius, petit fils de Caius, [2] & m'apporterent une Lettre où il me prie & me conjure par les liens du ſang qui nous uniſſent, par mon Poëme intitulé Marius, [3] par l'éloquence

que ſuam mihi perſcripſit. Reſcripſi patrono illi nihil opus eſſe, quoniam Cæſaris, propinqui ejus, omnis poteſtas eſſet, viri optimi; & hominis liberaliſſimi: me tamen ei fauturum.

O tempora! fore, cum dubitet Curtius Conſulatum petere? Sed hæc hactenus. De Tirone, mihi curæ eſt. Sed jam ſciam, quid agat. Heri enim miſi, qui videret: cui etiam ad te litteras dedi. Epiſtolam ad Cæſarem tibi miſi. Horti quam in diem proſcripti ſint, velim ad me ſcribas.

REMARQUES

SUR LA XLIX. LETTRE.

1. *Qui avoient l'air de gens d'importance.*] URBANI UT VIDEBANTUR. *Urbanus* a bien des ſens differens en latin. Outre le ſens propre, il ſignifie *des plaiſans de profeſſion*, & c'eſt le ſens que Gronovius donne à cet endroit, mais il ne paroît point y convenir du tout. Ces gens qui apportent à Ciceron la Lettre du faux Marius, ne fai-

de L. Craſſus ſon ayeul, de plaider pour luy, & il m'explique ſon affaire. Je luy ai fait réponſe qu'il n'avoit point beſoin d'Avocat, puiſque Ceſar ſon parent, qui eſt ſi bon & ſi honête, avoit tout pouvoir; que cependant je luy rendrois ſervice.

Quel temps! Qui auroit cru qu'un jour Curtius 4 oſeroit penſer au Conſulat? Voilà tout ce que j'ai à vous dire. J'ai ſoin de Tiron; je ſçaurai bien-tôt comment il ſe porte; j'ai envoyé exprés à Rome pour cela, & je vous ai écrit par la même voie. Je vous ai envoyé la Lettre que j'écris à Ceſar. Mandez-moi quand ſe fera la vente de ces jardins.

ſant point d'autre perſonnage que celuy de Meſſagers. *Urbani* ſignifie auſſi *des gens du bel air*, tel qu'on le prend dans les Capitales, des gens qui ſe piquent d'eſprit & des belles manieres. Ciceron s'en eſt ſervi en ce ſens dans la quinziéme Lettre de ce Livre.

2. *De Caius Marius, fils de Caius, petit-fils de Caius.*] C'eſt ainſi qu'on mettoit le nom des Citoyens Romains dans les Actes & dans les Inſcriptions, apparemment pour marquer qu'ils n'étoient ni Affranchis, ni

fils d'Affranchis, car les fils d'Affranchis ne pouvoient avoir un grand pere qui eût un premier nom *prænomen*, les Eſclaves n'ayant jamais qu'un nom. On remontoit même quelquefois juſqu'au Biſayeul, comme on le voit dans quelques Inſcriptions. Le pretendu Marius, dont il s'agit ici, s'appelloit Herophilus, & eſtoit Maréchal de ſon métier. Il voulut ſe faire paſſer pour le fils du jeune Marius. Le peuple, qui commence toûjours par eſtre la dupe de ces ſortes d'Impoſteurs, le crut ſur ſa parole; & pluſieurs villes de l'Italie s'empreſſerent de le prendre pour leur patron, ſur-tout celles où il y avoit de vieux ſoldats à qui la memoire de Marius eſtoit chere; mais lorſque Ceſar fut revenu d'Eſpagne, il envoya en exil ce pretendu parent. Nous verrons ſur la huitiéme Lettre du quatorziéme Livre, ce qu'il devint. S'il eût eſté ve-

EPISTOLA L.

CICERO ATTICO SAL.

UT me levarat tuus adventus, ſic diſceſſus afflixit. Quare cum poteris, id eſt cum Sexti auctioni operam dederis, reviſes nos. Vel unus dies mihi erit utilis; quid dicam, gra-

titablement ce qu'il prétendoit eſtre, il eût eſté parent de Ciceron dont le grand-pere avoit épouſé la tante de Marius, il eût eſté petit-fils de L. Craſſus ce grand Orateur dont Ciceron parle ſi ſouvent dans ſes Livres de Rhetorique, & dont la fille avoit épouſé le fils de Marius; il eût auſſi eſté parent de Ceſar dont Marius avoit épouſé la tante.

3. *Mon poëme intitulé Marius.*] Nous en avons un fragment dans le premier Livre de la Divination. Ciceron en parle auſſi dans le premier Livre *de Legibus.*

4. *Curtius.*] C'eſt celui dont Ciceron a déja parlé avec beaucoup de mépris dans la ſixiéme Lettre du neuviéme Livre, & pour qui il témoigne une grande averſion. Il ne faut pas le confondre avec un autre Curtius qui vivoit dans le même temps, dont Ciceron parle avantageuſement dans une Lettre à ſon frere.

Lib. 3. *Epiſt.* 2.

LETTRE L.

AUtant que j'ai eû de plaiſir de vous avoir ici, autant ai-je eû de peine en vous perdant. Revenez donc le plûtôt que vous pourrez, c'eſt-à-dire, dés que vous aurez fait faire cette

tus ? ipſe Romam venirem , ut una eſſemus , ſi ſatis conſilium quadam de re haberem.

EPISTOLA LI.

CICERO ATTICO SAL.

TIronem habeo citius , quam verebar. Venit etiam Nicias : & Valerium hodie audiebam eſſe venturum , quamvis multi ſint , magis tamen ero ſolus , quam ſi unus eſſes. Sed exſpecto te , à Peduceo utique. Tu autem ſignificas aliquid etiam ante. Verum id quidem , ut poteris. De Virgilio ut ſcribis. Hoc tamen velim ſcire , quando auctio. Epiſtolam ad Cæſarem mitti video tibi placere. Quid quæris ? mihi quoque hoc idem maxime placuit , & eo magis , quod nihil eſt in ea , niſi optimi civis ; ſed ita optimi , ut tempora , quibus

Digitized by Google

vente de Peduceus. Quand vous ne seriez ici qu'un jour, cela me sera fort utile; pour agréable, cela va sans dire. J'irois à Rome pour être plus à portée de vous, si j'avois pris mon parti sur une certaine affaire.

LETTRE LI.

TIron est venu ici plûtôt que je n'avois espéré. Nicias y est aussi, & l'on m'a mandé que Valerius viendroit aujourd'hui; mais, avec tout ce monde, je serai plus seul, que si je n'avois que vous. Je vous attens lorsque vous aurez fait cette vente de Peduceus. [1] Vous me dites que vous pourriez bien venir auparavant, [2] ce sera à vôtre commodité. Vous parlerez à Virgilius [3] comme vous me le marquez; mandez-moi toûjours quand se fera la vente de ces jardins. Il me paroît que vous êtes d'avis que j'envoie la Lettre que j'ai écrite pour Cesar; je vous avoüe que j'étois fort de cet avis, d'autant plus qu'il n'y a rien dans

parere omnes πολιτικοὶ [a] *præcipiunt. Sed scis ita nobis esse visum, ut isti ante legerent. Tu igitur id curabis. Sed, nisi plane iis intelliges placere, mittenda non est. Id autem utrum illi sentiant, anne simulent, tu intelliges. Mihi simulatio pro repudiatione fuerit.* τοῦτο δὲ μηλώσῃ [b]?

a Qui de Rep. scripserunt.
b Hoc vero accurate perveſtigabis.

De Carellia quid tibi placeret Tiro mihi narravit: debere non esse dignitatis meæ: perscriptionem tibi placere: hoc metuere, alterum in metu non ponere. Sed & hæc, & multa alia coram. Sustinenda tamen, si tibi videbitur, solutio est nominis Carelliani, dum & de Metone, & de Faberio sciamus.

cette Lettre qui ne convienne à un bon Citoyen, mais à un bon Citoyen qui ſçait en homme ſage s'accommoder au temps, comme tous ceux qui ont écrit ſur le Gouvernement le recommandent. Vous ſçavez que nous avons crû l'un & l'autre qu'il faloit, avant que d'envoyer cette Lettre, la faire voir aux amis de Ceſar; vous prendrez ce ſoin. Mais, ſi vous n'étes pas bien ſûr qu'ils en ſoient contens, il ne faut pas l'envoyer; vous verrez bien s'ils l'approuvent, ou s'ils n'en font que ſemblant; le moindre doute ſera pour moi une preuve qu'ils n'en ſont pas contens, mais vous ſçaurez bien les pénétrer.

Tiron m'a dit ſur l'affaire de Cærellia, 4 que vous penſiez qu'il n'étoit point de ma dignité d'avoir des dettes, & que vous étiez d'avis que je donnaſſe à Cærellia une aſſignation ſur un Banquier; 5 que ſi je me faiſois une peine de ne luy donner qu'une aſſignation, je devois bien plûtôt m'en faire une de ne la pas payer. 6 Mais nous parlerons de cette affaire & de beaucoup d'autres quand nous ſerons enſemlbe; je ſerois neanmoins d'avis, ſi vous le

REMARQUES

SUR LA LI. LETTRE.

1. *Lorſque vous aurez fait faire cette vente de Peduceus*] A PEDUCÆO UTIQUE. Cela eſt expliqué dans la Lettre précedente, *cum Sexti* (Peducæi) *auctioni operam dederis.*

2. *Vous me dites que vous pourriez bien venir auparavant.*] TU AUTEM SIGNIFICAS ALIQUID ETIAM ANTE, ſupp. *venturum*; *aliquid* répond ici à *ſignificas.* Si on veut le rapporter à *ante*, il faut ſous-entendre *ſcripturum*; qu'avant de venir, vous me donnerez des nouvelles de ce que vous aurez fait pour me faire avoir ces jardins; mais ce qui ſuit, *verum id quidem ut poteris*, a plus de rapport avec le premier ſens, que Manuce a ſuivi.

3. *Virgilius*] L'un des heritiers de Scapula dont Ciceron vouloit avoir les jardins. *Epiſt.* 26. *Lib.* 13.

4. *Cærellia.*] C'eſt cette femme dont on prétend que Ciceron devint amoureux ſur ſes vieux jours, quoiqu'elle fût encore plus vieille que luy. Il eſt vrai que c'eſt Dion qui le fait dire à Calenus dans ſon invective en réponſe à la ſeconde Philippique, & cet Hiſtorien eſt ſi outré dans tout ce qu'il dit contre Ciceron, qu'il ne merite aucune creance. Corradus cite Quintilien & Auſone dont il ap-

Digitized by Google

jugiez à propos, d'attendre pour payer Cærellia, que je ſçache ſi Meton 7 & Faberius me payeront.

---

puye le témoignage de Dion, mais il les cite ſans fondement. Quintilien rapporte ſeulement un paſſage d'une Lettre de Cerellia qui n'a aucun rapport à la galanterie ; & les Lettres de galanterie à Cerellia qu'Auſone cite, ne ſont point de Ciceron, mais d'Apulée ; & c'eſt une Cerellia qui n'a rien de commun avec celle-cy.

3. *Une aſſignation ſur un Banquier.*] Les Romains ne gardoient gueres leur argent chez eux, ils le plaçoient chez des Banquiers à intereſt, & ils donnoient à ceux qu'ils vouloient payer, une aſſignation ſur les Banquiers qui avoient leur argent ; c'eſt ce que ſignifie *perſcriptio*, ſub. *ad trapezitam.*

6. *Que ſi je me faiſois une peine de ne luy donner qu'une aſſignation, je devois bien plûtôt m'en faire une de ne la pas payer.*] HOC METUERE, ALTERUM IN METU NON PONERE, ſub. *abſurdum.* Comme Ciceron le dit dans la 21. Lettre du 14. Livre, où il cite encore ce vers qui eſtoit paſſé en proverbe, pour dire que, qui craint un petit mal, doit à plus forte raiſon en craindre un plus grand.

7. *Meton.*] Je croyrois aſſez volontiers que c'eſt ici un nom énigmatique par lequel Ciceron deſigne Ceſar, parce qu'il avoit depuis peu reformé le Calendrier, comme Meton Aſtronome Athenien avoit inventé un

nouveau Cycle lunaire. *Si je ſerai payé de Meton & de Faberius*, ſignifie donc ſi je ſe-

EPISTOLA LII.

CICERO ATTICO SAL.

L. Tullium Montanum noſti, qui cum Cicerone profectus eſt. Ab ejus ſororis viro litteras accepi, Montanum Planco debere, quod præs pro Flaminio ſit, H-S XXV. de ea re neſcio quid te à Montano rogatum. Sane velim, ſive Plancus eſt rogandus, ſive qua re potes illum juvare, juves. Pertinet ad noſtrum officium. Si res tibi forte notior eſt, quam mihi; aut ſi Plancum rogandum putas; ſcribas ad me velim; ut, quid res ſit, & quid rogandus, ſciam. De epiſtola ad Cæſarem quid egeris exſpecto. De Silio non ita ſane laboro. Tu mi aut Scapulanos, aut Clodianos efficias neceſſe eſt. Sed neſcio quid vide-

rai payé du transport que Cesar m'a donné sur Faberius. *V. la 3. Lettre de ce Livre, & la 29.*

LETTRE LII.

VOus connoissez L. Tullius Montanus qui est allé à Athenes avec mon fils. J'ai reçû une Lettre du mari de sa sœur, qui me dit que Montanus est debiteur de Plancus, parce qu'il a été caution de Flaminius pour vingt-cinq mille sesterces, & que Montanus vous a prié de luy rendre quelque service dans cette affaire. Je vous prie, soit qu'il faille parler à Plancus, ou faire quelqu'autre chose pour Montanus, de le servir; c'est un devoir pour moi. [1] Si vous sçavez mieux cette affaire que je ne la sçai; & si vous croyez qu'il soit à propos que je parle à Plancus, instruisez-moi afin que je sçache de quoi il s'agit, & ce qu'il faut demander. Mandez-moi ce que les amis de Cesar disent de ma Lettre. Je ne me soucie pas fort des jardins de

ris dubitare de Clodia utrum quando veniat, an sintne venales? Sed quid est, quod audio, Spintherem fecisse divortium? De lingua Latina securi es animi, dices, qui talia conscribis; ἀπόγραφα [a] sunt: minore labore fiunt: verba tantum affero, quibus abundo.

a Exempla.

REMARQUES
SUR LA LII. LETTRE.

1. C'*Est un devoir pour moi.*] Parce que Montanus estoit auprés du fils de Ciceron.

2. *Que Spinther a repudié sa femme.*] Il estoit fils de Lentulus qui contribua si fort au rappel de Ciceron. *Spinther* estoit un sobriquet qui avoit esté donné au pere, parce qu'il avoit une ressemblance parfaite avec un Esclave qui portoit ce nom. La femme du jeune Spinther s'appelloit Metella, comme on le voit dans la septiéme Lettre du Livre suivant, & c'est cette honnête Dame connuë par ses galanteries avec le fils du Comedien Æsopus.

V. la 1. *Rem. sur la* 22. *Lett. du* 3. *Liv. & la Rem. sur la* 23. *Lett. du* 11. *Liv.*

Silius ; mais il faut que vous me faſſiez avoir ceux de Scapula, ou ceux de Clodia. Il me paroiſt que vous ne ſçavez pas ſûrement quand elle viendra à Rome, & ſi elle veut vendre ſes jardins. Mais qu'eſt-ce que j'apprens ? Spinther a repudié ſa femme ? [2] Vous me trouverez ſans doute bien hardi d'oſer traiter en Latin les matieres ſur leſquelles je travaille ; [3] mais je ne fais que des copies, [4] cela eſt plus aiſé ; je ne fournis que les mots, & c'eſt de quoi je ne manque pas.

---

5. *Vous me trouverez ſans doute bien hardi d'oſer traiter en Latin les matieres ſur leſquelles je travaille.*] La langue Latine eſtoit beaucoup moins abondante que la langue Greque. D'ailleurs, comme les matieres Philoſophiques n'avoient point encore eſté traitées en Latin, cette langue manquoit d'une infinité de termes propres à cette ſcience. Ciceron, dans ces Lettres où il écrit à un homme preſque naturaliſé Grec, ſe ſert à tous momens de mots Grecs ; mais dans ſes Livres Philoſophiques, qui devoient être entendus de tout le monde, il ſe piquoit de ne ſe ſervir que de mots Latins. Il faloit donc en inventer de nouveaux, ou du moins donner de nouvelles ſignifications à des mots déja reçûs. C'eſt ce que Ciceron a fait trés-

Digitized by Google

heureuſement dans ſes Livres Philoſophiques. Mais, quoique perſonne ne fût plus riche que luy en mots, comme il le dit ici, il ne laiſſoit pas d'être quelquefois trés embaraſſé ; & l'on verra dans le Livre ſuivant, qu'il eut bien de la peine à trouver un mot qui repondît à ἐπέχειν, qui eſtoit le grand mot de

EPISTOLA LIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGO, etſi nihil habeo, quod ad te ſcribam, ſcribo tamen, quia tecum loqui videor. Hic nobiſcum ſunt Nicias, & Valerius. Hodie tuas litteras exſpectabamus matutinas. Erunt fortaſſe alteræ poſt meridianæ, niſi te Epeirotica litteræ impedient : quas ego non interpello. Miſi ad te epiſtolas ad Marcianum, & ad Montanum. Eas in eundem faſciculum velim addas, niſi forte jam dediſti.

la Philoſophie des Sceptiques, & qui ſignifie *ſuſpendre ſon jugement.*

V. Initium Lib. 1. *de Fin. & Lib.* 1. *Academ. Queſt.*

4. *Je ne fais que des copies.*] Ce n'eſt pas que Ciceron copiât mot à mot les Philoſophes Grecs, mais c'eſt qu'il prenoit dans leurs Livres les materiaux qu'il mettoit en œuvre dans les ſiens.

LETTRE LIII.

QUoique je n'aye rien à vous mander, je ne laiſſe pas de vous écrire, parce qu'il me ſemble alors que je ſuis avec vous. Nicias & Valerius ſont ici. Nous attendons aujourd'hui la Lettre que vous m'aurez écrite le matin, & vous m'en écrirez peut-être une autre l'aprés midi, à moins que vous ne ſoyez occupé à vos Lettres d'Epire que je ne voudrois pas que vous quittaſſiez. Je vous envoie des Lettres pour Marcianus & pour Montanus; vous les mettrez dans vôtre Paquet s'il n'eſt pas encore parti.

Digitized by Google

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM LIBER TERTIUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

AD Ciceronem ita ſcripſiſti, ulli ut neque ſeverius, neque temperatius ſcribi poſſit, nec magis quam quemadmodum ego maxime vellem. Prudentiſſime etiam ad Tullios. Quare aut iſta proficient, aut aliud agamus. De pecunia vero video à te om-

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS.
LIVRE TREIZIEME.

LETTRE I.

VOus ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte ; ni en même temps plus ſage, & c'étoit préciſément comme cela que je voulois que vous luy écriviſſiez ; je ne ſuis pas moins content de vos Lettres aux deux Tullius. Ainſi, ou mon fils en profitera, ou il faudra prendre d'autres meſures. Je vois que vous faites, & que vous avez déja fait toutes les diligen-

Digitized by Google

nem diligentiam adhiberi, vel potius jam adhibitam: quod si efficis, à te hortos habebo. Nec vero ullum genus possessionis est, quod malim, maxime scilicet ob eam caussam, quæ suscepta est; cujus festinationem mihi tollis, quoniam de æstate polliceris, vel potius recipis: deinde etiam ad κατακλίωσιν, [a] *mœstitiamque minuendam nihil mihi reperiri potest aptius: cujus rei cupiditas impellit me interdum, ut te hortari velim. Sed me ipse revoco. Non enim dubito, quin, quod me valde velle putes, in eo tu me ipsum cupiditate vincas. Itaque istuc jam pro facto habe.*

a Reliquum vitæ decursum.

Exspecto quid istis placeat de epistola ad Cæsarem. Nicias te, ut debet, amat, vehementerque tua sui memoria delectatur. Ego vero Peduceum nostrum vehementer diligo. Nam ecquanti patrem feci, totum in hunc: ipsum per se æque amo, atque illum

Digitized by Google

ces poſſibles pour me faire payer. Si vous réüſſiſſez, je vous aurai toute l'obligation de ces jardins. Il n'y a point d'acquiſition qui puiſſe me faire plus de plaiſir, ſur-tout à cauſe du deſſein que j'ai de bâtir ce Temple ſur lequel je ne ſuis plus inquiet, puiſque vous me promettez, ou plûtôt que vous me répondez qu'il ſera bâti avant la fin de l'Eſté ; d'ailleurs, je ne puis trouver un endroit plus propre pour y paſſer tranquillement le reſte de mes jours. J'ai ſi fort envie de ces jardins, que quelquefois je ſuis tout preſt à vous preſſer de me les faire avoir ; mais je penſe auſſi-tôt que cela eſt inutile, & que vous ſouhaitez encore plus que moi les choſes que vous voyez que je ſouhaite fort ; ainſi c'eſt comme ſi je vous avois preſſé avec toute l'inſtance poſſible. 2

Mandez-moi ce que penſent les amis de Ceſar ſur cette Lettre que je luy écris. Nicias vous aime comme il le doit, & il vous eſt trés obligé de vôtre ſouvenir. J'ai toute l'amitié poſſible pour Peduceus, il a herité de celle que j'avois pour ſon pere, ce qui a doublé celle que j'ai pour luy ; je vous

Digitized by Google

amavi : te vero plurimum, qui hoc ab utroque noſtrum fieri velis. Si hortos inſpexeris, & ſi de epiſtola certiorem me feceris, dederis mihi quod ad te ſcribam : ſin minus, ſcribam tamen aliquid. Numquam enim deerit.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *VOus ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte.*] Ciceron avoit appris que ſon fils, qu'il avoit envoyé à Athenes pour étudier, s'abandonnoit à la débauche, & qu'il faiſoit trop de dépenſe. Il avoit donc prié Atticus de luy écrire là-deſſus, parce que les conſeils des amis font ſouvent plus d'impreſſion ſur les enfans, que les leçons des peres.

en aime davantage de ce que vous nous recommandez de nous bien aimer. Quand vous aurez vû ces jardins, & que vous m'aurez mandé ce que l'on penſe de cette Lettre que j'écris à Ceſar, cela me fournira de quoi vous écrire ; mais indépendamment de cela, je vous écrirai toûjours, & je ne manquerai jamais de matiere.

---

2. *Ainſi c'eſt comme ſi je vous avois preſſé avec toute l'inſtance poſſible.*] ITAQUE ISTUC IAM PRO FACTO HABE. C'eſt-à-dire ; ainſi, quoique je ne vous preſſe pas, parce que je ſçai que vous ſouhaitez encore plus que moi les choſes que vous ſçavez que je ſouhaite, agiſſez toûjours avec la même diligence, que ſi je vous preſſois fort.

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

GRatior mihi celeritas tua, quam ipsa res. Quid enim indignius? sed jam ad ista obduruimus, & humanitatem omnem exuimus. Tuas litteras hodie exspectabam, nihil equidem ut ex iis novi: quid enim? verumtamen. Oppio & Balbo epistolas deferri jubebis, & tamen Pisonem sicubi de auro. Faberius si venerit, videbis ut tantum attribuatur, si modo attribuetur, quantum debetur. Accipies ab Erote. Ariarathes Ariobarzani filius Romam venit. Vult, opinor regnum aliquod emere à Cesare. nam, quo modo nunc est, pedem ubi ponat in suo non habet. Omnino eum Sestius noster parochus publicus occupavit: quod quidem facile patior: Verumtamen, quod mihi,

LETTRE II.

VOtre diligence m'a fait encore plus de plaiſir que la choſe même ; peut-on voir un procedé plus indigne ? [1] mais le calus eſt formé, [2] & il ne me reſte plus de ſenſibilité. J'attens aujourd'hui une de vos Lettres ; ce n'eſt pas que j'eſpere que vous me mandiez rien de nouveau, qui auroit-il ? cependant.. Vous ferez rendre à Oppius & à Balbus les Lettres que je leur écris, & ſi vous rencontrez Piſon, vous luy parlerez de cet or. [3] Quand Faberius ſera arrivé, vous prendrez garde, s'il me donne une aſſignation, qu'il me la donne de la ſomme entiere, Eros vous dira combien il me doit. Ariarathe [4] fils d'Ariobarzane eſt à Rome. Je crois qu'il veut acheter de Ceſar quelque royaume, car pour le preſent il n'a pas dans le ſien un pouce de terre. Nôtre ami Seſtius, qui eſt un hôte banal, [5] s'en eſt déja emparé. Cependant, comme j'ai une liaiſon particuliere avec ſes

ſummo beneficio meo, magna cum fratribus illius neceſſitudo eſt, invito eum per litteras, ut apud me diverſetur. Ad eam rem cum mitterem Alexandrum, has ei dedi litteras. Cras igitur auctio Peducei. Cum poteris ergo: etſi impediet fortaſſe Faberius: ſed tamen cum licebit. Dionyſius noſter graviter queritur, & tamen jure, à diſcipulis abeſſe tam diu. Multis verbis ſcripſit ad me, credo item ad te. Mihi quidem videtur etiam diutius afuturus: ac nollem. Valde enim hominem deſidero.

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *Votre diligence m'a fait encore plus de plaiſir que la choſe même; peut-on voir un procedé plus indigne?*] On ne ſçait point de quelle affaire Ciceron parle ici; peut-eſtre s'agit-il de ſes differens avec Terentia dans, leſquels Atticus eſtoit entré, comme on a vû dans pluſieurs Lettres du Livre précedent.

freres à qui j'ai rendu de grands ſervices, [6] je luy écris pour luy offrir ma maiſon. C'eſt pour cela que j'envoye Alexandre, & je profite de cette occaſion pour vous écrire. Puiſque la vente de Peduceus ſe fera demain, vous viendrez ici à vôtre commodité. Dioniſius [7] ſe plaint fort, & avec raiſon, de ce qu'il eſt ſi long-temps éloigné de ſes diſciples. Il m'a écrit une fort longue Lettre, & je ne doute point qu'il ne vous ait auſſi écrit. Je crois qu'il ſera abſent encore long-temps; j'en ſuis fâché & je ſerois fort aiſe que nous l'eûſſions ici.

---

2. *Il ne me reſte plus de ſenſibilité.*] Il a déja dit plus d'une fois, qu'elle avoit eſté entierement épuiſée par la douleur qu'il avoit eû de la mort de ſa fille.

3. *Si vous rencontrez Piſon, vous luy parlerez de cet or.*] V. Rem. 9. ſur la cinquiéme Lettre du Livre précedent.

4. *Ariarathe*] Fils d'Ariobarzane premier qui avoit eſté élû Roy lorſque la premiere race des Rois de Capadoce eut manqué, & frere de l'Ariobarzane dont il eſt parlé dans le cinquiéme Livre. Ariarathe eſtoit heritier préſomptif du Royaume de Capadoce, ſon frere n'ayant point d'enfans, & de peur que cela ne luy donnât quelqu'envie de remuer,

Ceſar en diſpoſant aprés la mort de Pompée des petits Royaumes de l'Aſie Mineure, ne fit aucun partage à Ariarathe, & voulut qu'il demeurât à la cour de ſon frere & qu'il lui fût entierement ſoumis. Ciceron veut donc dire ici qu'Ariarathe n'avoit pas un pouce de terre à luy, & qu'il venoit apparemment à Rome pour acheter un Royaume de Ceſar de l'argent de ſes penſions. Caſſius ayant fait mourir ſon frere Ariobarzane, qui s'eſtoit oppoſé aux premiers progrez qu'il fit en Aſie, Ariarathe monta ſur le Thrône ; mais il fut dépoſſedé quelques années aprés par Antoine qui donna le Royaume de Cappadoce à Archelaüs.

De bell. Alexand. Dio Lib. 47. & 49.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

ATe litteras exſpectabam ; nondum ſcilicet. Nam has mane reſcribebam. Ego vero iſta nomina ſic probo, ut nihil aliud me moveat, niſi quod tu videris dubitare. Illud enim non accipio in bonam partem quod ad me refers : qui ſi ipſe

5. *Hôte banal*] PAROCHUS PUBLICUS. *Parochi* c'eſtoient ceux qui à Rome fourniſſoient aux Princes & aux Ambaſſadeurs étrangers ce qu'on leur donnoit aux dépens du public pour leur ſubſiſtance, & qui dans les Provinces fourniſſoient aux Magiſtrats qui paſſoient, le ſel, le bois, le foin &c. Ciceron appelle donc Seſtius un hôte banal, parce qu'il s'empreſſoit ordinairement pour loger chez luy les Etrangers de diſtinction qui venoient à Rome.

6. *Comme j'ai une liaiſon particuliere avec ſes freres à qui j'ai rendu de grands ſervices*] Pendant qu'il eſtoit Gouverneur de Cilicie.

7. *Dioniſius*] Celui qui avoit eſté auprés du fils & du neveu de Ciceron, & dont il eſt ſi ſouvent parlé dans le ſept, le huit, & le neuviéme Livre.

LETTRE III.

J'Attens aujourd'hui une Lettre de vous; mais je ne l'aurai pas encore ſi-tôt, car j'écris celle-ci le matin. Je m'accommoderois fort de ces délegations que l'on veut me donner; tout ce qui me fait de la peine, c'eſt qu'il ſemble que vous héſitiez: car ce n'eſt pas, ce me ſemble, une bonne marque

negotium meum gererem, nihil gererem, niſi conſilio tuo. Sed tamen intelligo, magis te id facere diligentia, qua ſemper uteris, quam quod dubites de nominibus iſtis. Etenim Cœlium non probas: plura non vis. Utrumque laudo. His igitur utendum eſt. Præs aliquando factus eſſes, & in his quidem tabulis. A me igitur omnia. Quod dies longior eſt, (teneamus modo quod volumus) puto fore iſtam etiam à præcone diem, certe ab heredibus. De Criſpo & Muſtella videbis: & velim ſcire, quæ ſit pars duorum. De Bruti adventu eram factus certior. Attulerat enim ab eo Ægypta libertus litteras. Miſi ad te epiſtolam, quia commode ſcripta erat.

que vous vouliez que je décide, moi qui, si je conduisois cette affaire, ne déciderois rien que par vôtre avis. Je conçois neanmoins que cela vient plûtôt de vôtre exactitude ordinaire, que d'aucune difficulté que vous ayez sur cette délégation; car vous n'approuvez pas que je fasse cet échange avec Cœlius, [1] ni que je vende d'autres effets. Il faudra donc prendre cette délégation. Sans cela vous auriez été obligé dans cette vente, de servir de caution pour la premiere fois de vôtre vie; [2] mais je m'en passerai. [3] Il est vrai que le terme du payement de ces dettes qu'on me délégue est un peu éloigné; mais pourvû que nous puissions faire vendre ces jardins, j'espere que celui qui recevra les encheres, ou du moins les heritiers voudront bien me donner un terme aussi long que celui de ces assignations. Vous parlerez à Crispus & à Mustella; marquez-moi quelle part ils ont dans cette succession. J'ai eû des nouvelles de l'arrivée de Brutus; Ægypta son Affranchi m'a apporté une de ses Lettres, je vous l'envoye parce qu'elle est assez obligeante. [4]

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *CAr vous n'approuvez pas que je faſſe cet échange avec Cœlius, ni que je vende d'autres effets.*] V. la 5. & la 6. Lettre du Livre precedent.

2. *De ſervir de caution pour la premiere fois de vôtre vie.*] Le Panegyriſte d'Atticus luy fait un merite de ce qu'il n'avoit jamais ſervi de caution pour perſonne. S'il a voulu faire l'éloge d'un homme qui fait bien ſes

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

HAbeo munus à te elaboratum decem legatorum, & quidem puto. Nam filius anno poſt Quæſtor fuit, quam Conſul Mummius. Sed quoniam ſæpius de nominibus quæris quid placeat; ego quoque tibi ſæpius reſpondeo, placere. Si quid poteris cum Pi-

affaires, il a eû raiſon ; mais on ne reconnoît gueres à cela un bon ami tel qu'il dépeint Atticus. Il paroît que Ciceron ne penſoit pas comme Cornelius Nepos, & qu'il reproche ici tout doucement à Atticus qu'il avoit trop d'attention à ſes intereſts, & qu'il outroit les précautions, même lorſqu'il s'agiſſoit de ſervir ſes amis.

Corn. Nepos. vita Att.

3. *Je m'en paſſerai* (de caution) *A me igitur omnia* ſupp. *præſtabuntur.*

4. *Je vous l'envoye* (la Lettre de Brutus) *parce qu'elle eſt aſſez obligeante.*] Brutus avoit de la hauteur dans l'eſprit ; & il eſtoit arrivé plus d'une fois à Ciceron de n'eſtre pas content du ton qu'il prenoit dans ſes Lettres.

V. La 1. Lettre du 6. Livre, la 21. du 12. & la 6. de ce Livre.

LETTRE IV.

GRaces à vos ſoins, j'ai enfin la liſte des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius. [1] Je crois comme vous, que c'eſt Tuditanus le pere, & non pas le fils, qui a été l'un des dix ; [2] car le fils n'a eſté Queſteur que l'année d'aprés le Conſulat de Mummius. [3]

ſone, conficies: Avius enim videtur in officio futurus. Velim ante poſſis: ſi minus, utique ſimul ſimus cum Brutus veniet in Tuſculanum. Magni intereſt mea, una nos eſſe. Scies autem, qui dies is futurus ſit, ſi puero negotium dederis ut quærat.

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. *LA liſte des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius*] Pour regler toutes choſes dans les nouvelles conqueſtes qu'il avoit faites en Achaïe, comme on envoyoit à tous les Generaux en pareil cas. Ciceron vouloit faire un Traité de Politique en forme de Dialogue, & prendre pour Interlocuteurs ces dix Commiſſaires dont il avoit demandé les noms à Atticus, comme on verra dans la trentiéme Lettre de ce Livre qui a eſté écrite avant celle-ci.

2. *Je crois comme vous, que c'eſt Tuditanus le pere & non pas le fils qui a eſté l'un des dix.*] J'ai eſté obligé d'étendre ici le texte. Ciceron parle à demi mot, d'une affaire qu'Atticus ſçavoit auſſi-bien que luy.

V. Epiſt. 6. 32. 33. & 37. h. Lib.

3. *Car le fils n'a eſté Queſteur que l'an-*

Vous me demandez toûjours ce que je penſe ſur cette délégation, & je vous répons toûjours que je la crois bonne. Tâchez de conclure avec Piſon; je crois qu'Avius fera de ſon côté ſon devoir. Je voudrois que vous puſſiez venir ici avant que Brutus arrive, mais venez du moins me voir pendant que Brutus ſera à Tuſculum. Il eſt fort important pour moi que je vous aye ici quelques jours. Vous pourrez charger quelqu'un de vos gens de s'informer quel jour Brutus doit venir à Tuſculum.

---

née d'après le Conſulat de Mummius.] Ciceron veut dire que Tuditanus le fils n'avoit pû eſtre l'un des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius, parce que ces Commiſſaires ſe prenoient parmi ceux qui avoient paſſé par les plus grandes Charges de la Republique, & Tuditanus le fils n'avoit eſté que Queſteur.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SP. Mummium putaram in decem legatis fuisse: sed videlicet. Etenim εὔλογον [a] *fratri fuisse. Fuit enim ad Corinthum. Misi tibi Torquatum. Colloquere tu quidem cum Silio ut scribis, & urge. Illam diem negabat esse mense Majo, ista non negabat. Sed tu, ut omnia, istuc quoque ages diligenter. De Crispo & Mustella, scilicet cum quid egeris. Quoniam ad Bruti adventum fore te nobiscum polliceris, satis est, præsertim cum hi tibi dies in magno nostro negotio consumantur.*

a Verisimile.

LETTRE V.

JE croyois que Sp. Mummius avoit été l'un des dix Commiſſaires ; mais vous avez raiſon, il y a plus d'apparence qu'il étoit alors Lieutenant de ſon frere ; car il eſt ſûr qu'il étoit dans ce temps-là à Corinthe. Je vous envoye *le Torquatus.* 1 Parlez à Silius comme vous me le promettez, & preſſez-le. Il prétend que l'échéance n'eſt pas au mois de May, il convient du reſte ; mais vous donnerez à cette affaire la même attention que vous donnez à toutes celles qui me regardent. Lorſque vous aurez parlé à Criſpus & à Muſtella, vous me manderez ce que vous aurez conclu avec eux. Puiſque vous me promettez d'être ici à l'arrivée de Brutus, cela me ſuffit ; auſſi-bien je compte qu'en attendant vous travaillerez à cette affaire qui me tient ſi fort au cœur.

Digitized by Google

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. LE *Torquatus*] Le premier Livre *de Finibus*, où Torquatus explique & soutient les principes d'Épicure ; comme dans la

EPISTOLA VI.
CICERO ATTICO SAL.

DE aquæductu probe feciſti. Columnarium vide ne nullum debeamus. Quamquam mihi videor audiſſe à Camillo, commutatam eſſe legem. Piſoni quid eſt quod honeſtius reſpondere poſſimus, quam ſolitudinem Catonis ? nec coheredibus ſolum Herennianis, ſed etiam, ut ſcis. (Tu enim mecum egiſti) de puero Lucullo : quam pecuniam tutor (nam hoc quoque ad rem pertinet) in Achaia ſumſerat. Sed agit liberaliter, quoniam negat ſe quidquam facturum

trente-deuxiéme Lettre de ce Livre, Ciceron appelle *Lucullus* & *Catulus* les deux premiers Livres Academiques, où il faiſoit parler ces deux grands hommes, dont il avoit fait l'éloge à la tête de chacun de ces Livres.

2. *A cette affaire qui me tient ſi fort au cœur.*] C'eſt à dire, à luy faire avoir des jardins pour y bâtir un Temple à ſa fille.

LETTRE VI.

J'Approuve fort ce que vous avez fait pour cet aquéduc. Faites-moi avoir des colonnes, au riſque de payer la taxe, [1] quoiqu'il me ſemble que j'ai entendu dire à Camille qu'on avoit fait quelque changement à la loy ſumptuaire. Que pouvons-nous dire de plus raiſonnable à Piſon que de le prier d'attendre que quelqu'un des Tuteurs du jeune Caton ſoit à Rome ? [2] Et cela ne regarde pas ſeulement les coheritiers d'Herennius ; mais, comme vous le ſçavez vous-même (car vous vous étes mêlé avec moi de cette affaire) cela regarde le jeune Lucullus. Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaïe, ce

contra noſtram voluntatem. Coram igitur, ut ſcribis, conſtituemus, quemadmodum rem explicemus. Quod reliquos coheredes conveniſti, plane bene feciſti.

Quod epiſtolam meam ad Brutum poſcis, non habeo ejus exemplum, ſed tamen ſalvum eſt, & ait Tiro te habere oportere: &, ut recordor, una cum illius objurgatoria tibi meam quoque, quam ad eum reſcripſeram, miſi. Judiciali moleſtia ut caream videbis. Tuditanum iſtum, proavum Hortenſii, plane non noram; & filium, qui tum non potuerat eſſe legatus, fuiſſe putaram. Mummium fuiſſe ad Corinthum pro certo habeo. Sæpe enim hic Spurius, qui nuper eſt, epiſtolas mihi pronuntiabat verſiculis facetis, ad familiares miſſas à Corintho. Sed non dubito quin fratri fuerit legatus, non in decem.

Digitized by Google

qui n'eſt pas une circonſtance indifférente. [3] Mais Piſon promet fort honêtement de ne faire que ce que nous voudrons ; ainſi, comme vous me le dites, nous verrons, lorſque nous ſerons enſemble, comment on pourra regler cette affaire ; vous avez fort bien fait de voir les autres coheritiers.

Vous me demandez la Lettre que j'ai écrite à Brutus ; je n'en ai point de copie, mais il s'en trouvera. Tiron dit que vous devez en avoir une ; en effet, je me ſouviens qu'en vous envoyant cette Lettre où Brutus me faiſoit des reproches, je vous envoyai en même temps ma réponſe. Faites enſorte que je ſois diſpenſé d'être Juge. [4] Je ne connoiſſois point du tout ce Tuditanus Biſayeul d'Hortenſius, & je croyois que c'étoit ſon fils qui avoit été l'un des dix Commiſſaires, mais vous m'avez fait voir qu'il ne pouvoit pas l'avoir été. Je ſuis ſûr que Spurius Mummius a été dans ce temps-là à Corinthe, car Spurius ſon petit-fils qui eſt mort depuis peu [5] m'a ſouvent lû des Lettres de plaiſanteries, [6] que ſon grand-pere écrivoit de Corin-

Atque hoc etiam accepi, non solitos majores nostros legare in decem, qui essent imperatorum necessarii, ut nos ignari pulcherrimorum institutorum, aut negligentes potius, M. Lucullum, & L. Muranam, & ceteros conjunctissimos ad L. Lucullum misimus. Illudque εὐλογώτατον, [a] *illum fratri in primis ejus legatis fuisse. Operam tuam multam! qui & hæc cures, & mea expedias, & sis in tuis multo minus diligens, quam in meis.*

[a] Maxime vero simile.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Faites moi avoir des colonnes au risque de payer la taxe.*] Nous avons vû dans le Livre précedent *, que Cesar avoit fait une loi sumptuaire qui regloit entr'autres choses les dépenses des bâtimens ; & , afin qu'elle fût mieux executée, il avoit attaché des amendes aux contraventions, il avoit ordonné que ceux qui mettroient des colonnes à leurs bâtimens, payeroient tant par colonne. Ciceron

the à ſes amis. Mais je tiens pour ſûr qu'il étoit alors Lieutenant de ſon frere, & non pas l'un des dix Commiſſaires. J'ai auſſi appris que nos ancêtres ne nommoient parmi les dix aucun des parens du General. 7 C'eſtoit une ſage coûtume que nous avons ignorée, ou plûtôt que nous negligeâmes lorſque nous envoyâmes pour Commiſſaires à Lucullus, Marcus-Lucullus ſon frere, L. Muræna, 8 & pluſieurs autres parens de ce General. Il eſt naturel de penſer que Mummius avoit choiſi ſon frere pour ſon Lieutenant préferablement à tout autre. Je vous donne bien de l'occupation; il faut que vous penſiez à ces détails hiſtoriques, & que vous faſſiez en même temps mes affaires, auſquelles vous donnez plus d'attention qu'aux vôtres propres.

---

qui faiſoit alors bâtir quelque choſe à Rome, avoit prié Atticus de luy faire avoir des colonnes; il luy dit donc, Mettez-moi dans le cas de ceux qui payent la taxe portée par la loy ſumptuaire. Peut-être s'agit-il des colonnes qu'il vouloit mettre au Temple de ſa fille, & dont il avoit prié Atticus de faire le marché avec Apelle de Chio, comme on a vû

dans la dix-neuviéme Lettre du Livre précedent. Quelques Commentateurs aiment mieux lire ici *ne ullum debeamus*, prenez garde que je ne tombe dans le cas de ceux qui payent une taxe pour chaque colonne. Mais on lit *ne nullum* dans les meilleurs Manuscrits; il me semble que cela fait un sens plus agreable; & s'il s'agit ici des colonnes pour le Temple de sa fille, il faut absolument lire *nullum*.

* *Epist.* 35. & 36.

2. *D'attendre que quelqu'un des Tuteurs de Caton soit à Rome.*] SOLITUDINEM CATONIS. Id est, *illum solum esse & à tutoribus destitutum.* Pison & les autres coheritiers d'Herennius, à qui il estoit dû de l'argent par le jeune Caton, menaçoient apparemment, si on ne les payoit pas, de faire saisir son bien. Il paroist que Ciceron estoit l'un des Tuteurs de Caton; il l'estoit certainement du jeune Lucullus, qui avoit des interests communs avec le jeune Caton, parce qu'ils estoient cousins germains.

3. *Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaïe, ce qui n'est pas une circonstance indifferente.*] Apparemment que ce Tuteur estoit encore en Achaïe, & que Ciceron prioit les heritiers d'Herennius d'attendre qu'il fût de retour pour regler cette affaire. Il n'est pas aisé, ni fort important de deviner juste sur ces affaires domestiques.

4. *Faites ensorte, je vous prie, que je sois dispensé d'être Juge.*] V. Rem. 5. sur la 19. Lettre du Livre précedent.

5. *Qui est mort depuis peu*] QUI NUPER EST supp. *mortuus*. Les Romains évitoient de

ſe ſervir de ce mot comme eſtant de mauvais augure. Lorſqu'ils vouloient dire que quelqu'un eſtoit mort, ils diſoient *vixit*, *fuit*.

6. *M'a ſouvent lû des Lettres de plaiſanteries &c.*] VERSICULIS FACETIS. Cette leçon n'eſt qu'une conjecture des Critiques, qui a paſſé dans preſque toutes les éditions, & qui me paroiſt en effet trés-bonne. Victorius dit qu'on liſoit dans les meilleurs de ſes Manuſcrits, *facies*, ce qui ne fait aucun ſens, & n'eſt pas fort éloigné de *facetis*. Boſius a lû dans le plus ancien des Manuſcrits *factas*, & il voudroit qu'on lût *fartas*, mais il a bien fait de ne point mettre cette leçon dans ſon texte, cela ſignifieroit que ces Lettres eſtoient mêlées de vers & de proſe : mais *verſiculi*, en fait de Lettres, a un autre ſens. *Verſiculus* ſignifie un article, un *à alinea*, comme dans la premiere Lettre du Livre cinquiéme. *Venio nunc ad tranſverſum illum extremæ epiſtolæ tuæ verſiculum*, je viens maintenant au dernier article de vôtre Lettre. Ciceron veut donc dire que Spurius luy recitoit des morceaux des Lettres de Sp. Mummius, qui eſtoient pleins de plaiſanteries.

7. *Que nos Ancêtres ne nommoient parmi les dix, aucun des parens du General.*] On en voit bien la raiſon ; ces dix Commiſſaires eſtoient comme ſes Inſpecteurs, & pouvoient caſſer ou confirmer ce qu'il avoit fait dans ſa nouvelle conquête.

8. *L. Murenâ.*] Il eſtoit de la famille Licinia, dont eſtoit auſſi Lucullus.

Digitized by Google

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

SEstius apud me fuit, & Theopompus pridie : venisse à Cæsare narrabat litteras ; hoc scribere, sibi certum esse Romæ manere ; causſamque eam adscribere, quæ erat in epistola nostra, ne se absente leges suæ negligerentur, sicut esset neglecta sumtuaria. Est εὔλογον : [a] *idque eram suspicatus. Sed istis mos gerendus est ; nisi placet hanc ipsam sententiam nos persequi. Et Lentulum cum Metella certe feciſſe divortium. Hæc omnia tu melius. Rescribes igitur quidquid voles, dum modo quid. Jam enim non reperio, quid te rescripturum putem, nisi forte de Mustella, aut Silium videris. Brutus heri venit in Tusculanum post horam decimam. Ho-*

a Veriſimile.

LETTRE

LETTRE. VII.

SEstius est venu ici, & Theopompus y étoit un jour auparavant. Il dit qu'on a eû des Lettres de Cesar, qui mande qu'il est resolu à demeurer à Rome, [2] & que la raison qu'il en donne c'est la même qui étoit dans ma Lettre, [3] c'est-à-dire de peur que ses autres loix ne fussent aussi mal observées que la loi sumptuaire. Cela est naturel, & j'avois eû la même pensée; mais il faut faire ce que ces Messieurs veulent, à moins que vous ne soyez d'avis que je m'en tienne au premier parti. [4] On m'a dit aussi que Lentulus a fait divorce avec Metella; mais vous sçavez tout cela mieux que moi. Vous me direz donc dans vôtre réponse tout ce qu'il vous plaira, pourvû que vous me disiez quelque chose; & je ne vois pas ce que vous pourriez à present me dire, à moins que vous ne me parliez de Mustella, ou que vous n'ayez vû Silius. Brutus est arrivé

die igitur me videbit : ac vellem cum adesses. Jussi equidem ei nuntiari, te, quoad potuisses, exspectasse ejus adventum, venturumque, si audisses, meque, ut facio, continuo te certiorem esse facturum.

REMARQUES SUR LA VII. LETTRE.

1. *Theopompus.*] Il estoit de Cnide, & avoit beaucoup de credit auprés de Cesar, comme Theophane autre Grec en avoit eû auprés de Pompée.

Strabo Lib. 14. Plut. vita Cæsaris.

2. *Qu'il est resolu à demeurer à Rome.*] On disoit que Cesar, qui se voyoit paisible

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

PLane nihil erat, quod ad te scriberem. Modo enim discesseras, & paullo post triplicis remiseras. Velim

hier à Tuſculum ſur les cinq heures du ſoir ; il viendra ſans doute chez moi aujourd'hui, je voudrois bien que vous y fuſſiez. Je luy ai fait dire que vous l'aviez attendu chez moi le plus long-temps que vous aviez pû, que vous reviendriez dés que vous le ſçauriez ici, & que je m'étois chargé de vous faire avertir de ſon arrivée, comme je fais.

---

poſſeſſeur de l'Empire, alloit paſſer en Aſie & porter la guerre chez les Parthes.

3. *Dans ma Lettre.*] C'eſt-à-dire dans la Lettre que Ciceron avoit faite pour envoyer à Ceſar, & que les amis de Ceſar ne jugerent pas à propos qu'il envoyât. *V. Epiſt.* 27. 28. & 31. *h. Lib.*

4. *Que je m'en tienne au premier parti*] D'envoyer cette Lettre comme Ciceron & Atticus en avoient eſté d'avis. *Epiſt.* 51. *Lib.* 12.

LETTRE VIII.

JE n'ai rien du tout à vous écrire ; car vous ne faites que de me quitter, & depuis vous m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponſe à la mienne. E

cures faſciculum ad Veſtorium deferendum : & alicui des negotium, qui quærat, 2. Faberii fundus num quis in Pompeiano, Nolanove Venalis ſit. Epitomen Bruti Cœlianorum velim mihi mittas, & à Philoxeno Παναιτίου περὶ προνοίας. [a] *Te Idib. videbo cum tuis.*

[a] Panœtii de providentia.

REMARQUES SUR LA VIII. LETTRE.

1. *Vous m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponſe à la mienne.*] TRIPLICIS REMISERAS ſupp. *Tabellas.* Ciceron avoit apparemment envoyé ſes tabletes à Atticus, où il avoit écrit une Lettre de trois pages, & Atticus luy avoit fait réponſe ſur les mêmes tabletes. C'eſtoit ce qu'ils appelloient *ſcribere per codicillos.*

Je vous prie de faire rendre à Veſtorius le paquet que je joins ici, & de charger quelqu'un de s'informer ſi Faberius a quelque bien à vendre dans le territoire de Pompeii, ou dans celui de Nole. Envoyez-moi l'abregé que Brutus a fait de l'Hiſtoire de Cœlius, [2] & demandez à Philoxene le Traité de Panœtius [3] ſur la providence. Je vous verrai le treize avec vôtre famille.

---

2. *Cœlius*] L. Cœlius Antipater. Il avoit écrit des Annales dont Brutus avoit fait l'abregé, comme il avoit fait celui de l'Hiſtoire de Fannius. *V. Rem.* 12. *ſur la* 5. *Lettre du* 12. *Livre.*

3. *Panœtius*] Philoſophe Stoïcien, qui ſoutenoit contre les Epicuriens que les Dieux ſe mêloient de ce qui ſe paſſe ici bas.

Digitized by Google

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

COmmodum discesseras heri, cum Trebatius venit, paullo post Curtius; hic salutandi caussa: sed mansit invitatus. Trebatium nobiscum habemus. Hodie mane Dolabella. Multus sermo ad multum diem. Nihil possum dicere ἐκτενέστερον, [a] *nihil* φιλοσοφότερον. [b] *Ventum est tamen ad* Q. *multa ἄφατα, ἀδιήγητα:* [c] *sed unum ejusmodi, quod nisi exercitus sciret, non modo Tironi dictare, sed ne ipse quidem auderem scribere. Sed hactenus.* εὐκαίρως [d] *ad me venit, cum haberem Dolabellam, Torquatus; humanissimeque Dolabella, quibus verbis secum egissem, exposuit. Commodum enim egeram diligentissime: quæ diligentia grata est visa Torquato.*

a Prolixius. *b* Amantius. *c* Non dicenda, non narranda. *d* Opportune.

LETTRE IX.

COmme vous veniez hier de partir, Trebatius arriva & un peu aprés Curtius; ce dernier n'étoit venu que pour me donner le bon-jour, mais je le retins. Trebatius eſt demeuré ici, & Dolabella y eſt venu ce matin. Nous nous ſommes entretenus fort long-temps, & Dolabella m'a parlé avec toute l'amitié & la cordialité poſſible. [1] La converſation tomba ſur nôtre neveu; Dolabella m'en dit bien des choſes qu'il faut enſevelir dans un éternel ſilence; [2] & une entr'autres que je n'oſerois, je ne dis pas dicter à Tiron, mais écrire moi-même, ſi toute l'armée n'en étoit inſtruite; mais je vous en parlerai une autre fois. Pendant que Dolabella étoit ici, Torquatus y eſt venu fort à propos; Dolabella a eû l'honêteté de dire de luy-même à Torquatus en quels termes je le luy avois recommandé; heureuſement je l'avois déja fait, & dans les

A te exſpecto, ſi quid de Bruto. Quamquam Nicias confectum putabat, ſed divortium non probari. Quo etiam magis laboro idem, quod tu. Si quid eſt enim offenſionis, hæc res mederi poteſt. Mihi Arpinum eundum eſt. nam & opus eſt conſtitui à nobis illa prædiola; & vereor ne exeundi poteſtas non ſit, cum Cæſar venerit: de cujus adventu eam opinionem Dolabella habet, quam tu conjecturam faciebas ex Litteris Meſſallæ. Cum illuc venero, intellexeroque quid negotii ſit; tum ad quos dies rediturus ſim ſcribam ad te.

REMARQUES SUR LA IX. LETTRE.

1. *Dolabella m'a parlé avec toute l'amitié & la cordialité poſſible.*] Ciceron veut faire voir à Atticus que, quoique Dolabella eût repudié ſa fille, il n'en eſtoit pas moins de ſes amis.

2. *Dolabella m'en dit bien des choſes qu'il faut enſevelir dans un éternel ſilence.*] Nous

termes les plus forts ; Torquatus m'en a ſçû fort bon gré.

Mandez-moi ce que vous ſçaurez du mariage de Brutus. Nicias le croit fait ; mais il dit qu'on n'approuve pas ſon divorce avec ſa premiere femme ; & c'eſt pour cela que je voudrois, auſſi-bien que vous, qu'il finît cette affaire ; car ſi on l'a blâmé, c'eſt le vrai moyen de ſe juſtifier. 3 Je ne puis me diſpenſer d'aller à Arpinum, il faut que je voie en quel état ſont mes petites métairies ; & je crains de ne pouvoir pas quitter Rome lorſque Ceſar ſera arrivé. Dolabella croit qu'il arrivera dans le même temps que vous avez jugé, par la Lettre de Meſſala, qu'il arriveroit. Lorſque je ſerai à Arpinum, & que j'aurai vû les affaires que j'y ai, je vous manderai à peu prés le jour que je pourrai revenir.

---

avons déja vû dans le Livre précedent, que le fils de Q. Ciceron avoit fort mal parlé de ſon oncle pendant qu'il eſtoit en Eſpagne dans l'armée de Ceſar.

V. Rem. 1. *ſur la* 38. *Lettre du Livre précedent.*

3. *Car ſi on le blâme, c'eſt le vrai moyen*

de ſe juſtifier.] On trouvoit mauvais que Brutus eût repudié Clodia fille d'Appius, mais Ciceron comptoit qu'on le blâmeroit moins quand on ſçauroit qu'il ne l'avoit fait

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

MInime miror te & graviter ferre de Marcello, & plura vereri periculi genera. Quis enim hoc timeret, quod neque acciderat antea, nec videbatur natura ferre, ut accidere poſſet? omnia igitur metuenda. Sed illud παρὰ τὴν ἱστορίαν, [a] *tu præſertim: me reliquum conſularem. Quid? tibi Servius quid videtur? quamquam hoc nullam ad partem valet ſcilicet, mihi præſertim, qui non minus bene actum cum illis putem. Quid enim ſumus? aut quid eſſe poſſumus? domi ne, an foris? quid niſi mihi hoc veniſſet in mentem ſcribere*

[a] Præter hiſtoriam.

que pour épouſer ſa couſine Porcia qui eſtoit digne fille de Caton. On voit par la date de cette Lettre, que Plutarque n'a pas eſté bien inſtruit lorſqu'il a dit que Brutus avoit épouſé Porcia du vivant de Caton.

LETTRE X.

JE ne ſuis point ſurpris que vous ſoyez fort touché de la mort de Marcellus, [1] & qu'aprés cela vous trouviez tout à craindre. Comment ſe précautionner contre des accidens qui n'ont point d'exemple, & dont il ſembloit que la nature devoit nous garantir ? aprés cela qui peut ſe croire en ſûreté ? Mais comment me dites-vous qu'il ne reſte plus que moi de Conſulaire, vous ſur tout qui êtes ſi exact ſur les faits ? Comptez-vous donc Sulpitius pour rien ? [2] Mais ce ſeroit toûjours un triſte avantage, pour moi ſur tout qui trouve que ceux qui ſont morts n'en ſont pas plus à plaindre ; que ſommes-nous ? quelle reſſource nous reſte-il, ſoit dans le public, ſoit dans le particulier ? Si je ne m'étois pas aviſé de me faire un amuſe-

ista nescio quæ, quo verterem me, non haberem.

Ad Dolabellam, ut scribis, ita puto faciendum, κοινότερα [a] *quædam, &* πολιτικώτερα. [b] *Faciendum certe aliquid est. Valde enim desiderat: Brutus si quid curabis ut sciam: cui quidem quamprimum agendum puto, præsertim si statuit, Sermunculum enim omnem aut restinxerit, aut sedarit. Sunt enim qui loquantur etiam mecum. Sed hæc ipse optime, præsertim si etiam tecum loquetur. Mihi est in animo proficisci* XI. *Kal. Hic enim nihil habeo quod agam, ne hercule illic quidem, nec usquam; sed tamen aliquid illic.*

[a] Magis communia. [b] Ad Remp. administrandam magis accommodata.

Hodie Spinterem exspecto. Misit enim Brutus ad me: per litteras purgat Cæsarem de interitu Marcelli: in quem, ne si insidiis quidem ille interfectus esset, caderet ulla suspicio; nunc vero, cum de Magio constet,

ment de ces bagatelles que je compose, que deviendrois-je ?

Je crois, comme vous, qu'il faut choisir pour Dolabella quelque matiere qui ne soit point trop métaphysique, celles qui regardent le Gouvernement luy conviendront mieux; mais il faut faire quelque chose pour luy, car il en a fort envie. Mandez-moi où en est le mariage de Brutus. Il fera bien de se marier au plûtôt, sur-tout s'il y est déterminé; cela fera taire le monde, ou du moins on n'en parlera plus tant; il y a eû des gens qui m'en ont parlé à moi même. Mais Brutus ne peut pas manquer de prendre un bon parti, sur-tout s'il vous consulte. Je compte de partir le vingt deux, car je n'ai rien à faire ici; je n'ai rien à faire non plus où je vais, ni en aucun lieu du monde; cependant j'ai quelques petites affaires à Arpinum.

J'attens aujourd'hui Spinther, car Brutus m'a donné avis de son arrivée; dans sa Lettre il justifie Cesar sur la mort de Marcellus. ? Quand même il auroit été tué par quelque inconnu, le soupçon n'en pourroit tomber en aucune maniere sur Cesar; mais puisqu'on

nonne furor ejus cauſſam omnem ſuſtinet ? plane quid ſit non intelligo. Explanabis igitur. Quamquam nihil habeo quod dubitem, niſi ipſi Magio quæ fuerit cauſſa amentiæ : pro quo quidem etiam ſponſor Sunii factus eſt. Nimirum id fuit. Solvendo enim non erat. Credo eum petiiſſe à Marcello aliquid, & illum, ut erat, conſtantius reſpondiſſe, ὁ ταυτὸν εἶδος. [a]

[a] Non eadem facies &c. v. Not.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *Que vous ne ſoyez fort touché de la mort de Marcellus.*] Il avoit eſté tué auprés d'Athenes par Publius Magius Chiloſon ami particulier. On peut voir le détail de cette affaire dans la Lettre que Sulpitius, qui commandoit alors en Grece, écrivit à Ciceron. *Epiſt.* 12. *Lib.* 4. *Fam.*

2. *Qu'il ne reſte que moi de Conſulaire, comptez vous donc Sulpitius pour rien ?*] Quand Atticus diſoit à Ciceron qu'il n'y avoit plus que luy de Conſulaire, il n'ignoroit pas qu'il y avoit encore L. Ceſar, L. Philippus,

Digitized by Google

it que c'eſt Magius, ſa fureur qu'il ourné contre luy-même, 4 fait aſſez ir qu'on ne peut charger que luy de crime. Pourquoi donc juſtifier Ceſar ? clairciſſez-moi là-deſſus, quoiqu'aprés ut je ne ſois en peine que de ſçavoir e qui a pû porter Magius à un tel exés de fureur. Marcellus luy avoit deuis peu ſervi de caution à Sunium ; 'eſt peut-être cela même qui en aura été l'occaſion. Il s'eſt trouvé hors d'état de payer ; il aura demandé quelqu'argent à Marcellus qui le luy aura refuſé avec trop de dureté, ce qui luy étoit aſſez ordinaire ; mais de ſi loin on ne peut pas deviner juſte. r

---

C. Domitius, L. Paulus, Piſon &c. mais il vouloit dire que de tous les Conſulaires qui reſtoient, il n'y avoit que luy qui fût digne de ce nom, & c'eſt pour cela que Ciceron, ſans parler des autres, ne luy objecte que Servius Sulpitius qui eſtoit homme de merite & trés-bon Citoyen.

3. *Il juſtifie Ceſar ſur la mort de Marcellus.*] Marcellus avoit toûjours eſté l'un des plus grands ennemis de Ceſar, qui ne conſentit à ſon rappel qu'aprés avoir eſté longtemps preſſé par tout ce qu'il y avoit à Rome de plus conſiderable. Ainſi, comme on eſt

Digitized by Google

toûjours porté à croire le mal, quelques perſonnes s'imaginoient que Ceſar n'ayant pû refuſer le rappel de Marcellus aux ſollicitations du Senat, il s'en eſtoit défait ſous main. Ce fut à l'occaſion de ce rappel que Ciceron, qui depuis la guerre Civile n'avoit point parlé dans le Senat, fit au nom de cette auguſte compagnie le beau remerciment qui nous eſt

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

CRedebam eſſe facile. Totum eſt aliud, poſteaquam ſum à te disjunctior. Sed fuit faciendum, ut & conſtituerem mercedulas prædiorum, & ne magnum onus obſervantiæ Bruto noſtro imponerem. Poſthac enim poterimus commodius colere inter nos in Tuſculano. Hoc autem tempore, cum ille me quotidie videre vellet, ego ad illum ire non poſſem, privabatur omni delectatione Tuſculani. Tu igitur, ſi Servilia venerit, ſi Brutus quid egerit, etiam ſi conſtituerit, quando obviam: quidquid de-

resté ſous le nom d'*Oraiſon pour Marcellus.*

4. *Sa fureur qu'il a tourné contre luy-même.*] Magius, aprés avoir tué ſon ami, ſe tua luy-même de deſeſpoir.

5. *Mais de ſi loin on ne peut pas deviner juſte.*] ἐ ταυτὸν ἰδὸς, c'eſt le commencement d'une ſentence d'Euripide dans la Tragedie intitulée *Jon*, qui ſignifie à la lettre, *les choſes paroiſſent de prés toutes autres que de loin.*

LETTRE XI.

JE croyois que je n'aurois pas tant de peine à me paſſer de vous, c'eſt tout autre choſe depuis que je ſuis plus éloigné ; mais il faloit que j'allaſſe à Arpinum pour affermer mes petites métairies ; & d'ailleurs j'apprehendois que l'honêteté que Brutus avoit pour moi, ne luy fût à charge. Nous pourrons dans la ſuite joüir plus aiſément l'un de l'autre à Tuſculum ; mais dans la conjoncture preſente, comme il me vouloit voir tous les jours, & que je ne pouvois aller chez luy, cela l'empêchoit de joüir des agrémens de ſa maiſon de campagne. Mandez-moi ſi Servilia eſt

Digitized by Google

nique erit quod ſcire me oporteat ; ſcribes. Piſonem , ſi poteris , convenies. Vides quam maturum ſit. Sed tamen , quod commodo tuo fiat.

REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

CAſaubon ſoutient comme une choſe dont il ne permet pas de douter , que les derniers mots de la Lettre précedente appartiennent au commencement de celle-ci ; & il eſt vrai que la liaiſon en eſt fort naturelle , *les choſes paroiſſent de prés toutes autres que de loin* ; auſſi , dit Ciceron , avant que je fuſſe

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

VAlde me momorderunt epiſtolæ tuæ de Attica noſtra : eædem tamen ſanaverunt. Quod enim te ipſe conſolabare iiſdem litteris , id mihi erat ſatis firmum ad leniendam ægri-

arrivée, si Brutus a fini son affaire, ou s'il a conclu quelque chose, & quand il ira au devant de Cesar; enfin apprenez-moi tout ce qui peut m'interesser. Je vous prie d'aller chez Pison; vous voyez que cela presse, que ce soit neanmoins à vôtre commodité.

---

plus éloigné, je croyois que je m'accoûtumerois à recevoir plus rarement de vos nouvelles, mais c'est toute autre chose depuis que je l'ai éprouvé. Cependant, comme cette sentence tirée d'Euripide peut aussi se lier avec la fin de la Lettre précedente; je n'ai pas voulu m'éloigner des éditions ordinaires. Les Manuscrits ne peuvent décider, parce que dans les plus anciens toutes ces Lettres sont écrites sans aucune distinction, & sans *à linea*.

LETTRE XII.

VOtre Lettre m'a mis fort en peine sur la santé de nôtre chere Attica, mais elle m'a en même temps rassuré; puisque vous vous rassurez vous-même, c'est une marque qu'il ne faut pas trop

tudinem. Ligariana præclare vendidisti. Posthac quidquid scripsero, tibi præconium deferam. Quod ad me de Varrone scribis, scis me ante orationes, aut aliquid id genus solidum scribere, ut Varronem nusquam possem intexere. Postea autem quam hæc cœpi φιλολοσώτερα, [a] *jam Varro mihi denuntiaverat magnam sane, & gravem* ϖϱοσφώνησιν. [b] *Biennium præteriit, cum ille* Καλλιπτίδης [c] *assiduo cursu cubitum illum processerit. Ego autem me parabam ad id, quod ille mihi misisset, ut αὐτῷ τῷ μέτρῳ. ἢ λῴϊον, [d] si modo potuissem. Nam hoc etiam Hesiodus adscribit,* αἶψα δύνηαι. [e] *Nunc illam* ϖερὶ τελῶν σύνταξιν, [f] *sane mihi probatam, Bruto, ut tibi placuit, despondimus: idque tu eum non nolle mihi scripsisti. Ergo illam* Ἀκαδημικὴν [g] *in qua homines, nobiles illi quidem, sed nullo modo phi-*

a Eruditiora. *b* inscriptionem. *c* Callippides. *d* Eadem mensura & melius. *e* Si possis. *f* De finibus commentationem.
g Academicam.

inquiéter. Vous avez bien fait valoir ion Oraiſon pour Ligarius ; doreſnaant, quand j'aurai compoſé quelque hoſe de nouveau, je vous chargerai le le debiter. Quant à ce que vous me ›ropoſez ſur Varron, vous ſçavez que ,uſqu'ici je n'ai compoſé que des harangues ou d'autres ouvrages dans leſquels je ne pouvois luy donner place. Lorſque j'ai commencé ces Dialogues Philoſophiques, Varron m'avoit déja declaré qu'il ſe preparoit à m'adreſſer un ouvrage conſiderable. Deux années ſe ſont paſſées depuis ; & cependant cet homme qui va ſi vîte quand il veut, n'eſt pas plus avancé que le premier jour. J'attendois qu'il m'eût tenu parole, afin de luy rendre à meſure égale & même plus grande, ſi je le pouvois s'entend, car Heſiode dans cette leçon qu'il donne de reconnoiſſance ajoûte, *ſi vous le pouvez*. Pour mon Traité ſur la fin que les hommes doivent ſe propoſer, dont je ſuis aſſez content, vous avez voulu que je l'adreſſaſſe à Brutus, & vous m'avez mandé que cela luy feroit plaiſir. Dans les Dialogues Academiques je fais parler des perſonnes, illuſtres à la verité, mais qui n'enten-

logi, nimis acute loquuntur, ad Varronem transferamus. Etenim sunt Ἀντιόχεια, [a] *quæ iste valde probat Catulo & Lucullo alibi reponemus; ita tamen, si tu hos probas: deque eo mihi rescribas velim.*

a Antiochia.

De Brinniana auctione accepi à Vestorio litteras. Ait, sine ulla controversia rem ad me esse collatam (Romæ videlicet, aut in Tusculano me fore putaverunt) a. d. IIX. Kal. Quint. Dices igitur vel amico tuo, S. Vettio coheredi meo, vel Labeoni nostro, paullum proferant auctionem; me circiter Nonas in Tusculano fore. Cum Pisone Erotem habes. De Scapulanis hortis toto pectore cogitemus. Dies adest.

Digitized by Google

ient point du tout ces ſubtilitez phiſophiques ; cela ne fait point un bon fet dans leur bouche ; mettons-le donc ıns celle de Varron , & faiſons-luy ɔutenir les principes d'Antiochus , qui ɔnt fort de ſon goût ; nous placerons illeurs Catulus & Lucullus. Je ſuppoe que vous étes content de mes Lirres Academiques ; marquez-moi ce que vous en penſez.

J'ai reçû une Lettre de Veſtorius, où il me parle de la vente des biens de Brinnius , & me marque que tous les coheritiers ſont convenus qu'elle ſe feroit chez moi le vingt-quatre de Juin ; ils ont cru ſans doute que je ſerois alors ou à Rome , ou à Tuſculum. Vous direz, je vous prie, à S. Vettius l'un des coheritiers qui eſt de vos amis, ou à Labeon qui eſt des miens, que je les prie de reculer cette vente de quelques jours , que je ſerai à Tuſculum vers le ſeptiéme de Juillet. Piſon eſt à preſent à Rome avec Eros. Travaillons de toutes nos forces à avoir les jardins de Scapula; le jour de la vente approche.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *D'Autres ouvrages dans lesquels je ne pouvois luy donner place.*] Ciceron avoit déja composé, plusieurs années auparavant, des ouvrages en forme de Dialogue, comme ceux *de l'Orateur*, & *de la Republique*; mais tous ceux qu'il y faisoit parler, estoient morts depuis long temps & n'avoient point esté contemporains de Varron.

2. *Qu'il se preparoit à m'adresser un ouvrage considerable.*] Varron adressa depuis à Ciceron ses Livres *de la langue Latine.*

3. *Cet homme qui va si vite quand il veut, n'est pas plus avancé que le premier jour.*] ILLE CALLIPPIDES. Manuce prétend que Ciceron fait ici allusion à un certain Callippides Auteur & Acteur Tragique qui se remuoit trop en declamant, & que de-là estoit venu le proverbe qu'on appliquoit à ceux qui se donnoient beaucoup de mouvement inutile. Mais j'aime mieux croire avec Casaubon, qu'il s'agit ici de quelqu'homme qui avoit souvent disputé le prix de la course aux jeux de la Grece, l'*assiduo cursu* du texte montre assez que c'est une metaphore tirée des courses du Stade.

4. *Antiochus*] Philosophe, disciple de Carneade, sous qui Ciceron & Atticus avoient étudié

udié à Athenes, & que Lucullus avoit depuis tiré à Rome.

5. *Nous placerons ailleurs Catulus & Lucullus.*] Ciceron avoit mis à la tête de chacun des deux Livres Academiques qu'il avoit d'abord composez, l'éloge de ces deux grands hommes. Le second nous est resté, heureusement pour la memoire de Lucullus, dont Ciceron fait un éloge digne de l'Orateur & du Heros.

6. *Je suppose que vous êtes content de mes Livres Academiques.*] ITA TAMEN SI TU HOS PROBAS, supp. *libros Academicos.* Ciceron a dit plus haut Ἀκαδημικὴν σύνταξιν, mais il fait plus d'attention au sens qu'aux mots. Dans la Lettre suivante en parlant de ce même ouvrage il dit, *libri quidem ita exierunt.* Manuce lit *hoc* au lieu de *hos*, ce qui fait le même sens, *si vous les croyez assez bons pour les adresser à Varron*, comme il le dit plus clairement dans la quatorziéme Lettre de ce Livre.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

Commotus tuis litteris, quod ad me de Varrone ſcripſeras, totam Academiam ab hominibus nobiliſſimis abſtuli, tranſtuli ad noſtrum ſodalem, & ex duobus libris contuli in quatuor. Grandiores ſunt omnino, quam erant illi; ſed tamen multa detracta. Tu autem mihi pervelim ſcribas, qui intellexeris illum velle. Illud vero utique ſcire cupio, quem intellexeris ab eo ζηλοτυπεῖσθαι, [a] *niſi forte Brutum: id hercle reſtabat: ſed tamen ſcire pervelim. Libri quidem ita exierunt, (niſi forte me communis* φιλαυτία [b] *decipit) ut in tali genere ne apud Græcos quidem ſimile quidquam. Tu illam jacturam feres æquo animo, quod illa, quæ habes*

a Invideri. b Amor ſui.

LETTRE XIII.

CE que vous m'avez mandé de Varron m'a déterminé à ôter de mes Livres Academiques ces Interlocuteurs illuſtres, & à mettre en leur place nôtre ami. Des deux Livres, j'en ai fait quatre; ils ſont beaucoup plus longs que n'étoient les autres, & cependant j'ai retranché bien des choſes des premiers. Dites-moi, je vous prie, à quoi vous avez connu que cela feroit plaiſir à Varron; Je voudrois auſſi ſçavoir qui eſt celui dont il vous a paru jaloux, à moins que ce ne ſoit Brutus; [1] il ne manquoit plus que cela pour me determiner entierement, [2] mais je voudrois bien en être aſſuré. Peut-être que l'amour propre ſi ordinaire aux Auteurs me trompe, mais enfin je ſuis ſi content de l'état où j'ai mis cet ouvrage, que j'oſe vous aſſûrer que même chez les Grecs on ne trouve rien de pareil en ce genre. Il faudra vous conſoler de la dépenſe inutile que vous

de Academicis, frustra descripta sunt. Multo tamen hæc erunt splendidiora, breviora, meliora.

Nunc autem ἀπορῶ, [a] *quo me vertam. Volo Dolabellæ valde desideranti. Non reperio quid: & simul* αἰδέομαι Τρῶας. [b] *Neque, si aliquid, qui potero* μέμψιν [c] *effugere. Aut cessandum igitur, aut aliquid excogitandum. Sed quid hæc levia curamus? Attica mea, obsecro te, quid agit? quæ me valde angit. Sed crebro regusto tuas litteras: in his acquiesco. Tamen exspecto novas.*

a Dubito. *b* Vereor Trojanos.
c Accusationem.

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. A *Moins que ce ne soit Brutus.*] Ciceron luy avoit adressé le Livre des Orateurs illustres, & l'*Orateur*; & il luy destinoit encore les Livres *de Finibus*.

2. *Il ne manquoit plus que cela pour*

avez faite pour avoir une copie de ces premiers Livres. Ces derniers ſont écrits d'une maniere plus claire, plus courte, & meilleure.

Je ſuis à preſent trés-embaraſſé; je veux adreſſer quelque ouvrage à Dolabella qui le ſouhaite fort. Je ne vois pas quelle ſorte d'ouvrage je pourrois choiſir; je crains de plus que cela ne faſſe parler; & quand j'aurois un ouvrage tout trouvé, comment pourrois-je empêcher qu'on ne me blamât? Il faut donc, ou abandonner ce deſſein, ou imaginer quelque expedient. Mais pourquoi m'arrêter à ces bagatelles? Parlons plûtôt de nôtre chere Attica; comment ſe porte-elle? je ſuis fort en peine de ſa ſanté, je relis ſouvent vôtre Lettre parce qu'elle me raſſure; cependant je voudrois bien en avoir des nouvelles plus fraîches.

---

me determiner.] Cela a rapport à ce que Ciceron dit deux lignes plus haut, *qui intellexeris illum velle*; aprés *id hercle reſtabat*, il faut ſous-entendre *quo intelligeres*. Puiſque vous vous étes aperçû que Varron étoit jaloux de Brutus, c'eſt une marque ſûre qu'il a envie

que je luy adreſſe quelqu'ouvrage. Quelques Commentateurs donnent un autre ſens à ces mots ; ils ſignifient ſelon eux, vous m'avez fait entendre aſſez clairement que c'eſtoit Brutus, & il ne vous reſtoit plus que de le nommer.

3. *Je crains de plus que celà ne faſſe par-*

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

BRinnii libertus, coheres noſter, ſcripſit ad me, velle, ſi mihi placeret, coheredes, ſe & Sabinum Albium ad me venire. Id ego plane nolo. Hereditas tanti non eſt. Et tamen obire auctionis diem facile potuerunt, (eſt enim III. *Id.) ſi me in Tuſculano poſtridie Nonas mane convenerint. Quod ſi laxius volent proferre diem, poterunt vel biduum, vel triduum, vel ut videbitur. Nihil enim intereſt. Quare, niſi jam profecti ſunt, retinebis homines. De Bruto ſi quid erit: de Cæſare ſi quid*

ler.] αἰδέομαι τρῶας, à la lettre, *je crains les Troyens*, c'eſt une alluſion à un endroit d'Homere que nous avons déja expliqué.* Ciceron voyoit bien qu'on ne manqueroit pas de dire que quoique Dolabella eût repudié ſa fille, il luy faiſoit ſa cour parce qu'il avoit du credit auprés de Ceſar.

* *V. Rem. 3. ſur la 5. Lett. du 2. Liv.*

LETTRE XIV.

L'Affranchi de Brinnius, qui a part à ſa ſucceſſion auſſi-bien que moi, m'a écrit qu'il vouloit me venir trouver avec Sabinus autre coheritier. Je ne veux point abſolument qu'ils y viennent, cette ſucceſſion n'eſt pas de ſi grande conſequence. Ils pouvoient toûjours faire publier la vente pour le onze, pourvû qu'ils viennent à Tuſculum le ſix. Ils peuvent même reculer cette vente de deux ou trois jours, ou de plus s'il le jugent à propos, car cela eſt indifferent. Ainſi, s'ils ne ſont point encore partis, vous empêcherez qu'ils ne partent. Mandez-moi ce que vous ſçavez du mariage de Brutus & de

Digitized by Google

ſcies ; ſi quid erit præterea ſcribes. Illud etiam atque etiam conſideres velim , placeatne tibi mitti ad Varronem quod ſcripſimus. Etſi etiam ad te aliquid pertinet. Nam ſcito , te ei dialogo adjunctum eſſe tertium. Opinor igitur conſideremus : etſi nomina jam facta ſunt. Sed vel induci , vel mutari poſſunt.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

QUid agit , obſecro te , Attica noſtra ? nam triduo abs te nullas acceperam. Nec mirum : nemo enim venerat , nec fortaſſe cauſſa fuerat. Itaque ipſe quid ſcriberem non habebam. Quo autem die has Valerio dabam , exſpectabam aliquem meorum ; qui ſi veniſſet , & à te quid attuliſſet , videbam non defuturum quod ſcriberem.

l'arrivée de Cesar, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Je vous prie d'examiner avec attention si vous jugez à propos que j'envoye à Varron l'ouvrage que j'ai achevé. Cela vous regarde même en particulier, car vous êtes le troisiéme Interlocuteur. Vos noms sont déja placez, mais on peut les effacer & en mettre d'autres.

LETTRE XV.

DItes-moi, je vous prie, comment se porte vôtre chere fille, il y a trois jours que je n'ai eû de vos Lettres. Je n'en suis pas surpris, car vous n'avez point eû de commodité pour m'écrire, vous n'aviez peut-être rien à me mander, & de mon côté je n'ai rien à vous apprendre. Je me sers de l'occasion de Valerius pour vous écrire ce mot; j'attens aujourd'hui un de mes gens; s'il arrive & qu'il m'apporte une de vos Lettres, cela me fournira de quoi vous écrire.

Digitized by Google

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

NOs, cum flumina, & ſolitudines ſequeremur, quo facilius ſuſtentare nos poſſemus, pedem è villa adhuc egreſſi non ſumus; ita magnos, & aſſiduos imbreis habebamus. Illam Academicen σύνταξιν [a] *totam ad Varronem traduximus. Primo fuit Catuli, Luculli, Hortenſii. Deinde, quia παρὰ τὸ ὡρέπον* [b] *videbatur, quod erat hominibus notum, non illa quidem* ἀπαιδευσία, [c] *ſed in iis rebus* ἀτριψία, [d] *ſimul ac veni ad villam, eoſdem illos ſermones ad Catonem, Brutumque tranſtuli. Ecce tuæ litteræ de Varrone. Nemini viſa eſt aptior* Ἀντιόχεια [e] *ratio. Sed tamen velim ſcri-*

a Commentationem. *b* Præter decorum. *c* Ignorantia. *d* Uſus nullus. *e* Antiochia.

LETTRE XVI.

JE ſuis venu ici pour me promener ſur le bord de nos rivieres, & pour chercher dans la ſolitude quelque ſoulagement ; mais nous avons eû des pluyes continuelles qui ne m'ont pas permis de mettre le pié dehors. J'ai pris Varron pour Interlocuteur dans tous mes Livres Academiques. D'abord j'avois choiſi Catulus, Lucullus & Hortenſius ; depuis, comme je trouvai que cela étoit contre la vraiſemblance, parce qu'il étoit de notorieté publique que, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas abſolument ces matieres, ils n'y étoient point aſſez verſez ; dés que je fus à la campagne, je mis ces Dialogues ſous le nom de Caton & de Brutus. Là-deſſus, je reçûs la Lettre où vous me parliez de Varron ; je trouvai que perſonne ne convenoit mieux pour ſoutenir les ſentimens d'Anthiochus. Je vous prie neanmoins de me marquer ſi vous

bas ad me, primum placeatne tibi aliquid ad illum; deinde, si placebit, hocne potissimum. Quid Servilia, jamne venit? Brutus ecquid agit, ecquando? De Cæsare quid auditur? Ego ad Nonas, quemadmodum dixi. Tu cum Pisone, si quid poteris.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

V. *Kalend. exspectabam Roma aliquid; non quo imperassem. Igitur aliquid tuis: nunc eadem illa, quid Brutus cogitet, aut si aliquid egit, ecquid à Cæsare. Sed quid ista, quæ minus curo? Attica nostra quid agat, scire cupio. Etsi tuæ litteræ (sed jam nimis veteres sunt) recte sperare jubent. Tamen exspecto recens aliquid.*

Digitized by Google

jugez à propos que j'adreſſe quelque ouvrage à Varron, & enſuite ſi vous me conſeillez de luy adreſſer celui-ci, Servilia eſt-elle arrivée ? Où en eſt le mariage de Brutus, & quand ſe fera-t'il ? Que dit-on de l'arrivée de Ceſar ? Je demeurerai ici juſqu'au ſept, comme je vous l'ai dit. Tâchez de conclure avec Piſon.

LETTRE XVII.

J'Attens le vingt-ſept des nouvelles de Rome ; ce n'eſt pas que j'aye donné pour cela aucun ordre à mes gens, mais je compte que vous m'en envoyerez quelqu'un des vôtres. J'attens toûjours les mêmes nouvelles ; quel eſt le deſſein de Brutus ? ſon affaire avance-t-elle ? ſçait-on quelque choſe de l'arrivée de Ceſar ? Mais pourquoi commencer par ces nouvelles dont je ne me ſoucie que mediocrement ? Je ſuis plus en peine de la ſanté de nôtre chere Attica. Vos Lettres me donnent de bonnes eſperances, mais elles ſont à preſent de trop vieille date ; je voudrois en avoir des nouvelles plus fraîches.

Digitized by Google

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

VIdes propinquitas quid habeat. Nos vero conficiamus hortos. Colloqui videbamur in Tusculano cum essem; tanta erat crebritas litterarum. Sed id quidem jam erit. Ego interea admonitu tuo perfeci sane argutulos libros ad Varronem: sed tamen exspecto; quid ad ea, quæ scripsi ad te: primum, qui intellexeris eum desiderare à me, cum ipse homo πολυγραφώτατος [a] *numquam me lacessisset: deinde, quem ζηλοτυπεῖν,* [b] *nisi forte Brutum: quem si non ζηλοτυπεῖ,* [c] *multo Hortensium minus, aut eos quï de Rep. loquuntur. Plane hoc mihi explices velim: in primis, maneasne*

a Multa scribens.
b Invidere. c Invidet.

LETTRE XVIII.

VOyez ce que c'eſt que de n'être pas éloignez ? Ayons donc au plûtôt des jardins auprés de Rome. Pendant que j'étois à Tuſculum, nous nous écrivions ſi ſouvent que nôtre commerce me paroiſſoit une converſation, j'aurai bien-tôt le même plaiſir. En attendant, j'ai achevé ces Livres qui contiennent tout ce qu'il y a de plus ſubtil dans la Philoſophie, & que je deſtine à Varron comme vous me l'avez propoſé. J'attens neanmoins ce que vous me répondrez ſur ce que je vous ai écrit là-deſſus ; premierement à quoi avez-vous reconnu que Varron ſouhaitoit cela de moi, luy qui parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſez ne m'en a jamais adreſſé aucun ? En ſecond lieu, qui eſt celui dont il eſt jaloux, à moins que ce ne ſoit Brutus ? Si ce n'eſt pas luy, c'eſt encore moins Hortenſius, [1] ou ceux que

in ſententia, ut mittam ad eum, quæ ſcripſi; an nihil neceſſe putes. Sed hæc coram.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *SI ce n'eſt pas luy, c'eſt encore moins Hortenſius.*] Ciceron luy avoit adreſſé ce Traité *de la Philoſophie* que nous avons perdu. Il eſtoit écrit en forme de Dialogue, & Ciceron y parloit avec Hortenſius, dont il portoit le nom; comme le Livre des Orateurs illuſtres portoit le nom de Brutus; celui de la vieil-

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

COmmodum diſceſſerat Hilarus librarius IV. *Kal. cui dederam litteras ad te, cum venit tabellarius cum tuis litteris pridie datis: in quibus illud mihi gratiſſimum fuit, quod*

je fais parler dans mes Livres de la Republique. [2] Eclairciſſez-moi là-deſſus, & n'oubliez pas de me marquer ſi vous êtes toûjours d'avis que j'envoye cet ouvrage à Varron, ou ſi vous avez changé de ſentiment ; mais nous en parlerons enſemble.

---

leſſe, le nom du vieux Caton; & celui de l'Amitié, le nom de Lælius. Ciceron dit que Varron devoit eſtre encore moins jaloux d'Hortenſius, & parce qu'il eſtoit mort, & parce que Ciceron ne luy avoit pas adreſſé tant d'ouvrages qu'à Brutus.

2. *Ceux que je fais parler dans les Livres de la Republique.*] Scipion, Lælius, Manilius &c. qui eſtoient tous morts depuis longtemps.

LETTRE XIX.

HIlarus mon Secretaire, à qui j'ai donné le vingt-huit une Lettre pour vous, ne faiſoit que de partir lorſque vôtre Meſſager m'a apporté la vôtre du vingt-ſept. J'y ai lû avec bien du plaiſir que vôtre fille vous prioit de

Attica noſtra rogat te, ne triſtis ſis quodque tu ἀκίνδυνα[a] *eſſe ſcribis. Ligarianam, ut video, præclare auctoritas tua commendavit. Scripſit enim ad me Balbus, & Oppius, mirifice ſe probare; ob eamque cauſſam ad Cæſarem eam ſe oratiunculam miſiſſe. Hoc igitur idem tu mihi antea ſcripſeras.*

In Varrone iſta cauſſa me non moveret, ne viderer φιλένδοξος:[b] *(ſic enim conſtituebam, neminem includere in Dialogos eorum, qui viverent) ſed, quia ſcribis & deſiderari à Varrone, & magni illum æſtimare, eos confeci: & abſolvi, neſcio quam bene, ſed ita accurate, ut nihil poſſet ſupra, Academicam omnem quæſtionem libris quatuor. In eis, quæ erant contra ἀκαταληψίαν*[c] *præclare collecta ab Antiocho, Varroni dedi: ad ea ipſe reſpondeo: tu es tertius in ſermone noſtro. Si Cottam, & Varronem feciſſem inter ſe diſputanteis, ut à te*

a Sine periculo. *b* Gloriæ cupidus.
c Opinionem eorum qui nihil comprehendi poſſe dicunt.

ne vous point inquiéter, & que vous croyiez auſſi que ſa maladie n'étoit point dangereuſe. Je vois que vous avez bien fait valoir mon oraiſon pour Ligarius, car Balbus & Oppius m'ont écrit qu'ils l'avoient trouvée ſi belle qu'ils avoient crû devoir l'envoyer à Ceſar ; [1] vous m'aviez déja mandé la même choſe.

Si j'adreſſe à Varron mes Dialogues Academiques, ce n'eſt pas de peur qu'on ne croye que c'eſt par gloire que que je ne les luy adreſſe pas [2] (car je m'étois fait une loy de ne point faire parler dans ces ſortes de Dialogues des perſonnes vivantes) mais puiſque vous m'aſſurez que Varron le ſouhaite, & qu'il trouve que cela luy fera honneur, je l'ai fait, & l'ouvrage eſt achevé ; je n'oſe pas vous dire qu'il ſoit bon, mais du moins il ne pouvoit être plus travaillé. J'ai renfermé en quatre Livres, toute la doctrine des Academiciens. Je fais dire à Varron tout ce qu'Antiochus a raſſemblé de preuves contre le ſentiment de ceux qui croyent qu'il n'y a aucune verité certaine ; je luy répons, & vous étes en tiers avec nous. Si j'avois fait diſputer enſemble Cotta & Varron, comme vous me le propoſez dans

proximis litteris admoneor ; meum κωφὸν πρόσωπον [a] *esſet. Hoc in antiquis perſonis ſuaviter fit, ut & Heraclides in multis, & nos ſex de Rep. libris fecimus. Sunt etiam de oratore noſtri tres, mihi vehementer probati. In eis quoque eæ perſonæ ſunt, ut mihi tacendum fuerit. Craſſus enim loquitur, Antonius, Catulus ſenex, C. Julius, frater Catuli, Cotta, Sulpicius. Puero me hic ſermo inducitur, ut nullæ eſſe poſſent partes meæ. Quæ autem his temporibus ſcripſi, Ἀριστοτέλειον* [b] *morem habent ; in quo ſermo ita inducitur ceterorum, ut penes ipſum ſit principatus. Ita confeci quinque libros περὶ τελῶν,* [c] *ut Epicurea L. Torquato, Stoica M. Catoni, περιπατητικὰ* [d] *M. Piſoni darem. ἀζηλοτύπητον* [e] *id fore putaram, quod omnes illi deceſſerant.*

a Perſona muta. *b* Ariſtotelicum.
c De Finibus. *d* Peripatetica. *e* Sine invidia.

vôtre derniere Lettre, j'aurois été un perſonnage muet. 3 Cela eſt bon lorſqu'on choiſit pour Interlocuteurs des perſonnes qui ſont mortes depuis long-temps, comme Heraclide 4 a fait dans pluſieurs de ſes Dialogues, & comme j'ai fait auſſi dans ceux *de la Republique* & dans mes trois Livres *de l'Orateur*, dont je vous avoüe que je ſuis trés-content, & dans leſquels je ne pouvois pas non plus avoir de place. Les Interlocuteurs ſont Craſſus, Antonius, le vieux Catulus, C. Julius frere de Catulus, Cotta & Sulpitius. Dans le temps où je place ce Dialogue, j'étois encore enfant, ainſi je ne pouvois point y entrer. Mais les Dialogues que j'ai faits depuis peu ſont à la maniere de ceux d'Ariſtote, où parmi les perſonages il joüe toûjours le premier rôle. C'eſt ainſi que dans les cinq Livres *de Finibus*, que je viens d'achever, je fais expliquer la doctrine des Epicuriens par L. Torquatus, celle des Stoïciens par M. Caton, & celle des Peripateticiens par M. Piſon; & je leur répons tour à tour. 5 Je fais parler des perſonnes qui ne ſont plus en vie, afin de ne point faire de jaloux.

Digitized by Google

Hæc Academica, ut scis, cum Catulo, Lucullo, Hortensio contuleram. Sane in personas non cadebant. Erant enim λογικώτερα, [a] *quam ut illi de iis somniasse umquam viderentur. Itaque, ut legi tuas de Varrone, tanquam* ἑρμαῖον [b] *arripui. Aptius esse nihil potuit ad id philosophiæ genus, quo ille maxime mihi delectari videtur, easque partes, ut non sim consecutus, ut superior mea causa videatur. Sunt enim vehementer* πιθανὰ [c] *Antiochia: quæ diligenter à me expressa, acumen habent Antiochi, nitorem orationis nostrum; si modo is est aliquis in nobis. Sed tu dandosne putes hos libros Varroni etiam atque etiam videbis. Mihi quædam occurrunt: sed ea coram.*

a Subtiliora.
b Lucrum insperatum.
c Probabilia.

Digitized by Google

Par la même raiſon je faiſois parler dans les Livres Academiques Catulus, Lucullus, & Hortenſius ; mais je leur donnois des rôles qui ne leur convenoient point, & il n'étoit pas vraiſemblable qu'ils euſſent jamais penſé même en ſonge à toutes ces ſubtilitez Philoſophiques. Ainſi dés que j'eus lû ce que vous me propoſez ſur Varron, je le ſaiſis comme une vraie trouvaille. [6] Ce genre de Philoſophie qu'il a toûjours aimé luy convient ſi fort, & le rôle que je luy donne eſt ſi bon, que j'apprehende que le ſentiment que je ſoutiens ne paroiſſe pas le meilleur ; car Antiochus donne un grand air de verité à tout ce qu'il dit. Je l'ai rendu fidelement, & j'ai joint à la ſubtilité des raiſonnemens de ce Philoſophe, la pureté & l'élegance du ſtile, ſi toutefois il y en a quelqu'une dans le mien. Cependant je vous prie d'examiner encore à loiſir ſi je dois adreſſer ces Livres à Varron ; il me vient quelques penſées là-deſſus, mais nous en parlerons enſemble.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *Qu'ils avoient crû devoir l'envoyer à Cesar.*] Il connoiſſoit cette Harangue qui fit ſur luy l'effet prodigieux que tout le monde ſçait ; mais les Harangues de Ciceron eſtoient encore toute autre choſe ſur le papier ; il les retouchoit avec ſoin ; & ne les faiſoit paroître qu'aſſez long-temps aprés qu'il les avoit prononcées.

2. *Ce n'eſt pas de peur qu'on ne croye que c'eſt par gloire que je ne les luy adreſſe pas.*] C'eſt-à-dire, de peur qu'on ne crût que Ciceron n'avoit point voulu faire les avances, & qu'il n'avoit pas adreſſé ſes Livres Acade-

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

A Cæſare litteras accepi conſolatorias, datas prid. Kal. Mai. Hiſpali. De urbe augenda quid ſit promulgatum non intellexi : id ſane ſci-

miques

niques à Varron, parce que Varron ne luy avoit adressé aucun de ses ouvrages.

3. *J'aurois fait un personnage muet.*] On voit bien que c'est une métaphore tirée du Theatre, & tout le monde sçait que *persona muta*, c'estoient les personnages qui avoient part à l'action & à l'intrigue sans paroître sur la scene.

4. *Heraclide.*] D'Heraclée dans le Pont. Il fut disciple de Platon & ensuite d'Aristote. Il ne nous reste aucun de ses ouvrages. On en peut voir le dénombrement dans Diogene Laërce.

5. *Et je leur répons tour à tour.*] J'ai ajoûté ces mots sans lesquels on n'auroit pas compris le rapport qu'il y avoit entre les Dialogues de Ciceron & ceux d'Aristote, où ce Philosophe, comme le dit nôtre Auteur, joüoit le premier rôle.

6. *Une trouvaille.*] ἐφεῦρον signifie *lucrum non speratum*, parce qu'on croyoit que c'étoit à Mercure qu'on en avoit l'obligation.

LETTRE XX.

J'Ai reçû une Lettre de Cesar sur la mort de ma fille, datée du dernier d'Avril à Hispalis. Je n'ai point compris ce que c'est que cette nouvelle loy qu'on a proposée pour étendre l'enceinte

re velim. Torquato noſtra officia grata eſſe facile patior : eaque augere non deſinam Ad Ligarianam de uxore Tuberonis, & privigna, neque poſſum jam addere, (eſt enim res pervulgata) neque Tuberonem volo defendere. Mirifice eſt enim φιλαίτιος. [a] *Theatrum quidem ſane bellum habuiſti. Ego, etſi hoc loco facillime ſuſtentor, tamen te videre cupio. Itaque, ut conſtitui, adero. Fratrem credo à te eſſe conventum. Scire igitur ſtudeo quid egeris.*

a Querulus.

De fama nihil ſane laboro : etſi ſcripſeram ad te tunc ſtulte ; nihil melius. Curandum enim non eſt. Atque hoc, in omni vita ſua quemque à recta conſcientia traverſum unguem non oportet diſcedere, videri quam φιλοσόφως ? [b] *an tu nos fruſtra exiſ-*

b Philoſophice.

de Rome, [1] & je ſuis fort curieux de le ſçavoir. Je ſuis ravi que Torquatus ſoit content de ce que j'ai fait pour luy, & je tâcherai qu'il le ſoit encore davantage dans la ſuite. Je ne peux plus ajoûter à mon Oraiſon pour Ligarius qui eſt déja répanduë, ce que Tuberon voudroit que j'y ajoûtaſſe ſur ſa femme & ſur ſa belle-mere, & je me ſoucie fort peu de juſtifier Tuberon, [2] c'eſt un homme trop delicat & trop dificile. Vous avez eû une belle ſcene. Quoique je me trouve trés-bien ici, j'ai fort envie de vous revoir; ainſi je ſerai de retour dans le temps que je vous ai marqué. Je crois que vous aurez vû mon frere, & je vous prie de me marquer ce que vous avez fait avez luy.

Je me ſoucie fort peu de tout ce qu'on peut dire; ce que je vous avois écrit alors n'étoit point ſage, & il n'eſt rien de mieux que de ne ſe point mettre en peine de ce que le monde dit. L'eſſentiel c'eſt de tâcher, dans tout le cours de ſa vie, de ne pas s'écarter le moins du monde du droit chemin, & de n'avoir jamais la moindre choſe à ſe reprocher. Voyez-vous comme je ſuis

timas hæc in manibus habere? δεδῆχθαι [a] *te nollem, quod nihil erat. Redeo enim rursus eodem. Quidquam me putas curare in toto, nisi ut ei ne desim? id ago scilicet ut judicia videar tenere, μὴ γὰρ αὐτοῖς.* [b] *Vellem tam domestica ferre possem, quam ista contemnere. Putas autem me voluisse aliquid, quod perfectum non sit? non licet scilicet sententiam suam: sed tamen quæ tum acta sunt, non possum non probare: & tamen non curare pulchre possum, sicuti facio. Sed nimium multa de nugis.*

a Morsum esse.

b Non enim ipsis.

devenu Philoſophe ; croyez-vous donc que je ne ſçache pas profiter des belles leçons de mes Livres Philoſophiques ? Ce que je vous ai mandé ne valoit pas la peine que vous le priſſiez ſi fort à cœur. 3 Je reviens à mon principe ; croyez-vous donc que je me ſoucie d'autre choſe ſi-non de ne pas manquer à un ami ? 4 Apparemment que je me ſoucie fort d'être le maître du Barreau, c'eſt de quoi je me ſoucie le moins. 5 Je voudrois pouvoir me mettre au deſſus des chagrins domeſtiques, auſſi facilement que je ſçai mépriſer tout cela. Où bien croyez-vous que j'aie ſouhaité une choſe qui ne m'ait pas réüſſi ? 6 N'eſt-il pas permis de changer de ſentiment ſelon les conjonctures ? J'avoüe donc que j'ai lieu d'être content de ce que j'ai fait autrefois, mais cela n'empêche pas que je ne puiſſe à preſent ne m'en plus ſoucier, comme je fais ; mais c'eſt aſſez parler de ces bagatelles.

REMARQUES

SUR LA XX. LETTRE.

1. *Ce que c'eſt que cette nouvelle loy qu'on a propoſée pour étendre l'enceinte de Rome.*] Il en ſera parlé en détail dans la trente-troiſiéme Lettre de ce Livre.

2. *Je ne veux point juſtifier Tuberon.*] Il avoit accuſé Ligarius, & il ſouhaitoit apparemment que Ciceron dît dans ſa Harangue qu'il ne s'eſtoit porté à l'accuſer qu'à la ſollicitation de ſa femme & de ſa belle-mere avec qui il eſtoit peut-être alors broüillé, & je crois que c'eſtoit cette broüillerie qui avoit donné a Atticus la ſcene dont Ciceron parle ici, car ces paroles *Theatrum ſane bellum habuiſti*, doivent ſe prendre ici dans le même ſens que celles-ci de la quinziéme Lettre du ſecond Livre, *præclarum ſpectaculum mihi propono, modo te conſeſſore ſpectare liceat.*

3. *Ce que je vous ai mandé ne valoit pas la peine que vous le priſſiez ſi fort à cœur.*] Il veut parler de ce qu'il avoit mandé à Atticus des mauvais diſcours que leur neveu avoit tenu de Ciceron. *V. Epiſt. 9. h. Libri.*

4. *Croyez-vous donc que je me ſoucie d'autre choſe, ſi-non de ne pas manquer à un ami?*] Il paroît par plus d'un endroit de cette Lettre que quelqu'ami de Ciceron l'avoit prié de plaider pour luy, & qu'Atticus pour

Digitized by Google

l'y engager, luy avoit mandé qu'on trouvoit mauvais qu'il ne vint point à Rome, & qu'il abandonnât entierement les affaires ; & c'eſt là-deſſus que Ciceron dit à Atticus, qu'il ſe ſoucie fort peu de tout ce que l'on peut dire, qu'il ne veut plus eſtre l'eſclave des opinions des autres, comme il l'avoit eſté autrefois, & que ſi quelque choſe pouvoit le determiner à reparoître au Barreau, ce ſeroit le ſeul motif de l'amitié.

5. *C'eſt de quoi je me ſoucie le moins.*] μὴ γὰρ αὐτοῖς, *neque enim illis* ſupp. *delector.*

6. *Que j'aie ſouhaité une choſe qui ne m'ait pas réüſſi.*] C'eſt à-dire, que je n'aye pas acquis dans le Barreau tout l'honneur que j'y voulois acquerir.

Digitized by Google

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

AD Hirtium dederam epistolam sane grandem, quam scripseram proxime in Tusculano. Huic, quam tum mihi misisti, rescribam alias. Nunc aliis malo. Quid possum de Torquato, nisi aliquid à Dolabella? quod simul ac; continuo scietis. Exspectabam hodie, aut summum cras ab eo tabellarios: qui simul ac venerint, mittentur ad te. A Quinto exspecto. Proficiscens enim è Tusculano IIX. *Kal. ut scis, misi ad eum tabellarios.*

Nunc, ad rem ut redeam, inhibere illud tuum, quod valde mihi arriserat, vehementer displicet. Est enim verbum totum nauticum. Quamquam id quidem sciebam: sed arbi-

Digitized by Google

LETTRE XXI.

J'Ai donné à Hirtius une fort grande Lettre pour vous, que j'ai écrite tout nouvellement à Tuſculum ; je répondrai une autre fois à celle que vous m'avez écrite dans le même temps; j'aime mieux à preſent répondre à vos autres Lettres. Que puis-je vous dire de Torquatus ? à moins que je n'apprenne quelque choſe par Dolabella ; dés que j'aurai la réponſe je vous en ferai part. Je l'aurai aujourd'hui ou demain au plus tard ; dés que les Exprés que je luy ai dépêchez ſeront de retour, je vous les envoirai. J'attens des nouvelles de mon frere à qui, comme vous ſçavez, j'envoyai un Exprés le vingt-quatre en partant de Tuſculum.

Pour venir maintenant à nôtre affaire, vôtre *inhibere* dont j'avois été d'abord ſi content, ne me plaît plus ; [1] c'eſt un mot dont on ne peut ſe ſervir qu'en fait de navigation. Je le ſçavois déja ; mais je croyois que l'on ſe ſervoit de

trabar ſuſtineri remos, cum inhibere eſſent remiges juſſi. Id non eſſe ejuſmodi didici heri, cum ad villam noſtram navis appelleretur. Non enim ſuſtinent, ſed alio modo remigant. Id ab ἐποχῇ [a] *remotiſſimum eſt. Quare facies, ut ita ſit in libro, quemadmodum fuit. Dices hoc idem Varroni, niſi forte mutavit. Nec eſt melius quidquam, quam ut Lucullus:*

Suſtineat currum, ut bonus ſæpe
[agitator, equoſque.

a Retentione.

Semperque Carneades προβολὴν [b] *pugilis, & retentionem aurigæ, ſimilem facit ἐποχῆ.* [c] *inhibitio autem remigum motum habet, & vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.*

b Statum jamjam dimicaturi.
c Retentioni.

Vides quanto hoc diligentius curem,

ce terme pour ordonner aux Rameurs de s'arrêter, mais j'ai été détrompé hier en voyant aborder un vaiſſeau auprés de ma maiſon de campagne. Lorſque celui qui commande ſe ſert de ce terme, les Rameurs ne s'arrêtent pas, mais ils rament d'une maniere differente; cela n'a aucun rapport avec l'ἐποχή. Vous mettrez donc dans vôtre exemplaire le même mot qui y étoit auparavant. Vous direz auſſi à Varron de l'y remettre, en cas qu'il l'eût ôté. Il n'y a point de mot qui exprime mieux que *ſuſtinere*, dans le ſens que Lucullus 3 dit

Suſtineat currum, ut bonus ſæpe agitator,
[equoſque.

Et Carneade compare toûjours l'ἐποχή à la poſture d'un Athlete qui meſure ſon adverſaire pour le mieux fraper, & a l'attitude d'un conducteur de chariots qui retient ſes chevaux tout prêts à entrer dans la carriere; au lieu que *inhibitio* ſignifie un mouvement des Rameurs different du mouvement ordinaire, & encore plus fort pour tourner le vaiſſeau de la proüe à la poupe.

Vous voyez que cela m'occupe plus

quam aut de rumore, aut de Pollione: de Pansa etiam, si quid certius. Credo enim palam factum esse: de Critonio, si quid esset: certene de Metello & Balbino? dic mihi, placetne tibi primum edere injussu meo? hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros solitus est divulgare; ex quo λόγοισιν Ἑρμόδωρος. [a] *Quid illud? rectumne existimas cuiquam ante, quam Bruto? cui, te auctore, προσφωνῶ.* [b] *Scripsit enim Balbus ad me, se à te quintum de finibus librum descripsisse: in quo non sane multa mutavi: sed tamen quædam. Tu autem commode feceris, si reliquos continueris, ne & ἀδιόρθωτα* [c] *habeat Balbus, & ἔωλα* [d] *Brutus. Sed hæc hactenus ne videar περὶ μικρὰ σπουδάζειν.* [e] *Etsi nunc quidem maxima mihi sunt hæc. Quid est enim aliud?*

a Verbis Hermodorus. v. Not. *b* Dico. *c* Non correcta. *d* Obsoleta. *e* In parvis rebus multum studii ponere.

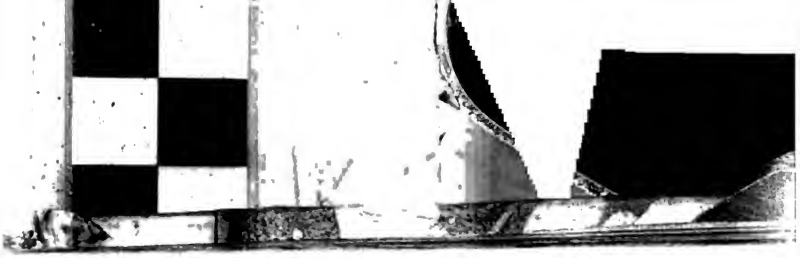

que tout ce que l'on peut dire de moi, [4] & que les bruits qui courent de Pollion. [5] Marquez-moi si l'on a des nouvelles plus sûres de Pansa, [6] car cela doit être à present public. Que dit-on de Critonius ? ce que l'on dit de Metellus [7] & de Balbinus, [8] se confirme-t-il ? Mais, dites-moi, croyez-vous qu'il faille publier mes ouvrages sans mon ordre ? Hermodorus ne se donnoit pas cette liberté lorsqu'il publioit les ouvrages de Platon, d'où est venu le proverbe *Hermodore trafique en paroles.* [9] Mais ce n'est pas tout, croyez-vous qu'il convienne que quelqu'un voie avant Brutus un ouvrage que vous m'avez conseillé vous même de luy adresser ? Je vous dis cela parce que Balbus m'a écrit que vous luy aviez donné le cinquiéme Livre *de Finibus* pour le faire copier ; je n'y ai pas fait de grands changemens, mais j'y en ai fait quelques-uns. Il est donc bon que vous ne communiquiez pas les autres Livres, afin que Balbus n'ait pas un ouvrage imparfait, & que je n'envoie pas à Brutus un ouvrage déja public ; mais n'en disons pas davantage là-dessus, de peur qu'il ne paroisse

Digitized by Google

Varroni quidem quæ ſcripſi te auctore, ita propero mittere, ut jam Romam miſerim deſcribenda. Ea ſi voles, ſtatim habebis. Scripſi enim ad librarios, ut fieret tuis, ſi tu velles, deſcribendi poteſtas. Ea vero continebis, quoad ipſe te videam; quod diligentiſſime facere ſoles, cum à me tibi dictum eſt. Cum autem fugit me tibi dicere, mirifice Cærelia ſtudio videlicet philoſophiæ flagrans deſcribit à tuis: iſtos ipſos de finibus habet. Ego autem tibi confirmo, (poſſum falli, ut humanus) à meis eam non habere: numquam enim ab oculis meis afuerunt. Tantum porro aberat ut binos ſcriberent; vix ſingulos confecerunt. Tuorum tamen ego nullum delectum arbitror; idemque te volo exiſtimare. A me enim prætermiſſum eſt, ut dicerem, me eos exire nondum velle. Hui quam diu de nugis? de re enim nihil habeo, quod loquar.

que je prens trop à cœur des bagatelles.

J'ai ſi fort envie que Varron ait au plûtôt l'ouvrage que vous m'avez conſeillé de luy adreſſer, que je l'ai déja envoyé à Rome pour le faire copier. Vous pourrez le voir dés à preſent, car j'ai ordonné à mes Copiſtes de le communiquer aux vôtres ſi vous le ſouhaitez; mais vous ne le montrerez à perſonne que je ne vous aye vû. Vous étes trés-exact là-deſſus lorſque j'ai ſoin de vous en avertir; mais lorſque je l'oublie, Cerellia qui a un goût merveilleux pour la Philoſophie, fait faire une copie ſur la vôtre. Elle a déja les Livres *de Finibus*; & je vous répons (quoique je puiſſe me tromper comme les autres hommes) qu'elle ne les a point eûs par mes Copiſtes, car je ne les ai point perdus de vûë; & bien loin que mes gens en ayent pû faire deux copies, ils ont eû bien de la peine à en faire une. Cependant je crois & je vous prie auſſi de croire que ce n'eſt point la faute de vos gens; c'eſt la mienne de n'avoir pas averti que je ne voulois pas qu'on en laiſſât prendre des copies. Voilà parler long-temps de

De Dolabella tibi assentior. Coheredes, ut scribis, in Tusculano. De Cæsaris adventu scripsit ad me Balbus, non ante Kal. Sext. De Attica optime, quod levius, ac lenius, & quod fert εὐκόλως. [a]

a Placide.

Quod autem de illa nostra cogitatione scribis, in qua nihil tibi cedo; ea, quæ novi, valde probo, hominem, domum, facultates. Quod caput est, ipsum non novi: sed audio laudabilia de Scrofa. Etiam proxime accedit, si quid hoc ad rem: εὐγενέστερος [b] *est etiam, quam pater. Coram igitur, & quidem propenso animo ad probandum. Accedit enim, quod patrem, ut scire te puto, plus etiam, quam non modo tu, sed quam ipse scit, amo, idque & merito, & jam diu.*

b Generosior.

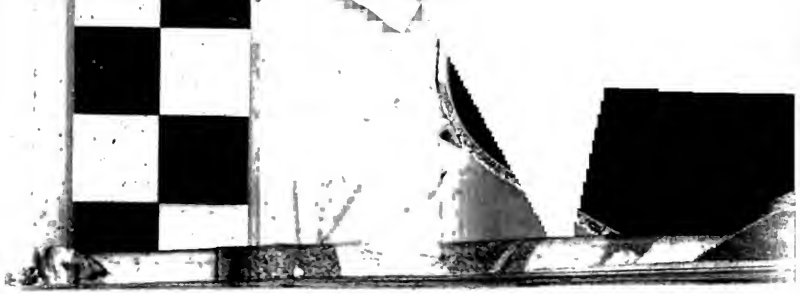

bagatelles ; c'eſt que je n'ai rien d'important à vous dire. Je ſuis de vôtre avis ſur Dolabella ; les coheritiers viendront à Tuſculum. Balbus m'a écrit qu'il ne croyoit pas que Ceſar arrivât avant le premier d'Août. Je ſuis ravi d'apprendre qu'Attica ſe porte un peu mieux, & qu'elle eſt fort tranquile.

Quant à ce que vous me dites de la penſée que j'ai euë ſur cette affaire à laquelle je ne m'intereſſe pas moins que vous, je ſuis fort content de tout ce que je ſçai de celui que l'on propoſe, c'eſt-à-dire de ſon bien & de ſa famille. Je ne le connois point perſonnellement, ce qui eſt l'eſſentiel, mais Scrofa m'en a dit beaucoup de bien. De plus, ce qui n'eſt pas tout à fait indifferent, il loge auprés de vous ; il a même plus d'illuſtration que ſon pere. Nous en parlerons encore enſemble, & je ſuis déja fort porté à approuver ce choix. Sans compter les autres raiſons, j'aime ſon pere, non ſeulement plus que vous ne l'aimez, mais plus qu'il ne le croit ; il le merite fort, & je l'aime depuis long-temps.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XXI. LETTRE.

1. *Votre* inhibere *dont j'avois esté d'abord si content, ne me plaist plus.*] Ciceron avoit cherché un mot qui répondît à l'ἐπέχειν des Philosophes Grecs, qui signifie suspendre son jugement, & il s'estoit servi de *sustinere*. Atticus luy avoit mandé qu'il trouvoit que *inhibere* répondoit mieux à ἐπέχειν. Ciceron s'estoit déja servi de ce dernier mot dans le premier Livre de l'Orateur, où il suppose que *inhibere remos* ou *remis*, signifie s'arrêter, ne plus voguer, mais il venoit de se desabuser. Si Quintilien avoit fait attention à cette Lettre, il ne se seroit pas servi de *inhibere* dans ce même sens que Ciceron venoit de reconnoistre faux. *Proem. Lib.* 12.

2. *En cas qu'il l'eût ôté.*] Je lis ici *si forte mutavit*, avec Grævius; & je suis surpris qu'il ne l'ait pas mis dans son texte, car cela fait un bien meilleur sens, & c'est la leçon ordinaire. Bosius le premier a mis *nisi* dans son texte sur la foy de ses Manuscrits, mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins bons où on lit *si forte mutavit*, c'est-à-dire en cas que vous l'eussiez déja averti de mettre *inhibere* au lieu de *sustinere*. Quelle apparence que Varron changeât de luy-même quelque chose au texte de Ciceron, c'est neanmoins ce que Bosius luy fait dire. Au reste,

Digitized by Google

il ne s'agit pas ici des quatre Livres Academiques que Ciceron n'avoit pas envoyez à Varron, mais des deux que Ciceron avoit fait d'abord, & dont on avoit fait quelques copies.

3. *Lucullus.*] Quelques Commentateurs croyent qu'il faut lire ici Lucilius, & que le vers que Ciceron cite, eſt de cet ancien Poëte ſatirique; mais il y a beaucoup plus d'apparence comme le croyent Maleſpine, Popma & Gronovius, que c'eſt un vers que Ciceron faiſoit dire à Lucullus dans les premiers Livres Academiques. On lit dans tous les Manuſcrits *Lucullus.*

4. *Que tout ce que l'on peut dire de moi.*] QUAM AUT DE RUMORE. On peut voir dans la Lettre précedente que ces bruits regardoient Ciceron.

5. *Pollion.*] Ceſar l'avoit laiſſé en Eſpagne, où Sextus Pompeius, qui s'eſtoit tenu caché pendant que Ceſar y eſtoit, commençoit à reparoître, & ramaſſoit les debris de ſon parti.

6. *Panſa.*] Il eſtoit alors Gouverneur des Gaules, mais on ne trouve point ce que c'étoit que le bruit qui avoit couru ſur ſon ſujet.

7. *Metellus.*] Il y avoit alors pluſieurs perſonnes qui portoient ce nom illuſtre; mais, comme on ne ſçait de quelle affaire Ciceron veut parler, il n'eſt pas fort important de deviner de quel Metelius il s'agit ici.

8. *Critonius, Balbinus.*] Critonius fut Edile l'année ſuivante; & Balbinus, qui fut proſcrit par les Triumvirs, s'étant ſauvé en Sicile revint à Rome, lorſque Sextus Pom-

Digitized by Google

peius eut fait sa paix avec Antoine & Auguste, & fut depuis Consul.

Appian. civ. Lib. 3. & 4.

9. *Hermodore trafique en paroles.*] λόγοις δὲ ἐμπόδιος supp. ἐμπορεύεται, ce qui faisoit un double sens. Le propre signifie qu'il vendoit les discours de Platon, & le figuré *verba importat*, il trompe. Hermodore estoit contemporain & Disciple de Platon. Il ne se contenta pas de publier ses ouvrages, il mit aussi par écrit les opinions de son maître sur la Physique.

10. *Cerellia qui a un goût merveilleux pour la Philosophie.*] Nous avons déja dit qu'on prétendoit que ce goût pour les ouvrages Philosophiques de Ciceron, luy venoit de celui qu'elle avoit pour l'Auteur.

V. Rem. 4. *sur la* 51. *Lett. du* 12. *Liv.*

11. *Sur cette affaire à laquelle je ne m'intereße pas moins que vous.*] Il semble qu'il s'agisse ici du mariage de la fille d'Atticus, aussi-bien que dans la vingt-neuviéme Lettre; cependant elle estoit encore bien jeune. Elle estoit née pendant que Ciceron estoit Gouverneur de Cilicie, car Ciceron dit dans une Lettre qu'il écrivit dans ce temps-là qu'il ne l'avoit jamais vûë, ainsi elle n'avoit que huit ou neuf ans. On verra sur la vingt-neuviéme Lettre une autre raison de douter qu'il s'agisse ici de la fille d'Atticus. Elle fut mariée plusieurs années depuis avec Agrippa. Il se pourroit faire qu'il s'agît ici du mariage de quelque proche parente d'Atticus, ou de quelqu'autre personne à qui il s'interessoit particulierement.

12. *De sa famille.*] HOMINEM, signifie

ici qui il eſt, de quelle maiſon ; car Ciceron dit dans la ligne ſuivante, qu'il ne connoiſſoit point celui dont il s'agiſſoit, *ipſum non novi* ; c'eſt à dire qu'il ne connoiſſoit, ni ſa figure, ni ſon caractere & ſes qualitez perſonnelles.

13. *Il loge auprés de vous.*] C'eſt le ſens que Boſius & Manuce donnent à ces mots, *proxime accedit.* Je n'en ſuis pas fort content, & je l'ai ſuivi parce que je n'en trouve pas de meilleur. Il eſt dificile de conjecturer d'une maniere qui ſatisfaſſe, ſur une affaire de famille dont on ne ſçait point le détail.

14. *Il a même plus d'illuſtration que ſon pere.*] On voit bien que c'eſtoit par la mere, qui eſtoit de meilleure maiſon que le pere.

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Varrone non ſine cauſſa quid tibi placeat tam diligenter exquiro. Occurrunt mihi quædam. Sed ea coram. Te autem ἀσμενέστατα [a] *intexui, faciamque id crebrius. Proximis enim tuis litteris primum te id non nolle cognovi. De Marcello, ſcripſerat ad me Caſſius antea, τα κατὰ μέρος* [b] *Servius. O rem acerbam! ad prima redeo. Scripta noſtra nuſquam malo eſſe, quam apud te: ſed ea tum foras dari: cum utrique noſtrum videbitur. Ego & librarios tuos culpa libro, neque te accuſo: & tamen aliud quiddam ad te ſcripſeram, Careliam quædam habere, quæ niſi à te non potuerit. Balbo quidem intellige-*

a Libentiſſime.
b Singula particulatim.

LETTRE XXII.

CE n'eſt pas ſans raiſon que je vous demande dans toutes mes Lettres, ſi vous jugez à propos que j'adreſſe à Varron mes Livres Academiques ; il m'eſt venu quelques penſées là-deſſus, mais nous en parlerons enſemble. Je vous ai mis en tiers dans ces Dialogues avec beaucoup de plaiſir, & je le ferai ſouvent ; ce n'eſt que par vôtre derniere Lettre que j'ai ſçû que vous n'en ſeriez pas fâché. Caſſius m'avoit déja écrit ſur la mort de Marcellus, & Servius Sulpitius m'en avoit mandé tout le détail ; quelle deſtinée ! Je reviens à mes ouvrages ; ils ne ſçauroient être mieux qu'entre vos mains, mais je ſuis bien-aiſe qu'on n'en donne des copies, que lorſque nous en ſerons convenus tous deux. Je ne m'en prens point à vos Copiſtes, & je ne me plains point de vous ; ce n'a point été mon intention lorſque je vous ai écrit que Cærellia avoit une copie des Livres de

bam ſat faciendum fuiſſe: tantum nolebam, aut obſoletum Bruto, aut Balbo inchoatum dari. Varroni, ſimul ac te videro, ſi tibi videbitur, mittam. Quid autem dubitarim, cum videro te, ſcies.

Attributos quod appellas, valde probe. Te de prædio aviæ exerceri moleſte fero. De Bruto noſtro perodioſum: ſed vita fert. Mulieres autem vix ſatis humane, quæ inimico animo ferant, cum utraque officio pareat.

Tullium ſcribam nihil fuit quod appellares. Nam tibi mandaſſem, ſi fuiſſet. Nihil enim eſt apud eum poſitum nomine voti: ſed eſt quiddam apud illum meum. Id ego in hanc rem

Finibus

Finibus qu'elle ne pouvoit avoir que par vous. Je conçois que vous ne pouviez gueres vous diſpenſer d'accorder à Balbus ce qu'il vous demandoit ; mais j'aurois été bien-aiſe qu'il n'eût pas eû cet ouvrage imparfait, & que Brutus, à qui je l'adreſſe, ne l'eût pas des derniers. Dés que je vous aurai vû, j'envoirai à Varron l'ouvrage que je luy deſtine, ſi vous le jugez à propos ; je vous dirai les difficultez que j'ai là-deſſus.

Vous avez fort bien fait de faire aſſigner mes debiteurs. [1] Je ſuis fâché de l'embaras que vous donne cette maiſon de campagne de vôtre ayeule. Ce que vous me mandez de Brutus eſt fort deſagréable pour luy, mais la vie eſt remplie de pareils chagrins. Ces deux Dames ont grand tort d'être ſi fort piquées l'une contre l'autre, [2] puiſqu'elles font toutes deux ce qu'elles doivent faire.

Il n'étoit pas neceſſaire de faire aſſigner Tullius [3] qui a été mon Greffier. Si je luy avois mis entre les mains de l'argent pour le bâtiment de ce Temple, [4] je vous aurois prié de le luy redemander. Il eſt vrai qu'il a quelque

ſtatui conferre. Itaque & ego rectè tibi dixi ubi eſſet : & tibi ille rectè negavit. Sed hoc quoque ipſum continuo adoriamur. Lucum hominibus non ſane probo, quod eſt deſertior : ſed habet εὐλογίαν. [a] *Verum hoc quoque, ut cenſueris ; quippe qui omnia.*

a Convenientiam.

Ego, ut conſtitui, adero : atque utinam tu quoque eodem die. Sin quid, (multa enim) utique poſtridie, etenim coheredes : à quis ſine te opprimi malitia eſt. Alteris jam litteris nihil ad me de Attica. Sed id quidem in optima ſpe pono. Illud accuſo, non te, ſed illam, ne ſalutem quidem. At tu & illi, & Piliæ plurimam, nec me tamen iraſci indicaris. Epiſtolam Cæſaris miſi, ſi minus legiſſes.

argent à moi, & je l'ai depuis deſtiné à ce bâtiment ; ainſi j'ai eû raiſon de vous mander qu'il avoit de l'argent à moi, & il a eû auſſi raiſon de vous dire que je ne le luy avois point remis entre les mains pour l'employer à ce bâtiment. Mais il faut y travailler au plûtôt ; je trouve qu'un bois ne convient point pour une conſecration, c'eſt un endroit trop peu frequenté ; mais il peut convenir par d'autres endroits, & je ne ferai en cela, comme en toute autre choſe, que ce que vous me conſeillerez.

Je ſerai à Tuſculum dans le temps que je vous ai marqué ; je ſouhaite que vous y puiſſiez venir le même jour ; mais, ſi vous avez quelque affaire (& vous n'en avez que trop) vous viendrez le lendemain. Les coheritiers de Brinnius y viendront ce jour-là, & il ne ſeroit pas bon pour moi qu'ils me ſurpriſſent ſans vous. [6] Voilà déja deux Lettres où vous ne me parlez point de la ſanté de vôtre fille ; je trouve que c'eſt une trés-bonne marque, mais je ſuis fâché, non pas contre vous, mais contre elle, de ce qu'elle ne me fait pas ſeulement ſes complimens. Je ne laiſſe

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. *Mes debiteurs.*] ATTRIBUTOS, on peut ſous-entendre *mihi* ou *à me* ; ce qui ſignifie, ou ceux ſur qui on avoit donné un tranſport à Ciceron, ou ceux ſur qui il avoit donné des aſſignations. Ce qui ſuit determine au premier ſens. Il paroiſt que Ciceron avoit prié Atticus de ramaſſer ce qui luy eſtoit dû, afin d'avoir de quoi bâtir le Temple de ſa fille. *Attribuere, attributi, attributa pecunia, attributio nominum*, ſont tous termes qui ont rapport aux affaires qu'ont enſemble les debiteurs & les creanciers.

2. *Ces deux Dames ont grand tort d'être ſi fort piquées l'une contre l'autre.*] Il s'agit ici de quelque differend entre Servilia mere de Brutus, & Porcia ſa femme. Apparemment que Servilia n'avoit pas approuvé que Brutus eût repudié Clodia, quoique Porcia fût ſa niéce.

3. *Tullius.*] M. Tullius Laurea Afranchi de Ciceron, & ſon Secretaire pendant qu'il eſtoit Gouverneur de Cilicie. *Scriba*, c'eſtoit proprement le Secretaire du Gouverneur pour les affaires publiques.

4. *Pour le bâtiment de ce Temple.*] NOMINE VOTI. Ciceron a déja dit ailleurs qu'il regardoit le deſſein qu'il avoit formé de bâtir un Temple à ſa fille, comme une eſpece de vœu.

Digitized by Google

pas de la ſaluer de tout mon cœur, auſſi-bien que Pilia ; ne dites pas à vôtre fille que je ſuis fâché. Je vous envoye la Lettre de Ceſar, en cas que vous ne l'ayez pas vûë.

---

5. *Je trouve qu'un bois ne convient point pour une conſecration.*] Ciceron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un bois un Temple aux Dieux dont le culte eſtoit déja établi, & à qui les bois eſtoient ſouvent conſacrez; mais que pour les hommes, à qui l'on vouloit rendre des honneurs divins, il faloit bâtir leur Temple dans un endroit frequenté pour donner plus d'éclat à leur conſecration. Manuce explique autrement ces mots du texte, *lucum hominibus non ſane probo.* Il croit que Ciceron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un bois un Temple à ſa fille; mais que comme il vouloit que l'endroit qu'il acheteroit pour cela luy ſervît auſſi de maiſon de campagne, un bois ne ſeroit pas une habitation agreable pour les hommes, quoique ce fût ſouvent la demeure des Dieux. Le premier ſens me paroiſt meilleur, parce que Ciceron ne trouvoit d'autre inconvenient à ce bois par rapport au deſſein qu'il avoit, ſi-non que ce n'eſtoit pas un endroit aſſez frequenté, comme il le dit dans la vingt neuviéme Lettre de ce Livre, où l'on verra qu'à ce bois eſtoit jointe une maiſon de campagne.

6. *Il ne ſeroit pas bon pour moi qu'ils me ſurpriſſent ſans vous*] Parce que Ciceron avoit fort beſoin du conſeil d'Atticus, qui entendoit les affaires beaucoup mieux que luy.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

ANtemeridianis tuis litteris heri ſtatim reſcripſi : nunc reſpondeo veſpertinis. Brutus mallem me arceſſeret. Nam & æquius erat, cum illi iter inſtaret & ſubitum, & longum : & mehercule nunc, cum ita ſimus affecti, ut non poſſimus plane ſimul vivere, (intelligis enim profecto, in quo maxime poſita ſit συμβίωσις [a]) facile patiebar nos potius Romæ una eſſe, quam in Tuſculano. Libri ad Varronem non morabantur. Sunt enim defecti, ut vidiſti : tantum librariorum menda tolluntur : de quibus libris ſcis me dubitaſſe. Sed tu videris. Item, quos Bruto mittimus, in manibus habent librarii.

a Convictus.

LETTRE XXIII.

JE répondis hier ſur le champ à la Lettre que vous m'aviez écrite le matin ; je vais répondre à celle de l'aprés-midi. J'aurois mieux aimé que Brutus m'eût propoſé de venir à Rome ; car, outre qu'il eſt juſte de ne le pas embarraſſer à la veille d'un grand voyage auquel il n'étoit point preparé ; de plus, comme dans la diſpoſition d'eſprit où nous ſommes l'un & l'autre, nous ne pouvons gueres joüir des agrémens de la ſocieté (car vous ſçavez en quoi ils conſiſtent principalement) j'aurois mieux aimé le voir à Rome qu'à la campagne. L'ouvrage que je deſtine à Varron ne m'arrêteroit point ici, car il eſt déja copié dans l'état où vous l'avez vû, & on corrige à preſent les fautes d'écriture. Vous ſçavez que j'ai douté ſi je devois l'envoyer à Varron ; vous en déciderez. Celui que je deſtine à Brutus, eſt auſſi entre les mains des Copiſtes.

Mea mandata, ut scribis, explica: quamquam ista retentione omnes ait uti Trebatius: quid tu istos putas? nosti domum. Quare confice εὐαγωγως. [a] *incredibile est, quam ego ista non curem. Omni tibi asseveratione affirmo, quod mihi credas velim, mihi majori offensioni esse, quam delectationi, possessiunculas meas. Magis enim doleo, me non habere cui tradam, quam habere qui utar. Atque illud Trebatius se tibi dixisse narrabat. Tu autem veritus es fortasse, ne ego invitus audirem. Fuit id quidem humanitatis: sed, mihi crede, jam ista non curo. Quare da te in sermonem, & perseca, & confice, excita, compella, loquere, ut te cum illo Scæva loqui putes. Ne existimes eos, qui non debita consectari soleant, quod debeatur, remissuros. De die tantum videto, & id ipsum bono modo.*

[a] Cum facilitate.

Finiſſez, je vous prie, comme vous me le promettez, l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger. Trebatius dit que tous les debiteurs ſe font faire cette remiſe ; [2] que penſez-vous que feront ces gens-là ? Vous connoiſſez cette maiſon, [3] ainſi finiſſez cette affaire à l'amiable. Vous ne ſçauriez croire combien je me ſoucie peu de pareilles choſes. Je puis vous aſſurer, & je vous prie de croire que mon bien me fait moins de plaiſir que de peine. Je ſuis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille, [4] que je ne ſuis aiſe d'en joüir. Trebatius m'a marqué qu'il vous avoit dit la même choſe qu'à moi ſur cette remiſe. Vous avez eû peur apparemment que cela ne me fit quelque peine, c'eſt une attention obligeante, mais vous pouvez compter que les affaires d'interêt me ſont devenuës fort indifferentes. Ainſi entrez en accommodement, retranchez ce que vous voudrez, pourvû que l'affaire finiſſe. Pouſſez, preſſez, parlez, mais ſouvenez-vous que vous parlez avec Scæva. [5] N'eſperez pas que des gens qui ſe font payer de choſes qui ne leur ſont pas dûës, remettent ce qu'ils ont droit d'exiger.

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. *Dans la disposition d'esprit où nous sommes l'un & l'autre.*] Ciceron, à cause de la mort de sa fille dont il n'estoit point consolé ; & Brutus, à cause de la mesintelligence qui estoit entre sa mere & sa femme.

2. *Que tous les debiteurs se font faire cette remise*] Suivant la loy de Cesar. *V. Rem. 4. sur la 28. Lett. du 12. Liv.*

3. *Vous connoissez cette maison.*] Apparemment qu'on vouloit la donner en payement à Ciceron, suivant cette même loy de Cesar qui ordonnoit que les debiteurs pourroient donner en payement, des effets qu'on estimeroit sur le pié qu'ils valoient avant la guerre Civile.

4. *Je suis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille.*] ME NON HABERE CUI TRADAM. C'est la connoissance du fait qui determine ici le sens. Ces paroles meneroient naturellement à croire que Ciceron n'avoit que des heritiers collateraux, si l'on ne sçavoit pas qu'il avoit non seulement un fils, mais encore un petit-fils par sa fille. Ainsi il a falu s'attacher plus au sens qu'aux mots, dans cet endroit comme dans plusieurs autres.

5. *Mais souvenez-vous que vous parlez avec Scæva*] Avec Cassius Scæva, l'un des plus zelez partisans de Cesar, auprés de qui

Penſez ſeulement au terme du payement, encore ne faut-il pas trop inſiſter là-deſſus. 6

---

il avoit beaucoup de credit, & qu'il faloit par conſequent ménager.

6. *Encore ne faut-il pas trop inſiſter là-deſſus.*] ET ID IPSUM BONO MODO; C'eſt-à-dire il faut y aller doucement, & ſe relâcher même ſur cet article, ſi cela eſt neceſſaire. Ciceron dans la ſixiéme Lettre du ſecond Livre à ſon frere, s'eſt ſervi de cette expreſſion dans le même ſens.

Digitized by Google

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

QVid eſt, quod Hermogenes mihi Clodius, Andromenem ſibi dixiſſe, ſe Ciceronem vidiſſe Corcyræ? ego enim audita tibi putaram. Nil igitur ne ei quidem litterarum? an non vidit? facies ergo ut ſciam. Quid tibi ego de Varrone reſcribam? quatuor διφθερίαι [a] *ſunt in tua poteſtate. Quod egeris, id probabo. Nec tamen αἰδέομαι Τρῶας:* [b] *quid enim? ſed ipſi quam res illa probaretur magis verebar. Sed quoniam tu ſuſcipis; in alteram aurem.*

a Pelliti *ſupp.* Libri.

b Vereor Trojanos.

LETTRE XXIV.

QU'eſt-ce que j'ai entendu dire à Clodius Hermogene qu'Andromede luy a dit qu'il avoit vû mon fils à Corcyre ? vous en ſçaurez quelque choſe. [1] Comment donc mon fils n'a-t'il pas profité de cette occaſion pour m'écrire ? eſt-ce qu'il ne l'auroit point vû ? dites-moi ce qui en eſt. Qu'ai-je à vous répondre ſur ce que vous me dites de Varron ? Les quatre volumes [2] ſont à vôtre diſpoſition ; ce que vous ferez ſera bien fait. Je ne crains pas ce qu'on en dira, [3] qu'en diroit-on ? je crains plûtôt qu'il n'en ſoit pas auſſi content que je le ſouhaite ; mais puiſque vous me répondez qu'il le ſera, je puis dormir en repos. [4]

REMARQUES

SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Vous en ſçaurez quelque choſe.*] Atticus avoit du bien dans l'Iſle de Corcire, & recevoit ſouvent des nouvelles de ce pays-là.

2. *Les quatre volumes.*] Διφθερίαι ſignifie

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

DE retentione reſcripſi ad tuas accurate ſcriptas litteras. Conficies igitur, & quidem ſine ulla dubitatione, aut retrectatione. Hoc fieri & oportet, & opus eſt. De Andromene ut ſcribis, ita putaram. Sciſſes enim. Mihique dixiſſes. Tu tamen ita mihi de Bruto ſcribis, ut de te nihil. Quando autem illum putas. Nam ego

Digitized by Google

proprement les peaux, & chaque volume étoit écrit sur plusieurs peaux de parchemin colées ensemble.

3. *Je ne crains pas ce qu'on en dira.*] C'est-à-dire, je ne crains pas qu'on dise que j'adresse cet ouvrage à Varron pour luy faire ma cour, comme on le pourroit dire si j'en adressois quelqu'un à Dolabella. *V. Rem. 3. sur la 13. Lett. de ce Liv.*

4. *Je puis dormir en repos*] IN ALTERAM AUREM. Nous disons aussi *dormir sur l'une & l'autre oreille*; mais il me semble qu'en François cette expression est plus de la poësie que de la prose, ou qu'elle n'est du moins que du bas stile.

LETTRE XXV.

J'Ai fait réponse à la Lettre où vous me parliez en détail de la remise que l'on prétend sur ce que l'on me doit. Finissez cette affaire, n'hesitez point, & donnez une parole positive. On ne peut faire autrement, & il est de mon interêt de conclure. Je me doutois bien, comme vous me le marquez, que ce qu'on m'avoit dit d'Andromede n'estoit pas vrai; car vous l'auriez sçû, & vous me l'auriez mandé. Vous me parlez de

Digitized by Google

Romam pridie Idus. Bruto ita volui scribere, (sed quoniam tu te legisse scribis, fui fortasse ἀσαφέστερος [a]) me ex tuis litteris intellexisse, nolle eum me quasi prosequendi sui caussa Romam nunc venire. Sed quoniam jam adest meus adventus, fac quæso, ne quid eum Idus impediant, quo minus suo commodo in Tusculano sit. Nec enim ad tabulam eum desideraturus eram. In tali enim negotio cur tu unus non satis es? sed ad testamentum volebam: quod jam malo alio die; ne ob eam caussam Romam venisse videar. Scripsi igitur ad Brutum, jam illud, quod putassem, Idib. nihil opus esse. Velim ergo totum hoc ita gubernes, ut ne minima quidem re ulla Bruti commodum impediamus.

[a] Obscurior.

Sed quid est tandem quod perhorrescas, quia tuo periculo jubeam libros dari Varroni? etiamnunc si dubitas fac sciamus. Nihil est enim illis

Digitized by Google

Brutus ſans me parler de vous ; [1] quand croyez-vous qu'il vienne à Tuſculum ? je ſerai à Rome le quatorze. Je croyois avoir parlé clairement à Brutus ; mais puiſque vous avez lû ma Lettre, & que vous ne l'avez pas entendue, il faut que je ne me ſois pas bien expliqué. Je luy diſois qu'il m'avoit paru par vôtre Lettre, qu'il ne vouloit pas que j'allaſſe le chercher à Rome avant ſon depart ; mais, comme je ſuis prêt d'aller à Rome, faites en ſorte que l'affaire du quinze ne l'empêche pas d'aller à Tuſculum s'il en a envie. Je n'ai pas beſoin de luy pour cette vente ; pour une pareille affaire, je n'ai beſoin que de vous. Je voulois l'avoir pour ſigner mon Teſtament, [2] mais je prendrai un autre jour, afin qu'il ne paroiſſe pas que c'eſt pour cela que j'ai été à Rome. J'ai donc mandé à Brutus que je n'aurois point beſoin de luy le quinze, comme je l'avois crû. Diſpoſez les choſes de telle ſorte que nous ne le dérangions en aucune maniere.

Mais pourquoi avez-vous ſi grand'peur, parce que je prétends que vous me ſoyez caution que Varron ſera content de mes Livres Academiques ? Si

elegantius. Volo Varronem, præsertim cum ille desideret: sed est, ut scis,

Δεινὸς ἀνὴρ: τάχα κεν καὶ ἀναίτιον
[αἰτιόωτο. [a]

Ita mihi sæpe occurrit vultus ejus, quærentis fortasse vel hoc, meas partes in iis libris copiosius defensas esse, quam suas: quod mehercule non esse intelliges, si quando in Epirum veneris. Nam nunc Alexionis epistolis cedimus.

a Acer vir, & qui forte vel insontem accuset.

Sed tamen ego non despero probatum iri Varroni, & id, quoniam impensam fecimus in macrocola, facile patior teneri. Sed etiam atque etiam dico, tuo periculo fiet. Quare, si addubitas, ad Brutum transeamus. Est enim is quoque Antiochius. O Academiam volaticam, & sui similem, modo huc modo illuc. Sed,

vous avez quelque difficulté, marquez-le moi. Il n'eſt rien de mieux écrit que ces Livres; ce qui me détermine principalement à les adreſſer à Varron, c'eſt parce qu'il le ſouhaite; mais vous ſçavez combien il eſt difficile, & qu'il eſt homme à accuſer les gens même ſans ſujet. 3 Il me ſemble quelquefois que je le vois & que je l'entens ſe plaindre à moi de ce que dans ces Livres, le parti que je ſoutiens eſt mieux défendu que celui que je luy fais ſoutenir. Vous verrez neanmoins que cela n'eſt pas vrai, lorſque vous examinerez ces Livres à loiſir dans vôtre maiſon d'Epire; à preſent, les Lettres que vous recevez d'Alexion 4 & que vous luy écrivez ne vous en laiſſent pas le temps.

Je ne deſeſpere pas neanmoins que Varron ne ſoit content de cet ouvrage; & puiſque j'ai fait la dépenſe de le faire mettre au net en grand volume, 5 je conſens volontiers que vous le luy remettiez; mais je vous le repéte encore, vous me répondrez du ſuccez; ſi vous n'en eſtes pas bien ſûr, prenons Brutus pour interlocuteur, il eſt auſſi dans les principes d'Antiochus. Vous

Digitized by Google

quæso, epistola mea ad Varronem valdene tibi placuit? male mi sit, si umquam quidquam tam enitar ἔργον.[a] *At ego ne Tironi quidem dictavi, qui totas* θεωχὰς[b] *persequi solet, sed Spintharo syllabatim.*

a Opus. *b* Periodos.

REMARQUES SUR LA XXV. LETTRE.

1. *Vous me parlez de Brutus sans me parler de vous*] C'est à dire, vous me dites que Brutus viendra à Tusculum, sans me dire que vous y viendrez.

2. *Pour signer mon Testament*] AD TESTAMENTUM. C'est le sens que les Commentateurs donnent à cet endroit. Apparemment que Ciceron avoit refait son Testament, & qu'il vouloit le faire signer par des gens de distinction pour contenter Terentia. *V. Epist.* 18. *Lib.* 12.

3. *Qu'il est homme à accuser les gens même sans sujet.*] Il y a dans le texte un vers d'Homere, que Ciceron applique en plaisantant à Varron.

4. *Alexion*] Qui faisoit en Epire les affaires d'Atticus.

reconnoiſtrez ici le caractere de l'Academie toûjours indéterminée ; tantôt d'un ſentiment & tantôt d'un autre. Mais, dites-moi, avez-vous été bien content de la Lettre que j'écris à Varron ? Que je puiſſe mourir ſi j'ai jamais rien travaillé avec tant de ſoin. Je ne l'ai pas même dictée à Tiron qui retient des periodes entieres, je l'ai dictée mot à mot à Spintharus.

---

5. *De le faire mettre au net en grand volume.*] MACROCOLA. C'eſt un mot qui vient du Grec & qui eſt derivé de μακρὸς *longus*, & de κολλάω *glutino*. On colloit enſemble les feüillets des Livres ; & lorſqu'on en faiſoit faire une derniere copie au net pour les mettre dans ſa Bibliotheque, on les écrivoit ſur de grandes feüilles ; *macrocola* eſt donc la même choſe que *charta magna*. *V. Epiſt.* 3. *Lib.* 16. *& Plin. Lib.* 13. *cap.* 12.

EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Virgilii parte valde probo. Sic ages igitur. Et quidem id erit primum; proximum Clodiæ. Quod si neutrum, metuo ne turbem, & irruam in Druſum. Intemperans ſum in ejus rei cupiditate, quam noſti. Itaque revolvor identidem in Tuſculanum. Quidvis enim potius, quam ut non hac æſtate abſolvatur.

Ego, ut tempus eſt noſtrum, locum habeo nullum, ubi facilius eſſe poſſum, quam Aſturæ. Sed quia qui mecum ſunt (credo, quod mœſtitiam meam non ferunt) domum properant; etſi poteram remanere, tamen ut ſcripſi tibi, proficiſcar hinc, ne relictus

LETTRE XXVI.

J'Approuve fort ce que vous me proposez sur la part de Virgilius ; [1] travaillez-y donc. Tâchons d'abord d'avoir les jardins de Scapula, & pensons en second à ceux de Clodia. Si nous ne pouvons avoir ni les uns, ni les autres, je crains bien que je ne fasse la folie de me rabattre sur ceux de Drusus. [2] Je ne sçai point mettre de mesure à l'envie que j'ai de bâtir ce Temple, ainsi je reviens quelquefois au dessein de le bâtir à Tusculum ; il n'y a rien que je ne fasse, plûtôt que de laisser passer l'Esté sans le bâtir.

Dans la situation où je suis, il n'y a point d'endroit où je me trouve mieux qu'à Asture ; mais comme ceux qui sont avec moi ont envie de s'en retourner à Rome, apparemment parce qu'ils ne s'accommodent pas de mon humeur triste ; quoique je pusse fort bien demeurer encore ici, cependant de peur

Digitized by Google

videar. Quo autem? Lanuvium? conor equidem in Tusculanum. Sed faciam te statim certiorem. Tu litteras conficies. Equidem, credibile non est, quantum scribam die, quin etiam noctibus. Nihil enim somni. Heri etiam effeci epistolam ad Cæsarem. Tibi enim placebat: quam non fuit malum scribi, si forte opus esse putares. Ut quidem nunc est, nihil sane est necesse mittere. Sed id quidem, ut tibi videbitur. Mittam tamen ad te exemplum fortasse Lanuvio, nisi forte Romam. Sed cras scies.

REMARQUES
SUR LA XXVI. LETTRE.

MAnuce a remarqué & prouvé que cette Lettre avoit esté écrite vers le même temps que les quarante, quarante-trois, & quarante-cinq du Livre précedent, & qu'ainsi elle n'étoit pas à sa place. On en peut dire autant des deux suivantes, qui ont esté écrites avant presque toutes celles de ce Livre.

qu'il

qu'il ne paroiſſe qu'on m'abandonne, j'en partirai, comme je vous l'ai écrit. Où irai-je ? ſera-ce à Lanuvium ? Je voudrois bien pouvoir me reſoudre à aller à Tuſculum ; quand j'aurai pris mon parti, je vous le ferai ſçavoir auſſitôt. Donnez-moi de vos nouvelles. Vous ne ſçauriez croire combien j'écris chaque jour, & même chaque nuit, car je ne puis dormir. J'ai fait hier cette Lettre pour Ceſar comme vous me l'avez conſeillé. Il étoit toûjours bon qu'elle fût écrite ; afin qu'on puiſſe la faire partir ſi vous le jugez à propos. Pour le preſent rien ne preſſe, mais vous en déciderez. Je vous en envoyrai une copie de Lanuvium, à moins que je n'aille à Rome ; vous le ſçaurez demain.

---

1. *La part de Virgilius.*] L'un des coheritiers de Scapula. *V. Epiſt.* 38. & 51. *Lib.* 12.

2. *Je crains bien que je ne faße la folie de me rabattre ſur ceux de Druſus.*] NE TURBEM, c'eſt-à-dire que je ne faſſe un mauvais marché, & que je ne me ruine en achetant les jardins de Druſus. Nous avons déja vû que Druſus vouloit vendre ſes jardins fort cher, & qu'Atticus n'eſtoit pas d'avis que Ciceron les achetât. *V. Epiſt.* 23. & 38. *Lib.*

12. *Turbare* ſupp. *rationes*, ſignifie faire mal ſes affaires, eſtre diſſipateur. Martial dit agréablement d'un ſanglier dont on luy avoit fait preſent, *conturbator aper*, parce qu'il coûte trop à aſſaiſonner. *Epiſt.* 26. *Lib.* 7.

3. *Donnez-moi de vos nouvelles.*] C'eſt le

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

DE epiſtola ad Cæſarem, nobis vero ſemper rectiſſime placuit, ut iſti ante legerent. Aliter enim fuiſſemus & in hos inofficioſi; & in noſmetipſos, ſi illum offenſuri fuimus, pæne periculoſi. Iſti autem ingenue; mihique gratum, quod quid ſentirent non reticuerunt: illud vero vel optime, quod ita multa mutari volunt, ut mihi de integro ſcribendi cauſſa non ſit: quamquam de Parthico bello quid ſpectare debui, niſi quod illum velle arbitrabar? quod enim aliud argumentum epiſtolæ noſtræ

ſens que Manuce donne à ces mots, *tu litteras conficies*. Cela peut auſſi ſignifier, *vous écrirez des Letttres en mon nom*, comme on a vû dans pluſieurs de ces Lettres qu'Atticus faiſoit ſouvent. Ou bien, il s'agit peut-eſtre de quelque Lettre que Ciceron avoit demandée à Atticus.

LETTRE XXVII.

JE vois bien que j'avois eû raiſon de penſer qu'avant que d'envoyer ma Lettre à Ceſar, [1] il falloit la faire voir à ſes amis; c'eſt un égard que je devois avoir pour eux, & une précaution que je devois prendre pour moi. La franchiſe avec laquelle ils m'ont dit ce qu'ils en penſoient, me fait un vrai plaiſir, & ce qui m'en fait encore davantage, c'eſt que pour les contenter il faudroit refondre toute la Lettre, ce que je ne ſuis pas d'avis de faire. Mais aprés tout, pour que je parlaſſe à Ceſar de la guerre des Parthes, [2] ne ſuffiſoit-il pas que je ſçûſſe que cela luy feroit plaiſir, & que me ſuis-je propoſé autre choſe dans toute

niſi κολακία , [a] *fuit ? an , ſi ea , quæ optima putaram , ſuadere voluiſſem , oratio mihi defuiſſet ? totis igitur litteris nihil opus eſt. ubi enim ἐπίτευγμα* [b] *magnum nullum fieri poſſit, ἀπότευγμα* [c] *vel non magnum , moleſtum futurum ſit ; quid opus eſt παραπαρακινδυνεύειν ?* [d] *præſertim cum illud occurrat , illum , cum antea nihil ſcripſerim , exiſtimaturum , me , niſi toto bello confecto , nihil ſcripturum fuiſſe. Atque etiam vereor , ne putet , me hoc quaſi Catonis μείλιγμα* [e] *eſſe voluiſſe. Quid quæris ? valde me pœnitebat. Nec mihi in hac quidem re quidquam magis ut vellem accidere potuit , quam quod σπουδὴ* [f] *noſtra non eſt probata. incidiſſemus etiam in illos , in eis in cognatum tuum.*

Sed redeo ad hortos. Plane illuc te ire , niſi tuo magno commodo , nolo. Nihil enim urget. Quidquid erit ,

a Aſſentatio. *b* Lucrum. *c* Infelix ſucceſſus. *d* Temere ſe periculo objicere. *e* Lenimentum. *f* Studium.

cette Lettre, que de luy plaire ? S'il s'étoit agi de luy donner de bons conſeils, aurois-je été embaraſſé ? Il vaut mieux laiſſer là cette Lettre ; car lorſqu'il n'y a pas beaucoup à gagner en réüſſiſſant, & qu'il y a à perdre en ne réüſſiſſant pas, pourquoi riſquer ? ſur tout, puiſque j'ai à craindre qu'ayant attendu ſi long-temps à écrire cette Lettre, Ceſar ne croie que je ne l'aurois pas écrite ſi la guerre n'avoit pas été entierement finie. J'apprehende auſſi qu'il ne s'imagine que c'eſt comme une compenſation & un dédommagement que je veux luy donner, de l'éloge que j'ai fait de Caton. Que voulez-vous que je vous diſe ? je me repentois fort de m'être engagé, & c'eſt un vrai bonheur pour moi qu'on ne ſoit pas content de ma Lettre. J'aurois été expoſé à la cenſure & à la malignité de ſes Courtiſans, ſans en excepter vôtre neveu. ?

Parlons maintenant de ces jardins ; je vous prie, pour peu que cela vous incommode, de n'y point aller, rien ne preſſe. De quelque maniere que la choſe tourne, il s'agit de me faire payer par Faberius ; marquez-moi neanmoins

Operam in Faberio ponamus. De die tamen auctionis, si quid scies. Eum, qui è Cumano venerat, quod & plane valere Atticam nuntiabat, & litteras se habere aiebat, statim ad te misi.

REMARQUES SUR LA XXVII. LETTRE.

1. *A Lettre à Cesar.*] Cette Lettre n'étoit pas une Lettre ordinaire; c'estoit une espece de discours politique adressé à Ce-

EPISTOLA XXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

HOrtos quoniam hodie eras inspecturus, quid visum tibi sit, cras scilicet. De Faberio autem, cum venerit.

De epistola ad Cæsarem, jurato

Digitized by Google

le jour de la vente ſi vous le ſçavez. Comme le Meſſager qui vient de Cumes m'a appris que vôtre fille eſt entierement guerie, & qu'il a des Lettres pour vous, je l'ai fait partir ſur le champ.

ſar, ſur ce qu'il pouvoit faire pour rétablir le bon ordre dans la Republique.

2. *De la guerre des Parthes.*] V. Epiſt. 7. & 31. h. Lib.

3. *Sans en excepter vôtre neveu*] Qui eſtoit en Eſpagne avec Ceſar lorſque cette Lettre fut écrite. Si l'on fait attention à tout ce que Ciceron a dit dans pluſieurs des Lettres précedentes, du mauvais eſprit de ſon neveu, qui eſtoit auſſi celui d'Atticus, on verra bien que c'eſt de luy dont il s'agit ici.

LETTRE XXVIII.

PUiſque vous devez voir aujourd'hui ces jardins, vous me manderez demain ce que vous en penſez. Vous me parlerez de l'affaire de Faberius lorſqu'il ſera arrivé.

Pour cette Lettre que vous voudriez

Digitized by Google

mihi crede, non possum; nec me turpitudo deterret. Etsi maxime debeat. Quam enim turpis est assentatio, cum vivere ipsum turpe sit nobis? sed ut cœpi, non me hoc turpe deterret: ac vellem quidem: (essem enim, qui esse debeam) sed in mentem nihil venit. Nam quæ sunt ad Alexandrum hominum eloquentium, & doctorum suasiones, vides quibus in rebus versentur. Adolescentem, incensum cupiditate verissimæ gloriæ; cupientem sibi aliquid consilii dari, quod ad laudem sempiternam valeret, cohortantur. Ad decus non deest oratio. Ego quid possum? tamen nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri. In eo quia non nulla erant paullo meliora, quam ea, quæ fiunt & facta sunt, reprehenduntur: quod me minime pœnitet. Si enim pervenissent istæ litteræ, mihi crede, nos pœniteret.

que j'écriviſſe à Ceſar, je vous jure que je n'en puis venir à bout. Ce n'eſt pas la honte qui me retient, quoiqu'elle dût me retenir plus que toute autre choſe ; en effet, quelle honte n'eſt-ce pas pour moi de m'abaiſſer juſqu'à la flaterie, puiſque je devrois même être honteux de vivre ? Mais aprés la démarche que j'ai faite, ce n'eſt plus ce qui m'arrête (je voudrois bien pouvoir me ſervir de cette excuſe, elle ſeroit plus digne de moi) la veritable raiſon, c'eſt que je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre. Vous ſçavez ſur quoi roulent tous les diſcours que des gens habiles & éloquens ont adreſſé à Alexandre ; ce ſont des conſeils qu'ils donnent à un jeune Prince qui aſpiroit à la veritable gloire, & qui ſouhaitoit qu'on luy montrât le chemin qui conduit à l'immortalité. On pouvoit traiter ce ſujet avec dignité, puis je en faire autant de celui que j'ai à traiter ? Cependant j'en avois tiré parti le mieux que j'avois pû, [1] mais parce que dans ma Lettre il y a des maximes un peu meilleures que celles que ſuivent ces Meſſieurs, on n'en eſt pas content. Je m'en conſole, & je vous aſſure que je ſerois

Quid? tu non vides ipsum illum Aristoteli discipulum, summo ingenio, summa modestia, posteaquam rex appellatus sit, superbum, crudelem, immoderatum fuisse? quid? tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas? ille vero potius non scripta desideret, quam scripta non probet. Postremo, ut volet. Abiit illud, quod tum me stimulabat, quod tibi dabam, θέλημα ἀρχιμήδειον. [a] *Multo mehercule magis nunc opto casum illum, quam tum timebam, vel quem libebit.*

a Quæstio Archimedea.

Nisi quid te aliud impediet, mi optato veneris. Nicias à Dolabella magno opere arcessitus, (legi enim litteras) etsi invito me, tamen eodem me auctore profectus est. Hoc manu mea.

trés-fâché que cette Lettre eût été envoyée.

Faites reflexion que ce Prince instruit par Ariſtote & qui fit paroître d'abord avec un eſprit ſi élevé, une ſi grande modeſtie, ne fut pas plûtôt déclaré Roy qu'il devint ſuperbe, [2] cruel, & emporté. Comment donc un homme dont l'image eſt portée à côté de celle des Dieux [3] & placée dans le Temple de Romulus, [4] ſe contenteroit-il d'une Lettre où la flaterie ne ſeroit pas outrée ? J'aime mieux qu'il ſoit fâché que je ne luy écrive point, que s'il l'étoit de ce que je luy aurois écrit. Enfin qu'il en penſe ce qu'il voudra. Je ſuis délivré de cet embaras [5] où j'ai été ſi longtemps, & dont je vous priois de me tirer. Je ſouhaite plus à preſent que je ne craignois alors, d'être expoſé à ſon reſſentiment ; je ſuis preparé à tout.

Vous me ferez plaiſir de venir ici ſi vos affaires vous le permettent. Nicias m'a fait voir une Lettre de Dolabella qui le demande avec empreſſement ; je ne l'ai laiſſé aller qu'avec peine, & cependant je luy ai conſeillé de partir. J'ai écrit ces mots de ma main.

REMARQUES

SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. *J'En avois tiré parti le mieux que j'avois pû.*] Il y a dans le texte, *nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri* ; à la lettre, j'avois tiré d'un chêne quelque chose qui ressembloit assez à une figure humaine. Comme cette maniere de parler proverbiale que les Latins avoient prise des Grecs, n'a point passé dans nôtre langue, il a falu y substituer un équivalent.

2. *Ne fut pas plûtôt declaré Roy qu'il devint superbe &c.*] Cela ne doit pas s'entendre du temps où Alexandre fut declaré Roy de Macedoine aprés la mort de Philippe son pere, mais de celui où il fut reconnu Roy de Perse aprés la défaite de Darius à Arbelles. Le Roy de Perse estoit le Roy par excellence, & se nommoit le grand Roy. Et en effet jusque là, Alexandre avoit esté aussi grand par sa vertu & sa moderation, que par sa valeur.

3. *Un homme dont l'image est portée à côté de celle des Dieux.*] Depuis la défaite des enfans de Pompée, le Senat avoit ordonné qu'on porteroit la statue de Cesar avec celles des Dieux, à cette espece de procession qui se faisoit avant les jeux du Cirque.

4. *Et placée dans le Temple de Romulus.*] V. Rem. 3. sur la 45. Lett. du 12. Liv.

5. *De cet embaras.*] A la lettre *ce problême d'Archimede.* Comme perſonne n'avoit pouſſé plus loin qu'Archimede les découvertes dans la Geometrie la plus abſtraite, on diſoit en proverbe *un problême d'Archimede*, pour marquer quelque choſe de difficile. L'embaras où eſtoit Ciceron c'eſtoit de trouver le moyen de ménager Ceſar, ſans ſe laiſſer aller à une baſſe flaterie. En effet, le pas eſt gliſſant ſi l'on en juge par la maniere dont penſent ordinairement ceux qui ont la ſouveraine puiſſance; mais avec un homme qui avoit autant d'eſprit que Ceſar, je ne ſçai ſi cela étoit ſi difficile.

Digitized by Google

EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

CUm quaſi alias res quærerem de philologis è Nicia, incidimus in Talnam. Ille de ingenio nihil nimis: modeſtum & frugi. Sed hoc mihi non placuit. Se ſcire aiebat ab eo nuper petitam Cornificiam, Q. filiam, vetulam ſane, & multarum nuptiarum: non eſſe probatum mulieribus, quod ita reperirent, rem non majorem DCCC. *hoc putavi te ſcire oportere.*

De hortis ex tuis litteris cognovi, & Chryſippo. In villa, cujus inſulſitatem bene noram, video nihil, aut pauca mutata. Balneatia tamen lau-

LETTRE XXIX.

EN parlant de choſes & d'autres avec Nicias, j'ai fait tomber la converſation ſur nos gens de Lettres, [1] & en particulier ſur Talna. Pour ſon merite perſonnel, il n'y a rien d'extraordinaire ; c'eſt, à ce que dit Nicias, un jeune homme modeſte & de bonnes mœurs. Voici ce qui ne m'a point plû ; il m'a dit qu'il ſçavoit que Talna avoit demandé en mariage la fille de Q. Cornificius, qui n'eſt pas jeune, & qui a déja été mariée pluſieurs fois ; que cependant ni la mere, ni la fille n'avoient point voulu de luy parce qu'elles ſçavoient qu'il n'avoit pour tout bien que huit cens mille ſeſterces. [2] J'ai cru que je devois vous en avertir.

J'ai appris par vôtre Lettre & par Chryſippus, ce que je voulois ſçavoir ſur ces jardins. Je vois qu'on n'a changé rien ou fort peu de choſe à la maiſon qui n'eſt pas trop bien tournée, comme

Digitized by Google

dat majora : de minoribus ait hiberna effici posse. Tecta igitur ambulantiuncula addenda est : quam ut tantam faciamus, quantam in Tusculano fecimus, prope dimidio minoris constabit isto loco. Ad id autem, quod volumus ἀφίδρυμα, [a] *nihil aptius videtur, quam lucus, quem ego noram : sed celebritatem nullam tum habebat : nunc audio maximam. Nihil est, quod ego malim.*

a Fanum.

In hoc ✝ *τύφον μὲ πρὸς θεῶν προπροφόρησον.* [b] *Reliquum est, si Faberius nobis nomen illud explicat, noli quærere, quanti. Othonem vincas volo. Nec tamen insaniturum illum puto. Nosse enim mihi hominem videor. Ita male autem audio ipsum esse tractatum, ut mihi ille emtor non esse videatur, quid enim? pateretur? sed quid argumentor? si Faberianum explicas, emamus vel magno : sin mi-*

b Cupiditati meæ per Deos indulge.

je le ſçavois déja. Chryſippus dit neanmoins que les grands bains ſont beaux, & que des petits on en peut faire des bains pour l'hiver. Il faudroit donc y ajoûter une galerie ; & quand je la ferois auſſi grande que celle que j'ai fait bâtir à Tuſculum, cette maiſon que je veux acheter, me coûteroit toûjours prés de la moitié moins que l'autre. Il n'y a point d'endroit plus propre pour bâtir ce Temple, que ce bois que je connoiſſois il y a long-temps, mais alors c'étoit un endroit trop peu frequenté. J'apprens qu'il l'eſt à preſent, rien ne me convient mieux.

Pardonnez moi je vous prie cette folle envie 4, & ſervez-la. Il ne s'agit plus que d'être payé par Faberius, alors ne vous mettez plus en peine du prix. Il faut l'emporter ſur Othon ; je ne crois pas neanmoins qu'il pouſſe les choſes trop haut. Il me ſemble que je connois mon homme ; j'apprens qu'il a été ſi maltraité, que ce n'eſt plus un acheteur redoutable ; ſ' s'il avoit de l'argent ſouffriroit-il ce qu'il ſouffre ? Mais, ſans tant raiſonner, ſi vous me faites payer par Faberius, achetons ces jardins à quelque prix que ce ſoit ; s'il

Digitized by Google

nus, ne parvo quidem possumus. Clodiam igitur; à quâ ipsa ob eam caussam sperare videor, quod & multo minoris sunt, & Dolabellæ nomen jam expeditum videtur, ut etiam repræsentatione confidam. De hortis satis. Cras aut te, aut caussam: quam quidem futuram Faberianam. Sed, si poteris.

REMARQUES

SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *J'Ai fait tomber la conversation sur nos gens de Lettres, & en particulier sur Talna.*] Nicias estoit un fameux Grammairien de ce temps-là; ainsi il pouvoit connoître mieux qu'un autre, les jeunes gens qui se piquoient de litterature, & qui avoient étudié sous luy. Talna estoit apparemment celui qu'on avoit proposé à Atticus pour le mariage dont il est parlé dans la vingt uniéme Lettre.

2. *Qu'il n'avoit pour tout bien que huit cent mille sesterces.*] C'est-à-dire environ soixante & quinze mille livres. Les anciens textes sont souvent corrompus dans les endroits où il y a des chifres. Si celui-ci ne l'est pas,

ne me païe pas, je ne puis les avoir, quand ils seroient à bon marché. Voyez donc Clodia ; il est plus aisé de faire affaire avec elle, ses jardins ne sont pas si chers ; & comme je suis à la veille d'être payé par Dolabella, je crois que je pourrai la payer argent comptant. C'est assez parler de ces jardins. Je compte que vous viendrez ici demain, ou que vous me manderez ce qui vous retiendra, ce pourroit bien être mon affaire avec Faberius, mais tâchez de venir.

---

cela me détermineroit entierement à croire qu'il ne s'agit pas ici du mariage de la fille d'Atticus, qui estoit unique heritiere d'un homme qui avoit des biens immenses. Quelle apparence qu'on proposât à Atticus pour sa fille, un homme d'une naissance assez obscure, qui n'avoit pas quatre mille livres de rente ! Elle épousa depuis Agrippa, à qui son merite personnel, autant que la faveur d'Auguste, donnoit la seconde place dans l'Empire.

3. *Chrysippus*] Eleve de l'Architecte Cyrus. *V. Epist.* 4. *Lib.* 2. *& Epist.* 1. *Lib.* 14.

4. *Ma folle envie.*] τὸν τύφον ; τύφος signifie dans le sens propre de la fumée, & ici metaphoriquement *vanam elationem.* Ciceron a dit de même *elatum cupiditate*, *Lib.* 1. *de Divin.* & *studio efferimur*, *Epist.* 1. *Lib.* 1. comme le remarque Manuce.

5. *Qu'il a eſté ſi maltraité que ce n'eſt plus un acheteur redoutable.*] Apparemment que depuis peu on avoit pouſſé fort haut dans

EPISTOLA XXX.

CICERO ATTICO SAL.

CIceronis epiſtolam tibi remiſi. O te ferreum, qui illius periculis non moveris! me quoque accuſat. Eam tibi epiſtolam miſiſſem. Nam illam alteram de rebus geſtis eodem exemplo puto. In Cumanum hodie miſi tabellarium. Ei dedi tuas ad Veſtorium, quas Pharnaci dederas. Commodum ad te miſeram Demeam, cum Eros ad me venit. Sed in ejus epiſtola nihil erat novi, niſi, auctionem biduum. Ab ea igitur, ut ſcribis: & velim, confecto negotio Faberiano: quem quidem negat Eros hodie. Cras mane putat. A te colendus eſt. Iſtæ autem κολακίαι [a]

a Aſſentationes.

quelque vente, un bien qu'Othon vouloit avoir, & qu'on le luy avoit fait acheter bien cher, ou même que quelqu'un l'avoit emporté sur luy.

LETTRE XXX.

JE vous renvoie la Lettre de nôtre neveu; il faut que vous soyez bien dur si vous n'êtes pas effrayé de tous les dangers qu'il a courus; il se plaint aussi de moi. Si je n'avois pas eû la Lettre qu'il vous écrit, je vous aurois envoyé celle que j'ai reçûë. Pour celle où il me rend compte de ce qui s'est passé en Espagne, je crois que ce n'est qu'une copie toute semblable à la vôtre. J'ai envoyé aujourd'hui un Exprés à Cumes, & j'ai fait tenir à Vestorius la Lettre que vous aviez donnée pour luy à Pharnace. Comme je venois de vous envoyer Demea, Eros est arrivé; mais il n'y avoit rien de nouveau dans la Lettre qu'il m'a apportée, si-non que cette vente se feroit dans deux jours. Vous viendrez donc aprés, comme vous me le marquez. Je souhaite que vous

non longe abſunt à ſcelere. Te, ut ſpero, perendie.

Sicunde potes eruere, qui decem legati Mummio fuerint. Polybius non nominat. Ego memini Albinum Conſularem, & Sp. Mummium. Videor audiſſe ex Hortenſio, Tuditanum. Sed in Libonis annali, XIV. annis poſt Prætor eſt factus Tuditanus, quam Conſul Mummius: non ſane quadrat. Volo aliquem Olympiæ, aut ubi viſum, πολιτικὸν σύλλογον, [a] *more Dicæarchi, familiaris tui.*

[a] Conventum virorum Reipublicæ tractandæ peritorum.

Digitized by Google

ayez alors fini avec Faberius. Eros croit qu'il n'arrivera pas aujourd'hui, mais qu'il pourra bien arriver demain. C'eſt un homme qu'il faut ménager, [2] il y a une eſpece de flaterie qui n'eſt pas interdite à un honête homme. [3] Je compte de vous voir aprés-demain.

Tâchez, je vous prie, de me trouver les noms des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius. [4] Polybe ne les nomme point. Je me ſouviens qu'Albinus le Conſulaire, [5] & Sp. Mummius en étoient. Il me ſemble avoir entendu dire à Hortenſius, que Tuditanus en étoit auſſi. Mais je trouve dans les Annales de Libon, que Tuditanus n'a été Préteur que quatorze ans depuis le Conſulat de Mummius; cela ne s'accorde pas. Je veux à la maniere de vôtre bon ami Dicearque, [6] écrire un Dialogue politique; & je ſuppoſe que les Interlocuteurs ſe trouverent raſſemblez à Olympie, [7] ou dans quelqu'autre endroit que je choiſirai.

Digitized by Google

REMARQUES
SUR LA XXX. LETTRE.

1. *IL faut que vous soyez bien dur si vous n'estes pas touché des dangers qu'il a courus*] A la bataille de Munda qui avoit esté à la verité trés-sanglante, & où le jeune Pompée disputa long-temps la victoire à Cesar ; mais Ciceron n'approuvoit pas les vanteries de son neveu, quoiqu'il dût plûtôt qu'un autre souffrir ce défaut.

2. *C'est un homme qu'il faut ménager*] Parce qu'il avoit beaucoup de credit auprés de Cesar. *V. la* 1. *Rem. sur la* 29. *Lett. du* 12. *Liv.*

3. *Il y a une espece de flaterie qui n'est pas interdite à un honête homme.*] Je lis ici avec Gronovius *longe absunt* sans *non*, comme le sens paroît absolument le demander. Ciceron ne diroit pas à Atticus de ménager Faberius, s'il croyoit qu'il ne fût pas permis à un honête homme d'avoir certains ménagemens pour ceux qui ont du credit. Je me suis servi ici du mot de *flaterie*, parce qu'il répond juste à κολακίαι ; mais on ne doit pas entendre par-là des loüanges outrées & contre la verité, mais ces manieres insinuantes dont on se sert auprés des gens dont on a besoin, & qui ont du credit.

4. *Les noms des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius.*] V. la quatriéme Lettre de

de ce Livre qui a esté écrite aprés celle-ci, car Ciceron y dit qu'Atticus luy a envoyé les noms de ces dix Commissaires.

5. *Albinus le Consulaire.*] A. Postumius Albinus d'une des plus grandes Maisons de Rome, & de la branche la plus illustre de cette Maison. Il avoit esté Consul l'an 602.

6. *A la maniere de vôtre bon ami Dicearque*,] qui avoit fait plusieurs Traitez sur le Gouvernement, & un entr'autres intitulé *Olympicum* cité par Athenée; & un autre intitulé τριπολιτικὸν, dont Ciceron parle dans la trente-deuxiéme Lettre de ce Livre, & qu'Athenée cite aussi.

7. *Olympie*] Ville d'Elide si fameuse par les jeux qui s'y célébroient.

EPISTOLA XXXI.

CICERO ATTICO SAL.

V Kal. mane accepi à Demea litteras pridie datas, ex quibus aut hodie, aut cras te exſpectare deberem. Sed, ut opinor, idem ego, qui exſpecto tuum adventum, morabor te. Non enim puto tam expeditum Faberianum negotium futurum, etiam ſi eſt futurum, ut non habeat aliquid moræ. Cum poteris igitur, quoniam etiamdum abes. Dicæarchi, quos ſcribis, libros ſane velim mihi mittas: addas etiam καταβάσεως. [a]

De epiſtola ad Cæſarem, κίκεικα. [b] *atque idipſum quod iſti aiunt illum ſcribere, ſe, niſi conſtitutis rebus, non iturum in Parthos; idem ego ſua-*

a De deſcenſu *ſupp.* in antrum Trophonii.
b Decrevi.

LETTRE XXXI.

J'Ai reçû le vingt-ſept au matin vôtre Lettre du vingt-ſix. Selon ce que vous me mandez, vous devez être ici aujourd'hui ou demain ; mais je crains bien que moi qui vous ſouhaite ſi fort, je ne vous retarde ; quoique l'affaire que j'ai avec Faberius ſoit en bon train, je ne crois pas qu'elle aille aſſez vîte pour ne vous point arrêter du tout. Ainſi, puiſque vous étes encore à Rome, vous viendrez quand vous le pourrez. Je vous prie fort de m'envoyer les Livres de Dicæarque dont vous me parlez ; joignez-y celui de la deſcente dans l'antre de Trophonius. x

Pour ce qui eſt de cette Lettre que j'écrivois à Ceſar, il ne m'en faut plus parler. Ce que ſes amis diſent qu'il leur mande, qu'il ne portera la guerre chez les Parthes qu'aprés qu'il aura fait prendre une bonne forme aux affaires de la Republique, je le luy conſeillois dans cette Lettre ; j'ajoûtois neanmoins que s'il avoit un autre deſſein,

debam in illa epiſtola : ſin ; utrum liberet , facere poſſe , auctore me. Hoc enim ille exſpectat videlicet , neque eſt facturus quidquam , niſi de meo conſilio. Obſecro abjiciamus iſta , & ſemiliberi ſaltem ſimus : quod aſſequemur & tacendo , & latendo.

Sed & aggredere Othonem , ut ſcribis. Confice , mi Attice , iſtam rem. Nihil enim aliud reperio , ubi & in foro non ſim , & tecum eſſe poſſim. Quanti autem , hoc mihi venit in mentem. C. Albanius proximus eſt vicinus, is CIↃ *jugerum de M. Pilio emit, ut mea memoria eſt , H-S* CXV. *Omnia ſcilicet nunc minoris. Sed accedit cupiditas : in qua præter Othonem , non puto nos ullum adverſarium habituros. Sed eum ipſum tu poteris movere : facilius etiam , ſi Kanum haberes. O gulam inſulſam ! putet me patris. Reſcribes , ſi quid voles.*

je luy permettois de le ſuivre ; en effet, Ceſar attend pour ſe déterminer que je luy diſe mon avis, & il ne fera rien que par mes conſeils. Laiſſons tout cela, mon cher Atticus, & ſoyons du moins à moitié libres ; nous ne le ſerons qu'en nous taiſant, & en nous cachant.

Tâchez de gagner Othon comme vous me le marquez, & finiſſez, je vous prie, cette affaire. Je ne vois point d'endroit qui me convienne mieux que ces jardins, pour être auprés de vous ſans être obligé de me montrer dans Rome. Pour regler le prix que j'y dois mettre, voici ce qui m'eſt venu dans l'eſprit ; C. Albanius qui a une maiſon tout auprés a acheté de M. Pilius..... arpens de terre cent quinze mille ſeſterces, [2] autant que je m'en ſouviens. Tous les biens ſont diminuez de prix, mais je puis acheter ſur le même pié à cauſe de la grande envie que j'en ai. Je ne crois pas que nous ayons d'autre concurrent à craindre qu'Othon, mais vous pourrez le gagner ; cela ſeroit plus aiſé ſi Canus [3] étoit à Rome. La ſote avidité ! croit-il qu'à cauſe de ſon pere [4]... Vous luy ferez réponſe ſi vous le jugez à propos ?

REMARQUES

SUR LA XXXI. LETTRE.

1. *De la descente dans l'antre de Trophonius.*] Voyez la premiere Remarque sur la seconde Lettre du sixiéme Livre.

2. *A acheté de M. Pilius ..... arpens de terre cent quinze mille sesterces.*] Il y a dans le texte cIↃ *jugerum*, mille arpens; mais il faut absolument qu'il y ait faute dans ce chifre; car il est absurde que mille arpens ne coûtent que cent quinze mille sesterces, c'est à dire environ onze mille livres, ce qui ne feroit qu'onze francs l'arpent; & cela aux portes de Rome, & dans un endroit où il y avoit plusieurs maisons de plaisance, & où les heritages devoient estre partagez en plus petites portions, comme ils le sont ordinairement aux portes des grandes Villes, sur tout dans les endroits dont la situation est agréable. C'est ce qui me fait croire que c'est ici plûtôt le premier chifre que le dernier qui est corrompu, & c'est pour cela que je l'ai laissé en blanc. Je suis surpris qu'aucun Commentateur n'ait remarqué le peu de rapport qu'il y a ici entre ces deux sommes. On lit dans quelques éditions cc. au lieu de cIↃ. c'est à dire deux cens au lieu de mille. Cela diminue la difficulté, mais cela ne l'ôte pas entierement; car cela ne fait que cinquante-cinq

livres l'arpent, ce qui ne paroît pas assez pour un endroit comme celui où estoient ces jardins au de-là du Tibre.

3. *Kanus.*] Q. Gellius Canus ou Kanus ami particulier d'Atticus, & qui l'estoit d'Othon.

4. *La sote avidité ! croit-il qu'à cause de son pere ?*] O GULAM INSULSAM, PUTET ME PATRIS ? Le texte est ici si coupé & si suspendu, qu'il est presqu'impossible de deviner ce que Ciceron veut dire ; & aucun Commentateur n'a entrepris d'expliquer ce que signifie ce *putet me patris.* Ils disent que *ô gulam insulsam*, signifie qu'Othon ne vouloit avoir ces jardins, dont Ciceron avoit aussi envie, que pour en faire une maison de bouteille ; mais quel rapport cela peut-il avoir avec ce qui suit *putet me patris ?* Je croirois plûtôt qu'il ne s'agit plus de ces jardins, mais de quelqu'autre affaire dont Ciceron ne parle qu'à demi mot, parce que ce n'est qu'une reflexion sur ce qu'Atticus luy en marquoit. Peut-estre cela regarde-t-il leur neveu dont ils estoient alors fort mécontens, ou le fils de Ciceron même qui, comme nous l'avons vû sur la premiere Lettre de ce Livre, faisoit à Athénes trop de dépense ?

EPISTOLA XXXII.

CICERO ATTICO SAL.

ALteram à te epistolam cum hodie accepissem, nolui te una mea contentum. Tu vero age, quod scribis, de Faberio. In eo enim totum est positum id, quod cogitamus: quæ cogitatio si non incidisset, (mihi crede istuc, ut cetera) non laboratem. Quamobrem, ut facis (istuc enim addi nihil potest) urge, insta, perfice. Dicæarchi περὶ ψυχῆς [a] *utrosque velim mittas, & καταβάσεως. τριπολιτικὸν* [b] *non invenio, & epistolam ejus, quam ad Aristoxenum misit. Tris eos libros maxime nunc vellem: apti essent ad id, quod cogito. Torquatus Romæ est. Jussi ut tibi da-*

a De anima.

b De descensu. Tripoliticum. v. Not.

LETTRE XXXII.

PUiſque j'ai eû aujourd'hui deux Lettres de vous, il eſt juſte que vous en ayez auſſi deux de moi. Travaillez toûjours, je vous prie, à cette affaire que j'ai avec Faberius. C'eſt d'elle uniquement que dépend ce que j'ai entrepris, [1] & vous pouvez compter que ſans cela je ne m'en mettrois pas fort en peine. Travaillez-y donc toûjours avec le même ſoin (car on ne peut en prendre davantage) pouſſez, preſſez, concluez. Envoyez-moi les deux Traitez de Dicæarque ſur l'âme, [2] & celui de la deſcente dans l'antre de Trophonius. Je ne trouve point ſon *Tripolitique*, [3] ni ſa Lettre à Ariſtoxene. [4] J'aurois fort beſoin à preſent de ces trois ouvrages, car ils ont rapport à la matiere que je veux traiter. Le *Torquatus* [5] eſt à Rome; j'ai mandé qu'on vous le donnât. Vous aviez déja, à ce que je crois, le *Ca-*

retur. Catulum & Lucullum, ut opinor, antea. His libris nova proœmia ſunt addita, quibus eorum uterque laudatur. Eas litteras volo habeas: & ſunt quædam alia.

Et, quod ad te de decem legatis ſcripſi, parum intellexti; credo, quia δι' σημείων [a] *ſcripſeram. De C. Tuditano enim quærebam, quem ex Hortenſio audieram fuiſſe in decem: eum video in Libonis Prætorem P. Popillio, P. Rupilio Coſſ. Annis* XIIII. *ante, quam Prætor factus eſt, legatus eſſe potuiſſet? niſi admodum ſero Quæſtor eſt factus: quod non arbitror. Video enim Curulis magiſtratus eum legitimis annis perfacile cepiſſe. Poſtumium autem, cujus ſtatuam in Iſthmo meminiſſe te dicis, in iis ſciebam fuiſſe. Is autem eſt, qui cum Lucullo fuit; quem tu mihi addidiſti, ſane ad illum* σύλλογον [b] *perſonam idoneam. Videbis*

a Per notas.

b Conventum.

tulus & le *Lucullus*. J'ai mis à ces Livres de nouvelles prefaces où je fais l'éloge de ces deux grands Hommes ; il faut vous les faire donner ; il y a auſſi quelques autres additions.

Vous n'avez pas bien entendu ce que je vous diſois ſur ces dix Commiſſaires, apparemment parce que je l'avois écrit avec des abregez. [6] Voici ce que c'eſt ; j'ai entendu dire à Hortenſius que C. Tuditanus [7] étoit un de ces dix Commiſſaires, cependant je trouve dans les Annales de Libon qu'il fut Préteur ſous le Conſulat de P. Popilius & de P. Rupius ; [8] auroit-il été un de ces Commiſſaires quatorze ans avant d'être Préteur ? [9] Il faudroit pour cela qu'il eût été Queſteur dans un âge aſſez avancé, [10] ce que j'ai de la peine à croire ; car je trouve qu'il a paſſé par toutes les Charges Curules dans l'eſpace de temps marqué par les Loix. Pour Poſtumius, [11] dont vous vous ſouvenez d'avoir vû une ſtatuë auprés de Corinthe, je ſçavois qu'il avoit été l'un de ces dix Commiſſaires ; c'eſt celuy qui a été Conſul avec Lucullus [12] que vous m'avez fourni pour cet ou-

igitur, si poteris, ceteros; ut possimus πομπεῦσαι καὶ τοῖς προσώποις. [a]

[a] Pompam agere etiam personis.

REMARQUES SUR LA XXXII. LETTRE.

1. *CE que j'ai entrepris*] On voit bien qu'il veut parler de ce Temple qu'il vouloit bâtir à l'honneur de sa fille.

2. *Les deux Traitez de Dicæarque sur l'ame.*] Je dis les deux Traitez, & non pas les deux Livres, parce qu'il y en avoit six, trois intitulez *Lesbiaci*, & trois *Corinthiaci*. On voit bien que c'estoient deux Dialogues dont la Scene estoit à Lesbos & à Corinthe. *Tuscul. Lib.* 1. *&* *de off. Lib.* 2.

3. *Son Tripolitique*] Cité par Athenée Livre 4. Cet ouvrage estoit ainsi intitulé, parce qu'il estoit divisé en trois Livres, où Dicæarque parloit de la Republique des Atheniens, de celle des Corinthiens & de celle des Pellenéens; du moins y a-t-il beaucoup d'apparence que c'est le même ouvrage dont parle Ciceron dans la seconde Lettre du deuxiéme Livre. Peut-être aussi Dicæarque avoit-il donné ce titre à cet ouvrage, parce qu'il contenoit ce qu'il y avoit de plus fin dans la politique; comme Ciceron dit ailleurs, τρισα-

vrage 13 que je médite & où il tiendra bien sa place. Tâchez, je vous prie, de découvrir les autres, afin que la dignité des personnages en donne à ce Dialogue.

τριπαγίτας ter Areopagitas, des Juges integres & trés severes. *Epist. 15. Lib. 4.*

4. *Aristoxene.*] Il estoit disciple d'Aristote aussi bien que Dicæarque, & ne croyoit point l'ame immortelle non plus que luy. Il avoit écrit sur la Musique, la Philosophie, l'Histoire, enfin sur toute sorte de genre de litterature, jusqu'au nombre de quatre cent cinquante-trois volumes, dont il ne nous est resté qu'un ouvrage sur la Musique.

5. *Le Torquatus*] Le premier Livre *de Finibus*, où Ciceron fait parler Torquatus.

6. *Parce que je l'avois écrit avec des abregez.*] διὰ σημείων, *per notas.* C'estoient des figures qui n'avoient aucun rapport à l'écriture ordinaire & dont chacun exprimoit ou une syllabe, ou un mot tout entier à peu prés comme l'écriture Chinoise. Ces abregez avoient esté inventez par Ennius; ils furent ensuite perfectionnez & augmentez par Tiron, & depuis par un Affranchi de Mecenas; ce qui a fait croire à Dion que Mecenas en avoit esté l'Inventeur. Enfin Seneque, ou quelqu'un de ses Affranchis, les rassembla tous. Il y a encore dans quelques Bibliotheques des Manuscrits écrits avec ces abregez dont nous avons un recüeil à la fin de celui des Inscriptions

Digitized by Google

de Gruter ſous ce titre, *de notis Tironis & Senecæ*, quoique Seneque diſe luy-même que ces notes ont eſté inventées par des Eſclaves ou des Affranchis. Il paroiſt par un paſſage de la vie de Xenophon dans Diogene Laërce, que cette maniere d'écrire abregée eſtoit en uſage chez les Grecs long-temps avant qu'elle eût paſſé chez les Romains. Diogene Laërce dit ὑποσημειωσάμενος *per notas ſcribens*, comme Ciceron dit διὰ σημείων. Le mot de *Notaire* vient originairement de cette maniere d'écrire, & *Notarius* eſt expliqué dans un ancien Gloſſaire par σημειογράφος. Du temps de Ciceron cette maniere d'écrire ſervoit principalement pour copier les plaidoyez, & les diſcours qui ſe prononçoient dans le Senat. Iſidore eſt le ſeul qui en attribue la premiere invention à Ennius, & tous les autres Auteurs ne la font pas remonter plus haut que Ciceron. Un ſçavant homme * a entrepris de prouver depuis quelques années, que la figure de nos chifres venoit de ces abregez des Romains. Quintilien, Manile, Auſone, Martial, Prudence, Euſebe, S. Jerôme, S. Auguſtin, S. Fulgence parlent auſſi de ces notes. *V. Juſt. Lipſ. cent.* 1. *Epiſt.* 27.

Dio Lib. 55. *Seneca Epiſt.* 90. *Plutar. in Cat. Utic. Iſidor. ann.* 746. * *Dom. Calmet. v. ſa diſſert. journ. de Trevoux* 1707. *pag.* 623.

7. *Tuditanus.*] Voyez la ſixiéme Lettre de ce Livre qui a eſté écrite aprés celle-ci.

8. *Sous le Conſulat de P. Popilius & de P. Rupilius*, l'an de Rome 621.

9. *Auroit-il eſté l'un de ces dix Commiſſaires quatorze ans avant que d'eſtre Pré-*

teur ?] Nous avons déja dit, que ces Commiſſaires ſe prenoient parmi ceux qui avoient paſſé par les grandes Charges de la Republique.

10. *Il faudroit pour cela qu'il eût eſté Queſteur dans un âge aſſez avancé &c.*] Les Charges Curules, dont nous avons expliqué ailleurs la dénomination, eſtoient la grande Edilité, la Préture & le Conſulat. On ne pouvoit commencer à les demander qu'à trente ſix ans, & il faloit qu'il y eût deux années franches entre chacune. Pour la Queſture il n'y avoit point d'âge marqué, & c'étoit par-là qu'on commençoit à entrer dans les Charges. Cela ſuppoſé, voici le raiſonnement de Ciceron. Tuditanus a paſſé par les Charges Curules dans les intervales marquez par les Loix; c'eſt-à-dire qu'il avoit eſté Préteur deux ans aprés ſon Edilité, & Conſul deux ans aprés ſa Préture; or quelle apparence qu'un homme qui paſſa en ſi peu de temps par les plus grandes Charges, n'ait pû parvenir à la Queſture que dans un âge aſſez avancé? ou s'il avoit eſté Queſteur jeune, comment auroit il eſté ſi long-temps ſans eſtre Edile & Préteur? Atticus tira Ciceron de cet embaras en luy apprenant que ce Tuditanus qui avoit eſté l'un des dix Commiſſaires envoyez à Mummius, n'eſtoit pas l'ayeul d'Hortenſius qui avoit eſté Préteur en 621. mais ſon biſayeul & le pere de celui dont parle ici Ciceron.

11. *Poſtumius*] C'eſt l'Albinus dont nous avons parlé ſur la trentiéme Lettre.

12. *C'eſt celui qui a eſté Conſul avec Lucullus*] QUI CUM LUCULLO FUIT, ſupp.

Consul. Ils furent en effet Consuls l'un & l'autre l'an de Rome 602.

13. *Que vous m'avez fourni pour cet ouvrage.*] Cela doit se rapporter à Lucullus,

EPISTOLA XXXIII.

CICERO ATTICO SAL.

NEgligentiam miram! semelne putas mihi dixisse Balbum, & Faberium, professionem relatam? quin etiam eorum jussu miseram, qui profiteretur. Ita enim oportere dicebant, professus est philotimus libertus. Nosti credo librarium. Sed scribes, & quidem confestim. Ad Faberium, ut tibi placet, litteras misi. Cum Balbo autem puto te aliquid feciſſe H. in Capitolio. In Virgilio mihi nulla est δυσωπια. [a] *Nec enim ejus causſa sane debeo: &, si emero, quid erit, quod postulet? sed videbis, ne is cum sit in Africa, ut Cœlius. De nomine*

[a] Verecundia.

car Ciceron ſçavoit, avant qu'il eût reçû la Lettre d'Atticus, qu'Albinus avoit eſté l'un des dix Commiſſaires, ainſi il ne diroit pas *quem mihi addidiſti.*

LETTRE XXXIII.

QUelle negligence! croyez-vous que Balbus & Faberius ne m'ayent pas dit pluſieurs fois que cette déclaration [1] avoit eſté faite? J'avois même envoyé quelqu'un pour la faire, comme ils me l'avoient marqué, car ils diſoient que cela étoit neceſſaire; Philotime l'Affranchi de Terentia l'a faite. Je crois que vous connoiſſez le Greffier; écrivez-luy & faites dreſſer l'acte au plûtôt. J'ai écrit à Faberius comme vous me le conſeillez. Je crois que vous aurez vû aujourd'hui Balbus au Capitole, & que vous aurez conclu quelque choſe. Je n'ai point de mauvaiſe honte au ſujet de Virgilius; [2] c'eſt un homme avec qui je ne ſuis point obligé de garder des ménagemens; [3] pourvû que je paye ce que j'acheterai, de quoi pourra-t-il ſe plaindre? [4] Il faut ſeulement prendre

tu videbis cum Cispio : sed, si Plancus destinat, tum habet res difficultatem. Te ad me venire uterque nostrum cupit : sed ista res nullo modo relinquenda est. Othonem quod speras posse vinci, sane bene narras. De æstimatione, ut scribis, cum agere cœperimus : etsi nihil scripsit nisi de modo agri. Cum Pisone, si quid poteris. Dicæarchi librum accepi : & κατα-βάσεως exspecto. [a]

a De descensu.

Negotium dederis ; reperiet ex eo libro, in quo sunt S C. Cn. Cornelio, L. Mummio Coss. De Tuditano autem quod putas εὔλογον [b] *est, tum illum, quoniam fuit ad Corinthum (non enim temere dixit Hortensius) aut Quæstorem aut Tribunum mil. idque potius fuisse credo. Tu de Antiocho scire poteris. Vide etiam quo anno Quæstor, aut Tribunus mil. fuerit.*

b Probabile.

garde qu'il ne faſſe en Afrique ce que Cœlius fit en Italie. 5 Vous parlerez à Ciſpius de cette dette ; mais ſi Plancus a envie de ce bien, la choſe ſera plus dificile. Nous ſouhaitons tous deux également que vous puiſſiez venir ici, mais il ne faut point abandonner cette affaire. Vous me faites bien du plaiſir de me dire qu'on pourra gâgner Othon. 6 Nous penſerons à l'eſtimation 7 quand l'affaire ſera engagée, quoiqu'il ne m'ait écrit que ſur la qualité des terres qu'il ſouhaitoit d'avoir. Tâchez de conclure avec Piſon. J'ai reçû un des Traitez de Dicæarque ; j'attens celui *de la deſcente dans l'antre de Trophonius.*

Pour trouver ce que je veux ſçavoir de ces dix Commiſſaires, il n'y a qu'à charger quelqu'un de lire le Regiſtre des Decrets du Senat qui ont été faits ſous le Conſulat de Cn. Cornelius & de L. Mummius. Ce que vous me dites ſur Tuditanus eſt trés vrai-ſemblable ; puiſqu'il étoit dans ce temps-là à Corinthe (car le témoignage d'Hortenſius ne me permet pas d'en douter) il étoit alors ou Queſteur ou Tribun des ſoldats. Vous le pourrez ſçavoir par Antiochus. Examinez auſſi quelle année il a été ou l'un

Digitized by Google

Si neutrum quadret, in præfectis, an in contubernalibus fuerit, modo fuerit in eo bello.

De Varrone loquebamur; lupus in fabula. Venit enim ad me, & quidem id temporis, ut retinendus esset. Sed ego ita egi, ut non scinderem penulam. Memini enim tuum: & multi erant, nosque imparati. Quid refert? paulo post C. Capito cum T. Carrinate. Horum ego vix attigi penulam; tamen remanserunt: ceciditque belle. Sed casu sermo à Capitone de urbe augenda. A ponte Mulvio Tiberim duci secundum montes Vaticanos; campum Martium coædificari; illum autem campum Vaticanum fieri, quasi Martium campum. Quid ais? inquam. At ego ad tabulam, ut, si recte possem, Scapulanos hortos. Cave facias, inquit. Nam ista lex perferetur. Vult enim Cesar. Audire me facile passus sum. fieri autem molestè fero. Sed tu quid ais? quamquam quid quæro? nosti di-

ou l'autre. Si l'année ne ſe rapporte pas, n'auroit-il pas pû être ou Préfet de Mummius, ou de ſa ſuite ? [8] en cas qu'il ait ſervi pendant la guerre d'Achaïe.

Dans le moment que nous parlions de Varron, il eſt arrivé comme le loup de la fable. Il vint ſi tard qu'il auroit falu le retenir, mais je m'y ſuis pris de maniere que je n'ai pas déchiré ſa robe pour l'arrêter ; je me ſuis ſouvenu de la maniere dont vous vous y prenez ; il avoit avec luy pluſieurs perſonnes, & je n'étois pas preparé à les recevoir ; ce n'eſt pas un grand mal. Un peu aprés C. Capiton arriva avec T. Carrinas ; je touchai à peine leur robe, & neanmoins ils demeurerent. Cela eſt venu fort à propos. Capiton parla par occaſion du projet d'agrandir l'enceinte de Rome. Il dit que depuis le pont Malvius, on doit détourner le Tibre, & le faire paſſer au pié du mont Vatican ; [9] qu'on doit renfermer le champ de Mars dans l'enceinte de Rome, & que le champ du Vatican tiendra lieu du champ de Mars. Comment, luy dis-je ? & moi je penſe à acheter les jardins de Scapula,

ligentiam Capitonis in rebus novis perquirendis. Non concedit Camillo.

Facies me igitur certiorem de Idibus. Ista enim me res adducebat. Eo adjunxeram ceteras; quas consequi tamen biduo, aut triduo post facile potero. Te tamen in via confici minime volo. Quin etiam Dionysio ignosco. De Bruto quod scribis, feci ut ei liberum esset, quod ad me attineret. Scripsi enim ad eum heri, Idib. Mai. ejus opera mihi nihil opus esse.

cette acquiſition ne ſeroit donc pas ſûre? Donnez-vous bien de garde de la faire, me dit-il, la loi paſſera certainement, Ceſar le veut. Je n'ai pas eſté fâché d'en être averti, mais je ſerois fort fâché que cela s'executât. Qu'en croyez-vous? j'ai tort aprés tout d'en douter. Vous ſçavez que perſonne n'eſt plus curieux que Capiton,& mieux informé de toutes les nouvelles; il le diſpute même à Camillus.

Mandez-moi où en eſt cette affaire que nous devons conclure le quinze; c'eſt pour cela que je vais à Rome; j'ai auſſi quelques autres affaires, mais je pourrois les faire auſſi-bien deux ou trois jours plus tard. Je ne veux point que vous vous fatiguiez pour me venir voir; j'excuſe auſſi Dionyſius. Pour Brutus, dont vous me parlez, je luy ai laiſſé une entiere liberté par rapport à ce qui me regarde, & je luy ai écrit hier que je n'aurois point beſoin de luy le quinze de Mai.

REMARQUES

SUR LA XXXIII. LETTRE.

1. *Cette déclaration*] Lorſqu'on faiſoit le dénombrement du peuple tous les cinq ans, chaque Citoyen eſtoit obligé de donner une déclaration de tous ſes biens devant le Cenſeur ; & lorſqu'on faiſoit quelque nouvelle acquiſition d'un dénombrement à l'autre, on en donnoit la déclaration devant le Préteur. C'eſt de cette derniere eſpece de déclaration qu'il s'agit ici, par rapport à ce que luy devoit Faberius. On voit dans la 23. Lettre du 16. Livre des Familieres, que Ciceron ayant touché quelque argent, ou devant le toucher, mande à Tiron ſon Affranchi de faire ſa déclaration. Les Commentateurs diſent qu'il s'agit ici de la déclaration que l'on faiſoit à l'occaſion du dénombrement du peuple ; mais je ne ſçai où ils ont trouvé que Ceſar fît ce dénombrement. D'ailleurs, comme Faberius eſt nommé ici, cela donne lieu de croire qu'il s'agit de ſon affaire.

2. *Je n'ai point de mauvaiſe honte au ſujet de Virgilius.*] Il eſtoit coheritier de Scapula. On a vû dans les Lettres précedentes, que les coheritiers vouloient partager en quatre parts les jardins de Scapula, & y mettre l'enchere entr'eux en excluant les Acheteurs étrangers. Ciceron, afin d'avoir le même

me droit que les coheritiers, acheter la part de Virgilius qui estoit alors caché quelque part en Afrique, & dont les biens avoient esté confisquez. On a vû dans la troisiéme Lettre du douziéme Livre que Ciceron croyoit qu'il seroit honteux pour luy de mettre l'enchere aux biens de ceux du parti de Pompée; mais la grande envie qu'il avoit de ces jardins de Scapula pour y bâtir un Temple à sa fille, le rendoit moins scrupuleux.

3. *C'est un homme avec qui je ne suis point obligé de garder des ménagemens.*] Virgilius estoit Gouverneur de Sicile l'année de l'exil de Ciceron; il ne voulut pas souffrir qu'il passât dans cette Isle.

Pro Plancio.

4. *Pourvû que je paye ce que j'acheterai, de quoi pourra-t il se plaindre?*] C'est-à-dire en cas qu'il fasse sa paix avec Cesar & qu'il rentre dans ses biens, il touchera l'argent de cette partie des jardins de Scapula que j'aurai achetée.

5. *Il faut seulement prendre garde qu'il ne fasse en Afrique ce que Cœlius fit en Italie.*] Virgilius avoit servi contre Cesar dans la guerre d'Afrique, & il avoit charge de défendre Thapse. Aprés la défaite de Scipion, il demeura caché dans cette province. Ciceron craignoit qu'il ne ramassât les debris du parti de Pompée, & qu'il ne se mît en estat d'obtenir de Cesar des conditions avantageuses. Il auroit pû alors demander qu'on luy rendit tous ses biens en nature; & en ce cas, Ciceron auroit esté obligé de luy rendre cette partie des jardins de Scapula qui luy appartenoit comme coheritier. Le Cœlius

dont Ciceron parle ici n'eſt pas celui dont nous avons les Lettres dans le huitiéme Livre des Familieres, mais celui dont parle Ciceron dans l'Oraiſon *pro Deiotaro*, & dont nous avons parlé ſur la douziéme Lettre du dixiéme Livre, qui tâcha de relever en Italie le parti de Marius. Plutarque en parle dans la vie de Pompée.

6. *Qu'on pourra gagner Othon.*] C'eſt-à-dire, obtenir de luy qu'il ne penſât plus aux jardins de Scapula. C'eſt ce que Ciceron a dit plus clairement dans la trente-uniéme Lettre, *ſed eum ipſum tu poteris movere.*

7. *L'eſtimation.*] Apparemment qu'Othon demandoit quelque bien en échange, pour ſa part des jardins de Scapula.

8. *Ou de ſa ſuite.*] Les Gouverneurs des Provinces menoient ordinairement avec eux pluſieurs jeunes gens de condition qui n'avoient point de fonction marquée, & qu'ils employoient à ce qu'ils jugeoient à propos. C'eſtoit ce qu'on appelloit *cohortem prætoriam*, comme nous l'avons déja dit ailleurs. *V. la 6. Rem. ſur la 2. Lett. du 7. Liv.*

9. *Que depuis le pont Mulvius, on doit détourner le Tibre, & le faire paſſer au pié du mont Vatican.*] Le pont Mulvius eſtoit hors de Rome, auprés de la porte Flumentane & du champ de Mars. Le Tibre depuis ce pont faiſoit un coude en s'approchant de Rome, & s'en éloignant à l'autre extremité. Ainſi, en tirant un canal droit, on pouvoit le faire couler au pié du mont Vatican, qui alors n'étoit pas renfermé dans l'enceinte de Rome. De cette ſorte les jardins qui eſtoient dans l'endroit qu'on appelloit *campus Vaticanus*

au de-là du Tibre, ſe ſeroient trouvez en deçà ; & on auroit abatu les maiſons qui y eſtoient pour faire une place, comme eſtoit le champ de Mars qu'on renfermoit dans l'enceinte de Rome. Il faloit neceſſairement qu'il y eût une grande place hors de cette enceinte, parce qu'on ne pouvoit aſſembler le peuple par Centuries qu'hors des murs de la ville, cette aſſemblée eſtant originairement militaire, comme on le peut voir dans la vie de Servius Tullius. Depuis les Rois, il n'y avoit eû que Sylla qui eût agrandi l'enceinte de Rome, & c'eſtoit à ſon exemple que Ceſar le vouloit faire. Il n'executa point ſon projet, ſans doute parce que la mort le prévint. Auguſte renferma depuis le mont Vatican dans l'enceinte de Rome, mais ſans détourner le cours du Tibre.

EPISTOLA XXXIV.

CICERO ATTICO SAL.

ASturam veni VIII. *Kal. vi-tandi enim caloris cauſſa, Lanuvii* III. *horas acquieveram. Tu velim, ſi grave non erit, efficias, ne ante Nonas mihi illuc veniendum ſit. Id potes per Egnatium Maximum. Illud in primis, ut cum Publilio, me pene abſente, conficias: de quo quæ fama ſit ſcribes. Id populus curat ſcilicet. Non mehercule arbitror. Etenim hæc decantata erat fabula. Sed complere paginam volui. Quid plura? ipſe enim adſum, niſi quid tu prorogas. Scripſi enim ad te de hortis.*

Digitized by Google

LETTRE. XXXIV.

JE n'ai été le vingt-quatre que juſqu'à Aſture, car je m'étois arrêté trois heures à Lanuvium pour laiſſer paſſer la grande chaleur. Faites en ſorte, je vous prie, ſi cela ne vous incommode point, que je ne ſois pas obligé d'aller à Rome avant le ſeptiéme du mois prochain ; vous pourrez vous ſervir pour cela d'Egnatius Maximus. Je vous prie ſur-tout de finir, s'il ſe peut, avec Publilius [1] avant que j'arrive. Mandez-moi ce que l'on dit de ce divorce ; c'eſt de quoi le peuple ſe met fort en peine ; [2] je n'en crois rien, c'eſt déja une nouvelle ſurannée, mais je vous en parle pour remplir le papier. Que vous dirois-je autre choſe ? auſſi-bien je vous verrai inceſſamment, à moins que vous ne me donniez encore quelques jours de congé ; c'eſt pour cela que je vous ai demandé dans ma derniere Lettre quand ſe feroit la vente de ces jardins.

REMARQUES
SUR LA XXXIV. LETTRE.

1. *Publilius*] Frere de Publilia la ſeconde femme de Ciceron, qui venoit de la repudier. Il a parlé encore ailleurs de cette af-

EPISTOLA XXXV.

CICERO ATTICO SAL.

O Rem indignam! gentilis tuus urbem auget; quam hoc biennio primum vidit: & ei parum magna viſa eſt, quæ etiam ipſum capere potuerit. Hac de re igitur exſpecto litteras tuas. Varroni, ſcribis, te ſimul ac venerit. Dati igitur jam ſunt; nec tibi integrum eſt: hui, ſi ſcias quanto periculo tuo: aut fortaſſe litteræ meæ te retardarunt. Sed eas nondum legeras, cum has proximas ſcripſiſti. Scire igitur haveo, quo modo res ſe habeat.

Digitized by Google

faire qu'il avoit avec Publilius pour le payement de la dote de ſa ſœur.

Epiſt. 46. h. Lib. 14. & 19. Lib.

2. *C'eſt de quoi le peuple ſe met fort en peine.*] ID POPULUS CURAT SCILICET. Ces mots ſont de la ſeconde Scene du premier Acte de l'Andrienne de Terence, & eſtoient paſſez en proverbe.

LETTRE XXXV.

QUelle indignité ! cet homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom, [1] veut agrandir l'enceinte de Rome qu'il n'a vû que depuis deux ans. Comment ? luy paroît-elle trop petite puiſqu'il a bien pû y trouver place ? Mandez-moi ce que l'on dit de cette affaire. Vous me marquez que vous donnerez à Varron mes Livres Academiques dés qu'il ſera arrivé ; il les a donc à preſent, & vous ne pourriez plus reculer ; ſi vous ſçaviez ce que vous riſquez ! [2] Peut-être auſſi que ce que je vous ai écrit là-deſſus vous aura fait differer, mais vous n'aviez point encore reçû ma Lettre lorſque vous

REMARQUES

SUR LA XXXV. LETTRE.

1. *Cet homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom.*] GENTILIS, signifie proprement celui qui eſt de même maiſon, & dans un ſens plus étendu, celui qui porte le même nom de famille, comme il paroît par un endroit du premier Livre des Tuſculanes, où Ciceron dit de Servius Tullius *méo regnante gentili.* D'où quelques Sçavans ont fait ridiculement deſcendre de ce Roy, Ciceron, luy qui ſe fait honneur par tout d'ê-

EPISTOLA XXXVI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Bruti amore, veſtraque ambulatione, & etſi mihi nihil novi affers, ſed idem, quod ſæpe; tamen hoc audio libentius, quo ſæpius: eoque mihi jucundius, eſt, quod tu

Digitized by Google

m'avez écrit vôtre derniere. Je ſuis donc fort curieux de ſçavoir comment cela aura réüſſi.

---

tre un nouveau noble, *novus homo*. Il s'agit donc ici de quelque Architecte à qui Ceſar avoit donné le droit de Bourgeoiſie, & qui s'appelloit ou Pomponius ou Cœcilius, qui eſtoient les deux noms de famille d'Atticus, ou bien qui avoit le même ſurnom que luy parce qu'il eſtoit d'Athenes, car les arts n'étoient gueres alors exercez à Rome que par des Grecs.

2. *Si vous ſçaviez ce que vous riſquez.* Ciceron avoit mandé à Atticus qu'il conſentoit qu'il donnât à Varron les Livres Academiques, à condition qu'il répondroit du ſuccés. *V. la 25. Lett. de ce Livre.*

LETTRE XXXVI.

QUoique tout ce que Brutus vous a dit dans la promenade que vous avez faite enſemble ſur l'amitié qu'il a pour moi ne me ſoit pas nouveau, cependant, plus vous m'en parlez ſouvent, & plus cela me fait de plaiſir. Cela m'en fait d'autant plus que je ſçai que

eo lætaris ; certiusque eo est, quod à te dicitur.

EPISTOLA XXXVII.

CICERO ATTICO SAL.

HAs alteras hodie litteras. De Xenonis nomine, & de Epiroticis XXXX. *nihil potest fieri nec commodius, nec aptius, quam ut scribis. Id erat locutus mecum eodem modo Balbus minor. Novi nihil sane, nisi Hirtium cum Quinto acerrime pro me litigasse : omnibus eum locis facere, maximeque in conviviis : cum multa de me, tum redire ad patrem : nihil autem ab eo tam ἀξιοπίστως* [a] *dici, quam alienissimos nos esse à Cæsare : fidem nobis habendam non esse : me vero etiam cavendum : (* φοβερὸν ἦν, [b] *nisi viderem scire regem, me animi*

a Probabiliter.

b Formidabile erat.

vous en êtes bien aise;& j'en suis dautant plus sûr, que cela me revient par vous.

LETTRE XXXVII.

VOici la seconde Lettre que je vous écris aujourd'hui. Il n'y a rien de plus commode que ce que vous me proposez sur cet argent que Xenon vous doit, & sur ces quarante mille sesterces que vous avez en Epire. [1] Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choses que vous me mandez; & il ne m'a rien appris de nouveau, [2] si-non qu'Hirtius avoit pris fortement mon parti contre nôtre neveu qui parloit contre moi en toutes rencontres, & sur-tout lorsqu'il se trouvoit à quelque grand repas; que, quand il étoit las de dire du mal de moi, il tomboit sur son pere; que de tout ce qu'il disoit, la seule chose qui eût quelque vraisemblance, c'étoit que mon frere & moi nous étions fort opposez à Cesar, qu'on ne devoit pas nous croire sur nôtre parole, & qu'on devoit sur-tout

nihil habere) Ciceronem vero meum vexari. Sed id quidem arbitratu ſuo.

Laudationem Porciæ gaudeo me ante dediſſe Leptæ tabellario, quam tuas acceperim litteras. Eam tu igitur, ſi me amas, curabis, ſi modo mittetur, iſto modo mittendam Domitio, & Bruto. De gladiatoribus, de ceteris quæ ſcribis ἀνεμοφόρητα,[a] facies me quotidie certiorem. Velim, ſi tibi videtur, appelles Balbum, & Offilium de auctione proſcribenda. Equidem locutus ſum cum Balbo. Placebat. Puto conſcripta habere Offilium omnia; habet & Balbus: ſed Balbo placebat, propinquum diem, & Romæ: ſi Cæſar moraretur, poſſe diem differri. Sed is quidem adeſſe videtur. Totum igitur conſidera. Placet enim Veſtorio.

a Ventis mittenda.

prendre garde à moi (cela pourroit faire de fâcheuſes impreſſions ſi je ne voyois pas que nôtre nouveau maître ſçait bien que je ne ſuis pas un homme à craindre) enfin que je traitois fort mal mon fils ; mais qu'il diſe tout ce qu'il luy plaira.

Je ſuis bien aiſe d'avoir donné à Lepta l'éloge de Porcia 3 avant que j'euſſe reçû vôtre Lettre. Si vous l'envoyez à Domitius & à Brutus, je vous prie de l'envoyer dans l'état où il eſt à preſent. 4 Mandez-moi tous les jours ce qui ſe paſſera aux Gladiateurs, & toutes les nouvelles & les bruits de ville. Je vous prie de propoſer à Balbus & à Offilius de faire publier le jour de cette vente, ſi vous le jugez à propos. J'en avois déja parlé à Balbus, & il y eſtoit diſpoſé. Je crois qu'Offilius a l'état des biens ; Balbus l'a auſſi. Balbus vouloit qu'on fit cette vente au plûtôt, & qu'on la fit à Rome. Il conſent qu'on la differe en cas que Ceſar n'arrive pas ſi-tôt, mais je crois qu'il arrivera inceſſamment. Voyez donc ce qu'il y a à faire ; Veſtorius eſt de même avis que moi.

Digitized by Google

REMARQUES
SUR LA XXXVII. LETTRE.

1. *Sur cet argent que Xenon vous doit, & ſur ces quarante mille ſeſterces que vous avez en Epire.*] Atticus avoit offert à Ciceron de faire toucher cet argent à ſon fils. Xenon eſtoit un Philoſophe dont Ciceron a déja parlé dans la treiziéme Lettre du cinquiéme Livre. *V. Epiſt. 16. Lib. 14.*

2. *Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choſes que vous me mandez, & il ne m'a rien appris de nouveau.*] Il avoit déja écrit d'Eſpagne à Ciceron, que ſon neveu parloit fort mal de luy, & il luy avoit encore parlé depuis qu'il eſtoit arrivé à Rome. Aprés *id* il faut ſous entendre *quod ſcribis.* Si Gronovius avoit fait attention à ce que Ciceron

EPISTOLA XXXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

ANte lucem cum ſcriberem contra Epicureos, de eodem oleo & opera exaravi neſcio quid ad te, & ante lucem dedi. Deinde cum,

avoit déja dit de Balbus dans la trente-huitiéme Lettre du douziéme Livre, il n'auroit pas penſé à changer ici le texte, n'y ayant ſur-tout aucune varieté dans les Manuſcrits. Mais il eſt ordinaire aux Critiques de penſer plûtôt à corriger leur texte, qu'à en chercher le veritable ſens ; c'eſt que ce premier parti eſt ſouvent le plus court, & flate plus leur vanité.

3. *L'éloge de Porcia*] Sœur de Caton & mere de Domitius, qui eſtoit fils de Domitius Ænobarbus dont il a eſté ſouvent parlé dans les Livres précedens. L'uſage eſtoit établi depuis long-temps chez les Romains de faire l'Oraiſon funébre des femmes qui mourroient dans un âge aſſez avancé. Ceſar fut le premier qui fit celle de ſa premiere femme, qui mourut jeune. Cet éloge que Ciceron fit de Porcia, ne fut point prononcé.

4. *Je vous prie de l'envoyer dans l'état où il eſt à preſent.*] C'eſt à dire avec les corrections que j'y ai faites. *Voyez la quarante-huitiéme Lettre de ce Livre, qui a eſté écrite avant celle-ci.*

LETTRE XXXVIII.

COmme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens, [1] je vous ai écrit à la même lampe & avec la même plume, une Lettre que j'ai fait

ſomno repetito, ſimul cum ſole experrectus eſſem, datur mi epiſtola à ſororis tuæ filio, quam ipſam tibi miſi, cujus eſt principium non ſine maxima contumelia. Sed fortaſſe οὐκ ἐπίσταται, [a] eſt autem ſic: Ego enim non probo quidquid non belle in te dici poteſt. Poſſe vult in me multa dici non belle, ſed ea ſe negat approbare. Hoc quidquam pote impurius? jam cetera leges, (miſi enim ad te) judicabiſque. Bruti noſtri quotidianis aſſiduiſque laudibus, quas ab eo de nobis haberi permulti mihi renuntiaverunt, commotum iſtum aliquando, ſcripſiſti aliquid ad me: credo & ad te: idque ut ſciam, facies: nam, ad patrem de me quid ſcripſerit, neſcio: de matre quam pie? Volueram, *inquit*, ut quam plurimum tecum eſſem, conduci mihi domum; & id ad te ſcripſeram: neglexiſti. Ita minus multum una erimus. Nam ego iſtam domum videre non poſ-

[a] Non advertit.

partir ſur le champ. M'étant enfuite rendormi, je me ſuis éveillé avec le ſoleil, & on m'a apporté une Lettre de vôtre neveu que je vous envoie. Le commencement eſt fort injurieux pour moi, mais il n'y a peut-être pas pris garde. Voici ce qu'il me dit, *je n'approuve pas tout ce que l'on peut dire contre vous.* Il croit que l'on peut dire bien du mal de moi, mais il n'approuve pas qu'on en diſe, eſt-il rien de plus offenſant ? Vous lirez le reſte, & vous en jugerez, car je vous envoie ſa Lettre. Ce ſont apparemment les grandes loüanges que Brutus m'a données dans toutes les occaſions, [2] comme pluſieurs perſonnes me le mandent, qui ont enfin déterminé mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire. [3] Je crois qu'il vous a auſſi écrit, vous me manderez ce qu'il vous dit de moi ; je ne ſçai point ce qu'il en dit dans la Lettre à ſon pere. Voyez avec quel reſpect & quelle tendreſſe il parle de ſa mere. *Je vous avois écrit de me louer une maiſon dans vôtre voiſinage, afin que je puſſe être ſouvent avec vous. Vous ne l'avez point fait, ainſi nous ne ſerons pas ſouvent enſemble ; car je ne puis me ſouffrir dans*

ſum : qua de cauſſa, ſcis. *Hanc autem cauſſam pater odium matris eſſe dicebat.*

Nunc me juva, mi Attice, conſilio, πότερον δίκας τεῖχος ὕψιον, [a] *id eſt, utrum aperte hominem aſperner, & reſpuam,* ἢ σκολιᾶς ἀπάτας. [b] *ut enim Pindaro, ſic* δίχα μοι νόος, ἀτρέκειαν εἰπεῖν. [c] *Omnino moribus meis illud aptius, ſed hoc fortaſſe temporibus. Tu autem, quod ipſe tibi ſuaſeris, idem mihi perſuaſum putato. Equidem vereor maxime, ne in Tuſculano opprimar. In turba hæc eſſent faciliora. Utrum igitur Aſturæ? quid, ſi Cæſar ſubito? juva me, quæſo, conſilio. Utar eo, quod tu decreveris.*

a Utrum juſtitiæ murum altum. v. Not.
b An verſutæ fraudis. c Ut verum loquar, animus mihi dubius.

vôtre maiſon, vous ſçavez bien pourquoi ; c'eſt, dit ſon pere, parce qu'il ne peut ſouffrir ſa mere.

Aidez-moi à preſent de vos conſeils, mon cher Atticus, & dites-moi *ſi je dois ſuivre le chemin droit & roide de la juſtice*, 4 *ou ſi je dois prendre des détours*, c'eſt-à-dire, ſi je dois laiſſer paroître mon reſſentiment & mon indignation, ou ſi je dois garder quelque ménagement avec nôtre neveu ; car je puis dire à preſent comme Pindare, *il faut avoüer que mon eſprit eſt flottant & incertain.* Le premier parti conviendroit mieux à mon caractere, mais le ſecond convient peut-être mieux au temps preſent ; 5 vous pouvez compter que vôtre avis ſera le mien. Je crains qu'il ne me ſurprenne à Tuſculum ; 6 à Rome, je me tirerois mieux d'affaire. Irai-je donc à Aſture ? Mais ſi Ceſar arrive tout d'un coup ? dites moi vôtre avis, je le ſuivrai.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XXXVIII. LETTRE.

1. *Comme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens.*] Il travailloit alors aux Tuſculanes.

2. *Les grandes louanges que Brutus m'a données dans toutes occaſions*] Pendant qu'il eſtoit avec Ceſar, au devant duquel il eſtoit allé juſqu'à Nice.

3. *Qui ont enfin determiné mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire.*] Je lis ici avec Corradus & Gronovius *ſcripſiſſe*, qui peut ſe rapporter à *judicabis* ; comme aprés ce qui ſuit, *credo & ad te*, il faut ſous-entendre le *ſcripſiſſe* qui précede. Si l'on veut conſerver *ſcripſiſti*, il faudra traduire, *vous m'avez écrit que ce ſont les grandes louanges &c.*

EPISTOLA XXXIX.

CICERO ATTICO SAL.

O credibilem vanitatem ! ad patrem, domo ſibi carendum propter matrem : plena pietatis. Hic au-

4. *Si je dois ſuivre le chemin droit & roide de la juſtice*] πότερον δίκας &c. C'eſt un endroit de Pindare que Ciceron accommode ici à ſon ſujet. Platon s'en ſert auſſi dans le ſecond Livre de la Republique, & il y a apparence qu'il eſtoit paſſé comme en proverbe. Il ſignifie à la lettre, *ſi je monterai le mur droit de la juſtice, ou ſi je prendrai les détours de la tromperie.* C'eſt par alluſion à ce mur de la juſtice qu'Horace a dit,

hic murus aheneus eſto,
Nil conſcire ſibi, nulla palleſcere culpa.

5. *Mais le ſecond convient peut-être mieux au temps preſent*] Parce que le neveu de Ciceron eſtoit fort lié avec les amis de Ceſar.

6. *Je crains qu'il ne me ſurprenne à Tuſculum.*] NE IN TUSCULANO OPPRIMAR, ſup. *à Quinto filio.* Ciceron s'eſt déja ſervi de ce mot dans le même ſens. Epiſt. 22. h. Lib. *aquis ſine te opprimi malitia eſt.* Et l'on voit dans les Lettres ſuivantes, qu'il ne vouloit point recevoir ſon neveu à Tuſculum.

LETTRE XXXIX.

QUel orgueil ! écrire à ſon pere qu'il ne veut point demeurer avec luy à cauſe de ſa mere ! les beaux ſentimens de tendreſſe ! Cependant mon

tem jam languescit, & ait sibi illum jure iratum. Sed utar tuo consilio. σχολιὰ [a] *enim tibi video placere. Romam, ut censes, veniam, sed invitus. Valde enim in scribendo hæreo. Brutum, inquis, eadem scilicet. Sed nisi hoc esset, res me ista non cogeret. Nec enim inde venit, unde mallem; neque diu afuit; neque ullam litteram ad me. Sed tamen scire haveo, qualis ei totius itineris summa fuerit. Libros mihi, de quibus ad te antea scripsi, velim mittas, & maxime* Φαίδρϑ περιοσῶν, *&* Ἑλλάδος. [b]

a Obliqua. *b* De iis quæ redundant in Phædro & de vita Græciæ. v. Not.

REMARQUES SUR LA XXXIX. LETTRE.

1. *Que son fils a sujet de se plaindre de luy.*] Je crois que Ciceron fait ici allusion à un endroit de l'*Heautontimorumenos* de Terence.

frere ſe relâche déja, & dit que ſon fils a ſujet de ſe plaindre de luy. [1] Je ſuivrai vôtre avis, & je garderai quelque ménagement avec nôtre neveu. J'irai à Rome comme vous me le conſeillez ; mais je ſuis ſi attaché à l'ouvrage que je compoſe, que ce ne ſera qu'à regret. Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même temps Brutus ; [2] mais ſi je n'avois pas une autre raiſon, [3] celle-ci ne me détermineroit pas. J'aurois mieux aimé qu'il revint de quelqu'autre endroit ; [4] ſon abſence n'a pas été longue, & il ne m'a pas écrit une ſeule fois. Je voudrois bien ſçavoir neanmoins comment ſon voyage a réüſſi. [5] Je vous prie de m'envoyer les Livres que je vous ai demandez, & ſur-tout les Remarques ſur le Phedre de Platon, [6] & les vies des Hommes illuſtres de la Grece.

---

2. *Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même temps Brutus.*] *Eadem ſcilicet* ſup. *opera vel via, vel occaſione, videbis.*

3. *Si je n'avois pas une autre raiſon*] C'eſt-à-dire, ſi je ne voulois pas éviter de me trouver à Tuſculum à l'arrivée de nôtre ne-

veu. Il a dit dans la Lettre précedente, *equidem vereor ne in Tusculano opprimar*, & il dit dans la ſuivante, *illum hic excipere nolo.*

4. *J'aurois mieux aimé qu'il revint de quelqu'autre endroit.*] Ciceron s'explique ici obſcurement, mais il ſçavoit bien qu'Atticus l'entendroit. Il veut dire qu'il ſouhaiteroit que Brutus n'eût pas eſté au devant de Ceſar pour le feliciter ſur une victoire qui avoit fait perdre aux Romains la derniere eſperance de recouvrer leur liberté.

5. *Comment ſon voyage a réüſſi.*] Brutus vouloit eſtre Préteur l'année ſuivante, & le fut en effet. C'eſtoit apparemment pour prévenir Ceſar & l'engager à le favoriſer, qu'il eſtoit allé ſi loin au devant de luy.

6. *Les Remarques ſur le Phedre de Platon & les vies des Hommes illuſtres de la Grece.*] Nous avons vû dans les Lettres, que Ciceron avoit demandé à Atticus pluſieurs ouvrages de Dicæarque, ainſi il y a apparence qu'il s'agit ici de quelque Traité du même Auteur; c'eſt la premiere conjecture que l'on peut faire pour éclaircir ici le texte qui eſt trés obſcur, & où il y a autant de varieté dans les Manuſcrits que dans les conjectures des Critiques. La leçon que Grævius a ſuivie aprés Boſius eſt tirée du plus ancien de tous les Manuſcrits. On trouve dans Suidas, que Dicæarque avoit fait un Traité diviſé en trois Livres, qu'il avoit intitulé Ἑλλάδος Βίοι, *la vie de la Grece*, c'eſt-à-dire des plus grands hommes qui euſſent eſté dans la Grece. On ne peut donc douter qu'il ne s'agiſſe ici de cet ouvrage; car il eſt trés-ordinaire à Ciceron, lorſqu'il cite quelque paſſage ou quelque

que ouvrage, de laiſſer le ſens ſuſpendu; il faut donc aprés Ἑλλάδος ſous-entendre *Cic.* Pour le premier ouvrage dont Ciceron parle ici, voici comment on peut deviner ce que c'eſtoit. Diogene Laerce dans la vie de Platon, dit que Dicæarque n'approuvoit point le ſtile du *Phedre* de ce Philoſophe. Apparemment qu'il avoit fait une critique de ce Dialogue qu'il intitula *Φαίδρυ περισσῶν, de iis quæ redundant in Phædro Platonis*, parce qu'il trouvoit, comme Plutarque a dit depuis, que ce Dialogue eſtoit rempli d'ornemens ſuperflus & hors d'œuvre, & qu'il eſtoit écrit avec plus d'affectation que de veritable beauté. Auſſi eſtoit ce le premier Dialogue que Platon eût fait, & il n'eſtoit pas ſurprenant que le ſtile ſe reſſentît de ſa jeuneſſe & de ſon premier métier; car Platon s'eſtoit d'abord mêlé de Poëſie, quoiqu'il ait depuis banni tous les Poëtes de ſa Republique.

Diogen. Laerti. vita Platon. Plutar. in Erotico. Boſius.

EPISTOLA XL.

CICERO ATTICO SAL.

ITANE nuntiat Brutus, illum ad bonos viros εὐαγγέλια ? [a] *ſed ubi eos? niſi forte ſe ſuſpendit. Hic autem ut fultum eſt! ubi igitur* φιλοτέχνημα [b] *illud tuum, quod vidi in Parthenone, Ahalam, & Brutum? ſed quid faciat? optime, ſed ne is quidem qui omnium flagitiorum auctor, bene de noſtro. At ego verebar, ne etiam Brutus eum diligeret. Ita enim ſignificarat iis, quas ad meas. At vellem aliquid deguſtaſſe de fabulis. Sed coram, ut ſcribis. Etſi, quid mi auctor es? advolone, an maneo? equidem & in libris hæreo, & illum hic excipere nolo: ad quem, ut audio, pater hodie ad Saxa Acronoma. Mi-*

a Bonos nuntios.

b Opus ſtudioſe elaboratum.

LETTRE XL.

BRutus dit donc que Ceſar apporte de bonnes nonvelles pour les gens de bien ; mais où les trouvera-t-il ? à moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde. [1] Son pouvoir n'eſt que trop bien établi en celui-ci. Où eſt donc ce bel ouvrage de vôtre invention que j'ai vû dans l'appartement de nôtre ami, & où ſont repreſentez Servilius, Ahala & Brutus ? [2] mais que pourroit-il faire ? Je ſuis bien aiſe d'apprendre que celui-là même qui a eſté cauſe de tout le mal qu'a fait nôtre neveu, n'en a pas bonne opinion. [3] J'apprehendois que Brutus ne le ſoutînt, & je l'avois crû ſur ce qu'il me dît dans ſa Lettre en réponſe à la mienne. Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eûs avec nôtre neveu ; [4] mais, comme vous me dites, nous parlerons de tout cela enſemble. Cependant que me conſeillez-vous ? irai-je vîte à Rome, ou demeurerai-je ici ?

Digitized by Google

rum quam inimicus ibat, ut ego objurgarem. Sed ego ipse κεπφῶμαι. [a] *Itaque posthac. Tu tamen vide, quid de adventu meo censeas; & τὰ ὅλα,* [b] *cras si perspici potuerint, mane statim ut sciam.*

a Volaticus fio. *b* Omnia.

REMARQUES SUR LA XL. LETTRE.

1. *A Moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde*] A la lettre, *à moins qu'il ne se pende.* Ciceron veut dire que la guerre civile avoit emporté presque tous les bons Citoyens, & qu'il souhaitoit que Cesar allât trouver ceux que son ambition avoit fait perir.

2. *Ce bel ouvrage de vôtre invention que j'ai vû dans l'appartement de nôtre ami, où sont representez Servilius Ahala & Brutus.*] Brutus descendoit par son pere du Brutus qui fit chasser les Tarquins, & par sa mere de Servilius Ahala, qui tua Sp. Melius parce qu'il aspiroit à la tirannie. Ciceron dit donc que Brutus devoit profiter de ces exemples domestiques, & que les portraits de ces grands Hommes qu'il avoit chez luy, devoient l'animer à délivrer sa patrie de la tirannie sous

D'un côté, j'ai bien de la peine à quitter l'ouvrage auquel je travaille; & d'autre part, je ne veux point recevoir ici nôtre neveu. J'apprends que mon frere eſt allé aujourd'hui au devant de luy; [5] il eſt en colere, Dieu ſçait combien! juſques-là que je l'en ai grondé; [6] mais moi-même je ne ſçai pas trop quel parti je dois prendre; j'y penſerai. Dites-moi toûjours ſi vous me conſeillez d'aller à Rome, & en cas que vous ſçachiez demain tout ce que je veux ſçavoir, mandez-le moi dés le matin.

---

laquelle elle gemiſſoit. On ſe ſervit de ce même motif l'année ſuivante pour porter Brutus à entrer dans la conjuration contre Ceſar. On mettoit ſur le Tribunal où il rendoit la juſtice en qualité de Préteur, des billets où on luy diſoit : *Brutus vous dormez & vous n'eſtes pas Brutus*, c'eſt-à-dire vous n'eſtes pas digne de porter ce nom fatal à la tirannie. Cela pouvoit faire d'autant plus d'impreſſion ſur luy, que bien des gens prétendoient qu'il ne deſcendoit pas veritablement du Brutus qui chaſſa les Tarquins. On a vû ailleurs qu'on accuſoit Ciceron dans le temps de cette prétendue conjuration contre Pompée dont il eſt parlé dans la vingt-quatriéme Lettre du ſecond Livre, d'avoir dit que la Republique avoit beſoin d'un Servilius Ahala

ou d'un Brutus. Ciceron dit que ce Tableau où estoient representez Servilius Ahala & Brutus, estoit de l'invention d'Atticus ; apparemment parce que c'estoit luy qui avoit donné à Brutus l'idée de faire mettre dans un même Tableau ces deux défenseurs de la liberté qu'il comptoit parmi ses ancêtres. Gronovius croit que Ciceron veut parler ici de la genealogie de Brutus qu'Atticus avoit faite ; & il est vrai qu'Atticus avoit fait l'histoire genealogique de plusieurs grandes Maisons, & il n'avoit pas oublié celle de Brutus ; mais il me semble qu'il s'agit plûtôt ici de quelque Tableau dont la vûë devoit inspirer à Brutus l'envie d'imiter ses ancêtres ; on ne peut ici que deviner. Peut-être Ciceron veut-il parler des Tableaux des hommes illustres qu'Atticus avoit dans sa maison d'Epire qu'il appelloit son Amalthée, & au dessous desquels il avoit mis leur éloge en vers. Il avoit peut-être mis Brutus & Servilius Ahala à côté l'un de l'autre, dans cette sale où estoient tous ces portraits & qu'il pouvoit avoir appellé *Parthenona* ; comme qui diroit le Sanctuaire de Minerve car dans la Citadelle d'Athenes il y avoit un Temple de Minerve appellé *Parthenon*, parce que Minerve estoit par excellence παρθενος *virgo*. Ciceron dit ailleurs que sa Bibliotheque estoit comme le Temple de Minerve. *Parthenon* signifie dans l'usage ordinaire, l'appartement des filles, c'est-à-dire l'endroit de la maison le plus reculé. J'ai mieux aimé suivre ce sens, parce qu'il semble que Ciceron veut dire ici que ces portraits que Brutus avoit tous les jours devant les yeux, devoient l'animer à suivre les traces de ses an-

cètres. Il ſe peut bien que Brutus eût dans ſa maiſon de Rome ou dans quelqu'une de ſes maiſons de campagne, quelque appartement ou ſale qu'il avoit appellé *Parthenona*, par la raiſon que nous avons expliquée plus haut. Car les Romains aimoient à donner de pareils noms à leurs maiſons de campagne, ou aux appartemens qui les compoſoient. On a vû dans le premier Livre que Ciceron avoit appellé ſa Bibliotheque qui eſtoit à Tuſculum, & une autre de ſes maiſons de campagne *Academie*. Brutus avoit appellé la ſienne *Amalthée*, auſſi-bien qu'Atticus. Il y avoit à Rome dans le Palais des Empereurs une chambre nommée *Syracuſe*, & une autre *Hermaum*. Sueton. oct. 72. & Claud. 10. Ces noms venoient ſans doute des peintures qui y étoient.

3. *Que celui-là même qui a eſté cauſe de tout le mal qu'a fait nôtre neveu, n'en a pas bonne opinion.*] Il veut parler d'Hirtius qui avoit produit le fils de Q. Ciceron auprés de Ceſar.

V. Epiſt. 4. *Lib.* 10. *& Epiſt.* 20. *Lib.* 11.

4. *Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eûs avec nôtre neveu.*] AT VELLEM ALIQUID DEGUSTASSE DE FABULIS. Il paroiſt par la fin de la Lettre ſuivante, que Brutus avoit mandé à Ciceron qu'il luy rendroit compte des diſpoſitions où il avoit trouvé ſon neveu ; c'eſt ce qui m'a déterminé à ſuivre ici ce ſens. *Fabula* ſe prend quelquefois pour *entretien* ; & de-là vient *fabulor* & *confabulor*, cauſer, s'entretenir enſemble. Tous les Commentateurs hors Gronovius donnent un autre ſens à cet endroit : *Je voudrois que Brutus eût entendu*

quelqu'un des contes que nôtre neveu a fait ſur mon ſujet. Ce ſens peut eſtre bon, & je l'aurois ſuivi, ſi je n'avois trouvé que l'autre a plus de rapport à ces mots de la Lettre ſuivante, *ſi vero etiam Brutus aliquid afferet.*

5. *Que mon frere eſt allé aujourd'hui au devant de luy.*] Il y a dans le texte de Græ-vius *ad ſaxa acronoma*, d'autres liſent *acru-*

EPISTOLA XLI.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero Quinto epiſtolam ad ſororem miſi. Cum ille quereretur filio cum matre bellum, & ſe ob eam cauſſam domo ceſſurum filio diceret; dixi illum commodas ad matrem litteras, ad te nullas: ille alterum mirabatur: de te autem ſuam culpam, quod ſæpe graviter ad filium ſcripſiſſet de tua in illum injuria. Quod autem relanguiſſe ſe dicit, ego ei tuis litteris lectis σχολιᾶς ἀπάτας [a] *ſignificavi me non fore. Tum enim menio*

[a] Verſatæ fraudis. v. Not.

noma, d'autres χρύσωμα, d'autres *Acherontia*. On ne trouve nul veſtige de ce nom dans les anciens Geographes.

6. *Il eſt en colere, Dieu ſçait combien! juſques-là que je l'en ai grondé.*] Je crois que Ciceron dit cela par ironie ; car on a vû dans la Lettre précedente, & on verra dans la ſuivante, que la colere de ſon frere eſtoit déja paſſée ; on ne va gueres au devant d'un fils à qui on ne veut pas pardonner.

LETTRE XLI.

J'Ai envoyé à mon frere une Lettre pour vôtre ſœur. [1] Sur ce qu'il ſe plaignoit de ce qu'il y avoit une guerre declarée entre elle & ſon fils, & que cela l'obligeroit à ſortir de ſa maiſon [2] pour y laiſſer nôtre neveu, je luy ai dit qu'il avoit écrit une Lettre aſſez honête à ſa mere, & qu'il ne vous avoit point écrit. Mon frere eſt ſurpris que nôtre neveu ait écrit à ſa mere ; mais pour ce qui vous regarde, il avoüe que c'eſt ſa faute ; & que cela vient de ce que dans ſes Lettres à ſon fils, il luy a ſouvent parlé des ſujets de plainte qu'il avoit contre vous. Et ſur ce qu'il m'a

Cana. Omnino, si id consilium placeret, esset necesse. Sed ut scribis, ratio est habenda gravitatis; & utriusque nostrum idem consilium esse debet: etsi in me graviores injuriæ, & certe notiores. Si vero etiam Brutus aliquid afferet, nulla dubitatio est. Sed coram. Magna enim res, & multæ cautionis. Cras igitur; nisi quid à te commeatus.

REMARQUES
SUR LA XLI. LETTRE.

1. *Une Lettre pour vôtre sœur.*] C'estoit ou la Lettre que le jeune Q. Ciceron écrivoit à sa mere, ou une Lettre qu'Atticus écrivoit à sa sœur, & qu'il avoit adressé à Ciceron pour la luy faire tenir.

2. *Et que cela l'obligeroit à sortir de sa maison.*] On a vû dans la trente-huit & trente-neuviéme Lettre de ce Livre que le jeune Quintus avoit mandé à son pere qu'il ne vouloit point absolument demeurer avec sa mere. Ce pere trop foible disoit donc qu'il aimoit mieux ceder sa maison à son fils, que de l'en faire sortir.

3. *Ou vous me conseillez de ménager ni-*

dit qu'il n'étoit plus ſi en colere, je luy ai dit que depuis que j'ai reçû la Lettre où vous me conſeillez de ménager nôtre neveu, 3 je ne ſerois pas plus en colere que luy. 4 Alors nous parlâmes de Cana; 5 ſi l'on veut faire ce mariage, il ne faut point aigrir nôtre neveu. Mais, comme vous me le marquez, il faut voir ce que la qualité d'oncles nous permet de faire, & nous ne devons agir que de concert; quoique ce qu'il a fait & dit contre moi ſoit plus offenſant, ou du moins plus public. Si Brutus nous apprend quelque choſe de nouveau; il n'y aura plus de difficulté, mais nous en parlerons enſemble; c'eſt une grande affaire, & qui demande qu'on y penſe plus d'une fois. J'irai donc demain à Rome, à moins que vous ne me donniez quelques jours de congé.

---

tre neveu.] σχολιᾶς ἁπάντας *ſupp.* τεῖχος *tibi placere*, comme Ciceron dit dans la trente-neuviéme Lettre de ce Livre, σχολιά *enim tibi vi eo placere.* V. la 3. Rem. ſur la 38. Lettre.

4. *Que je ne ſerois pas plus en colere que luy.*] ΜΗ ΝΟΝ ΙΟΡΑΝ *ſupp. iratum*; cela a

rapport à *relanguiſſe* qui précede ; mais Ciceron penſe plus au ſens qu'aux mots.

5. *Nous parlâmes de Cana*] Fille de Q. Gellius Canus ami d'Atticus. On verra dans la Lettre ſuivante que la broüillerie du jeune Quintus avec ſa mere, ne venoit que de ce qu'il n'avoit pas voulu épouſer une fille qu'elle ſouhaitoit qu'il épouſât.

6. *Il ne faut point aigrir nôtre neveu.*] Le ſens eſt ici ſuſpendu, mais la ſuite fait

EPISTOLA XLII.

CICERO ATTICO SAL.

VEnit ille ad me, κὴ μάλα κατηφὴς : [a] *& ego, σὺ δὲ δή τί σύννεις* ; [b] *rogas ? inquit, quoi iter inſtet, & iter ad bellum, idque cum periculoſum, tum etiam turpe. Quæ vis igitur, inquam ? es, inquit, alienum : & tamen ne viaticum quidem. Hoc loco ego ſumſi quiddam de tua eloquentia. Nam tacui. At ille : ſed me maxime angit avun-*

a Admodum triſtis.

b Tu vero quid cogitabundus.

voir que c'eſt ce que Ciceron veut dire par *eſſet neceſſe.*

7. *Si Brutus nous apprend quelque choſe de nouveau.*] Voy. la quatriéme Remarque ſur la Lettre précedente.

8. *A moins que vous ne me donniez quelques jours de congé.*] C'eſt à-dire, à moins que vous ne me mandiez que les affaires pour leſquelles je vais à Rome, ne ſont pas encore en état.

V. la fin de la trente-quatriéme Lettre de ce Livre.

LETTRE XLII.

NOtre neveu eſt venu chez moi avec un air fort triſte. Je luy demandai pourquoi il étoit ſi rêveur; vous me le demandez, dit-il, à moi qui ſuis à la veille de partir pour une guerre où je courrai de grands dangers, & qui ne me fera pas beaucoup d'honneur? [1] Et qu'eſt-ce qui vous y oblige? Ce ſont mes dettes, je n'ai pas même d'argent pour partir; en cet endroit je me ſervis de cette ſorte d'éloquence qui vous eſt ordinaire, je ne répondis rien. [2] Il reprit: Ce qui me fait le plus de peine, c'eſt mon oncle. Pourquoi,

Digitized by Google

lus. Quidnam? inquam. Quod mihi, inquit, iratus est. Cur pateris? inquam. Malo enim ita dicere, quam cur committis. Non patiar, inquit, caussam enim tollam. Et ego, rectissime quidem. Sed si grave non est, velim scire quid sit caussæ. Quia, dum dubitabam quam ducerem, non satisfaciebam matri, ita ne illi quidem. Nunc nihil mihi tanti est. Faciam quod volunt. Feliciter velim, inquam, teque laudo. Sed quando? nihil ad me, inquit, de tempore, quoniam rem probo. At ego, inquam, censeo prius, quam proficiscaris. Ita patri quoque morem gesseris. Faciam, inquit, ut censes. Hic dialogus sic conclusus est.

Sed heus tu, diem meum scis esse
III. *Non. Jan. aderis igitur. Scripseram jam: ecce tibi, orat Lepidus ut veniam. Opinor Augures nil habe-*

luy dis-je ? C'eſt qu'il eſt en colere contre moi. Que ne l'empêchez-vous ? car je ne voudrois pas dire, pourquoi y donnez-vous lieu ? Je l'empêcherai, me répondit-il, & je ferai ceſſer le ſujet qu'il a de ſe plaindre. Je luy dis là-deſſus qu'il feroit trés-bien, mais que ſi cela ne luy faiſoit point de peine je voudrois bien ſçavoir de quoi il s'agiſſoit. C'eſt, me dit-il, que j'ai eû quelque peine d'épouſer la femme que ma mere vouloit me donner ; ce qui m'a mis mal avec elle, & par elle avec mon oncle. A preſent, cela m'eſt aſſez indifferent, & je ferai ce qu'ils voudront. Je ſouhaite, luy dis-je, que ce mariage vous réüſſiſſe, & je ſuis ravi de vous y voir déterminé ; mais quand ſe fera-t-il ? Le temps, dit-il, m'eſt aſſez indifferent, puiſque je n'y ai plus de repugnance. Je vous conſeille, luy dis-je, de le faire avant que de partir ; par-là vous contenterez auſſi vôtre pere. Il me promit de ſuivre mon avis, & ainſi finit nôtre converſation.

Mais à propos, vous ſouvenez-vous que le troiſiéme de Janvier eſt le jour de ma naiſſance ? Ne manquez donc pas de venir ſouper chez moi. Comme

re ad templum effandum. Eatur μίας κόρδης. [a] *Videbimus te igitur.*

[a] V. Not.

REMARQUES SUR LA XLII. LETTRE.

1. *Pour une guerre, qui ne me fera pas beaucoup d'honneur.*] Tous les Commentateurs ſuppoſent qu'il s'agit ici de la guerre des Parthes ; mais pourquoi le jeune Quintus dit-il que ce ſeroit pour luy une guerre honteuſe, *tum etiam turpe ?* C'eſt, diſent les Commentateurs, qu'il eſtoit honteux pour luy de partir ſans payer ſes dettes, & que n'ayant point d'argent il feroit à l'armée une fort mauvaiſe figure. J'avoüe que cela ne me ſatisfait point. Je ſerois tenté de croire que cette Lettre a eſté écrite avant preſque toutes celles des Livres douze & treize, & qu'il s'agit ici de la guerre d'Eſpagne ; voici mes raiſons. Il eſt ſûr que cette Lettre n'eſt point dans ſa place ; car elle a eſté écrite dans les derniers jours de Decembre, & celles qui ſuivent ont eſté écrites avant l'arrivée de Ceſar qui revint d'Eſpagne au mois de Septembre, hors la derniere qui a eſté écrite vers la fin de Decembre. La Lettre ſur laquelle nous ſommes, eſtant donc de la fin de Decembre 707. ou 708. Voici ce qui me déter-

je venois d'écrire cette Lettre, on eſt venu de la part de Lepidus me prier de venir à Rome. Je crois qu'il n'y a pas aſſez d'Augures pour la conſecration de ce Temple. 3 J'aurai donc le plaiſir de vous voir plûtôt.

---

mine à croire que c'eſt de 707. 1° Le neveu de Ciceron dit qu'il eſt à la veille de partir, & en effet, Ceſar partit à la fin de Decembre pour aller faire la guerre contre les enfans de Pompée, au lieu qu'il ne devoit partir pour la guerre des Parthes que vers le mois d'Avril ou de May. 2° Ciceron parle ici de la broüillerie de ſon neveu avec ſa mere & Atticus comme d'une choſe nouvelle, & dont il pouvoit du moins faire ſemblant de n'être pas inſtruit; mais cette broüillerie avoit fait trop d'éclat depuis la guerre d'Eſpagne pour que Ciceron pût diſſimuler à ſon neveu qu'il ſçût de quoi il s'agiſſoit. 3° Si l'on ſuppoſe qu'il s'agit ici de la guerre contre les enfans de Pompée, alors on voit clairement pourquoi le jeune Quintus dit qu'il eſtoit honteux pour luy d'aller à cette guerre, & qu'il n'y alloit que pour ſe délivrer de ſes creanciers; en effet, il n'eſtoit pas honorable pour des gens qui avoient toûjours eſté attachez à Pompée, de porter les armes contre ſes enfans. C'eſt bien aſſez, dit Ciceron dans une autre Lettre, où il examine s'il doit envoyer ſon fils en Eſpagne, c'eſt bien aſſez que nous ayons quitté le parti de Pompée

Digitized by Google

ſans prendre encore les armes contre ſes enfans, *non ſatis eſſe ſi hæc arma reliquiſſemus, etiam contraria?* On a vû que les Lettres du douze & du treiziéme Livres ſont fort dérangées; & on a pû mettre celle-ci dans la place où elle eſt, parce qu'il y en a pluſieurs autres où il eſt parlé, comme dans celle-ci, des differens du neveu de Ciceron avec ſa famille.

2. *Je me ſervis d'une ſorte d'éloquence qui vous eſt ordinaire, je ne répondis rien.*] Ciceron avoit bien ſenti que ſon neveu ne luy parloit du beſoin qu'il avoit d'argent pour partir que dans l'eſperance qu'il luy en offriroit. Il dit donc qu'il avoit fait comme faiſoit ordinairement Atticus, qui ſçavoit fort bien ne pas répondre à ces ſortes d'inſinuations.

3. *Qu'il n'y a pas aſſez d'Augures pour la conſecration de ce Temple.*] Il faloit au moins trois Augures pour les cérémonies qui les regardoient. *Ad templum effandum*; on appelloit *effata* les paroles que prononçoient les Augures, & *ager effatus* c'eſtoit l'endroit hors des murs, où les Augures obſervoient le vol des oiſeaux. Il y a ici aprés *templum effandum*, un endroit entierement corrompu. Les Critiques ſe ſont exercez deſſus, mais avec peu de ſuccés, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui paroiſſent fort contens de leurs découvertes. Ils auroient mieux fait comme Victorius & Grævius, de copier fidelement la leçon d'un des meilleurs Manuſcrits, en attendant qu'on en trouve quelqu'un qui nous donne là-deſſus de nouvelles lumieres. J'ai donc mieux aimé laiſſer ici trois mots ſans

les traduire, que de donner les rêveries des Commentateurs pour le texte de Ciceron. Il suffit de remarquer que depuis que Cesar fut le maître, il fit bâtir un Temple à Mars, & un autre à Venus sous le nom de *Genitrix*, parce qu'il prétendoit descendre d'elle. On lit dans les anciennes éditions *saturni* ἀστέρι, & Lambin approuve fort cette correction; mais outre que cette épithéte conviendroit mieux à Mars qu'à Saturne, on ne trouve nulle part que Cesar ait fait bâtir un Temple à Saturne.

EPISTOLA XLIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero utar prorogatione diei: tuque humaniſſime feciſti, qui me certiorem feceris, atque ita, ut eo tempore acciperem litteras, quo non exſpectarem: tuque ut ab ludis ſcriberes. Sunt omnino mihi quædam agenda Romæ: ſed conſequemur biduo poſt.

EPISTOLA XLIV.

CICERO ATTICO SAL.

SUaves tuas litteras! etſi acerba pompa. Verumtamen ſcire omnia non acerbum eſt, vel de Cotta. Populum vero præclarum, quod propter

Digitized by Google

LETTRE XLIII.

JE profiterai donc de ce délai d'un jour ; je vous ſuis trés-obligé de m'en avoir donné avis, & de m'avoir écrit aprés les jeux dans un temps où je ne comptois point du tout d'avoir de vos nouvelles. J'ai quelques affaires à Rome, mais je les ferai auſſi-bien deux jours plus tard.

LETTRE XLIV.

QUe vôtre Lettre m'a fait de plaiſir ! quoiqu'il n'y ait rien de plus triſte que le ſpectacle dont vous me parlez ; [1] mais on eſt bien-aiſe de tout ſçavoir, comme ce que vous me man-

Digitized by Google

malum vicinum, ne Victoriæ quidem ploditur. Brutus apud me fuit: cui quidem valde placebat, me aliquid ad Cæsarem. Annueram; sed pompam videret.

Tu tamen ausus es Varroni dare? exspecto quid judicet. Quando autem perleget? De Attica probo. Est quiddam etiam animum levari cum spectatione, tum etiam religionis opinione & fama. Cottam mihi velim mittas. Libonem mecum habeo, & habueram ante Cascam. Brutus mihi T. Ligarii verbis nuntiavit, quod appelletur L. Curfidius in oratione Ligariana, erratum esse meum, sed, ut aiunt, μνημονικὸν ἁμάρτημα. [a] *Sciebam Curfidium perneceſſarium Ligariorum: sed eum video ante esse mortuum. Da igitur, quæso, negotium Pharnaci, Antæo, Salvio, ut id nomen ex omnibus libris tollatur.*

a Memoriæ lapsus.

dez de Cotta. [2] Je ſuis charmé que le peuple n'ait pas même applaudi à la victoire à cauſe d'un ſi mauvais voiſinage. [3] Brutus a paſſé ici ; il voudroit fort que j'écriviſſe quelque choſe pour Ceſar ; [4] je m'y étois engagé, mais Brutus n'a qu'à voir cette belle proceſſion. [5]

Vous avez donc été aſſez hardi pour donner à Varron mes Livres Academiques. Je ſuis fort curieux de ſçavoir ce qu'il en penſe, mais quand les lira-t-il ? Vous avez bien fait de faire voir à Attica *la pompe* du Cirque ; c'eſt un ſpectacle beau par luy même, & qui l'eſt encore plus par les idées de religion qui y ſont attachées. Je vous prie de m'envoyer le *Cotta* ; [6] j'ai ici le *Libon*, & j'avois déja le *Caſca*. Brutus m'a dit de la part de Ligarius que j'ai eû tort de nommer L. Curfidius dans mon oraiſon, mais c'eſt ce qu'on appelle une faute de memoire. Je ſçavois que Curfidius étoit des amis particuliers de cette famille, mais je ne me ſouvenois pas qu'il étoit mort avant que je parlaſſe pour Ligarius. Chargez donc je vous prie vos Copiſtes, de faire ôter ce nom de tous les exemplaires.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XLIV. LETTRE.

1. *Quoiqu'il n'y ait rien de plus triſte que le ſpectacle dont vous me parlez.*] ETSI ACERBA POMPA. V. Rem. 3. ſur la 28. Lettre de ce Livre.

2. *Comme ce que vous me mandez de Cotta.*] Suetone dit que lorſque Ceſar fut tué, Cotta qui eſtoit l'un des quinze Commiſſaires prépoſez à la garde des Livres de la Sybille, devoit propoſer au Senat de donner à Ceſar le titre de Roy, parce que les Livres de la Sybille portoient que les Parthes ne pouvoient eſtre vaincus que par un Roy; mais il n'y a pas d'apparence que Ciceron veüille parler ici de ce bruit qui ne courut que long-temps depuis cette Lettre. Elle a eſté écrite avant que Ceſar fût revenu d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, ſix ou ſept mois avant ſa mort. On ne ſçait donc point ce qu'Atticus avoit mandé à Ciceron ſur Cotta.

3. *Que le peuple n'ait pas même applaudi à la victoire à cauſe d'un ſi mauvais voiſinage.*] Dans cette eſpece de proceſſion qui ſe faiſoit avant les jeux du Cirque, on portoit les ſtatues de tous les Dieux, & entr'autres celle de la Victoire que les Romains avoient perſonaliſée & diviniſée. Il paroiſt par cet endroit que le peuple avoit coûtume de battre

battre des mains, comme pour applaudir à cette Déesse qui leur avoit toûjours esté si propice, & qu'il n'en battit point lorsqu'il vît à côté d'elle la statue de Cesar, dont les dernieres victoires leur avoient esté si funestes.

4. *Il voudroit que j'écrivisse quelque chose pour Cesar.*] Voy. les Lettres 27, 28, & 50, de ce Livre.

5. *Mais Brutus n'a qu'à voir cette belle procession.*] Il sera convaincu qu'il faudroit descendre jusqu'à la plus basse flaterie, pour faire quelque chose qui contentât un homme qui se voit placé avec les Dieux. Ciceron a dit dans la vingt-huitiéme Lettre de ce Livre, *quid tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas?*

6, *Le Cotta, le Libon, le Casca.*] Ce sont autant de Livres composez par ceux dont ils portoient le nom. Cotta, qui avoit esté Lieutenant de Cesar dans les Gaules où il fut tué, avoit écrit en Grec sur le Gouvernement de la Republique Romaine. Il a esté parlé dans les Lettres précedentes des Annales de Libon. Pour Casca, on ne sçait point quel ouvrage il avoit composé. Il y avoit alors deux personnes de ce nom qui furent tous deux de la conjuration contre Cesar.

EPISTOLA XLV.

CICERO ATTICO SAL.

FVit apud me Lamia post discessum tuum; epistolamque ad me attulit missam sibi à Cæsare; quæ quamquam ante data erat, quam illæ Diocharinæ, tamen plane declarabat illum ante ludos Romanos esse venturum. In qua extrema scriptum erat, ut ad ludos omnia pararet, neve committeret, ut frustra ipse properasset. Prorsus ex his litteris non videbatur esse dubium, quin ante eam diem venturus esset: idemque Balbo, cum eam epistolam legisset, videri Lamia dicebat.

Dies feriarum mihi additos video: sed quam multos fac, si me amas, sciam. De Babio poteris, & de altero vicino Egnatio. Quod me hortaris, ut eos dies consumam in philosophia expli-

LETTRE XLV.

LAmia eſt venu chez moi depuis vôtre départ, & il m'a fait voir une Lettre qu'il a réçûë de Ceſar, quoiqu'elle ſoit de plus vieille date que celle que Ceſar a écrite par Diocharés, [1] elle dit poſitivement qu'il arrivera avant les jeux Romains, [2] il finit en recommandant à Lamia de tenir tout prêt pour les jeux, [3] afin qu'il n'ait pas fait une diligence inutile. Cela prouve qu'il arrivera avant ce temps-là, & Lamia m'a dit que Balbus en avoit jugé de même lorſqu'il avoit lû cette Lettre.

Je vois bien que j'aurai encore quelques jours de congé; [4] mais marquez-moi, je vous prie, combien j'en aurai; vous le pourrez ſçavoir par Bæbius, & par Egnatius qui eſt auſſi vôtre voiſin. Vous m'exhortez à employer tout ce temps-

Digitized by Google

canda; currentem tu quidem: ſed cum Dolabella vivendum eſſe iſtis diebus vides. Quod niſi me Torquati cauſſa teneret, ſatis erat dierum, ut Puteolos excurrere poſſem, & ad tempus redire. Lamia quidem à Balbo (ut videbatur) audiverat, multos nummos domi eſſe numeratos, quos oporteret quamprimum dividi. Magnum pondus argenti, præter prædia: auctionem primo quoque tempore fieri oportere. Scribas ad me velim quid tibi placeat. Equidem, ſi ex omnibus eſſet eligendum, nec diligentiorem, nec officioſiorem, nec noſtri ſtudioſiorem facile delegiſſem Veſtorio: ad quem accuratiſſimas litteras dedi, quod idem te feciſſe arbitror. Mihi quidem hoc ſatis videtur. Tu quid dicis? unum enim pungit, ne negligentiores eſſe videamur. Exſpectabo igitur tuas litteras.

là à travailler à mes Livres Philoſophiques, je n'ai pas beſoin qu'on m'y exhorte, mais vous ſçavez que je dois avoir ici Dolabella. Si l'affaire de Torquatus ne m'y retenoit, j'aurois aſſez de temps pour aller faire un tour juſqu'à Pouzzoles, & je ſerois de retour aſſez-tôt. Lamia a entendu dire (& je crois que c'eſt à Balbus) qu'on avoit trouvé beaucoup d'argent comptant qu'il faloit au plûtôt partager, qu'il y avoit auſſi beaucoup de vaiſſelle d'argent, ſans compter les fonds de terre, & qu'il étoit à propos de faire inceſſamment cette vente. Dites-moi, je vous prie, ce que vous me conſeillez; quand je choiſirois entre tous ceux qui ſont à Pouzzoles, je ne pourrois trouver perſonne qui fût plus exact, plus officieux, & plus dans mes interêts que Veſtorius. Je luy ai fort recommandé cette affaire, & je crois que vous la luy aurez auſſi recommandée. Il me paroît que cela ſuffit, qu'en penſez-vous? Tout ce que je crains, c'eſt qu'on ne trouve que je neglige trop mes affaires; j'attens donc vôtre réponſe.

REMARQUES
SUR LA XLV. LETTRE.

1. *Diocharés*] Affranchi de Cesar. *Epist. 6. Lib. 11.*

2. *Les jeux Romains*] Appellez aussi les grands jeux, parce que c'étoient les plus so-

EPISTOLA XLVI.
CICERO ATTICO SAL.

Pollex quidem, ut dixerat, ad Idus Sext. ita mihi Lanuvii pridie Idus præsto fuit; sed plane pollex, non index. Cognoſces igitur ex ipſo. Balbum conveni (Lepta enim de ſua vi in curatione laborans, me ad eum perduxerat) in eo autem Lanuvino, quod Lepido tradidit ex eo hoc primum: paulo ante acceperam eas litteras, in quibus magnopere confirmat, ante ludos Romanos. *Legi*

Digitized by Google

lemnels ; ils avoient esté instituez par le premier Tarquin. On les célébroit à l'honneur de Jupiter, de Junon, & de Minerve. Ils commençoient le quatre de Septembre, & duroient neuf jours.

3. *Il recommande à Lamia de tenir tout prêt pour les jeux.*] Les Ediles donnoient ces jeux à leurs dépens, & Lamia estoit alors Edile.

4. *Que j'aurai encore quelques jours de congé.*] Voy. la fin de la 34. & de la 41. Lettre.

LETTRE XLVI.

POllex qui m'avoit promis d'être de retour le treiziéme d'Août, a été exact ; car il est venu me trouver à Lanuvium dés le douze, mais il ne m'a pas rendu plus sçavant ; [1] vous l'entendrez luy-même. J'ai été chez Balbus ; Lepta qui se donne de grands mouvemens pour cette commission qu'il veut avoir, [2] m'a engagé à y aller. Balbus étoit dans cette maison de Lanuvium qu'il a cedée à Lepidus ; il me dit d'abord, *Voici une Lettre que j'ai réçûë depuis peu de Cesar, qui assûre*

epiſtolam : multa de meo Catone, quo ſæpiſſime legendo ſe dicit copioſiorem factum : Bruti Catone lecto ſe ſibi viſum diſertum.

Ex eo cognovi cretionem Cluvii (ô Veſtorium negligentem!) liberam cretionem, teſtibus præſentibus, ſexaginta diebus. Metuebam ne ille arcendus eſſet. Nunc mittendum eſt, ut meo juſſu cernat. Idem igitur Pollex. Etiam de hortis Cluvianis egi cum Balbo liberalius : ſe enim ſtatim ad Cæſarem ſcripturum : Cluvium autem à Tito Hordeonio legare & Terentiæ H-S Iɔɔɔ, & ſepulchro, multiſque rebus ; nihil à nobis. Subaccuſa quæſo Veſtorium. Quid minus probandum, quam Plotium unguentarium per ſuos pueros omnia tanto ante Balbo, illum mi ne per meos quidem? De Coſſinio doleo ; dilexi hominem. Quinto delegabo, ſi quid ari meo alieno ſuperabit, & emptionibus ; ex quibus mi

Digitized by Google

positivement qu'il sera à Rome avant les jeux Romains. Je lûs cette Lettre où Cesar parle fort de mon Caton ; il dit qu'en le lisant souvent son stile en devient plus riche ; & que lorsqu'il avoit lû le Caton de Brutus, il s'étoit trouvé éloquent.

J'ai sçû aussi par Balbus ce que porte le Testament de Cluvius au sujet de l'acceptation [3] (quelle negligence à Vestorius de ne m'en avoir pas encore instruit !) l'acceptation peut se faire par Procureur, devant des témoins, & les heritiers ont soixante jours pour accepter. Je craignois que Vestorius ne se pressât trop, [4] à present il faut que je luy écrive pour le prier d'accepter pour moi ; je luy renvoirai donc Pollex. [5] J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius ; il m'a promis fort obligeamment d'en écrire au plûtôt à Cesar. Il m'a dit aussi que Cluvius léguoit sur la part d'Hordeonius, cinquante mille sesterces à Terentia, qu'il le chargeoit aussi de luy faire bâtir un Tombeau & de plusieurs autres choses, au lieu que nous n'étions chargez de rien. Grondez un peu Vestorius ; comment se justifiera-t-il de ne m'avoir instruit de rien ? moi

etiam æs alienum faciendum puto. De domo Arpini nihil scio.

Vestorium nihil est quod accuses. Jam enim obsignata hac epistola, noctu tabellarius noster venit, & ab eo litteras diligenter scriptas attulit, & exemplum testamenti.

REMARQUES
SUR LA XLVI. LETTRE.

1. *Mais il ne m'a pas rendu plus sçavant.*] SED PLANE POLLEX NON INDEX. C'est un jeu de mots qui roule sur la signification du nom de cet Affranchi, & sur la double signification d'*index*, qui se dit en general d'un homme qui apprend quelque chose à un

Digitized by Google

qui luy ai envoyé des Exprés, pendant que Plotius le Parfumeur en a envoyé à Balbus, il y a déja plusieurs jours, pour l'instruire de tout. Je suis fâché de la mort de Cossinius, j'avois de l'amitié pour luy. Je destine à mon frere l'argent qui me restera lorsque j'aurai payé mes dettes & mes nouvelles acquisitions, pour lesquelles il faudra peut-être encore que j'emprunte. Je ne sçai rien sur cette maison d'Arpinum.

Il ne faut point faire de reproches à Vestorius; car son Messager est arrivé ce soir comme j'avois déja cacheté cette Lettre; il m'en a apporté une de Vestorius, où il me rend compte de tout, avec une copie du Testament.

---

autre, & qui par cette raison, signifie aussi le second doit de la main dont on se sert pour montrer. On voit bien qu'on ne pouvoit pas conserver ce jeu de mots dans la traduction. Je ne sçai, aprés tout, si c'est une grande perte; & si tout le monde trouvera, comme Casaubon, ce jeu de mots excelent. Il peut passer en latin; mais nôtre langue est plus difficile là-dessus, ce qui luy fait honneur.

2. *Qui se donne de grands mouvemens pour cette Commission qu'il veut avoir.*] Cesar devoit, à la suite de son Triomphe, don-

ner des fêtes au peuple & des jeux dans differens quartiers de la ville, *ludos etiam regionatim urbe tota. Sueton. Jul.* Et Lepta souhaitoit d'être chargé de l'Intendance de quelqu'un de ces jeux, comme on le voit par une Lettre que Ciceron luy écrivit dans le même temps. *Epist.* 19. *Lib.* 6. *Fam.*

de sua vi in curatione laborans;

c'est-à-dire, qui veut qu'on le croie capable de la commission qu'il demande, comme Ciceron dit dans le premier Livre de l'Orateur en parlant du Philosophe, *qui de sua vi ac sapientia unus omnia pene profitetur.* Bosius a mis dans son texte sur la foi d'un de ses Manuscrits *de sua vini curatione*, ce qu'il explique de la commission de fournir le vin pour les festins que Cesar devoit donner au peuple. Il n'auroit pas esté si content de cette leçon, s'il avoit lû attentivement la Lettre que Ciceron écrivit à Lepta sur cette affaire, où il dit positivement qu'il s'agissoit des jeux que Cesar devoit donner dans les differens quartiers de la ville, *de curatione aliqua munerum regionum*, ce qui est expliqué par ce que nous avons rapporté plus haut de Suetone, *ludos etiam regionatim &c.*

3. *Ce que porte le testament de Cluvius au sujet de l'acceptation.*] CRETIONEM CLUVII, *cretio* par rapport au Testateur, c'estoit la clause du testament, par laquelle il marquoit dans combien de temps il vouloit qu'on acceptât la succession, & de quelle maniere, comme on le voit par cette ancienne formule. *Titius hares esto, cernitoque in diebus centum proximis quibus scieris pote-*

Digitized by Google

riſve, niſi ita creveris exhares eſto. Il y avoit des teſtamens ſans cette clauſe d'acceptation.

4. *Je craignois que Veſtorius ne ſe preſsât trop.*] C'eſt-à-dire qu'il n'acceptât cette ſucceſſion ſans examiner ſi elle n'eſtoit point onereuſe. Ciceron a dit dans la Lettre précedente, qu'il ne connoiſſoit perſonne plus diligent que Veſtorius, au lieu, dit-il, qu'il faut à preſent que je luy envoie un Exprés pour le preſſer d'accepter. *Ne arcendus eſſet* ſignifie, ſelon Boſius, que Veſtorius ne fut plus à temps pour accepter, mais quelle apparence que Veſtorius fût tombé dans une pareille negligence qui auroit fait perdre à Ciceron la part qu'il avoit à une ſucceſſion ſi conſiderable? alors il n'auroit pas dit, *ne arcendus eſſet*, mais *ne arceretur* ſupp. *à cretione.* On lit dans les anciennes éditions *ne accerſendus*, que je ne fûſſe obligé de le prier de venir ici pour m'inſtruire de tout; mais à preſent que Balbus m'en a inſtruit, je n'ai qu'à mander à Veſtorius d'accepter. Ce ſens n'eſt gueres moins bon que le premier.

5. *Je luy renvoirai donc Pollex.*] IDEM IGITUR POLLEX ſupp. *remittendus eſt ut ille cernat.* Epiſt. ſeq.

6. *J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius.*] Ciceron vouloit acheter la part des autres coheritiers, & Ceſar de qui Balbus faiſoit les affaires en eſtoit un. *V. Epiſt.* 9. & 18. *Lib.* 14.

EPISTOLA XLVII.

CICERO ATTICO SAL.

POsteaquam abs te Agamemno, non ut venirem (nam id quoque feciſſem, niſi Torquatus eſſet) ſed ut ſcriberem, tetigit, extemplo inſtituta omiſi, ea, quæ in manibus habebam, abjeci; quod juſſeras edolavi. Tu velim è Pollice cognoſcas rationes noſtras ſumptuarias. Turpe eſt enim nobis illum, qualiſcumque eſt, hoc primo anno egere. Poſt moderabimur diligentius. Idem Pollex remittendus eſt, ut ille cernat. Plane Puteolos non fuit eundum, cum ob ea quæ ad te ſcripſi, tum quod Cæſar adeſt.

Dolabella ſcribit ſe ad me poſtridie

LETTRE XLVII.

DEs le moment qu'Agamemnon [1] m'a proposé, non pas d'aller à Rome (ce que j'aurois fait neanmoins avec plaisir sans l'affaire de Torquatus [2]) mais d'écrire, j'ai quitté sur le champ l'ouvrage que j'avois entre les mains, & j'ai travaillé à ce que vous me demandez. Je vous prie de vous faire rendre compte par Pollex de l'état de ma dépense. Quoique je ne sois pas tout-à-fait content de mon fils, il ne seroit pas honorable pour moi de le laisser manquer d'argent cette premiere année; dans la suite nous reglerons mieux sa dépense. Il faut aussi que je renvoie Pollex à Pouzzoles, pour prier Vestorius d'accepter pour moi la succession. [3] Je ne pouvois point absolument aller à Pouzzoles, tant à cause de ce que je vous ai déja mandé, que parce que Cesar arrive.

Dolabella m'écrit qu'il viendra chez

Idus. O magistrum molestum! Lepidus ad me heri vesperi litteras misit Antio; nam ibi erat: habet enim domum, quam nos vendidimus: rogat magnopere ut sim Kal. in Senatu; me & sibi, & Cæsari vehementer gratum esse facturum. Puto equidem nihil esse. Dixisset enim tibi fortasse aliquid Oppius; quoniam Balbus est ager. Sed tamen malim venire frustra quam desiderari, si opus esset: molestè ferrem postea. Itaque hodie Antii: cras ante meridiem domi. Tu velim, nisi te impediviſti, apud nos pridie Kal. cum Pilia. Te spero cum Publilio confeciſſe. Equidem Kal. in Tusculanum recurram. Me enim absente omnia cum illis transigi malo. Q. fratris epistolam ad te misi, non satis humane illa quidem respondentem meis litteris, sed tamen quod tibi satis sit, ut equidem existimo. Tu videbis.

moi le quatorze, le Convive difficile à contenter ! 4 Lepidus m'a écrit hier au soir d'Antium où il eſt, car il a à preſent la maiſon que j'ai vendue. Il me prie fort de me trouver au Senat le premier du mois prochain, que cela fera beaucoup de plaiſir, & à luy, & à Ceſar. Je crois qu'il ne s'agit pas d'une affaire importante, car Oppius vous en auroit dit quelque choſe ; pour Balbus il eſt malade, mais j'aime mieux aller au Senat inutilement, que de ne m'y pas trouver, en cas que ma preſence y ſoit neceſſaire ; je pourrois m'en trouver mal dans la ſuite. J'irai donc aujourd'hui à Antium ; & je ſerai demain à Rome avant midi. Je vous prie, ſi vous n'étes point engagé, de venir ſouper chez moi le dernier du mois avec Pilia. Je crois que vous aurez fini avec Publilius ; en tout cas dés le premier du mois, je m'en retournerai au plus vîte à Tuſculum, car j'aime mieux que cette affaire ſe traite pendant mon abſence. Je vous envoie la Lettre de mon frere, il pouvoit répondre plus honêtement à la mienne ; cependant je crois que cela vous ſuffira par rapport à ce qui vous regarde ; vous en jugerez.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA XLVII. LETTRE.

1. *A Gamemnon*] Eſclave ou Affranchi d'Atticus ; on donnoit ſouvent aux Eſclaves des noms de Rois, & même de Dieux.

2. *Sans l'affaire de Torquatus.*] NISI TORQUATUS ESSET, c'eſt à-dire, *niſi me Torquati cauſa teneret*, comme Ciceron a dit dans la quarante-cinquiéme Lettre de ce Livre.

3. *Afin que Veſtorius accepte pour moi la ſucceſſion.*] ILLE ne ſe rapporte pas ici à Pollex, comme on le voit dans la Lettre précedente.

4. *Dolabella m'écrit qu'il viendra chez moi le quatorze ; le Convive difficile à contenter !*] O MAGISTRUM MOLESTUM ſupp. *cœnandi.* Ciceron dit dans une Lettre écrite à peu prés dans le même temps que celle-ci, qu'il apprenoit à Dolabella & à Hirtius à declamer, & qu'ils luy apprenoient à manger delicatement. *Hirtium ego & Dolabellam dicendi diſcipulos habeo, cœnandi magiſtros.* Ciceron veut donc dire ici qu'il craignoit que lorſque Dolabella viendroit chez luy, il ne trouvât qu'il n'avoit pas bien profité de ſes leçons. Des gens qui ſe piquent ſi fort de bonne chere, embaraſſent toûjours leurs Hôtes. Apparemment que Ciceron avoit ſouvent dit à Atticus ce qu'il avoit mandé à

Pætus dans la Lettre que nous venons de citer. Ciceron dit dans un ſens tout contraire, *ô hominem facilem ! ô hoſpitem non gravem !* L'hôte & le Convive aiſé à contenter. *Epiſt.* 20. *Lib.* 9. *Fam.* Corradus croit que, *ô magiſtrum moleſtum*, ſe rapporte à Lepidus qui eſtoit alors *magiſter equitum*, & que Ciceron appelle *moleſtum*, parce qu'il l'obligeoit à quitter ſa campagne ; ce ſens peut ſe ſoutenir, mais le premier me paroiſt plus agréable, & a rapport à ce qui précede.

EPISTOLA XLVIII.

CICERO ATTICO SAL.

HEri nescio quid in strepitu videor exaudisse, cum diceres te in Tusculanum venturum: quod utinam; iterum utinam; tuo tamen commodo. Lepta me rogat, ut, si quid sibi opus sit, accurram. Mortuus enim Babullius. Cæsar, opinor, ex uncia: etsi nihil adhuc: sed Lepta ex triente. Veretur autem ne non liceat tenere hereditatem, ἀλόγως [a] *omnino; sed veretur tamen. Is igitur si accierit, accurram; sin minus, antequam necesse erit. Tu Pollicem, cum poteris. Laudationem Porciæ tibi misi correctam: ac eo properavi, ut si forte aut Domitio filio, aut Bruto mitteretur, hæc mitteretur. Id si tibi erit com-*

a Sine causa.

LETTRE XLVIII.

IL me ſemble qu'hier au milieu du bruit, [1] je vous entendis dire que vous viendriez à Tuſculum ; je ſouhaite de tout mon cœur de ne m'être pas trompé, cependant que ce ſoit à vôtre commodité. Lepta me prie de venir au plûtôt à Rome, en cas qu'il ait beſoin de moi. Babullius eſt mort ; je crois que Ceſar eſt heritier pour un douziéme, [2] quoique cela ne ſoit pas encore certain, & Lepta pour un tiers. Il craint qu'on ne l'empêche de recüeillir cette ſucceſſion, [3] c'eſt une crainte mal fondée, mais enfin il en a peur ; ainſi, s'il me mande, j'irai à Rome en diligence, ſans cela je ne me preſſerai point d'y aller. Renvoyez-moi Pollex le plûtôt que vous pourrez. Je vous envoie l'éloge de Porcia corrigé ; je me ſuis dépêché afin qu'en cas que vous vouliez l'envoyer à Domitius ſon fils, ou à Brutus, vous l'envoyiez dans l'état où il eſt à preſent ; je vous recom-

Digitized by Google

modum, magnopere cures velim : & velim M. Varronis, & Lollii mittas laudationem ; Lollii utique. Nam illam legi. Volo tamen reguſtare. Quædam enim vix mihi credo legiſſe me.

REMARQUES

SUR LA XLVIII. LETTRE.

1. *Au milieu du bruit*] Ciceron avoit eſté à Rome la veille, & eſtoit retourné à Tuſculum.

2. *Que Ceſar eſt ſon heritier pour un douziéme*] EX UNCIA. Nous avons déja dit ailleurs que toutes les diviſions ſe prenoient ſur l'as, ou ſur la livre Romaine qui eſtoit de douze onces.

V. la 7. Rem. ſur la 2. Lett. du 7. Liv.

3. *Il craint qu'on ne l'empêche de recüeillir cette ſucceſſion.*] Lepta apprehendoit que dans les diſcuſſions qu'il auroit avec les coheritiers, les Agens de Ceſar n'abuſaſſent de ſon autorité, & ne luy fiſſent tort. Il ſçavoit que Ciceron avoit beaucoup de credit auprés de Balbus qui eſtoit à la tête des affaires de Ceſar.

4. *L'éloge de Porcia.*] Voyez la trente-

mande fort de prendre ce ſoin, pourvû que cela ne vous embaraſſe pas. Envoyez-moi l'éloge que Varron & Lollius ont fait de Porcia, 4 mais ſur-tout celui de Lollius, 5 car j'ai déja lû celui de Varron; cependant je ſerai bien-aiſe de le repaſſer; il y a quelques endroits que je n'ai pas bien lûs.

ſeptiéme Lettre de ce Livre, qui a eſté écrite aprés celle-ci.

5. *Lollius*] C'eſt celui à qui Horace adreſſe la deuxiéme & la dix-huitiéme Epitre du premier Livre.

Digitized by Google

EPISTOLA XLIX.

CICERO ATTICO SAL.

ATticæ primum ſalutem, quam equidem ruri eſſe arbitror. Multam igitur ſalutem & Piliæ. De Tigellio, ſi quid novi: qui quidem, ut mihi Gallus Fabius ſcripſit, μέμψιν ἀναφέρει [a] *mihi quandam iniquiſſimam, me Phameæ defuiſſe, cum ejus cauſſam recepiſſem: quam quidem receperam contra pueros Octavios Cn. filios non libenter: ſed & Phameæ cauſſa volebam. Erat enim, ſi meminiſti, in Conſulatus petitione per te mihi pollicitus, ſi quid opus eſſet: quod ego perinde tuebar, ac ſi uſus eſſem.*

[a] Accuſationem intendit.

Is ad me venit, dixitque judicem

LETTRE

LETTRE XLIX.

JE commence par ſaluer Attica que je crois à preſent à la campagne, je fais auſſi bien des complimens à Pilia. Mandez-moi ſi vous ſçavez quelque choſe de nouveau de Tigellius. Gallus-Fabius m'écrit qu'il prétend avoir de grands ſujets de plainte contre moi, [1] mais c'eſt injuſtement. Il dit que j'ai manqué de parole à Phameas [2] aprés luy avoir promis de plaider pour luy. Il eſt vrai que je le luy avois promis; & comme il avoit pour partie les enfans de Cn. Octavius, [3] je ne m'engageai qu'avec peine, mais d'un autre côté, j'étois bien-aiſe de faire plaiſir à Phameas. Vous pouvez vous ſouvenir que l'année que je demandai le Conſulat, il vous pria de m'offrir ſes ſervices; [4] & quoique je n'euſſe pas eû beſoin de luy, je ne me croyois pas moins engagé à la reconnoiſſance.

Phameas vint donc me dire que ſon

operam dare ſibi conſtituiſſe eo die ipſo, quo de Seſtio noſtro lege Pompeia in conſilium iri neceſſe erat. Scis enim dies illorum judiciorum præſtitutos fuiſſe. Reſpondi non ignorare eum quid ego deberem Seſtio: quem vellet, alium diem ſi ſumſiſſet, me ei non defuturum. Ita tum ille diſceſſit iratus. Puto me tibi narraſſe. Non laboravi ſcilicet, nec hominis alieni injuſtiſſimam iracundiam mihi curandam putavi. Gallo autem narravi, cum proxime Romæ fui, quid audiſſem; neque nominavi Balbum minorem. Habuit ſuum negotium Gallus, ut ſcribit. Ait illum, me animi conſcientia quod Phameam deſtituiſſem, de ſe ſuſpicari.

Quare tibi hactenus mando, de illo noſtro, ſi quid poteris exquiras: de me ne quid labores. Eſt bellum aliquem libenter odiſſe; eſt; quemadmodum non omnibus ſervire. Etſi

affaire devoit se plaider le jour même qu'on devoit juger celle de Sestius suivant la Loi Pompeia, [5] & vous sçavez que suivant cette Loi on ne pouvoit changer le jour du jugement. Je répondis donc à Phameas, qu'il n'ignoroit pas combien j'avois d'obligation à Sestius, [6] qu'il choisît tel autre jour qu'il voudroit pour faire juger son affaire, & que je plaiderois pour luy. Il me quitta fort en colere, & je crois que je vous en parlai alors; je ne m'en mis pas fort en peine, je mépriſai un reſſentiment ſi injuſte dans un homme avec qui je n'avois point de liaiſon particuliere. Je dis à Gallus, la derniere fois que j'allai à Rome, ce que j'avois entendu dire, mais ſans nommer le jeune Balbus. [7] Gallus en a fait ſon affaire à ce qu'il m'écrit; il me mande que Tigellius luy a répondu que je le ſoupçonnois de m'avoir deſſervi, parce que j'avois à me reprocher d'avoir manqué à Phameas.

Tout ce que je vous recommande, c'eſt de tâcher de découvrir s'il n'a point deſſervi nôtre neveu; [8] pour ce qui me regarde, n'en ſoyez point en peine. C'eſt un vrai plaiſir que d'être en droit de haïr cer-

mehercule, ut tu intelligis, magis mihi isti serviunt, si observare servire est.

REMARQUES
SUR LA XLIX. LETTRE.

1. *Que Tigellius prétend avoir de grands sujets de plainte contre moi.*] Une des plus grandes servitudes des Cours, c'est d'estre obligé à ménager les gens les plus subalternes. On dit qu'il n'y a point de petit ennemi ; cela est sur-tout vrai à la Cour où tout nuit, comme tout sert. Tigellius n'estoit qu'un joüeur de flûte qui chantoit aussi très-bien. Il avoit eû le bonheur par ces talens, de plaire à Cesar ; & le voilà devenu un personnage avec qui un Consulaire est obligé d'avoir des éclaircissemens. C'est de ce même Tigellius dont parle Horace.

2. *Phameas*] Grand-pere de Tigellius. *V. Epist. 24. Lib. 7. Fam.*

3. *Les enfans de Cneius Octavius.*] Il ne s'agit pas ici d'Octavius pere de l'Empereur Auguste, comme le disent les Commentateurs, il s'appelloit Caïus, & non pas Cneius. Et Suetone remarque au commencement de la vie d'Auguste, que Cneius estoit un *prénom* affecté à une branche de la famille *Octavia*, differente de celle de cet Empereur. Il s'agit ici apparemment des enfans de Cneius Octavius qui avoit esté Consul l'an de Rome 677.

taines gens, comme c'en eſt un de ne pas faire ſa cour à tout le monde ; quoique, aprés tout, comme vous le ſçavez vous-même, les amis de Ceſar me la faſſent plus que je ne la leur fais, ſi c'eſt la faire à quelqu'un que d'avoir pour luy de la conſideration & de la déference.

---

4. *Que l'année que je demandai le Conſulat, il vous pria de m'offrir ſes ſervices.*] Quoique Phameas ne fût pas un homme d'importance, il pouvoit avoir du credit dans ſa tribu, & ménager à Ciceron pluſieurs ſuffrages.

5. *Suivant la Loy Pompeia*] Faite par Pompée pendant ſon troiſiéme Conſulat contre les brigues. Comme ce mal demandoit un prompt remede, cette Loy ordonnoit qu'on plaideroit la cauſe dans un même jour, que l'accuſateur auroit deux heures pour plaider, & l'Avocat de l'accuſé trois, & qu'on ſeroit obligé à comparoiſtre au jour marqué par le Juge, ſous peine d'eſtre condamné comme ſi on eſtoit preſent.

* *Lib. 4. de Fin. Aſcon. in Milon.*

In conſilium iri, c'eſt le terme propre de la Juriſprudence de ces temps-là. Le Préteur eſtoit proprement le Juge, & les Juges qu'on tiroit des trois ordres de l'état, quoiqu'ils euſſent voix deliberative, eſtoient regardez comme ſes Aſſeſſeurs & ſon conſeil.

6. *Combien j'avois d'obligation à Seſtius.*] Il eſtoit Tribun l'année du rappel de Ciceron

auquel il eut beaucoup de part, comme on l'a vû dans le troiſiéme & le quatriéme Livre.

7. *Ce que j'avois entendu dire, mais ſans nommer le jeune Balbus.*] Il avoit dit à Ciceron que Tigellius avoit fort mal parlé de luy pendant qu'ils eſtoient en Eſpagne.

8. *S'il n'a point deſſervi nôtre neveu.*] De illo nostro ſupp. *cognato*, comme Ciceron l'appelle dans la vingt-ſeptiéme Lettre

EPISTOLA L.

Cicero Attico Sal.

Admonitus quibuſdam tuis litteris, ut ad Cæſarem uberiores litteras mittere inſtituerem, cum mihi Balbus nuper in Lanuino dixiſſet, ſe & Oppium ſcripſiſſe ad Cæſarem, me legiſſe libros contra Catonem & vehementer probaſſe; conſcripſi de his ipſis libris epiſtolam Cæſari, quæ deferretur ad Dolabellam. Sed ejus exemplum miſi ad Oppium, & Balbum; ſcripſique ad eos, ut tum deferri ad Dolabellam juberent meas litteras, ſi

de ce Livre. Quelques Commentateurs disent qu'il faut ici sous-entendre *Balbo*, & que *de illo nostro .... exquiras*, signifie demandez au jeune Balbus ce que Tigellius pense sur mon sujet; mais pourquoi le demander à Balbus puisqu'il en avoit déja parlé à Ciceron? Et puis, ce que Ciceron ajoûte *de me ne quid labores*, est une opposition avec *de illo nostro* supp. DE QUO LABORO, *exquiras*. On voit dans la Lettre suivante que c'estoit à Tigellius même qu'Atticus devoit parler.

LETTRE L.

VOus m'avez conseillé dans quelqu'une de vos Lettres d'en écrire une un peu longue à Cesar. Balbus m'ayant donc dit dernierement à Lanuvium, que luy & Oppius avoient écrit à Cesar, que j'avois lû son Anticaton [1] & que j'en avois été fort content, j'ai écrit là-dessus à Cesar une Lettre que j'ai envoié à Dolabella; mais j'ai envoié en même temps une copie de ma Lettre à Balbus & à Oppius, & je leur ai mandé de ne rendre l'original à Dolabella qu'aprés qu'ils auroient lû la copie, & en cas qu'ils la

ipſi exemplum probaſſent. Ita mihi reſcripſerunt, nihil umquam ſe legiſſe melius, epiſtolamque meam juſſerunt dari Dolabellæ.

Veſtorius ad me ſcripſit, ut juberem mancipio dari ſervo ſuo, pro mea parte, Hetereio cuidam fundum Brinnianum; ut ipſe ei Puteolis recte mancipio dare poſſet. Eum ſervum, ſi tibi videbitur, ad me mittes. Opinor enim ad te etiam ſcripſiſſe Veſtorium. De adventu Cæſaris idem quod à te mihi ſcriptum eſt ab Oppio, & Balbo. Miror te nihildum cum Tigellio, vel ut hoc ipſum, quantum acceperit: prorſus haveo ſcire, nec tamen flocci facio. Quæris quid cogitem de obviam itione; quid cenſes, niſi Alſium? & quidem ad Muræna de hoſpitio ſcripſeram: ſed opinor cum Matio profectum. Salluſtius igitur urgebitur. Scripto jam ſuperiore verſiculo, Eros mihi dixit, ſibi Muræna liberaliſſime reſpondiſſe. Eo igitur utamur. Nam Silius calcitras non habet. Dida autem,

trouvaſſent bien. Ils m'ont fait réponſe qu'elle ne pouvoit être mieux, & ils l'ont fait rendre à Dolabella.

Veſtorius me mande de donner à l'Eſclave qu'il a envoyé à Rome, un pouvoir pour vendre à un certain Heterius une Métairie de Brinnius, pour la part que j'ai à la ſucceſſion, afin qu'il puiſſe faire le marché à Pouzzoles. Vous m'envoyrez cet Eſclave ſi vous le jugez à propos, car je crois que Veſtorius vous aura auſſi écrit. Balbus & Oppius me mandent la même choſe que vous ſur l'arrivée de Ceſar. Je ſuis ſurpris que vous n'ayez encore rien fait avec Tigellius, & que vous ne me mandiez pas ſeulement comment il aura reçû ma juſtification ; [2] je ſuis fort curieux de le ſçavoir, quoique je m'en mette fort peu en peine. Vous me demandez juſqu'où je compte d'aller au devant de Ceſar, qu'en penſez-vous ? n'eſt ce pas aſſez que j'aille juſqu'à Alſium ? [3] J'avois écrit à Muræna pour le prier de me loger chez luy, mais je crois qu'il ſera parti avec Matius. Il faudra donc preſſer Saluſtius. [4] Comme

opinor, hospitibus totam villam concessit.

REMARQUES

SUR LA L. LETTRE

1. *SOn Anticaton*] LIBROS CONTRA CATONEM. L'Anticaton de Cesar estoit divisé en deux parties, toutes deux trés-longues; car Juvenal pour marquer quelque chose de fort long dit, *plus long que les deux Anticatons de Cesar*, & c'est pour cela que Ciceron les appelle *des Livres*.

2. *Comment il aura reçû ma justification*] QUANTUM ACCEPERIT. On voit dans la Lettre précedente, qu'il s'agissoit d'un éclaircis-

EPISTOLA LI.

CICERO ATTICO SAL.

AD Cæsarem quam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tum tibi mittere; nec id fuit quod suspicaris, ut me puderet tui, ne ridicule Micillus: nec mehercule scii-

j'achevois cette ligne, Eros m'eſt venu dire que Muræna m'avoit accordé fort obligeamment ce que je luy demandois. J'irai donc chez luy, car la maiſon de Silius n'eſt pas meublée, & je crois que la maiſon de Dida eſt déja ſi remplie, qu'il n'y a pas de place pour luy.

ſement entre Ciceron & Tigellius ; ainſi *quantum* eſt ici la même choſe que *quomodo*. Manuce croit qu'il faut ſous-entendre *à Cæſare*, quelle gratification Ceſar ſuy a faite ; mais quel rapport cela a-t-il à l'affaire dont il s'agiſſoit entre Ciceron & Tigellius ?

3. *Aſiſium*] Ville de Toſcane, ſur une petite riviere nommée Aro fort prés de la Mer, & environ à vingt milles de Rome.

4. *Saluſtius*] Different de l'Hiſtorien de même nom. *V. Epiſt.* 11. *&* 17. *Lib.* 11.

LETTRE LI.

SI je ne vous ai pas envoyé une copie de ma Lettre à Ceſar avant qu'elle partit, c'eſt que je n'y ai pas penſé, & non pas, comme vous vous l'imaginez, que j'aie eû honte de vous

psi aliter, ac si πρὸς ἴσον, ὅμοιον [a] *que scriberem. Bene enim existimo de illis libris, ut tibi coram. Itaque scripsi, & ἀκολακεύτως,* [b] *& tamen sic, ut nihil eum existimem lecturum libentius. De Attica nunc demum mihi est exploratum. Itaque ei de integro gratulare. Tigellium totum mihi, & quidem quamprimum. Nam pendeo animi. Narro tibi, Quintus cras. Sed ad me, an ad te nescio. Mi scripsit Romam* VIII. *Kal. sed misi, qui invitaret: etsi hercle jam Romam veniendum est, ne ille ante advolet.*

a Æqualem, Similem.
b Sine adulatione.

REMARQUES SUR LA LI. LETTRE.

1. *Que j'aie eu honte de vous laisser voir une flaterie ridicule.*] J'ai suivi ici la conjecture de Gronovius qui lit *ne ridicule humilis* supp. *viderer*, au lieu de *ne ridicule Mycillus*. On lit dans un ancien Ma-

laiſſer voir une flaterie ridicule. [1] Vous pouvez compter que je luy ai écrit comme on s'écrit d'égal à égal. j'eſtime fort ſes deux Livres contre Caton, comme je vous l'ai dit lorſque nous étions enſemble, ainſi il n'y a point de flaterie dans ce que je luy ai écrit; cependant je l'ai tourné de maniere que je ſuis perſuadé qu'il le lira avec beaucoup de plaiſir. Je ſuis enfin aſſuré qu'Attica ſe porte bien; [2] faites-luy en donc tout de nouveau mes complimens. Rendez-moi compte de tout ce que vous aura dit Tigellius, & au plûtôt; j'en ſuis fort curieux. A propos, nôtre neveu arrive demain, mais je ne ſçai s'il viendra chez vous, ou chez moi. Il m'a écrit qu'il ſeroit à Rome le vingt-quatre. J'ai envoyé au devant de luy pour l'inviter à venir chez moi; cependant je crois qu'il eſt bon que j'aille dés aujourd'hui à Rome, de peur qu'il n'arrive plûtôt.

---

nuſcrit *hemicyllus* dont Gronovius fait *humilis*. Je ne donne pas cette correction pour ſûre, elle eſt un peu trop éloignée du texte; mais toutes les autres conjectures ſont ridi-

eules. Les Critiques auroient peut-eſtre mieux fait de reconnoître que c'eſt ici un de ces endroits qu'on ne peut pas eſperer de rétablir, à moins qu'on ne trouve quelque nouveau Manuſcrit. Il ſe peut faire que Ciceron ait fait alluſion à quelque choſe dont il ne reſte aucun veſtige dans les anciens Auteurs ; mais ſi l'on ne ſçait pas comment Ciceron s'eſt exprimé ici, on entrevoit du moins par ce qui précede & par ce qui ſuit, que ce qu'il

EPISTOLA LII.

CICERO ATTICO SAL.

O Hoſpitem mihi tam gravem ! ἀμεταμέλητον. [a] *Fuit enim perjucunde. Sed cum ſecundis Saturnalibus ad Philippum veſperi veniſſet, villa ita completa militibus eſt, ut vix triclinium, ubi cœnaturus ipſe Cæſar eſſet, vacaret : quippe hominum* CIↃ CIↃ. *Sane ſum commotus quid futurum eſſet poſtridie : ac mihi Barba Caſſius ſubvenit : cuſtodes dedit. Caſtra in agro : villa defenſa*

a Non pœnitendum.

disoit estoit fort approchant de ce que je luy fais dire.

2. *Je suis enfin assuré qu'Attica se porte bien.*] DE ATTICA NUNC DEMUM MIHI EST EXPLORATUM. On a vû dans plusieurs Lettres de ce Livre & du précedent, qu'elle avoit esté long temps malade, & il paroist par la quarante-neuviéme Lettre de ce Livre que sa mere l'avoit menée à la campagne pour prendre l'air, ainsi on ne peut sous-entendre ici autre chose.

LETTRE LII.

J'Ai enfin reçû cet hôte que je croyois si incommode; je n'en suis pas fâché, car il a paru trés-content. Le vingt [1] au soir, qu'il arriva chez Philippe, la maison fut aussi-tôt si pleine de soldats, qu'à peine la sale où Cesar devoit souper, resta libre; il avoit avec luy deux mille hommes. Cela me fit craindre pour moi le lendemain; mais Barba Cassius [2] me rendit un bon service, il mit des Gardes chez moi, & fit camper les soldats dehors; ce qui mit ma maison en sûreté. Le vingt-&-un, Cesar demeura chez Philippe jusqu'à

est. Ille tertiis Saturnalibus apud Philippum ad horam VII. *nec quemquam admisit. Rationes opinor cum Balbo. Inde ambulavit in litore. Post horam* VIII. *in balneum : tum audivit de Mamurra : vultum non mutavit, unctus est ; accubuit , ἐμετικὴν* [a] *agebat. Itaque & edit , & bibit ἀδεῶς ,* [b] *& jucunde ; opipare sane , & apparate : nec id solum , sed bene cocto , & condito sermone bono , & , si quæris , libenter.*

Præterea tribus tricliniis accepti οἱ περὶ αὐτὸν [c] *valde copiose. Libertis minus lautis , servisque nihil defuit. Nam lautiores eleganter accepti. Quid multa ? homines visi sumus. Hospes tamen non is , cui diceres , amabo te , eodem ad me cum revertere. Semel satis est. σπουδαῖον οὐδὲν* [d] *in sermone , φιλόλογα* [e] *multa. Quid quæris ? delectatus est , & libenter fuit.*

a Curationem per vomitum. *b* Fidenter. *c* Qui in ejus comitatu erant. *d* Serium nihil. *e* Erudita.

une heure aprés midi, & ne vit perſonne; je crois qu'il voyoit les comptes de Balbus. Il ſe promena enſuite ſur le rivage de la Mer. A deux heures il ſe mit dans le bain. On luy parla alors de Mamurra, 3 il ne changea point de viſage. 4 On le frotta, & il ſe mit à table. Comme il s'étoit fait vomir, 5 il mangea & but beaucoup, & fut de trés-bonne humeur. Le ſoupé étoit grand & bien apprêté, la converſation fut animée & ſoutenue de plaiſanteries fines & agréables; en un mot, cela ſe paſſa fort gayement. 6

Outre la table de Ceſar, il y en avoit encore trois autres trés-bien ſervies pour les gens de ſa ſuite. Ses Affranchis du ſecond ordre, & ſes Eſclaves ne manquerent de rien. Pour ſes principaux Affranchis, on les regala bien. Enfin, je m'en ſuis tiré avec honneur. 7 Ce n'eſt pas neanmoins ici un de ces hôtes à qui l'on dit, ne manquez pas, je vous prie, de repaſſer chez moi lorſque vous reviendrez; une fois c'en eſt aſſez. On ne parla point d'affaires ſerieuſes, & la converſation ſe tourna du côté de la litterature; en un mot, Ceſar a eſté trés-content &

Puteolis se aiebat unum diem fore, alterum ad Baias.

Habes hospitium, sive ἐπισαθμίαν [a] *odiosam mihi, dixi, non molestam. Ego paullisper hic, deinde in Tusculanum. Dolabellæ villam cum præteriret, omnis armatorum copia, dextro sinistra ad equum; nec usquam alibi. Hoc ex Nicia.*

a Hospitii procurationem.

REMARQUES
SUR LA LII. LETTRE.

1. LE *vingt*] SECUNDIS SATURNALIBUS. Les Saturnales se célébroient au mois de Decembre le dix-neuf ou le vingt, car les Auteurs ne s'accordent pas là-dessus. Cette Fête duroit plusieurs jours. V. Rem. sur la 20. Lett. du 5. Liv.

2. *Barba-Cassius.*] C'estoit quelque Tribun de l'armée de Cesar, qui n'avoit rien de commun avec Cassius, l'un des chefs de la conjuration contre Cesar, comme ce surnom de *Barba* le fait voir. Ciceron le nomme dans la treiziéme Philippique parmi ceux qui avoient suivi le parti d'Antoine, & qu'il appelle *naufragia Cæsaris amicorum.*

3. *On luy parla alors de Mamurra.*] Il

trés-gai. Il me dit qu'il ſeroit un jour à Pouzzoles, & un autre à Bayes.

Voilà comment s'eſt paſſée cette reception, toûjours un peu embaraſſante, [8] mais qui ne m'a pas fait tant de peine que je penſois. Je demeurerai encore ici quelques jours, & j'irai enſuite à Tuſculum. Quand Ceſar paſſa devant la maiſon de campagne de Dolabella, ſes troupes marcherent ſur deux colonnes à droit & à gauche de ſon cheval, [9] & ils n'y marcherent que dans ce ſeul endroit. J'ai ſçu cela de Nicias.

---

avoit eſté Surintendant des ouvriers dans l'armée de Ceſar, où il avoit amaſſé des richeſſes immenſes. *Voy. Remarq. 7. ſur la 7. Lett. du 7. Livre.* Les Commentateurs croyent avec quelque vraiſemblance, qu'on avoit lû à Ceſar les vers que Catule avoit fait contre Mamurra, & qui eſtoient encore plus contre Ceſar que contre luy.

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati,
Niſi impudicus, & vorax, & aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat omnis, ultima & Britannia. &c.

4. *Il ne changea point de viſage.*] C'eſt-à-dire, il ne parut pas qu'il fût fort piqué de

ces vers satyriques de Catule. En effet Suetone dit que Catule en ayant fait depuis des excuses à Cesar, il le fit manger le même jour avec luy. Il y a dans l'édition de Grævius *mutavi* ; mais comme on lit *mutavit* dans tous les Manuscrits, & dans toutes les éditions ; & que Grævius qui ne fait jamais aucun changement dans le texte sans en apporter quelque autorité ou en donner quelque raison, ne fait ici aucune remarque, je suis persuadé qu'il y a une faute d'impression dans cet endroit. Manuce qui n'avoit point vû les Manuscrits où on lit *vultum*, donne à ce passage un sens beaucoup moins naturel.

5. *Comme il s'estoit fait vomir.*] C'estoit un remede fort ordinaire chez les Romains. Selon Manuce ἐμετικὴν *agebat* signifie, *il devoit se faire vomir*, & c'est pour cela, dit ce Commentateur, qu'il mangea de tout sans se contraindre ; mais ce qui fait voir que Cesar s'étoit fait vomir le matin, c'est le regime qu'il observa, & qui estoit entierement conforme à celui que les Medecins prescrivoient ; *qui mane vomuit ambulare debet, tum ungi, deinde cænare. Cels. Lib.* 1. *cap.* 3. Celui qui s'est fait vomir le matin, doit se promener, ensuite se faire froter d'huile, & souper. Voilà précisément ce que Cesar avoit fait, *ambulavit in littore..... unctus est, accubuit.*

6. *La conversation fut animée & soutenue de plaisanteries fines & agreables ; en un mot, cela se passa fort gayement.*] Il y a ici dans le texte un passage de Lucilius auquel Ciceron fait allusion dans le second Livre *de Finibus*, où il nomme ce Poëte. Pour trou-

ver la mesure du vers, il n'y a qu'à faire une élision à *quæris*, ce qui est fort ordinaire aux anciens Poëtes Latins.

Sed bene cocto, & condito sermone bono, &, si quæri' libenter.

Pantagathus qui n'a pas compris cela, nous apporte ici la plus ridicule correction du monde, *sed bene cocto conditoque pavone bono, & singulari accipensere.* C'est une demangeaison assez ordinaire aux Critiques de vouloir fournir de nouvelles leçons, au lieu de s'attacher à découvrir le sens de celles qu'ils trouvent dans les éditions & dans les Manuscrits.

7. *Je m'en suis tiré avec honneur*] HOMINES VISI SUMUS. C'est-à dire, on a trouvé que je sçavois vivre, & faire les honneurs de la maison. Ciceron dit ailleurs à peu prés dans le même sens, *hominem se præbuit*, Epist. 17. Lib. 15. Fam. & Epist. 2. Lib. 2. ad Att. *Si homo esset*, s'il avoit du sens, de la raison, du goût. Nous disons *ce n'est pas un homme*, c'est-à-dire, il n'a ni esprit, ni sentiment, ni caractere.

8. *Cette reception toûjours embarassante*] ODIOSAM. *Odiosus*, signifie souvent incommode, importun, inquiétant, embarassant.

9. *Quand Cesar passa devant la maison de campagne de Dolabella, il fit marcher ses troupes sur deux colonnes à droit & à gauche.*] Dolabella estoit alors trés-bien avec Cesar, qui le nomma l'annnée suivante pour estre Consul à sa place lorsqu'il seroit parti pour la guerre des Parthes, ainsi ce ne

pouvoit eſtre que par honneur & non par défiance, que Ceſar fit marcher ſes troupes en bataille lorſqu'il paſſa devant la maiſon de Dolabella.

FIN.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

201265

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google